

BIBLIOTHÈQUE(S)

Revue de l'Association des Bibliothécaires de France

96
97

JUIN 2019

dossier
Au-delà
des frontières

focus
Les territoires
ultramarins





La qualité est notre patrimoine


Atelier d'Élodie Remazeilles, Restauratrice du patrimoine spécialisée en arts graphiques


La reliure et la restauration sont des métiers qui exigent autant d'excellence dans le geste que dans les matériaux. Cette exigence de qualité est notre souci premier. C'est pourquoi tous les papiers et cartons de notre catalogue sont certifiés ISO 9706 (papier permanent), vous y trouverez aussi les produits pour la réalisation de vos projets : papier japon, colles neutres et réversibles, plioirs, rubans, etc.


Produits présentés : Restauration d'affiches à l'Atelier d'Élodie Remazeilles. Application de colle d'amidon sur du papier japon (gamme à disposition sur demande) à l'aide d'un pinceau japonais, poils de cheval.

CONSERVER • PRÉSERVER • CRÉER

 BOÎTES,
POCHETTES ET
CONDITIONNEMENT

 PAPIERS, CARTONS
ET MATÉRIAUX
SYNTHÉTIQUES

 ÉQUIPEMENTS ET
ACCESSOIRES DE
CONSERVATION

 MOBILIERS
D'ATELIER ET
DE STOCKAGE

 VITRINES DE MUSÉES
ET PRODUITS
D'EXPOSITION



Publication paraissant depuis 1907. Éditée par l'Association des bibliothécaires de France

31, rue de Chabrol
75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
info@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Alice Bernard

Comité éditorial
Auréli Ayoudj, Alice Bernard,
Philippe Colomb, Olivia de la
Panneterie, Cyrille Jaouan, Mélanie
Lebrun, Denis Pichelin, David Sandoz,
Anne-Marie Vaillant, Pascal Wagner

Coordination du dossier :
Au-delà des frontières
Mina Bouland

Coordination du focus :
**Les bibliothèques ultra-marines,
entre mondialisation et enracinement
territoriale**
Christophe Cassiau-Haurie

Secrétariat de rédaction
Auréli Ayoudj

Publicité
Auréli Ayoudj
Téléphone : 01 55 30 10 34
a.ayoudj@abf.asso.fr

Diffusion
ABIS
Téléphone : 01 55 33 10 30

Design éditorial et mise en page
Denis Pichelin, Jean-Pierre Gourmelon

Illustrations
Frédéric Malenfer, Dominique Lahary

Abonnements
abis@abf.asso.fr / 01 55 33 10 30
Individuels : 35 euros
(format PDF + 10 euros)
Collectivités : France 60 euros
(format PDF + 10 euros)
Étranger, CEE et Dom-Tom 70 euros

Commission paritaire
n° 1119G82347 – Trimestriel
ISSN : 1632-9201
ISSN en ligne : 2270-4620
Dépôt légal : juin 2018

Impression
Calligraphy, Châteaubourg

Photos
Couverture et ouverture Focus
graphicobsession

Bibliothèque(s) est composé avec
les caractères Info Text, Century, Calibri,
Andale Mono, Alegreya & Agenda.

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 96-97 – JUIN 2019

ÉDITO

Première frontière à dépasser, celle de la page blanche pour écrire cet édito...

Comme à l'accoutumé, le dossier de ce numéro fait écho à la thématique du congrès et nous emmènera *Au-delà des frontières*. Les barrières sont nombreuses, très diverses, et concernent autant les usagers-ères, les non-usagers-ères, les professionnel-les et les tutelles.

Les frontières géographiques travaillent nos perceptions. Entre les bibliothèques urbaines et rurales, entre les modèles métropolitains et les territoires d'Outre-mer (avec un focus qui leur est dédié), il y a évidemment des convergences dans les missions, mais également des spécificités qui s'adaptent à chaque territoire, ainsi que des représentations parfois péjoratives – réelles ou imaginaires – à (faire) dépasser.

La porte de la bibliothèque est elle-même une frontière. Comment amener les non-usagers-ères à la pousser ? Par des actions hors-les-murs, par le tissage de partenariats à même de permettre la croisée des mondes, et par d'autres démarches montrant l'utilité de nos équipements et leur capacité d'inclusion. Une fois ces non-publics captés, comment les amener à trouver leur place dans nos murs ? Avec des espaces différenciés reconfigurés au gré des usages, avec des actions orientées sur la coopération usager-ères/bibliothécaires, avec une démarche d'attention plus active envers leur parole... En bref, en prenant davantage en compte ce que l'on appelle l'expérience utilisateur-riche pour mieux co-construire la bibliothèque.

Côté professionnel, le métier est aussi à l'épreuve des frontières. La diversification de nos activités nous fait soit porter plus de casquettes que nous sommes capables de le faire, soit recomposer nos équipes en s'ouvrant à d'autres profils. Les pratiques évoluent, pour un accueil plus inclusif et tentant de toujours mieux répondre aux besoins et attentes des publics. Les frontières métier se trouvent également entre nos activités et les représentations des usager-ères (espace public/espace interne).

Il y a encore bien d'autres frontières, dont ce numéro permet un éclairage. En tout cas, les actions menées par les bibliothèques tendent à les dépasser, que ce soit en les ouvrant davantage ou en les mettant au service du vivre ensemble. Cela est rendu possible grâce à vous, bibliothécaires, bâtisseurs-uses de passerelles permettant de mieux s'approprier le lieu bibliothèque.

Ce numéro est aussi l'occasion de bien d'autres sujets. La rubrique Bibliomonde nous emmènera en Norvège ainsi qu'à la rencontre de Loida Garcia-Febo, la présidente de l'American Library Association (ALA), pour parler du rôle des bibliothèques dans la lutte contre les *fake news*. Vous trouverez également les lauréats des Prix Sorcières, un retour en photos de la *Nuit de la lecture 2019*, les portraits des président-es de groupes régionaux, les premiers résultats de l'enquête sur la nouvelle version de la revue, et d'autres choses que nous vous laissons le soin de découvrir.

PAR ALICE BERNARD



DOSSIER

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

COORDINATION : MINA BOULAND

Au-delà des frontières.....	22
MINA BOULAND	
Pour un réseau mondial des bibliothèques et bibliothécaires ruraux.....	23
VINCENT BONNET	
La bibliothèque, trait d'union entre l'hôpital et la cité.....	28
MICHEL ETIENNE	
Placed, un programme de recherche européen à la BM de Lyon.....	30
MÉLANIE LE TORREC & GUILLAUME MORAND	
L'Orangerie, exemple d'une médiathèque universitaire spécialisée FLE.....	32
VALÉRIE LAURENT	
L'Orangerie : un éventail d'animations culturelles....	34
KATHLEEN LE CORNEC	
Le Rhin est franchi !	37
MARC MESHBERGER & PHILIPPE MIGNARD	
Quand les réseaux questionnent les frontières	39
CLAIRE GAUDOIS	
Le numérique en BU : vers l'inconnu et au-delà	42
GÉRALDINE BARRON	
La médiathèque comme lieu d'échanges linguistiques	45
VIRGINIE KREMP	
Bébés d'ici, mères d'exils.....	48
CLAIRE MESTRE	
Voyage physique et symbolique	50
INTERVIEW DE EVELIO CABREJO PARRA	
Fait religieux et service public : quelles frontières ?	53
MOSTAFA BOULAND	
Le bibliothécaire en quête de frontières : une question de légitimité	56
CORINNE MAUBERNARD	
Transgresser, franchir ou déplacer les frontières ?... ..	60
STÉPHANIE GIRMA, MATTHIEU GRADELET & CÉCILE VIVIER	
Contrat de ville : questions de frontières	64
RÉMI THOMAS & PASCALE PRUVOT	
Trouver sa place dans un réseau de médiathèques ...	67
ISABELLE CANIOT	
Au-delà des frontières générationnelles	70
MARIE ADRIAN	



BIBLIOMONDE

Bibliothèques norvégiennes.....	4
AMANDINE JACQUET	
La Norvège met les bibliothèques à l'honneur	6
CÉCILIA ELSÉN	
« Pour lutter contre les <i>fake news</i> , nous devons apprendre à décentrer notre regard »	10
INTERVIEW DE LOIDA GARCIA-FEBO	

ESPACES & ARCHITECTURE

L'écosystème Darwin, source d'inspiration pour les bibliothèques ?.....	14
MATTHIEU HUSSON	
La bibliothèque lieu de travail	18
NATHALIE CLOT	

LISTE DES ANNONCEURS

Biblioteca
CXD
Europresse.com - CDROM SNI
Livres Hebdo

BIBLIOTHÈQUES & INCLUSION

Atelier EFiGiES Archives, mémoire, transmission du féminisme et LGBTQ+ 74
MARINE GILIS

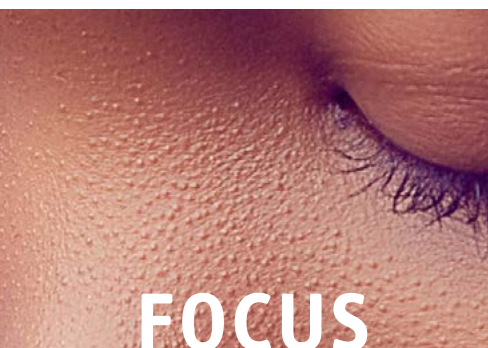
L'Encyclopédie des migrants : de l'intime au politique 77
INTERVIEW DE PALOMA FERNÁNDEZ SOBRINO

JEUNESSE(S)

Prix sorcières 2019 80

Collection "Nous, jeunes" : des journaux pour libérer la parole 82
ANNE DHOQUOIS

Un dictionnaire du numérique pour la jeunesse 84
HUGUES VAN BESSEN



LES BIBLIOTHÈQUES ULTRA-MARINES, ENTRE MONDIALISATION ET ENRACINEMENT TERRITORIAL

COORDINATION : CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

De l'Outre-mer et ses bibliothèques 86
CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

La métamorphose de la bibliothèque universitaire de la Nouvelle-Calédonie 88
ISABELLE BIZOS

La médiathèque universitaire du royaume d'Uvéea 92
ISABELLE BIZOS

Haere Pō, une maison d'édition unique en Polynésie française ... 94
INTERVIEW DE DENISE ET ROBERT KOENIG

Les bibliothèques de l'université de la Polynésie française 97
VINCENT DEYRIS

Lecture publique au fil de l'Oyapock 100
SYNTHIA SULLY

Panorama des bibliothèques réunionnaises, d'hier à aujourd'hui 104
LAURENCE MACÉ

La BDR, gardienne du patrimoine imprimé 106
PIERRE-HENRI AHO

Le SCD de l'université de La Réunion : le dynamisme de la jeunesse ! 107
JOËLLE MENANT

La médiathèque du Sud Sauvage : Grand Prix Livres Hebdo 2018 108
JEAN-FRED FIGUIN

Les bibliothèques de Mayotte, des espaces en quête d'identité 109
JULIET VATHELET

Le SCD de l'université des Antilles, une bibliothèque francophone dans l'espace caribéen 112
ISABELLE METTE

Le Congrès des écrivains de la Caraïbe 117
LAURA CARVIGAN-CASSIN

La bibliothèque numérique manioc.org 121
ANNE PAJARD

Le créole : de l'oraliture à la littérature 124
JUDES DURANTY

La médiathèque de Saint-Pierre 127
CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

BIBLIOTHÈQUE & NUMÉRIQUE

L'Empreinte : la démarche UX appliquée à un portail patrimonial 130
LIONEL DUJOL



PORTRAIT

Un bibliothécaire qui manipule les datas 132
INTERVIEW DE BERNARD STRAINCHAMPS

LE DÉBAT

Le langage inclusif, une évidence pour bon nombre de bibliothécaires 135
THOMAS COLOMBÉRA

Vive l'égalité femmes-hommes, non à l'écriture inclusive 137
YVES ALIX

ET AUSSI ...

Des président-es enthousiastes et déterminé-es 139

Vous avez dit bibliothèque rurale ? 146
VIVIANE OLIVIER

Naissance d'un comité d'utilisateurs ou comment faire évoluer les règles du jeu 148
ANNIE VUILLERMOZ & LAURENCE GUILLEMAIN

Le livre de théâtre, un objet hybride pour la bibliothèque ? 151
PIERRE BANOS

Nuit de la lecture 2019 154

Discussion avec le bureau national 156

Un roman-photo, ça n'est pas un peu ringard ? 158
JOSON DE FORAS

Votre avis sur BIBLIOTHÈQUE(S) 163

L'ABF 2018 en chiffres 164

NOTES DE LECTURE

Des tweets et des likes en bibliothèque 165
ANNE-MARIE VAILLANT

Going Green : implementing sustainable strategies in libraries around the world 166
PHILIPPE COLOMB

Bibliothèques en mouvement : innover, fonder, pratiquer de nouveaux espaces de savoir 167
ANNE-MARIE VAILLANT

Le livre numérique, état des lieux, perspectives et enjeux 168
DAVID SANDOZ

Prescription culturelle : avatars et médiamorphoses 169
PHILIPPE COLOMB

BIBLIOTHÈQUES NORVÉGIENNES

Textes et photos : CC BY-SA Amandine Jacquet

La Norvège est un pays tout en longueur (60 % de la taille de la France environ), très peu peuplé (environ 14 habitants au km² contre 101 en France). Un dicton norvégien affirme que « lorsque trois Norvégiens discutent, il y a cinq avis différents ». Malgré cela, les bibliothèques bénéficient d'une infrastructure commune à l'échelle nationale avec un réseau (carte unique nationale qui permet d'emprunter et de rendre les ouvrages dans la bibliothèque de son choix), Bibliothekenes Hus comme service support et le soutien de la bibliothèque nationale (collections numérisées en ligne et accessibles contre rémunération).



La bibliothèque publique de Kongsberg se situe dans un bâtiment qui accueille également une BU, un fablab et un café.

Une salle y est dédiée au roman policier (silhouette de meurtre au plafond, vitrine de l'investigation, rubans de la police scientifique aux étagères, porte de prison, etc.). La directrice Elisabeth Bergstrøm viendra parler de l'ouverture sans personnel (à certains moments seulement) de cette bibliothèque au congrès de l'ABF en juin 2019.

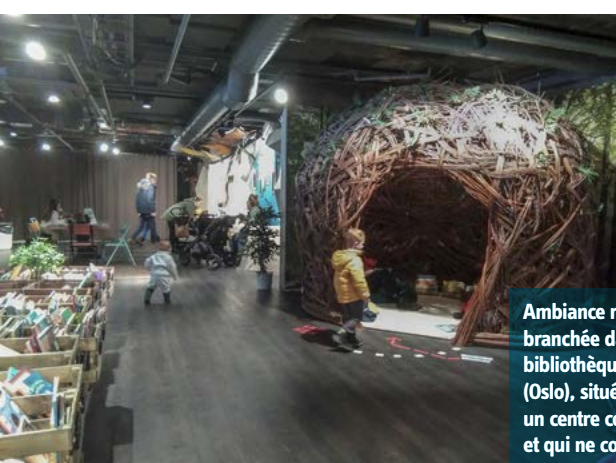


L'ancienne usine de papier de Drammen regroupe plusieurs services : deux bibliothèques (publique et universitaire), un café, une librairie, des services municipaux et étudiants... La bibliothèque publique se déploie sur quatre étages dont les deux premiers sont ouverts sans personnel à certaines heures.





Les collections de la Bibliothèque nationale de Norvège ont été intégralement numérisées. Rencontre avec son directeur Aslak Sira Myhre : « Les bibliothécaires doivent arrêter d'essayer de faire croire qu'ils n'aiment pas les livres, car les publics viennent pour les livres et il n'y a aucun signe que cela changera. »



Ambiance récup' branchée dans la bibliothèque Stovner (Oslo), située dans un centre commercial et qui ne comporte presque aucune fenêtre.



La fameuse Biblo (Oslo), interdite aux enfants et aux adultes et réservée aux 10-15 ans est aménagée avec d'anciens véhicules : camionnettes, camion transformé en cuisine-bar, cabines de remontées mécaniques... Les ouvrages sont organisés par thèmes par les ados eux-mêmes, en mélangeant fictions et documentaires.



Bibliotheken Hus est une entreprise à but non lucratif (détenue par les collectivités territoriales) qui soutient les bibliothèques dans leurs activités et leur développement (catalogage et commandes d'ouvrages, centrale d'achat, espace d'exposition de mobilier et propositions d'aménagement, etc.), un peu comme le NBD Biblion aux Pays-Bas. Ici, le bureau que l'on peut régler à la hauteur de son choix.



La bibliothèque de quartier Toyen (Oslo) est aménagée avec une majorité de matériaux recyclés : espaces de travail à base de vieilles portes, escabeau et brouette pour présenter les ouvrages, abat-jours à partir de bonbonnes de gaz...

LA NORVÈGE MET LES BIBLIOTHÈQUES À L'HONNEUR

PAR CÉCILIA ELSÉN

Les Norvégiens aiment et utilisent leurs bibliothèques. Après une loi en 1985, un nouvel objet de la loi en 2014, les bibliothèques norvégiennes sont aussi au centre d'une stratégie nationale. Et leur nombre de visites augmente chaque année.



Atelier Oslo/Lund Hagem Arkitektur

En 2020 ouvrira la nouvelle bibliothèque d'Oslo, Deichman Bjørvika, une bibliothèque sur six étages qui sera la plus grande de Norvège.

autorités comme des groupes de pression légitimes et pertinents.

En tant qu'organisme professionnel, l'ABN est très présente sur la scène politique norvégienne et se rend régulièrement à des audiences au parlement. Notre organisation fait jouer son expertise auprès des divers partis politiques que nous sommes invités à rencontrer pour donner nos points de vue sur différents sujets touchant aux bibliothèques. Notre présidente, Mariann Schjeide, est souvent invitée à s'exprimer dans les journaux nationaux, où elle écrit aussi des chroniques. Notre vice-président, plusieurs des membres du conseil exécutif, ainsi que des membres des conseils régionaux publient régulièrement des chroniques dans les journaux nationaux et régionaux pour rendre visible les problématiques actuelles dans notre secteur.

L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES NORVÉGIENNES ET SON RÔLE SUR LA SCÈNE POLITIQUE

Norsk Bibliotekforening, l'Association des bibliothèques norvégiennes (ABN), est une ONG qui représente les utilisateurs des bibliothèques. Ses membres sont bibliothécaires, utilisateurs, politicien-nes, auteur-es ou encore enseignant-es.

Les ONG et le secteur du volontariat ont une longue tradition en Scandinavie et sont perçus comme des éléments importants dans la structure sociale norvégienne. Les autorités locales sont habituées à coopérer avec les organisations bénévoles, celles-ci étant perçues par les

LA LOI ET LE NOUVEAU RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES

En 1985 est instaurée la loi des bibliothèques publiques, *Lov om folkebibliotek* – couramment appelée *bibliotekloven*. Mais il faut attendre 2014 pour que l'objet de la loi soit révisé et définisse le nouveau rôle des bibliothèques :

« Les bibliothèques publiques ont pour tâche de promouvoir la

Les ONG et le secteur du volontariat ont une longue tradition en Scandinavie et sont perçus comme des éléments importants dans la structure sociale norvégienne



Deichman Bjørvika : une bibliothèque moderne avec salle de cinéma, espaces de jeu, ateliers, salles de réunion et restaurant.

Depuis 2014, les bibliothèques publiques norvégiennes se sont donc vues attribuer de nouvelles tâches qui renforcent leur positionnement dans la société

Atelier Oslo/Lund Hagem Arkitekter

connaissance/l'information, l'éducation et d'autres activités culturelles, à travers une diffusion active et en mettant les livres et autres supports à disposition, de manière gratuite, à toute personne vivant dans le pays. Les bibliothèques publiques doivent être un lieu de rencontre politiquement indépendant, un lieu de discussion et de débats publics. Chaque bibliothèque doit, dans ses offres destinées aux enfants et aux adultes, mettre l'accent sur la qualité, la polyvalence et l'actualité¹. »

¹ Traduit par l'auteur.

Depuis 2014, les bibliothèques publiques norvégiennes se sont donc vues attribuer de nouvelles tâches qui renforcent leur positionnement dans la société. En revanche, les bibliothèques scolaires souffrent de ne pas avoir un tel ancrage dans la loi. Celles-ci sont dépendantes des directeur-rices d'école et leur qualité varie en conséquence.

STRATÉGIE NATIONALE

En plus d'une loi, les bibliothèques font aussi l'objet d'une stratégie nationale. Le ministère de la Culture lance en 2015 une stratégie nationale pour

les bibliothèques publiques en partenariat avec la Bibliothèque nationale de Norvège². Cette stratégie a été introduite pour développer les bibliothèques comme lieux de rencontre et d'apprentissage et définir le rôle de l'État dans ce développement. Pendant les quatre années de stratégie, la Bibliothèque nationale a attribué plus de 80 millions

² *Nasjonalbiblioteket*, la Bibliothèque nationale de Norvège, est une sous-division du ministère de la Culture.





Chaque année, l'ABN remet le prix Bibliothèque de l'année. En janvier 2019 le prix a été remis à Stormen bibliotek, située à Bodø dans le nord de la Norvège, élue « Bibliothèque de l'année 2018 ».



Ernst Furuhatt

de couronnes norvégiennes pour favoriser le nombre d'évènements et d'activités en bibliothèque.

Une évaluation récente de la *Stratégie Nationale pour les Bibliothèques 2015-2018* révèle que l'utilisation des bibliothèques a augmenté depuis le lancement de la stratégie. En 2015, une enquête révèle que 40 % des Norvégiens se sont rendus dans une bibliothèque au cours de l'année passée. En 2018, une nouvelle enquête révèle que ce chiffre est passé à 54 % et qu'un tiers des Norvégiens ont également participé à un évènement organisé par une bibliothèque.

La nouvelle stratégie pour 2020-2023 est en préparation. Le ministère de la Culture

appelle à contribution et l'ABN est invitée à participer au groupe de référents, ce que nous avons bien sûr accepté. La nouvelle stratégie semble vouloir s'adresser à la fois aux bibliothèques publiques, bibliothèques scolaires et bibliothèques universitaires mais l'ABN réagit sur le fait que dans les différents points de travail abordés, très peu concernent les bibliothèques universitaires. Nous craignons que cela creuse un fossé entre les différentes bibliothèques et que le secteur soit trop divisé.

LES BIBLIOTHÈQUES : UN SUCCÈS

Le gouvernement a misé sur les bibliothèques et ça marche ! Elles représentent



En 2018, un tiers des Norvégiens ont participé à un évènement organisé par une bibliothèque.

...les étranger-ères viennent y apprendre le norvégien ou lire les journaux dans leur langue maternelle.

Rami Tayeh/Nasjonalbiblioteket



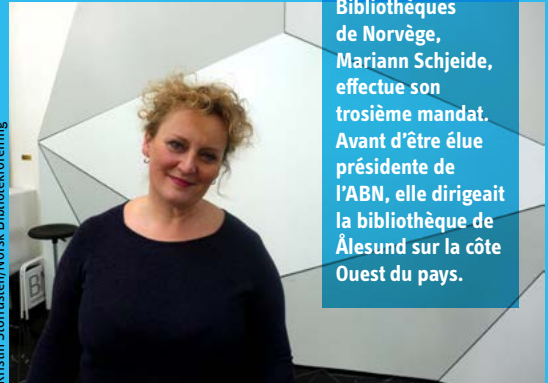
La ministre de la Culture norvégienne, Trine Skei Grande, et le directeur de la Bibliothèque nationale de Norvège, Aslak Sira Myhre sont satisfaits des résultats de la stratégie nationale pour les bibliothèques.



l'institution culturelle la plus utilisée en Norvège. En 2017 ont été enregistrées 24 millions de visites, soit 400 000 visites de plus que l'année d'avant, pour un pays comptant 5,2 millions d'habitants. Plusieurs études révèlent aussi que les utilisateur-rices sont un groupe très hétérogène : de plus en plus d'adolescent-es utilisent les bibliothèques publiques, beaucoup d'étudiant-es y trouvent une alternative aux bibliothèques universitaires, les étranger-ères viennent y apprendre le norvégien ou lire les journaux dans leur langue maternelle.

À Oslo ouvrira bientôt notre propre Oodi, Deichman Bjørvika. ■

Kristin Storrusten/Norsk Bibliotekforening



La présidente de l'Association des Bibliothèques de Norvège, Mariann Schjeide, effectue son troisième mandat. Avant d'être élue présidente de l'ABN, elle dirigeait la bibliothèque de Ålesund sur la côte Ouest du pays.

L'ABN a :

- été fondée en 1903 ;
- pour but de renforcer et développer le positionnement des bibliothèques dans la société norvégienne, ainsi que promouvoir les intérêts des bibliothèques auprès des pouvoirs publics ;
- 3 000 adhérents, dont 2 000 sont des membres individuels, le reste étant des établissements.

L'ABN c'est aussi :

- une équipe permanente sur Oslo ;
- un/une président-e élu-e pour deux ans renouvelables, qui travaille à temps plein au secrétariat à Oslo ;
- un conseil exécutif composé de bibliothécaires, politicien-nes, directeur-rices de bibliothèques et représentant-es d'organisations littéraires et culturelles ;
- des groupes régionaux ;
- sept groupes spécialisés (bibliothèques mobiles, services multiculturels en bibliothèques...);
- neuf comités (accès numérique, liberté d'expression et démocratie, droits d'auteur...).



« POUR LUTTER CONTRE LES *FAKE NEWS*, NOUS DEVONS APPRENDRE À DÉCENTRER NOTRE REGARD »

INTERVIEW DE LOIDA GARCIA-FEBO



Rui Barros

Loida Garcia-Febo est la présidente de l'American Library Association (ALA). Nous l'avons rencontrée à l'occasion de sa visite à Paris, où elle était l'invitée d'honneur du CFIBD pour la journée d'étude *Les fake news*, un défi qui nous rassemble : regards croisés États-Unis / France qui s'est tenue le 21 février dernier à la Bulac. Alors que la démocratie américaine semble menacée par la prolifération des *infox* partisanes, elle souligne les stratégies que les bibliothèques peuvent adopter pour contribuer à la lutte contre les *fake news*.

Bibliothèque(s) : Pourquoi la lutte contre les fake news est-elle devenue un sujet majeur pour l'ALA ?

Loida Garcia-Febo : Aux États-Unis, l'ALA a déclaré que les bibliothèques luttent contre ces fausses nouvelles, les faits alternatifs, la désinformation et la post-vérité. La situation est toujours critique à l'heure actuelle. Rappelez-vous que le dictionnaire Oxford a déclaré que la post-vérité était le mot de l'année 2016!

Le problème des fausses nouvelles n'est pas une nouveauté, les bibliothécaires luttent depuis des siècles contre la désinformation en fournissant un accès à l'information, aux faits.

Alors pourquoi les bibliothécaires ? Notre travail consiste à naviguer dans le monde de l'information, à aider les chercheurs et les étudiants à obtenir ce dont ils ont besoin. Nous avons dû faire face à beaucoup d'évolutions technologiques et avons réagi en élaborant un ensemble de principes pour aider le public à évaluer la crédibilité de l'information et à l'utiliser de manière éthique. C'est ce

PAR PHILIPPE COLOMB





COMMENT REPÉRER DES « FAKE NEWS »

 <p>IDENTIFIER LA SOURCE Explorer le site, son but, sa page « Contacts ».</p>	 <p>ALLER AU-DELÀ DU TITRE Les titres peuvent être racleurs, pour obtenir des clics. Lire l'article entier.</p>
 <p>IDENTIFIER L'AUTEUR Faire une recherche rapide sur l'auteur. Est-il fiable? Existe-t-il vraiment?</p>	 <p>D'AUTRES SOURCES? Consulter les liens, pour vérifier l'information.</p>
 <p>VÉRIFIER LA DATE Partager un vieil article ne signifie pas qu'il est d'actualité.</p>	 <p>EST-CE DE L'HUMOUR? Si c'est trop extravagant, est-ce une satire? Vérifier la vocation du site.</p>
 <p>ÉVALUER NOS PRÉJUGÉS Nos propres opinions peuvent affecter notre jugement.</p>	 <p>QUE DISENT LES EXPERTS? Demander à un bibliothécaire ou consulter un site de vérification des faits.</p>

Traduit par Claire Boogrand et Jonathan Paul, BnF
International Federation of Library Associations and Institutions

qu'on appelle la *culture de l'information*.

Les bibliothèques ont un rôle central à jouer dans cette affaire. Nous éduquons nos usagers sur la façon d'accéder à l'information, de la comprendre et de l'utiliser.

Les bibliothèques ont réagi au problème des fausses informations, définies comme de la désinformation délibérée reposant sur un contenu captivant ou incendiaire pour diffuser largement et influencer les autres, en encourageant la maîtrise de l'information pour vérifier l'exactitude et la crédibilité de l'information. Des initiatives telles que l'infographie *Comment repérer les fausses informations* de l'IFLA sont devenues virales et sont parues dans les actualités internationales.

Bibliothèque(s) : Concrètement, que peuvent faire les bibliothécaires ?

L.G.-F : C'est un défi : il ne suffit pas de dire aux gens de douter de ce qu'ils lisent ! Nous devons partager les principes de vérifiabilité pour identifier les bonnes informations.

Olivia Ivey, bibliothécaire à l'American University à Washington, explique qu'une meilleure compréhension de l'information aide les étudiants à faire attention à la source. Elle dit que le succès est au rendez-vous quand un étudiant demande: «Qui parle ? En se fondant sur quelle autorité ? Avec quelles preuves ? »

Un autre collègue, Todd Heldt, du Harold Washington College de Chicago, a proposé une méthode par étapes, publiée dans la boîte à outils de l'ACRL, cadre de travail et maîtrise de l'information : la première étape pour le spécialiste de

Le problème des fausses nouvelles n'est pas une nouveauté, les bibliothécaires luttent depuis des siècles contre la désinformation en fournissant un accès à l'information, aux faits





La première étape pour le spécialiste de l'information est de reconnaître que toutes les personnes ont des préjugés. Nous avons toutes et tous des angles morts de partialité

l'information est de reconnaître que toutes les personnes ont des préjugés. Nous avons toutes et tous des angles morts de partialité. Et comme nous ne sommes pas conscients de nos propres biais, il peut être judicieux d'utiliser un outil tel que le vérificateur de biais implicite de Harvard¹ pour les mettre à jour.

Il est ensuite recommandé que les personnes développent et intériorisent une grille d'évaluation des sources comprenant les domaines d'évaluation de la précision, des biais et de la temporalité.

Enfin, une dernière étape consiste à trianguler les sources d'information. En reconnaissant le type d'autorité que chaque source peut apporter à la discussion, les personnes peuvent développer une perspective beaucoup plus nuancée et informée sur le sujet à l'étude.

Bibliothèque(s) : Il s'agirait donc d'apprendre à décentrer son regard ?


L.G.-F. : Exactement ! Michael Caulfield, de la Washington State University de Vancouver, estime que les personnes devraient apprendre à lire latéralement, comme le font les vérificateurs de faits. Cela signifie identifier précisément la source de l'information. Allez au-delà de la page À propos d'un site web pour voir ce que d'autres utilisateurs, tels que *Wikipedia*, les vérificateurs de la partialité des médias, disent à propos de ce site, de cette publication ou de cette organisation.

Revenons un instant au problème des préjugés, y compris ceux des bibliothécaires. Il existe différentes stratégies pour *débiaiser* notre approche de l'information :

- recourir à des discussions en petit groupe pour examiner différents points de vue sur divers sujets ;
- demander à un groupe ou une classe de participer à un *dialogue et délibération* visant à acquérir une compréhension et une prise de

¹ Test d'associations implicite. <https://implicit.harvard.edu/implicit/france/>

*Allez au-delà de la page
À propos d'un site web
pour voir ce que d'autres
utilisateurs, tels que
Wikipedia, les vérificateurs
de la partialité des médias,
disent à propos de ce site, de
cette publication ou de cette
organisation*



conscience de points de vue multiples et à accroître l'ouverture d'esprit ;

- engager les étudiants dans une discussion sur les biais dans les ressources en examinant la manière dont différents événements sont couverts dans différents articles ou la manière dont les résultats de recherche Google sont manipulés via l'optimisation du moteur de recherche (SEO).

Bibliothèque(s) : Mais tout cela ne demande-t-il pas beaucoup de compétences techniques ?

L.G.-F. : Évaluer les informations, en particulier les informations en ligne, et être un consommateur d'information avisé demande effectivement de nombreuses compétences : identifier les faux tweets et les statuts des médias sociaux, repérer des images photoshoppées, reconnaître le contenu sous-jacent dans un *meme*², etc.

Il est indispensable que les bibliothécaires connaissent les outils puissants qui existent dans ce domaine. Par exemple FiB, développée par Chen, Nabanita et Craft : c'est une extension de navigateur Chrome qui marque ou non les liens dans les flux Facebook, en tenant compte de facteurs tels que la crédibilité de la source et en recoupant le contenu avec d'autres reportages. Lorsqu'un message semble être faux, le plug-in fournira un résumé d'informations plus crédibles sur le sujet en ligne ! C'est un petit outil qui a été développé en un jour et demi en tant que projet open source lors d'un hackaton à l'Université de Princeton.

Bibliothèque(s) : Est-ce vraiment le rôle des bibliothécaires de s'engager ainsi contre les infox ?

L.G.-F. : Notre collègue Nicole A. Cooke, qui travaille à la School of Information Sciences de l'Université de l'Illinois, estime que la situation actuelle en matière de fausses informations représente une occasion en or pour les bibliothécaires de donner aux usagers des compétences en matière de recherche et d'évaluation qui leur permettront de mieux connaître l'information, quel que soit leur âge ou leur expérience.

L'année dernière, elle a rédigé un rapport spécial pour ACRL intitulé *Fake News and Alternative*, dans lequel elle présente des stratégies qui devraient être incorporées dans un plus vaste répertoire de compétences, à utiliser pour évaluer tous les types d'informations, pas seulement les *infx*. ■

² Par exemple : <http://knowyourmeme.com>

La situation actuelle en matière de fausses informations représente une occasion en or de donner aux usagers des compétences en matière de recherche et d'évaluation qui leur permettront de mieux connaître l'information

L'ÉCOSYSTÈME DARWIN, SOURCE D'INSPIRATION POUR LES BIBLIOTHÈQUES ?

PAR MATTHIEU HUSSON

En quelques années, l'Écosystème Darwin, communément appelé Darwin, est devenu un des lieux emblématiques les plus fréquentés et les plus visités de Bordeaux, avec environ 700 000 visiteurs annuels recensés.

notamment l'attention et posent la question de leur intérêt possible aux bibliothèques : la liberté de l'expérience usager, des valeurs militantes, citoyennes et écologiques au cœur du projet, des espaces de *coworking* innovants.

LIBERTÉ DE L'EXPÉRIENCE USAGER, SUPERPOSITION ET PERMANENTE ÉVOLUTION DES ESPACES

Pour le visiteur, le charme de Darwin opère pleinement car c'est un lieu constitué d'espaces intérieurs variés et surtout d'espaces extérieurs invitant à la déambulation. Lorsqu'il découvre Darwin pour la première fois, ce qui le frappe immédiatement, c'est l'ouverture du lieu et un sentiment de liberté pour appréhender tous les espaces qui s'offrent à lui. Le visiteur rentre par une grande allée, nul plan général pour lui permettre de se repérer :



Matthieu Husson

Entrée et
allée centrale
de Darwin,
début de la
déambulation.

L'aventure darwinienne démarre en 2010 dans l'enceinte d'une ancienne caserne Niel, construite en 1876 côté Rive Droite de la Garonne, quai des Queyries. Cet espace qui s'étend sur environ 20 000 m² ambitionne d'être un « lieu alternatif d'hybridation d'activités urbaines ». Dans cette perspective, le projet articule prioritairement des activités et des problématiques liées à l'écologie et au travail mais aussi au patrimoine, aux arts et à la culture, à l'habitat, au partage et à la solidarité, le tout agrémenté de skate et d'aviron ! Certains ingrédients qui participent à la réussite du modèle semblent être potentiellement inspirants ; trois atouts particuliers de Darwin retiennent

Pour le visiteur,
le charme de Darwin opère
pleinement car c'est un
lieu constitué d'espaces
intérieurs variés
et surtout d'espaces
extérieurs invitant
à la déambulation



Grande Halle,
place centrale
de Darwin.

Matthieu Husson

Même en fréquentant le lieu plus souvent, ce qui continue de caractériser Darwin c'est la liberté et la malléabilité du lieu car le projet est en évolution constante. Ainsi, un espace dédié à la réalité virtuelle, un cinéma en plein air, ou encore une auberge de jeunesse sont des projets envisagés prochainement qui pourraient renforcer l'offre darwinienne.

Dès la phase du chantier une attention constante a été portée aux économies d'énergie grise, aux choix d'isolation doublée d'un refus de la climatisation, et à l'optimisation de l'éclairage naturel

Il se promène au gré de ses envies ou de ses découvertes dans un espace en friche aux toits en partie écroulés, entre des murs recouverts de tags, graffitis ou pochoirs remarquables. Il tâtonne, hésite, fait des détours, s'installe dans un canapé en cuir défraîchi au détour d'une cour où un bar caravane éphémère propose des glaces et des boissons bios. Après quelques hésitations notre visiteur se décide à pousser la porte d'un des bâtiments. Là il peut passer de l'épicerie bio ou du grand bistrot-réfectoire à une Grande Halle (surmontée d'un Vortex géant imposant) qui accueille festivals, concerts, expositions et autres événements au cours de l'année, à une ferme urbaine, au gigantesque skatepark intérieur, mais encore

au bric-à-brac Emmaüs, aux mobile homes (les *Tétrodons*), et même au club nautique de l'autre côté de la rue. Cette diversité d'espaces et d'usages fait qu'il est difficile de donner une vision d'ensemble de Darwin et rend chaque visite particulière.

Cette hétérogénéité en fait surtout un lieu de rassemblement fort : chaque membre d'une famille ou d'un groupe d'amis peut s'y retrouver car les propositions sont diverses : choix de nourriture et d'espaces variés, pour l'un la librairie et le vin, pour l'autre les motos vintage, le skate et la bière brassée à côté, les enfants peuvent courir et crier partout ou se poser les pieds dans le sable en regardant la Garonne.

DES VALEURS MILITANTES, CITOYENNES ET ÉCOLOGIQUES AU CŒUR DU PROJET, SYMBOLES D'UN NOUVEAU MODE DE VIE

La réussite du lieu repose également sur sa vocation militante, citoyenne, voire contestataire comme en témoigne l'immense fresque *L'armée des douze singes*, réalisée par Tristan Barroso, qui symbolise le lieu. Le projet Darwin représente et met en forme des aspirations sociétales et tout particulièrement de fortes préoccupations liées à l'écologie, au développement durable et à l'économie sociale et solidaire (ESS).

La réhabilitation de la Caserne Niel s'est inscrite dès le début dans une démarche de sobriété énergétique : dès la phase du chantier une attention constante a été portée aux économies d'énergie grise, aux choix d'isolation doublée d'un refus de la climatisation, et à l'optimisation de l'éclairage naturel. Le mobilier et les aménagements sont constitués entièrement à base de matériaux récupérés. Dès 2015, Darwin se dote d'une toiture photovoltaïque qui lui permet de rendre ses commerces énergétiquement autonomes, puis





développe un outil de mesure de la contribution écologique de chaque occupant du lieu. Cet outil, appelé MIUSEEC (Métrologie Intelligente des Usages pour la Sobriété Énergétique et les Éco-Comportements), recense en temps réel les impacts écologiques du lieu avec différents indicateurs par l'intermédiaire de capteurs et de remontées de données manuelles dans un souci d'impliquer les différents usagers.

Ces valeurs s'expriment également dans leur choix d'accueil d'entreprises et d'associations liées à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire. En matière d'engagement militant écologique, le programme ZAUE (Zone d'Agriculture Urbaine Expérimentale), géré par des associations, rassemble des expériences agricoles diverses et pédagogiques en matière de permaculture, d'aquaponie, de compostage collectif, de champignonnières et de glanage. La présence d'une conciergerie solidaire, d'un bâtiment Emmaüs, d'une pépinière d'entreprises liées au développement durable et à l'innovation d'usages (*Le campement*, géré par la Mairie de

Matthieu Husson



Vue extérieure d'une partie des espaces commerciaux (rez-de-chaussée) et des espaces de travail (aux étages).

Bordeaux) sont d'autres exemples qui témoignent du positionnement fort de Darwin sur des problématiques écologiques mais également sociales qui font sens dans la démarche du lieu. Actuellement en conflit judiciaire avec Bordeaux Métropole Aménagement (BMA) qui réclame la restitution des espaces associatifs (jusqu'ici soumis à des autorisations d'occupation temporaires), Philippe Barre, fondateur et principal gérant de Darwin, défendait l'importance de cette place fondamentale des associations dans une interview donnée à *Libération* du 9 octobre 2018. Pour lui, l'action de Darwin s'apparente clairement à du service public.

Étant donné la dimension alternative, contestataire et la souplesse de gestion et de fonctionnement requise par la configuration du lieu, ce modèle peut être inspirant pour les bibliothèques



Espace en friche et fresque L'armée des douze singes, réalisée par Tristan Barroso, symbole contestataire de Darwin.

**DES ESPACES DE COWORKING
INNOVANTS QUI PRENNENT EN
COMPTE LES MUTATIONS DU TRAVAIL
ET FACILITENT LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE**

En lien avec ces engagements forts, la coopération économique est l'autre pilier revendiqué par Darwin qui structure son action et sa vitalité à travers une offre de bureaux partagés attrayante. 40 associations résidentes, 230 entreprises présentes sur le lieu, au total ce sont plus de 700 personnes qui travaillent quotidiennement à Darwin. Le projet tend ainsi à favoriser la construction d'un espace collaboratif qui encourage les partages, la transversalité, les projets communs. Dans cette logique, les espaces de bureaux partagés (*coworking*)

sont partie prenante de l'attractivité de Darwin et s'étendent sur 6 000 m². Des postes de travail sont disponibles au sein d'une offre comprenant bureau, chaise et armoire dédiés, accès internet très haut débit (fibre), salles de réunion partagées, domiciliation et boîte aux lettres, espace sanitaire et offices communs, ouverts 24h/24, sécurisés par digicode. Ces services proposés à Darwin et la réussite de leur fonctionnement témoignent, en effet, des nouveaux besoins qui ont émergé depuis déjà plusieurs années et qui tendent à s'amplifier, à savoir la recherche de lieux de travail partagés et collaboratifs pour des micro-entrepreneurs, petites entreprises ou associations. Les mutations

du travail et les mobilités de demain rendent nécessaires des réflexions et expérimentations.

Si le modèle Darwin semble difficilement transposable à une bibliothèque et à un service public, étant donné la dimension alternative, contestataire et la souplesse de gestion et de fonctionnement requise par la configuration du lieu, ce modèle peut et doit être inspirant pour les bibliothèques notamment sur trois plans.

Les attraits des espaces extérieurs dans une dimension de convivialité et de sensation de liberté : jardins, patios, terrasses, vérandas, etc. sont autant d'opportunités de déclouisonnement pour les bibliothèques qui sont susceptibles d'atténuer leur image institutionnelle et intimidante. La bibliothèque francophone de Limoges, avec son jardin d'hiver intérieur au bâtiment recouvert d'une verrière, ou la bibliothèque parisienne Louise Michel avec sa terrasse-jardin, sont des exemples encore trop rares d'intégration réussie d'espaces extérieurs.

La construction d'une identité citoyenne et militante donne du sens à un lieu comme Darwin. Si les bibliothèques revendiquent et assument clairement leur rôle social, elles pourraient en effet être plus impliquées dans le questionnement de leur impact carbone ainsi que dans la sensibilisation à l'écologie et au développement durable. Et surtout communiquer davantage sur leurs actions dans ce domaine.

Enfin, la cohabitation entre des espaces commerciaux (épicerie, relais colis, brocante, café), des espaces de travail (*coworking*) et de loisirs (skatepark, expositions, espaces extérieurs) pourrait être inspirante pour les bibliothèques qui, sans perdre de vue l'utilité sociale, pourraient collaborer plus finement avec des structures économiques à vocation culturelle et sociale du secteur de l'ESS et développer davantage des variétés d'ambiances, des espaces modulables et des espaces de *coworking* adaptés.

Certains projets de bibliothèques semblent aller dans ce sens, comme le projet de médiathèque prévue à horizon 2023 dans le 19^e arrondissement de Paris, quartier Place des Fêtes. ■



Street art à Darwin.

LA BIBLIOTHÈQUE LIEU DE TRAVAIL

PAR NATHALIE CLOT

Le bibliothécaire au travail est bien souvent représenté dans ses fonctions d'accueil : du bureau d'accueil aux bureaux tout courts, que disent de nos métiers les espaces de travail professionnels en bibliothèques d'aujourd'hui ?

Les articles pullulent sur la bibliothèque troisième lieu ou les *learning centers*. Seuls les espaces publics des bibliothèques sont photographiés lors de leur inauguration alors même que les sièges sociaux des géants de la Silicon Valley illustrent moult articles sur les nouveaux visages du travail et sont souvent cités en exemple au moment de la conception ou du réaménagement des espaces publics dans nos bibliothèques. Qu'en est-il vraiment en 2019 des espaces dits *internes* en bibliothèque ? Que disent du travail en bibliothèque nos banques d'accueil, nos bureaux, nos coins repas et nos salles de réunion au temps des *work cafés*, des espaces de *coworking* informels et des bulles de sieste ?

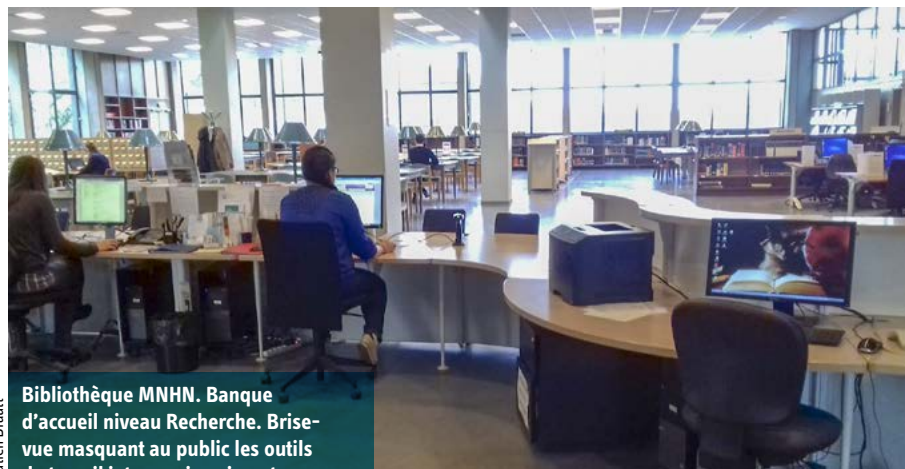
Cet article a été écrit suite à l'organisation d'une journée d'ateliers et d'échanges organisée pour l'ADBU le 27 novembre 2018, qui m'a permis de recueillir images et témoignages sur la situation des espaces de travail interne en BU. Il se nourrit aussi d'entretiens et visites informelles dans une quinzaine de bibliothèques publiques. Il n'a pas l'ambition de dresser une cartographie précise de l'ensemble des situations observables en France aujourd'hui et se propose, modestement, d'interroger nos lieux de travail au prisme de la *production de service public*, du *traitement des collections* et du *travail collaboratif*.

PRODUIRE DU SERVICE : DES PROFESSEURS DANS L'ESPACE PUBLIC

Le lieu professionnel emblématique des bibliothèques reste la banque d'accueil : plusieurs entretiens avec des usagers dans la BU où je travaille (et à l'occasion d'ateliers organisés dans d'autres lieux, y compris en bibliothèque publique) m'ont montré qu'une partie des gens

pensent que tout le travail fait en bibliothèque est celui que nous donnons à voir lorsque nous sommes à l'accueil : prêter des documents, poser des étiquettes, orienter, renseigner, dépanner sans oublier le fameux « lire des livres » qui peut correspondre à une réalité des périodes creuses.

La banque d'accueil cristallise représentations et projections, qu'elle soit partagée entre toute une équipe où chacun ne passe que quelques heures ou tenue par quelques piliers sur lesquels repose le service. Lors d'un entretien début 2018, une collègue d'Orléans a qualifié l'accueil de « cœur du réacteur » de la biblio-



Julien Braut

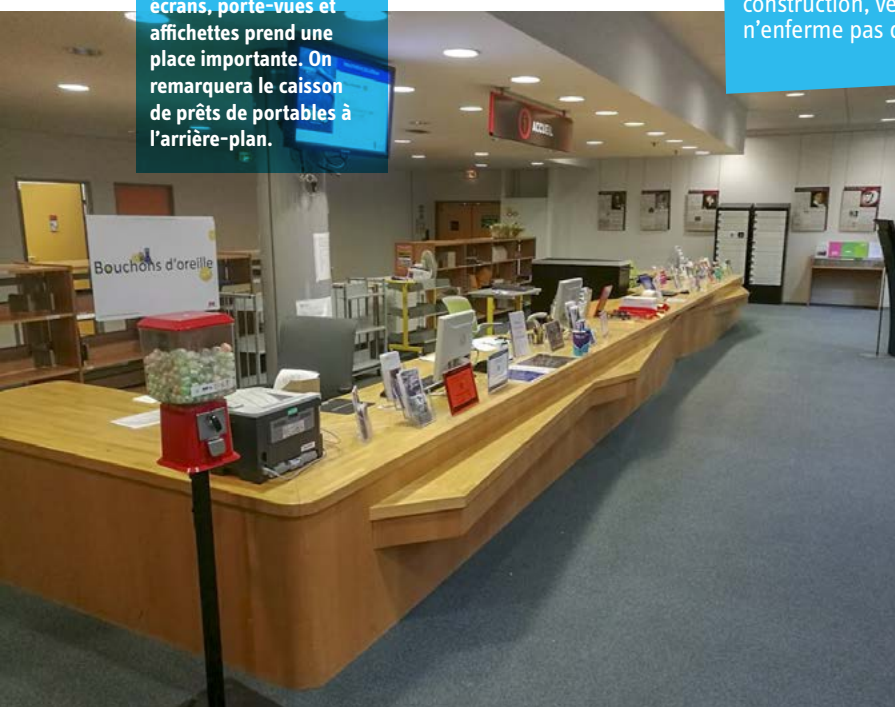
Bibliothèque MNHN. Banque d'accueil niveau Recherche. Brise- vue masquant au public les outils de travail interne : imprimante, procédures imprimées, écrans. Posture d'accueil assise représentative de la situation en BU.

Même si ce n'est plus le cas dans la majorité des bibliothèques de plus de dix agents, il arrive encore, en 2019, que tout ou partie du personnel n'ait pas de bureau du tout et considère que travailler, c'est être au public, quitte à faire aux yeux de tous du travail interne : équipement, commandes, bulletinage, exemplarisation... J'ai visité il y a peu un établissement où les magasiniers ou agents de bibliothèque sont à l'accueil, à produire du *service public* ou dans des espaces de travail partagés, sans possibilité d'avoir un téléphone à leur nom ou un ordinateur performant non partagé avec des collègues. Est-ce encore le cas dans votre bibliothèque ?

thèque, métaphore que je reprends désormais à mon compte. Les bibliothèques ayant tenté de faire disparaître le lieu banque d'accueil ou d'en réduire la taille ont souvent vu s'effriter en quelques années les services de renseignements mobiles, se regarnir les îlots d'accueil lorsqu'ils étaient proches des lieux de circulation des publics et se vider les îlots périphériques informels. Toute intervention sur les postures sur ce lieu de travail particulier, comme le montre la multiplication des formations sur l'accueil, exige d'être attentif à l'accompagnement du changement sous peine de voir se réinstaller les écrans faisant écran, les présentoirs à flyers et autres signalétiques indicatives ou injonctives, et l'accumulation progressive de tout ce qui peut être un jour utile pour *faire service* plutôt que d'aller vers les gens.

Une partie des gens pensent que tout le travail fait en bibliothèque est celui que nous donnons à voir lorsque nous sommes à l'accueil

Sorbonne université, BU Sciences Banque d'accueil : l'offre d'informations sur flyers, écrans, porte-vues et affichettes prend une place importante. On remarquera le caisson de prêts de portables à l'arrière-plan.



UNE GRILLE POUR ANALYSER LES ESPACES D'ACCUEIL DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Nombre de bureaux d'accueil
Automates - nombre
Typologie rapide des activités de chaque point : prêt/retour, dépannage des automates, réservation, équipement, renseignement bibliographique de niveau 1 ou 2, téléphone, dépannage des copieurs, communications magasin, PEB, inscription, contrôle des accès, prêt de matériel, etc.
Nombre d'agents postés par bureau d'accueil
Agents non postés (services mobiles, etc.)
Durée de la plage d'accueil
Nombre d'heures hebdomadaires postées pour les catégories A à 100 % (remarque éventuelle - en soirée, en cas d'absence)
Nombre d'heures hebdomadaires postées pour les catégories B à 100 % (remarque éventuelle - en soirée, en cas d'absence)
Nombre d'heures hebdomadaires postées pour les catégories C à 100 % (remarque éventuelle - en soirée, en cas d'absence)
Recours aux vacataires, bénévoles, emplois étudiants
Système de gestion de planning
Remarques : vous en êtes contents, vous êtes en train d'y réfléchir, etc.

Suggestion d'utilisation : cette grille peut être utile pour faire un état des lieux rapide de votre bibliothèque et la comparer avec d'autres. Un échantillon de six ou sept bibliothèques peut être suffisant pour amener une équipe à réfléchir, au-delà du mobilier et de l'emplacement physique, à tous les aspects organisationnels de ce lieu de travail emblématique. En cas de réaménagement ou de construction, veillez à ce que la banque d'accueil, comme lieu physique n'enferme pas durablement l'organisation en termes de service rendu.

TRAITER DES COLLECTIONS OU TAYLOR SANS LES MACHINES

Lorsque les bibliothèques disposent d'espaces dédiés au travail interne, ils sont souvent organisés, au moment de la programmation des bâtiments comme lors de réorganisations, de manière fonctionnelle, comme si une logique d'atelier tayloriste devait s'appliquer pour définir des postes de travail en fonction de la mise en œuvre d'un métier particulier.

Cette organisation conforme au circuit du document rend fréquente l'existence :

- d'un bureau d'équipement, doté de grandes surfaces horizontales et de



matériel spécifique (matériel de couverture, étiqueteuses, massicot) ;

- d'un ou plusieurs bureaux de traitement documentaire où étagères de stockage des ouvrages en traitement et chariots sont des mobiliers clés ;
- d'un espace des périodiques où trône parfois encore un vénérable Kardex.

Les fonctions émergentes liées à des services pour tout ou partie dématérialisés ou se jouant hors du bureau ou de la banque d'accueil (numérique, audiovisuel, services à la recherche en BU, médiation, animations ou formation) sont souvent regroupées dans des espaces grignotés au fil de leur apparition sur des plans antérieurs marqués par le *circuit du document* et l'organigramme hiérarchique.

Stéphane Harmand



Université de Lille, BU Santé, bureau du PEB : bureau fonctionnel à quatre, construite en 2016. À noter : mobilier de privatisation visuelle, éclairage collectif et individuel, éléments de confort, faible personnalisation.

Cette approche centrée sur le document a une conséquence sur les équipes : il arrive encore que les collègues d'une même catégorie partagent le même espace, voire que des bibliothèques à plusieurs niveaux soient stratifiées avec des bureaux spécialisés à chaque étage : près de l'entrée de service, l'équipe en

charge de l'arrivée et de l'équipement des documents, en montant d'un étage le catalogage et tout en haut, les postes transversaux et de management.

Au moment des réorganisations, une attention particulière est souvent portée à mélanger les collègues de différentes catégories. Même alors, j'ai observé qu'une approche tayloriste par métiers prédomine, alors même qu'en y réfléchissant, nos besoins spécifiques sont assez limités : une belle surface horizontale, un ordinateur, un téléphone, un chariot, une ou deux étagères, éventuellement une titreuse ou une platine d'encodage suffisent à la plupart d'entre nous pour effectuer le gros des missions confiées, contrairement à des ouvriers sur une chaîne de production dans l'industrie!

Or, combien plus importants sont les besoins d'appropriation, de personnalisation, de relations interpersonnelles et les demandes de confort, que ceux-ci passent par la privatisation acoustique, visuelle ou verbale, ou par des éléments plus extérieurs, comme la vue ou la luminosité de la pièce... Des visites dans des bibliothèques scandinaves m'ont permis de voir des bibliothèques où les regroupements par affinités personnelles sur du mobilier ergonomique et polyvalent sont la règle : c'est aussi le choix que nous avons fait depuis quelques années à la BU d'Angers. Cela n'empêche pas des collègues aux profils de poste comparables de partager un même espace, mais le primat est donné, au moment des changements de bureaux, aux affinités électives et les documents n'en sont pas moins bien traités!

LES INGRÉDIENTS DU CONFORT INDIVIDUEL



Support de tri de cartes pour travail collectif.
CC-BY Maud Puaud et Anne Gourhant

- Le matériel : ameublement (surfaces horizontales) / ameublement (rangement) / ameublement (assise) / équipement (matériel informatique, technique).
- Les sens : température / odeur / privatisation acoustique (se protéger du bruit des autres) / privatisation verbale (protéger ses conversations) / vue, paysage / lumière (naturelle, collective, individuelle).
- Le chez soi : appropriation, personnalisation / maîtrise de l'environnement / zones collectives (cuisines, toilettes...) / autres :

Suggestion d'utilisation : cette liste limitée peut être utilisée pour travailler en équipe sur la multitude des perceptions de la recette du confort au poste de travail. Elle peut être utilisée sous forme de petites cartes¹, que les personnes d'une même équipe ou d'un même bureau sont invitées à hiérarchiser en fonction de leurs préférences. Ces cartes peuvent être de simples notes autocollantes ou non, rédigées à la main. L'exercice est souvent saisissant, chacun n'accordant pas la même importance aux mêmes choses. Prendre conscience des éléments les plus importants aux yeux de chacun peut, dans la limite des contraintes de chaque lieu, de rechercher des améliorations du cadre de travail.

¹ Vous pouvez télécharger ces cartes et les imprimer en A4 sur http://blog.univ-angers.fr/buapro/2019/03/22/bureaux_etc/

Combien plus importants sont les besoins d'appropriation, de personnalisation, de relations interpersonnelles et les demandes de confort

TRAVAILLER ENSEMBLE : DE LA CUISINE À LA SALLE DE RÉUNION, DU BUREAU DU CHEF AU LEARNING LAB

Je ne compte plus les entretiens avec des collègues où la cuisine et le coin fumeurs apparaissent comme des lieux clés du travail collectif, où s'échangent des anecdotes sur les publics, où passent des informations sur qui a fait quoi, et où plus généralement se jouent l'identité et la culture d'une équipe, entre moments de convivialité et de célébration, rituels quotidiens et micro-frictions.

Les lieux de réunions formalisés sont souvent perçus comme conçus pour transmettre des informations descendantes, et dans leurs évolutions récentes, structurés autour d'espaces de vidéo projection. Il est de plus en plus fréquent d'y retrouver de quoi se connecter : il vous est sans doute aussi arrivé de ne pas y faire que du travail collectif...

Un cas particulier est celui des bureaux des cadres, très souvent reconnaissables au fait qu'il s'agit de bureaux individuels équipés de petites tables rondes pour des réunions informelles à trois ou quatre, souvent perçus comme les lieux où se fait le vrai travail collectif, entre

personnes motivées ou lors d'entretiens à deux, agrémentés d'un paperboard ou d'une surface d'écriture.

Un facteur de changement est l'installation côté public d'espaces de travail collectifs modulables, que les personnels investissent sur rendez-vous et qui, plus que les lieux dédiés au travail interne et aux réunions ou conseils, se prêtent à la réinvention des manières de travailler ensemble. D'une manière générale, nous réfléchissons davantage à ce que nous proposons aux publics qu'à ce que nous nous permettons au sein des équipes !

Le sujet appelle une enquête plus poussée : puisse cet article donner des idées à d'autres car aujourd'hui, plus que jamais, une bibliothèque n'est pas une chaîne de montage avec des impératifs techniques mais un collectif humain traversé d'enjeux forts liés à la circulation de l'information et à la création de sens et de convivialité au-dedans comme au dehors. Il nous revient de faire à l'intérieur de nos équipes ce que nous voulons créer à l'extérieur, et la symétrie des attentions pourrait permettre à tous, public comme personnels, de gagner en qualité de vie à la bibliothèque... ■

UNE GRILLE D'ANALYSE DES TEMPS COLLECTIFS DE VOTRE ÉQUIPE

Vous pouvez utilement faire un bilan de vos temps de travail collectif en utilisant cette grille

Nom réunion
Animateur
Participants
Lieu
Durée
Rythme
Intention
Objectifs
Type d'animation
Type de CR/modalité diffusion
Poids horaire global par an
Poids horaire cadres

Pour chaque réunion ritualisée, faites sa fiche : le document complet vous donnera une bonne photographie de vos moments collectifs et partant, des espaces adaptés à les pratiquer dans de bonnes conditions.

De nombreuses observations ont montré que l'un des critères de confort le plus important pour des petites réunions est la privatisation verbale et pour les temps en grand groupe le confort auditif permettant de s'écouter les uns les autres sans fournir d'effort.

La reconfiguration aisée de locaux pour permettre l'un ou l'autre type de travail collectif est un autre critère qui fait que les espaces publics flexibles sont bien souvent plus appréciés que des espaces internes trop figés sur un seul usage.



BU du Havre, La Capsule, salle d'innovation. Cette salle aménagée pour la communauté universitaire au sein de la BU est aussi utilisée pour le travail interne et très appréciée des personnels.



AU-DELÀ DES FRONTIÈRES



PAR MINA BOULAND

Dans *Le Monde*, paru le 27 octobre 2018, Michel Guerrin nous livre, dans sa chronique Culture, le résultat de deux études réalisées par Olivier Donnat. Sociologue au ministère de la Culture, il a dirigé en 1989, 1997 et 2008, les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français.

Olivier Donnat explique que la politique d'offre culturelle construite depuis des années est loin de profiter aux « ouvriers et jeunes de banlieue ». Michel Guerrin écrit : « C'est dur à entendre, car l'État culturel s'est construit sur l'illusoire thèse du ruissellement : plus l'offre culturelle sera riche, plus elle sera partagée par tous ».

Si l'on recentre sur le monde des bibliothèques, pouvons-nous être d'accord avec le caractère illusoire de cette thèse du ruissellement ? Pouvons-nous accepter que toutes les barrières que nous avons franchies pour aller à la rencontre des publics éloignés soient ainsi remises en cause ?

Il est vrai que ce travail de conquête des publics est un long chemin... et qu'il nécessite d'abolir certaines frontières. En effet, le paysage des bibliothèques s'est profondément modifié et les méthodes de travail ont largement évolué faisant disparaître certaines frontières : qu'elles soient

administratives, géographiques, sociales ou encore culturelles au sens large du terme.

Dans ce dossier, vous découvrirez un aspect multiforme de cette thématique qui est aussi celle de notre congrès qui se tiendra à Paris du 6 au 8 juin 2019 : *Au-delà des frontières*. L'article de Claire Gaudois sur la coopération intercommunale en matière de lecture publique illustre parfaitement le dépassement, parfois difficile, des frontières administratives des réseaux de bibliothèques de plus en plus nombreux. Quant à l'article de Vincent Bonnet, il questionne les frontières géographiques entre modèles urbains et ruraux.

Sur la question des publics, on constate que les bibliothèques sont des lieux intergénérationnels et l'article de Marie Adrian présente un aspect du métier qui fait de nous, des ponts entre les générations : pas de frontières d'âge pour partager le plaisir de

lire. L'article de Claire Mestre et l'interview de Evelio Cabrejo-Parra, menée par Anne Ponté et Prisca Brard, sont deux exemples intéressants d'approche des publics pour mieux comprendre en quoi la différence culturelle est une frontière marquante pour ceux qui en subissent l'impact.

Le professionnel lui-même a vu les frontières de son métier évoluer. Cécile Vivier l'explique très bien quand elle décrit l'évolution des pratiques d'accueil qui nous poussent aujourd'hui à viser un maximum d'inclusion. L'article de Corinne Maubernard aborde de manière plus globale cette question des frontières professionnelles face à la diversification des besoins et des attentes des publics qui ne fréquentaient pas la bibliothèque jadis.

Il est préférable de vous laisser découvrir la teneur de ce dossier, complément de ce qui sera développé au congrès 2019, plutôt que de vous en dresser ici une liste. Voyez comme la bibliothèque est un formidable outil qui va *Au-delà des frontières*... ■

ruralité

POUR UN RÉSEAU MONDIAL DES BIBLIOTHÈQUES ET BIBLIOTHÉCAIRES RURAUX

PAR VINCENT BONNET

Si le monde des bibliothèques semble former un grand tout, une immersion sur le terrain permet de révéler que des frontières réelles existent entre modèles urbains et ruraux.



Bibliothèque
de Midland
(Pays-Bas, 915
habitants)



Photos : CC BY-SA Amandine Jacquet

L'accélération due au bouleversement technologique, l'accroissement de la circulation de l'information et la multiplication des opportunités numériques ont profondément transformé le paysage bibliothéconomique européen. Désormais, la fracture entre des modèles scandinaves et anglo-saxons au plus près de la population et de ses usages quotidiens et un modèle latin plus centré sur le monde de la culture et une certaine forme d'encyclopédisme s'est réduite¹. Pourtant, tel un vieux poste frontière abandonné à l'heure de la libre circulation des personnes, la frontière n'a pas complètement disparu. Et, dans une certaine mesure, la France, pays à la croisée des influences de tout le continent, pourrait même l'incarner.

¹ Lire à ce sujet l'article en deux parties et toujours d'actualité de Giuseppe Vitiello, « Politique et législation des bibliothèques », *BBF*, 2000 n°5, septembre 2000.

S'il existe un grand écart entre ville et campagne, sur le plan politique, l'organisation territoriale locale en communautés de communes n'est pas sans rappeler l'organisation complexe des institutions européennes. Néanmoins, dans ce monde en constante évolution, et dans l'interstice du quotidien, il reste certainement des formes de bibliothèques à inventer qui s'adaptent aux

réalités du territoire tout en intégrant l'universel. Or, si les bibliothèques sont partout, celles des zones rurales demeurent sous représentées dans l'imaginaire collectif. C'est pourquoi bibliothèques et bibliothécaires ruraux ont intérêt à se fédérer pour





Les territoires ruraux représentaient au recensement de 2014, 80 % des communes pour un peu plus de 14 millions d'habitants, soit environ 23 % de la population

*bibliothèques relient les frontières*². Et quoi de mieux pour ouvrir la cérémonie qu'une conférence inaugurale traitant de *la Lune comme futur lieu d'archivage et de préservation de longue durée des données humaines*?

De manière plus factuelle, Strasbourg (ville d'accueil de la conférence) et la région du Rhin supérieur dessinent une zone internationale au cœur de l'Europe où les liens transfrontaliers n'ont cessé de se construire au cours des dernières décennies. L'exemple le plus frappant en est l'intégration de la *Stadtmediathek* (médiathèque municipale) de Kehl (en Allemagne) au réseau Pass'relle des médiathèques de Strasbourg Eurométropole³.

Or, bien que des disparités demeurent, le point commun des bibliothèques est qu'on les retrouve partout. Estimées à 70 000 structures sur le territoire européen servant une population d'au moins 100 millions de personnes et comptant pour 5 milliards de dépenses annuelles d'acquisition, elles offrent à la fois une infrastructure territoriale de proximité et un réel réseau transeuropéen⁴.

Toutefois, au sein de la *bulle bruxelloise*⁵ et de son *univers impitoyable*⁶ mêlant eurodéputé-es et lobbyistes, groupes d'intérêts et politiques publiques dans la zone restreinte du quartier Leopold, les bibliothèques, malgré leur poids, ne sont pas au cœur des préoccupations.

² Thème également repris par l'ABF pour son congrès 2019.

³ <https://tinyurl.com/villestrasbourg>

⁴ BONNET, Vincent. Présentation pour la Présidence estonienne du Conseil de l'Union européenne. *Héritage culturel 3.0 : Public et accès à l'ère du numérique*, Tartu, Estonie, 12-13 juillet 2017.

⁵ BONNET, Vincent. « EBLIDA, 25 ans de lobbying et d'advocacy pour les bibliothèques en Europe », pp. 145-161 in *La valeur sociétale des bibliothèques*, sous la dir. de Cécile Touitou. Electre/Cercle de la librairie, 2017.

⁶ Chanson de la série télévisée *Dallas*, (M. Salava - J. Renard) Francis Dreyfus Music, Orchestration : Jean Costa (P) 1981 Sony Music Entertainment (France) S.A.



Bibliothèque d'Olst (Pays-Bas, 5445 habitants)

faire entendre leurs voix au-delà des frontières, quelles qu'elles soient.

AU CŒUR DE L'EUROPE, LOIN DU TERRAIN

Ainsi donc, la perception des bibliothèques en Europe tend à converger. C'est d'autant plus vrai qu'à l'échelon européen, les bibliothèques et les bibliothécaires évoluent de plus en plus souvent dans un environnement international et transfrontalier. En particulier dans le cadre des associations professionnelles, mais également en matière de subventions et de thématiques (droit d'auteur, libre accès à l'information, soutien aux traités internationaux – type Traité de Marrakech, etc.).

De ce constat, EBLIDA a tiré le thème de sa 26^e conférence annuelle 2018 *Les*

Or, si les bibliothèques sont partout, celles des zones rurales demeurent sous- représentées dans l'imaginaire collectif

POUR ALLER PLUS LOIN...

Consulter *Concevoir une bibliothèque rurale*, sous la dir. de JACQUET Amandine. ABF, ABD, 2018.





**Bibliothèque
de Puygouzon
(FR, Tarn, 3 417
habitants)**

Dans un tel contexte, les bibliothèques sont bien placées pour favoriser le vivre ensemble, les liens intergénérationnels, le développement des outils numériques, l'animation du territoire

AU CŒUR DU TERROIR, SUR LE TERRAIN

Or, si on les considère comme un élément clé de l'aménagement du territoire et un outil des politiques publiques pour le développement social et culturel, on ne peut ignorer leur importance pour les zones rurales qui en sont particulièrement dépourvues.

En France, les territoires ruraux représentaient au recensement de 2014, 80 % des communes pour un peu plus de 14 millions d'habitants⁷, soit environ 23 % de la population. À l'échelle européenne, la moyenne de population vivant en zone rurale est similaire⁸, avec 24 % s'établissant sur 57 % du territoire. Ce sont donc environ 123 millions d'Européens qui vivent à la campagne. Or cette masse représente en réalité des



**Bibliothèque
du Chambon-
sur-Voueize
(FR, Creuse, 911
habitants)**

populations disséminées sur de vastes aires géographiques peu à même d'influer de manière durable sur les politiques publiques. De plus, pour certains de ces territoires, tant en France qu'en Europe, l'absence structurelle d'équipements, et en particulier en internet très haut débit⁹, marque une fracture réelle.

Alors que l'exode rural a durablement marqué l'évolution de nos sociétés au XIX^e et XX^e siècle, il n'a toutefois pas affecté les campagnes de la même façon. Si certains villages se sont développés au point d'être

⁷ Cf. <https://tinyurl.com/ressources-geo-enseignants>

⁸ Cf. <https://tinyurl.com/ue-ruralite>

⁹ Celui-ci n'étant pas un service public, il n'est pas soumis aux principes de continuité, d'égalité et d'adaptabilité, cf. <https://tinyurl.com/viepublique-servicepublic>





Bibliothèque
de Zocca
(Italie, 4 840
habitants)



absorbés dans des conurbations¹⁰ toujours plus *tentaculaires*¹¹, d'autres se sont littéralement vidés de leurs habitants, alors que d'autres résistent à l'érosion de leur population et à la résignation¹².

Mieux, des territoires entiers s'organisent pour construire des projets structurants avec les habitants dans l'objectif de redynamiser le pays et d'attirer des nouvelles

populations¹³. Dans un tel contexte, les bibliothèques sont bien placées pour favoriser le vivre ensemble, les liens intergénérationnels, le développement des outils numériques, l'animation du territoire, etc. Or, au sein de ces territoires nouvellement créés¹⁴, la prise de compétence lecture publique demeure une question essentielle.

LES COMPÉTENCES POUR LES BIBLIOTHÈQUES : UN SUJET TRANSVERSAL AUX INTERCOMMUNALITÉS ET À L'UNION EUROPÉENNE

Issue notamment de l'impact des politiques européennes sur l'organisation territoriale, la réforme mise en place dans le cadre de la loi NOTRe a profondément modifié le paysage politique local français. Si réduire le nombre de communes pouvait être envisagé comme un objectif louable, le regroupement de pans entiers de territoire dans des intercommunalités parfois artificielles n'aide pas à l'appropriation du territoire par ses habitants.

¹⁰ Selon la définition du *Larousse* : « Agglomération urbaine formée de plusieurs villes qui se sont rejointes au cours de leur croissance, mais qui ont conservé leur statut administratif (par exemple, Lille-Roubaix-Tourcoing). »

¹¹ Cf. <https://tinyurl.com/revisionscot-tome1>

¹² Cf. CORNAILLE, Didier. *Le réveil des villages*. Ed. de l'Armançon, 2006.

¹³ Cf. <https://tinyurl.com/ccmorvansommetsetgrandslacs>

¹⁴ Cf. loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, <https://www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale>



Bibliothèque
de Capdenac-
gare (FR,
Aveyron, 4 549
habitants)

Envisagée comme un outil aux services des communes¹⁵, une intercommunalité, à l'instar de l'UE, peut malgré tout apparaître comme une technostructure modifiant profondément le quotidien. Et, *a contrario*, le ou la maire, souvent interlocuteur ou interlocutrice de proximité pour les habitants, peut sembler perdre son statut d'édile de premier plan.

Une des raisons de cette perception peut venir d'une répartition des compétences entre communes et intercommunalités dont la clarté pour la population n'est pas toujours limpide. Pas facile, en effet, de se repérer entre compétences obligatoires¹⁶ (développement économique, promotion du tourisme, etc.), optionnelles (au nombre de trois à choisir dans une liste prédéfinie) et facultatives ou supplémentaires (autres que les trois choisies précédemment).

Une distribution des compétences qui n'est pas sans rappeler au niveau européen, celles issues du Traité de Lisbonne de 2009 répartissant compétences exclusives (union douanière, politique monétaire, politique commune de la pêche, etc.), compétences partagées (marché intérieur, protection des consommateurs, cohésion économique, sociale et territoriale, etc.) et compétences que l'on peut qualifier de facultatives.

Ainsi, alors qu'à l'échelle nationale « la lecture publique est le premier réseau culturel de France¹⁷ », et que les bibliothèques forment un réseau structuré à l'échelle européenne, les bibliothèques ne sont jamais *de facto* une compétence exclusive (UE) ou obligatoire (intercommunalité).

POUR CONCLURE

Souvent plébiscitées par la population et bénéficiant de budget d'investissement mobilier plus conséquent que par le passé¹⁸, les bibliothèques jouent un rôle important comme équipement culturel de proximité

¹⁵ Cf. la proposition n°1 issues des 10 propositions des maires ruraux de France « Pour une intercommunalité choisie au service de la démocratie et des territoires », <https://tinyurl.com/lgdc-10propositions>

¹⁶ Cf. l'et II de l'article L5214-16 accessible à <https://tinyurl.com/article15214-46>

¹⁷ Ministère de la Culture, DG MIC, *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, <https://bit.ly/2Uc3q3D>

¹⁸ Entretien avec des fournisseurs de mobilier de bibliothèques, 28.02.2019.

Bibliothèque-agence postale de Moux-en-Morvan (FR, Nièvre, 553 hab.).



et, de manière croissante, comme lieu de vie s'intégrant dans un espace multiservice, une maison de service public culturel ou autre.

Au cœur des territoires ruraux, alors que les investissements peuvent s'appuyer sur le soutien de subventions multiples (Union européenne, régions et départements) au montage parfois complexe, les bibliothèques doivent jouer un rôle moteur d'attractivité au service des populations.

Si certaines initiatives de mis en commun du savoir et de partage de la connaissance existent, tel le Réseau francophone numérique¹⁹, des programmes communs associant des bibliothèques de zones rurales en France, en Europe, voire à l'échelon mondial travaillant sur des problématiques communes manquent. Or, en s'attendant à construire un espace de discussion et de jumelage entre bibliothèques rurales à différentes échelles, les bibliothécaires ruraux porteraient la voix de populations dispersées et hétérogènes et travailleraient, ensemble, à construire un meilleur accès au savoir et à l'éducation.

Les associations nationales, européennes et internationales et les milliers de bénévoles qui les constituent abritent en leur

sein les forces vives à même de construire ce réseau et de le faire vivre. Nous en sommes aux prémices, et toutes les bonnes volontés ne seront pas de trop pour en permettre l'avènement.

Cet article est écrit à titre personnel. Les vues présentées dans l'article ne représentent que les vues de l'auteur. ■

Les associations nationales, européennes et internationales et les milliers de bénévoles qui les constituent abritent en leur sein les forces vives à même de construire ce réseau et de le faire vivre

¹⁹ <http://www.rfnum.org/pages/>

hôpitaux

LA BIBLIOTHÈQUE, TRAIT D'UNION ENTRE L'HÔPITAL ET LA CITÉ

PAR MICHEL ETIENNE

La double vocation de la bibliothèque Serre-Cavalier à Nîmes en fait une expérience rare en France, et qui a eu le mérite de se consolider dans le temps.

UNE DOUBLE VOCATION

La bibliothèque Serre-Cavalier à Nîmes célèbre ses 20 ans en 2019. Implantée dans un des bâtiments du Centre de gérontologie du CHU de Nîmes, elle conjugue deux missions : d'une part permettre aux patients des unités de soin et aux résidents de l'EHPAD (environ 500 personnes), à leurs familles et aux personnels soignants de disposer d'une vraie bibliothèque dans leurs murs, d'autre part accueillir les habitants et les publics scolaires du quartier comme le font les autres équipements du réseau de lecture publique nîmois.

Ce partenariat est issu de la convention nationale Culture/Santé de 1999. Localement, c'est la rencontre de deux objectifs :

- le souhait du CHU de Nîmes de faire de l'hôpital un lieu plus humain, ouvert sur la cité et faciliter les rencontres intergénérationnelles au sein des établissements hébergeant des personnes âgées ;
- la prise en compte par la Ville de Nîmes du rôle des bibliothèques de desservir tous les publics, notamment les publics éloignés, et de la nécessité de compléter le maillage de son territoire en offre de lecture publique.

UN CONTEXTE FAVORABLE

Il est vrai que la bibliothèque Serre-Cavalier est née sous de bons auspices : les sept hectares de terrain sur les collines ouest de la ville font du centre de gérontologie un site agréable, le quartier environnant, composé en grande partie de maisons individuelles sur de grandes parcelles arborées, accueille une population plutôt aisée, qui s'est impliquée dans l'élaboration du projet. L'école élémentaire la plus proche, avec son statut d'école

d'application, a très rapidement organisé des visites à la bibliothèque pour ses élèves, et des sorties dans le parc.

Grâce à une volonté politique forte de chacune des parties, la convention de partenariat entre le CHU et la ville de Nîmes n'a cessé d'être reconduite d'année en année : le CHU réserve un espace pour la bibliothèque, prend en charge l'équipement en mobiliers, l'entretien, les consommations en énergie, et met à disposition un poste d'agent culturel pour des actions à l'attention des personnes âgées, en partie basées sur les ressources de la bibliothèque. Cette dernière finance les collections, leur renouvellement, mais aussi l'équipement informatique, et affecte des agents, à l'origine deux équivalents temps plein, aujourd'hui trois, dont une assistante de conservation, positionnée comme responsable de la bibliothèque. Ces moyens humains importants permettent d'ouvrir 27 heures par semaine du mardi au samedi et de proposer un programme riche d'accueil de groupes, notamment scolaires, d'évènements tous publics et d'actions spécifiques pour les résidents.

La solidité du partenariat se vérifie lorsque le CHU fait construire en 2015 un nouveau bâtiment sur le site, en liaison avec le bâtiment principal existant par un vaste hall - atrium, et que la bibliothèque y gagne une rénovation complète de ses locaux, une extension pour atteindre 150 m², un nouveau bureau, et une position beaucoup plus centrale et visible dans l'établissement, avec la possibilité d'utiliser, outre la salle polyvalente d'origine, deux nouveaux espaces d'animation modulables, attenants à la bibliothèque, et ouverts sur l'atrium.

Fresque
intergénérationnelle
(octobre 2018)



Ville de Nîmes

La présence de la bibliothèque est perçue comme un élément précieux d'humanisation de l'hôpital, de vitalité culturelle et sociale, dont la force repose sur le trait d'union qu'elle crée entre l'hôpital et la cité

UNE BIBLIOTHÈQUE TRAIT D'UNION

La présence de la bibliothèque est perçue comme un élément précieux d'humanisation de l'hôpital, de vitalité culturelle et sociale, dont la force repose sur le trait d'union qu'elle crée entre l'hôpital et la cité. Des publics différents s'y côtoient : familles du quartier, résidents (des personnes qui arrivent à un âge de plus en plus avancé, avec de moins en moins d'autonomie) et parents de résidents, qui échappent, au sein de la bibliothèque, à la médicalisation de l'établissement, personnels soignants, cadres de santé, animateurs, jeunes publics (33 %), de la petite enfance aux pré-ados et publics extérieurs spécifiques (établissements psychiatriques proches, IME). Plus de 1 100 adhérents ont généré 39 000 prêts de documents en 2018. C'est le résultat d'une progression constante, hormis la parenthèse des travaux et de la reconstitution du lectorat dans les deux années qui ont suivi la réouverture (octobre 2015).

25 % des résidents sont inscrits à la bibliothèque et ils forment 11 % des adhérents, tous publics confondus. La politique documentaire fait une place importante aux collections adaptées : grands caractères, livres audio, packs Daisy, aux documents permettant des activités de stimulation des facultés sensorielles, ou favorisant les échanges, les rencontres intergénérationnelles, le travail sur la mémoire. La musique et le cinéma sont présents dans l'offre documentaire, et plus encore dans la programmation des événements : les projections, ateliers-chansons, et concerts ont représenté 27 séances en 2018, qui ont conduit à 680 participations de résidents. Cette participation des résidents aux animations de la bibliothèque a augmenté depuis les travaux. Elle s'aventure même sur le terrain du jeu vidéo et de la réalité virtuelle.

C'est que la bibliothèque Serre Cavalier, partie intégrante du réseau de lecture publique municipal, en utilise toutes les ressources, à la fois en puisant dans le catalogue général (grâce à une navette quotidienne) et en s'arrimant aux temps forts d'une programmation culturelle de plus en plus transversale et multi-site.

QUELQUES POINTS DE VIGILANCE

La cohérence du projet, le respect des valeurs fondatrices du partenariat appellent toutefois à une vigilance continue pour contrecarrer les logiques de territoire et concilier les impératifs parfois contradictoires de deux



institutions parfaitement indépendantes et obéissant à des identités professionnelles bien distinctes. Les partenaires ont ainsi précisé, dans la dernière version de la convention, les principes de la gouvernance sans toutefois parvenir encore à les appliquer réellement : comité de suivi se réunissant à fréquence régulière au niveau des directions des établissements, concertation autour des lignes directrices de l'action culturelle, mise en cohérence des fiches de postes des agents. L'implication, le positionnement et le rôle d'interface de l'agent culturel hospitalier (hiérarchiquement rattaché au responsable administratif du centre hospitalier de Serre Cavalier mais placé sous l'autorité fonctionnelle de l'assistant de conservation responsable de la bibliothèque) sont un point de fragilité. Sur ce dernier point, comme pour bien des aspects concrets de la collaboration entre l'hôpital et la bibliothèque, la relation confiante et professionnellement solide entre les deux encadrants est une chance. Elle a par ailleurs contribué à atténuer les effets d'une exigence croissante de sécurisation que le CHU applique à l'ensemble de ses sites : clôture, contrôle d'accès, vidéo-protection, visiophones. Il a finalement été admis que dans le guide de bienvenue remis aux adhérents de la bibliothèque (ouverte à tous les Nîmois, rappelons-le), figure le code de la porte d'entrée dans le site de Serre Cavalier. Il faudra enfin d'habiles négociations, et un arbitrage au niveau des directions générales des deux institutions partenaires, pour lever les obstacles,

Concilier les impératifs parfois contradictoires de deux institutions parfaitement indépendantes et obéissant à des identités professionnelles bien distinctes

encore très pénalisants, au déploiement des services numériques attendus classiquement dans une bibliothèque publique : accès à internet certes filtrés, mais non entièrement bridés, accès aux ressources en ligne de la bibliothèque et connexion wifi pour le public dans la bibliothèque, ouvrant la possibilité d'une vraie médiation par les bibliothécaires autour des accès à l'information, à la connaissance et aux usages culturels en ligne. Là encore se joue la recherche du juste équilibre entre sécurité et ouverture sur l'extérieur.

Compte tenu du vieillissement de la population, de l'arrivée des premières générations du baby-boom à l'âge de 70 ans et des nombreux signaux alarmants d'ores et déjà enregistrés sur la baisse de la qualité des soins et du niveau de bien-être dans de nombreux EHPAD en France, l'expérience de la bibliothèque de Serre Cavalier, dont on souhaite qu'elle perdure encore 20 ans, peut faire rêver. ■

recherche

PLACED, UN PROGRAMME DE RECHERCHE EUROPÉEN À LA BM DE LYON

PAR MÉLANIE LE TORREC & GUILLAUME MORAND

Aux côtés de Dokk1 et du réseau des bibliothèques de Göteborg, la BmL est partenaire du programme de recherche européen PLACED (Place - and Activity - Centric Dynamic Library Services), porté par l'enssib, les universités de Lyon 1, Göteborg (Suède) et Aarhus (Danemark). Son objectif est de proposer des services articulant activités et documentation dans les bibliothèques.

<http://placedproject.eu/>

DESCRIPTION DU PROJET

Les contenus associés à une animation par des professionnels et des usagers font rarement l'objet d'un archivage ou d'une mutualisation, faute d'outils adaptés. Les bibliothécaires produisent, par exemple, des bibliographies, des présentations, des fiches d'agendas, des corpus critiques. Ceux-ci sont mis à la disposition des publics, le temps du rendez-vous, sous forme de flyers, de dossiers imprimés ou apparaissent sur le site et dans le magazine *TOPO* de la BmL. Ils disparaissent une fois le rendez-vous passé. Les usagers interviennent lors des conférences, partagent des connaissances, citent des références, nous écrivent pour retrouver les contenus produits (captation, bibliographies, etc.) ou souhaitent participer à distance.

L'intelligence collective produite lors d'un événement, retraçant le débat à l'œuvre en bibliothèque et la vie de la cité, ne fait pas l'objet d'une appropriation en vue de sa réutilisation ultérieure.

RÔLES DES CHERCHEURS FRANÇAIS ET SCANDINAVES

PLACED a donc comme objectif de concevoir une interface numérique de participation et d'exploration des contenus produits avant, pendant et après les événements culturels, qu'ils soient issus des usagers ou des bibliothécaires.

Deux équipes travaillent aujourd'hui à la conception de ce service numérique. En Scandinavie, les équipes ont élaboré PARTICIPATE, un prototype favorisant



©Alix Ducros / Aurélie Tabard

la participation des usagers. À Lyon, les équipes de l'enssib, Lyon 1 et de la BmL se sont associées pour co-construire une interface d'exploration, baptisée EXPLORE. *In fine*, l'idée est de connecter ces deux prototypes, sachant que leur conception reflète la culture différenciée des chercheurs et bibliothécaires scandinaves et français.

DES CONTENUS QUI ÉCHAPPENT À LA PRATIQUE DOCUMENTAIRE

Plusieurs ateliers ont permis de collecter les contenus produits par les usagers et les bibliothécaires, lors d'activités culturelles. Ces contenus, souvent immatériels, échappent à la pratique documentaire et soulèvent de nombreuses questions concernant les modalités de conservation et de

re-exposition. Ce que les dispositifs numériques viennent médier ce sont des savoirs, mais aussi des savoir-faire (dans le champ de la cuisine, du jardinage, du bricolage...) basés sur des échanges pair à pair. Mais les professionnels et les publics produisent aussi des opinions. Quels sont les droits et les responsabilités de chaque acteur au regard d'un affichage, permanent ou temporaire? Faut-il dès lors modérer ces contenus? Voire les archiver dès lors qu'ils ont nourri la discussion? Au cours des échanges entre informaticiens, designers et bibliothécaires, ont parfois émergé des idées reçues sur les bibliothèques et des variations interculturelles en matière d'action culturelle. Le projet est aussi un moyen de s'acculturer mutuellement à des environnements professionnels différents.



POINT D'ÉTAPE

PLACED est une expérience positive qui appelle à une redéfinition du périmètre de la collection, au bénéfice de données immatérielles, donnant à voir l'implication et les centres d'intérêts des publics. En nous invitant à repenser des espaces contraints à l'aide de dispositifs numériques, le prototypage fut instructif pour imaginer des services différents. Ces services numériques renforcent la bibliothèque dans son rôle d'initiateur des débats et de diffuseurs de contenus. Ils visent aussi à prolonger les collaborations entre usagers et bibliothécaires. Les projets de recherche en bibliothèque appellent aussi une forte implication *in situ* : des chercheurs pour la dimension technique, des équipes pour articuler le projet au terrain. Dans le cas de PLACED, le dialogue se poursuit pour améliorer le prototype et intéresser les publics aux différentes interfaces. En lien avec l'actualité, la collecte de savoirs co-produits, pour et avec les usagers, ouvre la bibliothèque sur de nouveaux territoires, de l'échelon local à l'international, donnant à voir nos espaces comme des lieux d'expérience et de savoirs dynamiques. ■



(site web de l'intervenant, articles qu'il a rédigés, vidéos, etc.). La tablette, disposée dans l'espace même des collections, vient à la fois enrichir le contenu des étagères et tisser un lien entre le fonds documentaire et l'action culturelle. Pour les bibliothécaires, c'est un moyen d'apprécier la circulation des usagers entre les collections et les activités. En flashant ou en notant le lien web, les lecteurs peuvent aussi parcourir après coup et de chez eux l'intégralité de ces ressources. EXPLORE s'ancre donc spatialement dans les espaces documentaires tout en invitant les publics à une lecture délocalisée. Une façon de dépasser la frontière de l'institution et de retrouver l'espace des savoirs de la bibliothèque hors les murs !

REPENSER L'ESPACE DE LA BIBLIOTHÈQUE : TEST D'EXPLORE

Depuis décembre 2018, l'interface numérique EXPLORE se compose d'une plateforme dédiée liant la programmation à son environnement documentaire au sens large. À la BmL, les équipes des départements Société, Musique et Civilisation de la Part-Dieu et celle de la bibliothèque du 2^e arrondissement se sont mobilisées pour la tester, auprès des usagers, par l'implantation *in situ* de tablettes et d'un écran tactile. Leur réflexion a porté sur la relation entre les contenus produits pour une activité culturelle et les collections existant à la bibliothèque.

Ainsi, pour une rencontre sur le transhumanisme, EXPLORE expose les informations sur la rencontre, des liens vers une bibliographie, des articles publiés sur l'Influx (le webzine de la BmL), des contenus *exogènes*

L'intelligence collective produite lors d'un évènement, retraçant le débat à l'œuvre en bibliothèque et la vie de la cité, ne fait pas l'objet d'une appropriation en vue de sa réutilisation ultérieure

FLE

L'ORANGERIE, EXEMPLE D'UNE MÉDIATHÈQUE UNIVERSITAIRE SPÉCIALISÉE FLE

PAR VALÉRIE LAURENT

Évoluant dans un contexte international fort, la médiathèque de l'Orangerie développe ses missions au-delà des frontières habituelles d'une BU.

NOTRE STRUCTURE : OFFRES ET PARTICULARITÉS

Riche de 50 heures d'ouverture hebdomadaires, hors samedi et dimanche, et de 20 000 documents, la médiathèque universitaire de l'Orangerie se situe sur le pôle universitaire de Vichy-Communauté dans le cadre élégant et lumineux d'une ancienne Orangerie d'architecture classique. Elle ne ferme ses portes que les jours fériés et une semaine durant les fêtes de Noël permettant ainsi l'accueil des stagiaires du CAVILAM - Alliance française présents toute l'année et notamment durant l'été.

Son offre de service public est complétée par les formations, individuelles ou collectives, dans le domaine de la recherche documentaire (bases de données spécialisées, lutte contre le plagiat...) et du logiciel Zotero (gestion des références bibliographiques).

La médiathèque accueille chaque année, outre les 800 étudiants de filières universitaires ou d'instituts de formations privées, de 3 400 à 3 800 étudiants étrangers ainsi qu'environ 1 000 professeurs de Français Langue Étrangère suivant une formation au CAVILAM - Alliance française.

Pour répondre aux attentes et aux besoins de ce public spécifique riche de 125 nationalités différentes, l'équipe de l'Orangerie met en œuvre une politique d'animations culturelles plutôt atypique dans un cadre universitaire.

LE CAVILAM - ALLIANCE FRANÇAISE : UN PARTENAIRE ORIGINAL

Le Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias, dont l'acronyme est CAVILAM, est une association française sans but lucratif visant principalement l'enseignement du français aux étrangers. Il fut fondé le 6 juillet 1964 par Pierre Coulon, alors maire de Vichy, à l'initiative de Michel Pobers, des universités de Clermont-Ferrand et de la ville de Vichy. Sa présidente actuelle, Claire Grelet, est adjointe au maire de Vichy, déléguée à l'enseignement et professeure d'université à l'université Clermont Auvergne. Son directeur général est Michel Boiron.

Depuis sa création le CAVILAM a reçu plus de 130 000 stagiaires de toutes nationalités. Il est devenu un des grands centres de référence de l'enseignement du français aux étrangers grâce en particulier à son action dans le domaine de l'innovation pédagogique. Le CAVILAM a principalement trois activités : l'enseignement du français langue étrangère (FLE), la formation continue

La médiathèque accueille outre les 800 étudiants de filières universitaires ou d'instituts de formations privées, de 3 400 à 3 800 étudiants étrangers ainsi qu'environ 1 000 professeurs de Français Langue Étrangère

d'enseignants de français et la création de matériel pédagogique à diffusion mondiale. Le CAVILAM propose des cours de français langue étrangère pour tous niveaux et tous publics : étudiants qui préparent leurs études en France, élèves des grandes écoles, classes préparatoires et élèves ingénieurs, professionnels, diplomates, scolaires en voyages de classe, etc. L'activité de formation pour les cadres de grandes entreprises françaises (Total, Areva, Michelin, etc.) s'est récemment intensifiée.

Le CAVILAM coopère de manière régulière avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'Institut français, l'Organisation internationale de la Francophonie, les services culturels français à l'étranger et plusieurs médias, notamment *TV5 Monde*, *RFI* et *Canal Académie*.



Atelier découverte de la BD : un support pour l'apprentissage du français.



Lire en français dès le niveau débutant... mais oui, c'est possible !

Troisième fonds FLE en France après ceux du CIEP et de l'Alliance française de Paris, l'Orangerie est très attentive à sa politique documentaire dans ce domaine

Il s'agit donc pour la médiathèque de l'Orangerie d'un partenaire exigeant dont les attentes incitent à une réFLExion constante sur sa politique documentaire et l'accessibilité des documents pour ses usagers.

LE FONDS FLE : DIVERSITÉ ET ACTUALISATION

Troisième fonds FLE en France après ceux du CIEP et de l'Alliance française de Paris, l'Orangerie est très attentive à sa politique documentaire dans ce domaine. Quoi ? Pour quoi ? Pourquoi ? Comment ? sont les questions qui guident nos choix.

Par FLE nous entendons toutes les formes d'apprentissage de la langue française en tant que langue étrangère : langue d'intégration (FLI), français professionnel (FOS), apprentissage précoce pour les enfants, alphabétisation et plus largement FLE pour adultes et grands adolescents.

Il s'agit d'un fonds multi supports qui doit permettre aux apprenants de s'approprier la langue et les cultures françaises et francophones. Il s'adresse aussi aux enseignants, aux formateurs et aux chercheurs dans le domaine de la didactique des langues et des

cultures. Outre des documents purement didactiques tels que grammaires, méthodes et préparations aux diplômes de certifications en langue, nous proposons des secteurs plus centrés sur les domaines culturels : BD, chansons françaises et cinéma.

En ce qui concerne les ouvrages dédiés à l'apprentissage, nous travaillons en partenariat étroit avec les maisons d'éditions spécialisées dans la didactique du FLE. Celles-ci sont présentes sur le campus chaque semaine des mois de juillet et août afin de présenter leur catalogue aux professeurs-formateurs du CAVILAM - Alliance française ainsi qu'aux stagiaires en formation. Durant cette période, les dons des éditeurs sont nombreux et nous les utilisons comme base pour notre commande d'automne.

Notre secteur *chansons françaises* se développe sur deux axes : les classiques incontournables (Brel, Brassens, Piaf...) et les artistes francophones à texte. Ces derniers ont très souvent produit un clip, lui-même support d'un cours créé par les équipes du CAVILAM - Alliance française et diffusé par *TV5 Monde*. Ce fonds est mis en valeur lors de nos animations *Miam Miam des Mots* et *Nuit de l'Orangerie blind test*.

Le secteur BD permet la découverte d'un art peu ou faiblement représenté à l'étranger dans l'univers éducatif et s'exprimant comme une particularité spécifique de l'expression francophone et française en particulier. La politique documentaire est fixée sur la BD reportage, l'adaptation d'œuvres

littéraires classiques, et contemporaines et les biographies d'auteurs ou d'artistes. Ce fonds fait par ailleurs l'objet de formations pour la découverte et l'utilisation de ce support en classe de FLE et d'un atelier autour du Prix France Info.

Enfin, en tant que médiathèque universitaire nous proposons des ouvrages et revues de références pour les chercheurs en linguistique, communication et didactique des langues.

La médiathèque est ainsi à la fois un lieu de références et de ressources documentaires, un espace de travail et un espace de vie et de rencontres. L'ancrage simultané de l'Orangerie dans l'univers universitaire et dans le service apporté aux usagers de nombreuses nationalités induit une vraie originalité pour l'établissement à la fois dans l'accueil des publics, la gestion du fonds documentaire et l'animation du lieu. Cette diversité donne du sens et rend notre travail exigeant tout autant que passionnant. ■

Depuis sa création le CAVILAM a reçu plus de 130 000 stagiaires de toutes nationalités. Il est devenu un des grands centres de référence de l'enseignement du français aux étrangers

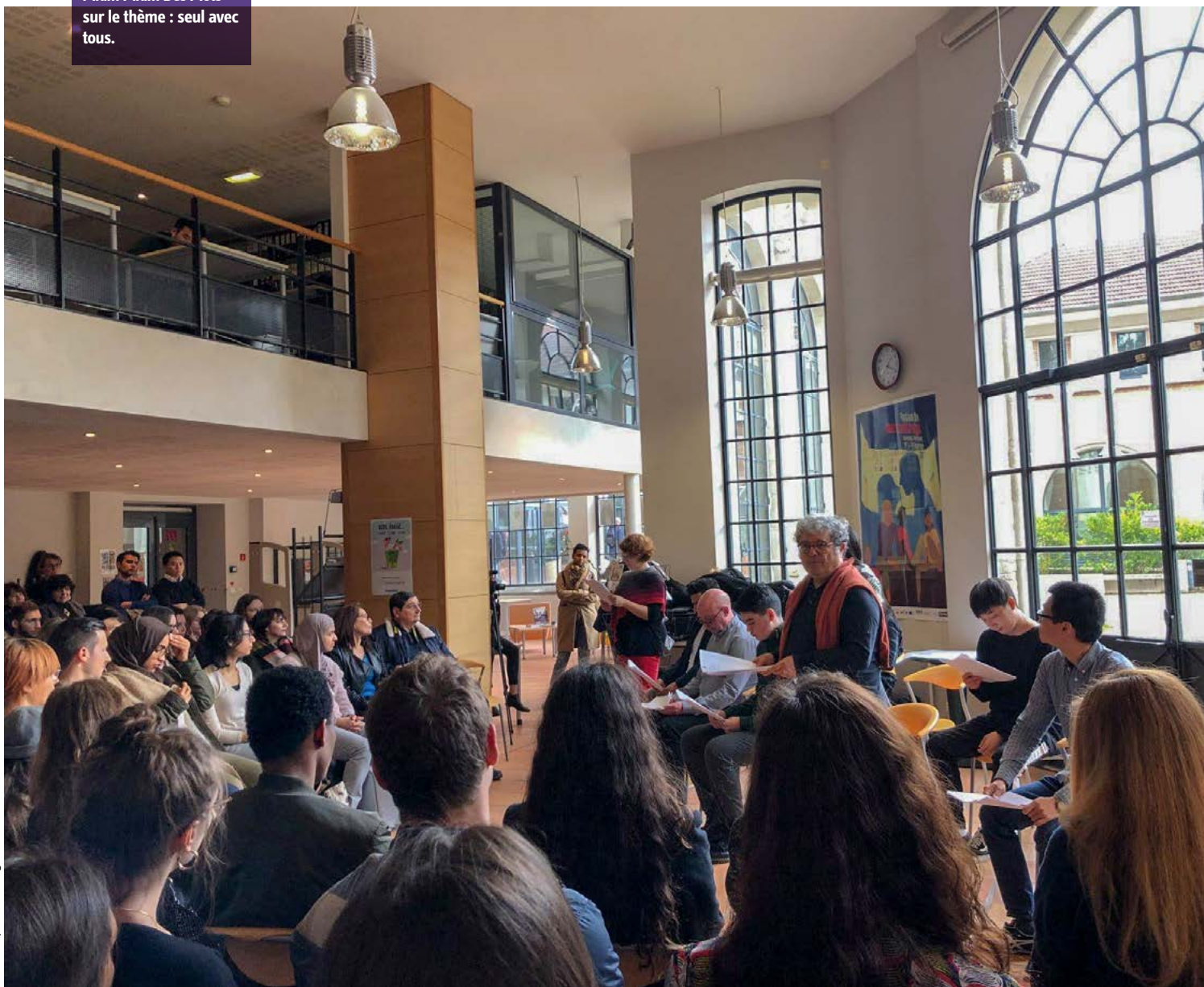
animation

L'ORANGERIE : UN ÉVENTAIL D'ANIMATIONS CULTURELLES

PAR KATHLEEN LE CORNEC

Structure communautaire au fonctionnement universitaire, la médiathèque de l'Orangerie développe une offre d'animations culturelles tous azimuts.

Miam Miam Des Mots
sur le thème : seul avec
tous.



DOSSIER
AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 96-97 - JUIN 2019

Médiathèque de l'Orangerie

L'ORANGERIE : UN CARREFOUR DES PUBLICS

La médiathèque accueille en moyenne 4000 stagiaires et enseignants du CAVILAM-Alliance française. Se côtoient également plus de 800 étudiants rattachés à l'université Clermont Auvergne (UCA) ou à des instituts de formation privée. Les domaines étudiés sont en lien avec la santé, le sport, le journalisme et les métiers de l'audio-visuel et de l'internet. Enfin, appartenant au réseau des médiathèques de Bellerive-sur-Allier, Cusset, Vichy et Vichy Communauté, la médiathèque de l'Orangerie accueille l'ensemble des usagers qui y sont inscrits.

UNE MÉDIATHÈQUE TERRITORIALE AU FONCTIONNEMENT UNIVERSITAIRE

La médiathèque a un statut particulier : située sur un pôle universitaire et dans une logique de campus, elle développe les missions d'une bibliothèque universitaire. Néanmoins, son équipement et ses agents relèvent des collectivités territoriales. Cette particularité est la force de l'établissement qui lui permet de mettre en place et développer une politique d'animations culturelles variées. Mettre en avant le fonds documentaire et faire se rencontrer des publics d'origines géographiques, culturelles et disciplinaires variées sont les deux objectifs premiers de l'Orangerie.

On y retrouve des animations classiques bien présentes en BU et en BM : expositions thématiques, ventes de livres à un euro, rencontres d'auteurs, séances de dédicaces, ateliers d'écriture...

Située sur un pôle universitaire et dans une logique de campus, [la médiathèque] développe les missions d'une bibliothèque universitaire

FOCUS SUR DEUX ANIMATIONS : LES NUITS DE L'ORANGERIE ET MIAM MIAM DES MOTS

L'Orangerie se distingue par des animations conçues et imaginées au sein de ses murs pour les publics qu'elle accueille. C'est le cas des Nuits de l'Orangerie. Quatre à cinq fois par an, elle ouvre en nocturne de 20 heures à minuit pour des animations identifiées dans l'année. Trois axes sont développés :

- la chanson française : réalisation de soirées blind test et/ou karaoké conçues intégralement par l'équipe de la médiathèque, mais aussi par la tenue de bals *cosplay* autour des personnages de fiction ;
- le cinéma documentaire et le court-métrage : depuis 2014 l'Orangerie propose chaque année des projections de courts-métrages en plein air au mois d'août. Par ailleurs, elle développe des séances de documentaires suivies d'entretiens/débats avec un intervenant (monteur, réalisateur...) placées en novembre à l'occasion du *Mois du Film Documentaire* et en mars dans le cadre du festival du cinéma du réel impulsé par l'association Images en Bibliothèques ;
- le jeu : la médiathèque a permis la tenue d'animations autour du jeu (murder party, jeu de l'oie grandeur nature...).

LA MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE PROPOSE, DEPUIS 2013, DES MIAM MIAM DES MOTS

C'est une lecture collective théâtralisée, autour d'un sujet libre ou imposé, présentée en public, deux ou trois fois par an, à l'issue de six à sept semaines de répétitions, pour un nombre variable de participants volontaires. Le *Miam-Miam* se veut un espace de découvertes et d'échanges entre les étudiants, les habitants du territoire et les stagiaires du CAVILAM-Alliance française.

DES ANIMATIONS IMPLIQUÉES DANS LA VIE DU PÔLE UNIVERSITAIRE

Le pôle universitaire de Vichy accueille régulièrement des événements qui sont l'occasion, pour l'ensemble de ses services, de se fédérer.

À l'occasion du Forum Journalisme et Société qui se tient depuis 2014 sur 3 à 4 jours en novembre, œuvre d'un partenariat local entre la communauté d'agglomération de Vichy communauté, l'université Clermont Auvergne et un tissu associatif, les étudiants en journalisme et audiovisuel voient des professionnels intervenir dans leurs cours. La

Le pôle universitaire de Vichy accueille régulièrement des événements qui sont l'occasion, pour l'ensemble de ses services, de se fédérer

médiathèque est le lieu incontournable de cette manifestation : elle y accueille salons des auteurs, tables rondes, séances de dédicaces, interviews... Outil central du pôle universitaire et ouverte à tous, elle est la vitrine de cette manifestation bien intégrée dans le paysage local.

Le pôle universitaire s'associe chaque année au DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet afin de proposer la *Semaine internationale*. L'idée : proposer durant cinq jours des animations permettant aux étudiants du pôle universitaire (toutes filières confondues) de rencontrer et d'échanger avec le public du CAVILAM-Alliance française et les usagers du réseau des médiathèques. Se succèdent des ateliers culinaires en lien avec le restaurant universitaire, des initiations sportives, des concerts scènes ouvertes...

CONDUITE DE PROJETS AVEC LES ÉTUDIANTS DU DUT INFO-COMMUNICATION OPTION JOURNALISME DE VICHY

En 2018-2019, dans la perspective de la création de la nouvelle filière DUT information-communication option journalisme (ICJ), la médiathèque de l'Orangerie a décidé de développer un nouveau projet alliant éducation aux médias et éducation artistique et culturelle à travers l'animation d'ateliers autour du 25^e Prix France Info de la bande dessinée d'actualité et de reportage (édition 2019).

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets de l'ABF Auvergne visant à soutenir les initiatives liant bibliothèques et structures scolaires ou universitaires. Vichy Communauté a ainsi reçu une subvention représentant 66 % du budget de ce projet.





Médiathèque de l'Orangerie

Nuit de l'Orangerie : spéciale courts-métrages.

Les objectifs étaient les suivants :

- proposer aux étudiants de première année de la filière ICJ une initiation à la lecture de romans graphiques ;
- promouvoir la bande dessinée de reportage ;
- développer la création autour de la production BD.

Il est apparu comme une évidence de mettre en avant ce fonds existant et surtout de créer un projet collaboratif avec les étudiants et professeurs de cette nouvelle filière. L'idée étant d'aborder les différentes thématiques de ce médium (témoignages de conflits, expériences interculturelles, sujets d'actualité).

Quinze étudiants en DUT participent à cette action. Le calendrier établi va d'octobre 2018 à avril 2019. Quatre types d'actions ont été imaginés :

- pauses BD périodiques : la médiathèque intervient dans la filière pour présenter le projet BD. Une pause BD est proposée régulièrement pour échanger sur le fonds de la médiathèque et la BD en général. La médiathèque ayant pour rôle de faciliter les échanges entre chacun et de tisser un lien avec cette filière ;

- lecture de la sélection France Info et vote : la sélection du prix France info 2019 (10 titres) est communiquée en décembre 2018 afin de permettre aux étudiants de lire les titres, d'en faire des critiques et d'établir leur palmarès ;
- élaboration de critiques : les lectures des étudiants font l'objet d'écrits journalistiques à travers un travail de critique sur les précédents prix France Info de la BD puis sur la sélection 2019. Afin de les mettre en avant ces travaux sont diffusés sur le site internet de la formation ainsi que sur la page Facebook de la médiathèque. Chaque critique est également présentée dans l'espace BD de la médiathèque comme conseil de lecture. Enfin, des récompenses sont attribuées par la médiathèque aux meilleurs écrits ;
- accueil d'un auteur et/ou d'un intervenant BD : la médiathèque invite le lauréat du vote des étudiants ou celui de France Info et/ou l'organisateur du prix France Info à tenir une conférence sur la bande dessinée du réel dans laquelle il explique l'histoire du genre, ses caractéristiques et le paysage actuel. ■

La médiathèque de l'Orangerie a décidé de développer un nouveau projet alliant éducation aux médias et éducation artistique et culturelle

franco-allemand

LE RHIN EST FRANCHI !

PAR MARC MESCHBERGER & PHILIPPE MIGNARD

Malgré la présence d'un port important, Strasbourg a longtemps considéré le Rhin comme un mur en matière de services. Progressivement les circulations quotidiennes massives sur le pont de l'Europe, l'implantation de Français de l'autre côté du Rhin, les attentes d'une nouvelle génération ont fait évoluer cette lecture. Voici un exemple de coopération transfrontalière franco-allemande.



Une crèche franco-allemande a été créée, le tram a franchi le fleuve (20 000 usagers par semaine !) et le succès de cette extension le week-end

a montré que les échanges ne se limitaient pas aux travailleurs frontaliers mais étaient également commerciaux et culturels. Une incitation à franchir la frontière pour renforcer l'offre documentaire et culturelle, favoriser le bilinguisme et élargir les services offerts aux habitants de l'agglomération transfrontalière.

Depuis 2007 les médiathèques de la ville de Strasbourg, celles de l'Eurométropole ainsi que toutes les bibliothèques des communes situées sur son territoire, soit 33 médiathèques de 22 collectivités différentes, partagent dans le cadre d'une convention passée avec l'Eurométropole une carte unique dite Pass'relle malgré des tutelles distinctes, des SIGB différents, des règlements intérieurs propres ; seuls les tarifs sont communs. Une carte aujourd'hui détenue par plus de 63 000 inscrits actifs.

Franchir la frontière imposait de relever un nouveau challenge : intégrer dans ce dispositif franco-français la Stadtmediathek de la ville de Kehl (30 000 habitants, 3 000 usagers inscrits) qui n'avait pas seulement une tutelle propre dans un pays étranger, un SIGB inconnu et un règlement intérieur particulier mais aussi une tarification spécifique.

Le cadre juridique général s'imposait, celui des accords interétatiques définissant des modalités de coopération transfrontalière

signées par la France avec les États riverains entre 1993 et 2002 ; soit pour ce qui concerne la France, l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse, l'accord de Karlsruhe (1996).

Ces accords mettent en œuvre les principes de la Convention-cadre de Madrid de 1980 sur la coopération transfrontalière des collectivités locales, rédigée par le Conseil de l'Europe.

Les principes de la coopération entre les collectivités locales sont simples :

- elles doivent coopérer dans leurs domaines communs de compétence : pour un projet thématique, le bon interlocuteur de l'autre côté de la frontière est la collectivité qui exerce la même compétence ;
- les collectivités locales coopèrent conformément à la législation interne qui les régit. En pratique, une action ou un projet impossible à mettre en œuvre en interne par l'un des partenaires l'est également en transfrontalier. Les collectivités locales ne peuvent pas aller au-delà des compétences et des prérogatives qu'elles détiennent en interne ;
- les collectivités locales formalisent leur coopération en fonction de leurs besoins : si besoin en créant un organisme de coopération transfrontalière doté ou non de la personnalité juridique, ou plus simplement en signant une convention de coopération transfrontalière, qui est l'outil de droit commun.





Pour la rédaction de cette convention, il a originellement paru simple de se rapprocher du texte de la convention existante passée entre l'Eurométropole et les communes membres du réseau Pass'relle.

Ce souhait s'est cependant heurté à trois obstacles principaux :

- le maintien d'une carte de médiathèque propre à Kehl. Contrairement au principe général qui avait guidé jusqu'ici toute adhésion au réseau Pass'relle, la ville de Kehl a précisé dès l'origine qu'en raison notamment de services spécifiques liés à des actions régionales en réseau (bibliothèque de livres numériques, service de prêt entre bibliothèques municipales et universitaires) elle ne souhaitait pas abandonner sa propre carte de bibliothèque au profit de la seule carte Pass'relle ;
- les tarifications spécifiques et les conditions de gratuité de chaque côté de la frontière n'étaient pas équivalentes, renvoyant à des principes de société parfois éloignés. Par ailleurs le tarif (unique) de la carte de Kehl, inférieur de dix euros au tarif Pass'relle équivalent, a fait craindre une *cannibalisation* en permettant de payer moins cher outre-Rhin pour le même service ;
- l'application de la comptabilité publique française. La régie de recettes, le statut de régisseur, par exemple, sont des principes qui auraient été à appliquer pour le paiement par un usager de son abonnement côté allemand à un service de l'Eurométropole.

PRAGMATISM !

Abandonnant l'idée d'une transposition du texte de la convention originelle, la rédaction s'est alors orientée vers le respect de principes généraux pour proposer une nouvelle rédaction de la convention et lever ces obstacles.

RÉCIPROCITÉ

Kehl délivre la carte Pass'relle *multimédia* à tous ses inscrits domiciliés en Allemagne qui le souhaitent et qui pourront ainsi s'inscrire et emprunter dans toutes les médiathèques du réseau Pass'relle. En contrepartie, Kehl ouvre l'emprunt de tous les documents de sa médiathèque (dont des jeux vidéo) à tous les détenteurs d'une carte Pass'relle établie en France.



EQUILIBRE

Kehl ne s'inscrit pas dans le mécanisme des parts fixes et parts variables visant à conserver à chaque commune des recettes au moins équivalentes à celles précédant son adhésion, mais paye à l'Eurométropole 50 % du montant de chaque carte délivrée sans interroger la situation tarifaire qui aurait été à appliquer dans un régime standard (hors titulaires d'un Sozialpass dont les cartes seront payées à mi-tarif). L'Eurométropole accepte cette lecture considérant que pour les tarifications un équilibre global tend à s'établir entre les situations françaises et allemandes, et finance la gestion de la carte Pass'relle (cartes et terminal de lecture des cartes, communication).

CONFIANCE

Kehl décompte les cartes Pass'relle que sa médiathèque délivre et remplace (en cas de perte ou de vol) pour établir son versement à l'Eurométropole. Une centralisation des informations de perte ou de vol permet de redistribuer l'information à toutes les médiathèques.

EXPÉRIMENTATION

La convention est conclue pour une première durée de trois ans renouvelable par expresse reconduction. Sur la base de la convention ainsi établie et validée par les élus français et allemands, la Stadtmediathek a rejoint le réseau Pass'relle en septembre 2018. Symboliquement et techniquement, la frontière est franchie ! Place aux échanges et à la coopération!.

QUAND LES RÉSEAUX QUESTIONNENT LES FRONTIÈRES

PAR CLAIRE GAUDOIS

Travailler en réseaux, c'est forcément repousser les frontières, et celles et ceux qui œuvrent au développement de la coopération intercommunale en lecture publique peuvent être confronté-es à des obstacles qu'il est préférable d'identifier pour pouvoir les surmonter... ou les contourner !

Je suis membre de la commission Bibliothèques en réseau depuis sa création en 2016 et *bédépiste* depuis 2004, le sujet des réseaux de lecture publique est donc un thème majeur de mes préoccupations professionnelles. Au long de ces années j'ai vu la progression de la coopération entre bibliothèques

s'affirmer, en particulier depuis les lois sur la réforme territoriale¹ qui ont renforcé l'intercommunalité dans son rôle de support en la matière.

Je partage ici avec vous quelques réflexions subjectives issues de ce que j'ai pu observer, et qui toutes abordent la question de la frontière : territoriale et/ou de compétences, réelle ou virtuelle, tangible ou fictionnelle...

LA SCHIZOPHRÉNIE DES ÉLU-ES COMMUNAUTAIRES

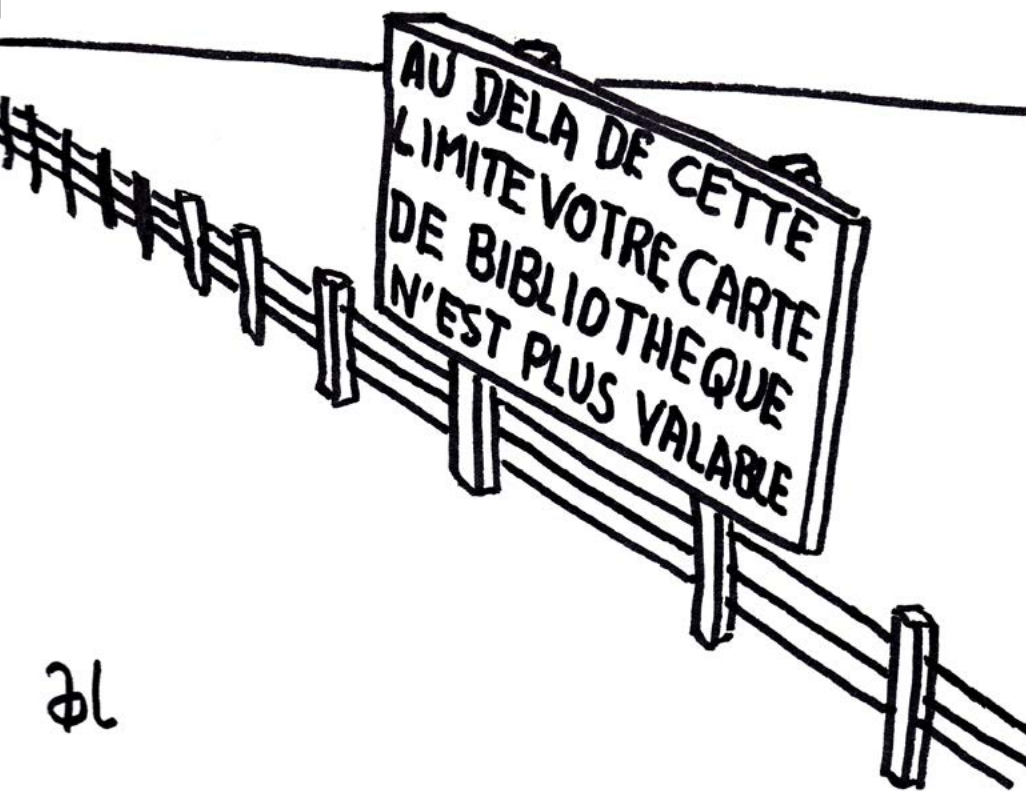
Les « établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre² » ne sont pas des collectivités territoriales *per se* mais des groupements de communes. En tant que tels, leur existence politique est encore à construire et légitimer : les élu-es du Conseil communautaire ne sont en effet pas élu-es directement, mais délégué-es par leurs conseils municipaux (même si depuis 2014³ les candidat-es sont fléché-es sur les liste municipales).

Les délégations des élu-es du conseil communautaire répondent le plus souvent à de subtils enjeux d'équilibre politique ou d'influence, et non pas à l'objectif d'application d'une politique annoncée.

¹ Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ; Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) ; Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTR^e).

² Les différents EPCI sont : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine et métropole.

³ Depuis les élections de 2014 pour les communes de plus de 1000 habitants : <https://tinyurl.com/vote-unique>



71



Les structures administratives des EPCI reflètent de leur côté les compétences que celui-ci exerce par délégation des communes, et ne couvrent donc pas les mêmes champs que ces dernières.

Pour ces raisons entre autres, l'élu-e en charge de la lecture publique intercommunale n'est pas forcément élu-e à la culture ou aux bibliothèques dans sa commune, non plus que ses collègues élu-es à la commission communautaire de la culture. Et le N+1 d'un-e directeur-riche ou coordinateur-riche de réseau de bibliothèques intercommunal peut tout aussi bien être directeur-riche général-e des services de l'EPCI ou directeur-e général-e adjoint-e d'un large département au sein duquel les bibliothèques, si elles ne sont pas transférées ou ne comptent qu'un personnel réduit, vont peser fort peu dans les priorités et la visibilité de leur administration intercommunale.

Si l'on ajoute à cela les difficultés de transmission d'information entre les deux types d'administration, les éventuels jeux d'influence entre élu-es, maires, président-es, les appréhensions des élu-es des petites communes à se faire *manger* par les grosses... On comprendra qu'exercer une politique de lecture publique intercommunale en cohérence avec l'enracinement des bibliothèques dans leurs territoires de proximité puisse parfois relever du parcours du combattant...

Tel-le élu-e très investi-e dans la culture sur sa commune, ne sera pas sollicité-e sur l'aspect intercommunal du même sujet car elle ne fait pas partie de la commission communautaire idoine. Et tel autre élu-e communautaire ne pensera pas à consulter ses collègues municipaux sur un sujet dont il a la charge tout simplement parce que, dans le cadre communautaire, ils et elles ne sont pas dans son viseur. Cette situation peut parfois provoquer des situations ubuesques : tel-le élu-e au sports ou aux finances dans sa commune et qui à ce titre va privilégier au niveau municipal des mesures ne favorisant guère sa bibliothèque, peut à l'échelle intercommunale, pour des raisons qui peuvent varier, prêcher un développement coûteux au bénéfice de la lecture intercommunale.

Et tout aussi fréquemment malheureusement, tel-le élu-e à la culture dans sa ville va, au niveau intercommunal, s'opposer vent debout à des mesures intercommunales qui

Changer le périmètre et les frontières du chez nous est un travail de longue haleine, car il met en jeu le registre de l'identité

pourtant bénéficieraient à toutes les bibliothèques du réseau, parce qu'elle priorise le dossier communautaire autre dont elle est chargée.

C'est ce que j'appelle la *schizophrénie des élu-es intercommunales*, favorisée par un système qui... perdurera tant que le suffrage direct ne viendra pas légitimer l'identité politique des EPCI.

En attendant cet avènement, on peut être conscient-e de la situation, comprendre les paradoxes auxquels sont confronté-es les décideur-euses, localiser les points de blocage de la circulation de l'information, repérer les interlocuteur-rices clé.



LE SYNDROME DU VILLAGE GAULOIS

Lors d'un colloque en 2013⁴, j'ai interviewé le chef d'un petit village gaulois qui résistait encore et toujours à l'envahisseur intercommunal⁵. Écrit par Dominique Lahary, ce sketch évoque plaisamment les réticences bien compréhensibles des bibliothécaires

⁴ *Bibliothèques et lecture publique : quels services à quelle échelle ?*. Colloque. Ermont (Val d'Oise), 13 juin 2013. <https://tinyurl.com/colloque-130613>

⁵ <https://www.dailymotion.com/video/x1114ng>



(salarié-es ou bénévoles) à l'idée de mutualiser et de fonctionner en réseau : après tout, il y a chez nous et chez eux, et changer le périmètre et les frontières du chez nous est un travail de longue haleine, car il met en jeu le registre de l'identité.

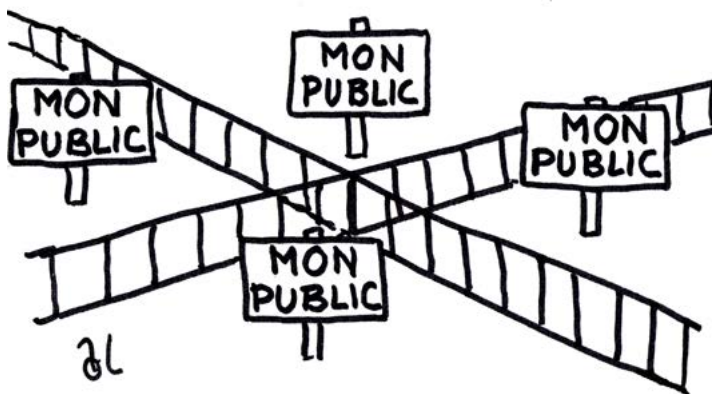
C'est également en vertu de ce syndrome qu'encore beaucoup d'élu-es ont tendance à voir l'EPCI comme une technocratie plus ou moins hostile et en tous cas étrangère, dont il importe de tirer le maximum d'avantages en lui concédant le moins possible de gouvernance... Eh oui, certains Gaulois pourraient bien être réfractaires !

Les résistances sont accentuées quand un nouveau périmètre intercommunal concerne une *ville-centre* ou bien plusieurs communes importantes et les petites communes alentour. Dans ce cas le syndrome du village gaulois s'accompagne fréquemment du complexe de David et Goliath !

Les *petits* craignent de n'avoir aucune part dans les décisions et de se voir supplantés ou discrédités auprès de leurs décideurs et de leurs publics par les *gros*, dotés de plus de moyens. Ils ont peur de disparaître et avec eux la qualité de leurs services de proximité, au profit de services dépersonnalisés et moins adaptés à leur territoire.

Et les *gros*, il faut bien le dire, ont le plus souvent un radar peu sensible à la réalité des services rendus par les petites structures, et une vision parfois condescendante, parfois

Sortir de ces postures et représentations nécessite de la concertation, de l'ouverture d'esprit de part et d'autre et surtout, le souci partagé de l'amélioration du service aux usager-ères - ainsi que... du temps...



totale­ment décalée sur les petites biblio­thèques rurales. J'entends parfois au détour de conversations entre *gros* des réflexions comme : « Ah bon, ça existe encore des biblio­thèques qui ne prétent que du livre ? » ou « Nan mais 40 mètres carrés et que des bénévoles, ce n'est pas une biblio­thèque, ça, faut fermer ! »

Sauf que les 40 mètres carrés animés par des bénévoles comptent parfois 70 % d'inscrits dans leur petite commune, et que sans les livres de ces *non-médiathèques* il n'y aurait pas d'accès au livre du tout...

Il peut alors arriver que les *petits* fassent sécession et encerclent le gros d'un réseau dont il s'exclut faute de pouvoir le régenter... J'en connais un exemple, si, si ! Et devinez où ? En Bretagne, bien sûr !

Sortir de ces postures et représentations nécessite de la concertation, de l'ouverture d'esprit de part et d'autre et surtout, le souci partagé de l'amélioration du service aux usager-ères - ainsi que... du temps.

LES DOCUMENTS, STOCK OU FLUX ?

À l'heure où le streaming supplante la possession, où la consultation devient l'usage dominant, la conception d'une collection de documents en termes de patrimoine de la collectivité qui les acquiert ne devient-elle pas obsolète ? Qui se soucie parmi les usager-ères de savoir à quelle collectivité appartiennent les documents qu'il ou elle emprunte en les réservant par la navette ? Là aussi des frontières et des chapelles se dressent encore alors que le partage enrichirait manifestement le collectif.

Grâce aux réseaux de bibliothèques les documents peuvent circuler, dédouanant les lieux modestes de l'obligation illusoire de l'encyclopédisme et enrichissant les lieux plus importants d'une audience et d'un

public étendus. Sans forcément passer par les fourches caudines d'une politique documentaire concertée dans le moindre détail, la conception de la collection à l'échelle du réseau offre la possibilité à chaque lieu de lecture de développer les fonds les plus adaptés à son public de proximité tout en recourant aux autres bibliothèques pour satisfaire les publics de niche.

Et quand la carte unique permet aux habitant-es de fréquenter plusieurs bibliothèques (et pas forcément celle de la commune d'habitation), que devient *mon* public ? Il devient ce qu'il a toujours été, *les* publics, sans frontière autre que celles de leurs habitudes de vie et de leurs choix.

JOUER COLLECTIF MAIS RENDRE À CÉSAR LE MÉRITE DE SES EFFORTS (FINANCIERS)

C'est bien beau de tout mutualiser, de rendre visible et accessible au niveau intercommunal l'offre de chacune des bibliothèques d'un réseau, mais il est important, ne serait-ce que pour motiver les adeptes du réseau, que les instances qui rendent possible une amélioration du service en recueillent les bénéfices



Les bibliothèques, c'est quand même plus fun que les routes ou les poubelles !

d'image. C'est également à cette condition que peuvent être dépassées les frontières du tien et du mien.

La communauté de communes ou d'agglomération qui finance le portail commun, le SIGB, la navette devrait pouvoir afficher fièrement son logo et se créditer de ces services, même si les bibliothèques sont municipales et qu'il n'y a pas de politique de lecture publique au niveau intercommunal de par la volonté des élu-es qui veulent garder la main sur leurs bibliothèques.

Les bibliothèques qui alimentent le portail, les communes qui participent au financement des ressources numériques ou qui portent les services mutualisés peuvent en tirer une visibilité légitime, même dans le cadre intercommunal.

Ces articulations sont souvent compliquées, car elles reflètent la complexité de la coopération intercommunale. Mais il faut se souvenir que le premier atout d'un réseau de lecture publique aux yeux des élu-es, c'est la visibilité et l'attractivité du service à l'usager-ère : les bibliothèques, c'est quand même plus fun que les routes ou les poubelles !

Travailler en réseaux, c'est forcément repousser les frontières : les frontières du tien et du mien, de *ma* collection et de *mon* public ; celles des compétences métier avec le développement de postes nouveaux et indispensables comme coordinateur-riche réseau, chauffeur-euse de navette, community manager, qui nous poussent hors de nos cadres classiques ; celles des territoires administratifs, institutionnels, ressentis, identifiés, réels et imaginaires.

En bientôt 20 ans j'ai vu bien des bibliothécaires, responsables culturels et administratifs ou élu-es se confronter aux difficultés, aux résistances mais aussi s'enthousiasmer pour des innovations et des propositions inventives issues de diagnostics et de constats affinés. Toutes et tous sont comme je le suis, convaincu-es que le réseau permet d'améliorer les services à la population.

Alors... Vivement la suite, l'aventure continue !

numérique

LE NUMÉRIQUE EN BU : VERS L'INCONNU ET AU-DELÀ

PAR GÉRALDINE BARRON

La dématérialisation des collections et l'évolution de l'information scientifique et technique bouleversent les bibliothèques universitaires qui s'adaptent en proposant de nouveaux outils et compétences développés dans un esprit de mutualisation.

L'informatique a révolutionné les bibliothèques en moins d'une génération. Le changement a été progressif mais continu et eu des conséquences sur les espaces et leur fréquentation, sur les collections et leurs usages, sur le métier de bibliothécaire. Le développement du numérique n'a cessé de repousser les frontières dans ces trois dimensions et a imposé de défricher pour innover. Que l'on repense simplement à l'informatisation des catalogues qui a rendu progressivement inutiles les salles contenant les meubles à fiches tout en décuplant les possibilités de recherches dont les résultats s'affichent à une vitesse croissante ; avec

le développement d'internet, plus besoin de se rendre physiquement à la bibliothèque pour savoir si un livre est disponible pour l'emprunter. Les compétences des bibliothécaires ont dû s'adapter, du pavé ISBD et du trou dans la fiche à la gestion des métadonnées et au paramétrage d'outils de plus en plus complexes.

La dématérialisation des collections a particulièrement bouleversé les bibliothèques universitaires au tournant des années 2000 et la déferlante continue de remodeler sans cesse le paysage, dissolvant progressivement les frontières entre supports et même entre services de l'université.



LES COLLECTIONS

Avec les Big deals, ces accords par lesquels les grands éditeurs scientifiques donnaient accès à l'ensemble de leur catalogue numérique ou à un gros bouquet de revues moyennant un coût complémentaire aux traditionnels abonnements papiers, les bibliothèques et leurs lecteurs connaissent une explosion du volume des titres de revues accessibles qui donne l'éphémère illusion d'avoir décroché la lune. Tous découvrent bien vite la face cachée de ces accords : augmentation exponentielle des coûts et jeux d'entrée-sortie des titres dans les bouquets au gré des politiques des éditeurs qui se mènent une bataille commerciale titanesque aboutissant à une concentration inquiétante de l'édition. Les budgets des bibliothèques ne suivent pas cette inflation, ce qui entraîne une baisse drastique des acquisitions de ressources physiques mais aussi bientôt numériques. S'ensuit une uniformisation des collections autour des bouquets des principaux éditeurs, appauvrissant paradoxalement une offre documentaire qui n'a jamais été aussi volumineuse. Ces Big deals présentent une autre face sombre : contrairement au papier, un abonnement numérique reste virtuel, le client perd du jour au lendemain ses collections s'il se désabonne, à moins qu'il n'ait négocié l'acquisition des années souscrites, ce qui ne le dispense pas de continuer à payer annuellement des frais d'accès à la plateforme de l'éditeur pour pouvoir les consulter après résiliation de l'abonnement. Par ailleurs le périmètre du bouquet peut fluctuer : les années accessibles via le Big deal peuvent être glissantes et les années non comprises dans le contrat sont vendues à part en tant qu'archives. Dans ces conditions, mener une politique documentaire relève de la gageure. Il est très difficile pour la bibliothèque de savoir et de signaler précisément ce à quoi elle donne accès à un instant donné.

RÉACTIONS : LE COLLECTIF

En réaction à cette évolution du marché de l'édition scientifique, les bibliothèques universitaires se regroupent en consortia. En France, le consortium Couperin¹, constitué en 1999, se donne pour mission de négocier et organiser l'achat de ressources documentaires numériques pour ses membres. L'action collective permet le développement d'une expertise en matière de négociation



avec les éditeurs, une meilleure maîtrise des coûts et des termes des contrats, notamment en ce qui concerne la propriété des produits documentaires à l'issue des abonnements. L'expertise s'affine aussi en matière d'information scientifique et technique au sens large et la mutualisation favorise le développement d'outils pour la gestion de ces masses de données. Le numérique modifie en effet la granularité de l'information : l'unité bibliographique de référence pour l'utilisateur passe du périodique à l'article et du livre. Les catalogues traditionnels ne permettent pas d'offrir une information bibliographique aussi détaillée et constamment à jour, que dans la plupart des cas seuls les éditeurs sont en mesure de fournir. De nouveaux produits, appelés « outils de découverte », se développent. Ils s'appuient sur des bases de connaissance, en particulier sur sa déclinaison nationale et libre, BACON², qui regroupent les métadonnées permettant l'accès à l'unité bibliographique la plus fine. Divers dispositifs mis en œuvre au niveau national permettent d'atténuer les conséquences désastreuses de la transition numérique. L'achat par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de ressources en licences nationales³, accessibles par l'ensemble de la communauté scientifique française, réintroduit de la

diversité dans l'offre documentaire et rend disponibles des archives et des ressources de niche⁴ qui sont les plus difficiles à soutenir au niveau d'un établissement. La vocation patrimoniale des bibliothèques s'étend au numérique par le biais des dispositifs PANIST⁵ et ISTEX⁶ qui sécurisent l'accès pérenne aux ressources acquises dans le cadre des Big deals et des licences nationales. La mesure des usages des collections, si importante pour guider la politique documentaire, s'est normalisée par la mise en place du code de bonnes pratiques COUNTER pour les statistiques fournies par les éditeurs et enrichie par le développement des projets ezPAARSE puis ezMESURE pour les statistiques produites par les établissements⁷.

⁴ Au public restreint ou éclaté.

⁵ Plateforme d'archivage national de l'information scientifique et technique. <https://www.panist.fr/>

⁶ <https://www.istex.fr/>

⁷ Informations sur le site de Couperin, onglet Services et prospective, rubrique Usages des ressources. <https://www.couperin.org/#>

² BACON, Métadonnées libres pour le signalement de la documentation électronique. <https://bacon.abes.fr/index.html>

³ Licences nationales. <https://www.licencesnationales.fr/>

Il est très difficile pour la bibliothèque de savoir et de signaler précisément ce à quoi elle donne accès à un instant donné

¹ <https://www.couperin.org/>

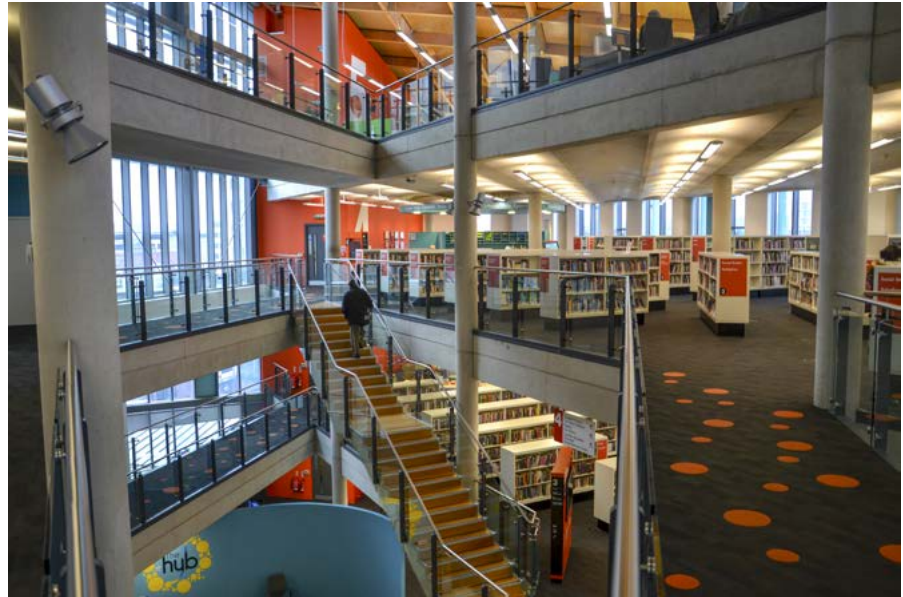




DES BIBLIOTHÉCAIRES 3.0 ?

Si l'on a un temps prédit la fin du livre et des bibliothèques, force est de constater qu'elle n'est pas advenue ; mais les bibliothèques universitaires ont dû très vite s'adapter aux nouveaux paradigmes de l'enseignement supérieur et de la recherche. En réaction à l'appropriation de la recherche publique par des opérateurs privés, les chercheurs ont lancé le mouvement de libre accès à l'information scientifique, aujourd'hui enfin appuyés par les pouvoirs publics avec le programme Ouvrir la science⁸. La science ouverte dépasse les traditionnelles frontières documentaires de la bibliothèque : il ne s'agit plus exclusivement d'acquérir auprès du monde de l'édition, de mettre à disposition des usagers et de conserver de la documentation pour assurer la pérennité de sa consultation : il s'agit de revenir à la source – les chercheurs – et collecter, mettre à disposition et archiver non plus seulement des thèses et des revues mais aussi des articles, publiés ou non, et des données afin que la recherche financée sur fonds publics soit plus transparente et bénéficie à tous gratuitement. Le métier de bibliothécaire tend dès lors à se rapprocher de celui d'archiviste. Cette dynamique ne met pas en danger le monde de l'édition qui s'est très vite adapté aux nouvelles conditions de la production scientifique et propose un nombre croissant de revues en libre accès sur le modèle auteur-payeur (l'auteur paie pour publier, le lecteur a accès gratuitement à l'article). L'écueil actuel pour les établissements de l'ESR est le phénomène du double-dipping : tandis que les chercheurs se voient imposer des frais de publication par leurs éditeurs, à l'autre bout de la chaîne les bibliothèques continuent de payer toujours plus cher des abonnements à des bouquets dans lesquels un nombre croissant de revues devient libre d'accès.

La dématérialisation des collections a d'abord massivement touché la recherche et les chercheurs ne fréquentent plus beaucoup les bibliothèques. Elle concerne aujourd'hui aussi les étudiants : encyclopédies, livres, revues, bases de données sont



disponibles en ligne et le plus souvent à distance grâce à différents systèmes d'authentification. Si les collections physiques perdurent, une partie significative des usages documentaires se fait hors des murs de la bibliothèque. Avec la diversification des modes d'accès à l'information (via les plateformes des différents éditeurs, via un outil de découverte, etc.) et l'inflation de son volume, les bibliothécaires ont vu leurs missions évoluer vers la médiation numérique, la formation à la recherche documentaire et plus largement au développement des compétences informationnelles des étudiants. Depuis plus de dix ans des cours, parfois inclus dans les maquettes des formations, sont dispensés par les bibliothécaires qui accompagnent la réflexion à l'œuvre à l'université sur l'innovation pédagogique et développent tutoriels, modules en ligne ou jeux sérieux. Au lieu de vider les bibliothèques universitaires de leur contenu et de leur public, le numérique a favorisé l'innovation et mis en évidence le dynamisme et les compétences de ses personnels, acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. ■

L'action collective permet le développement d'une expertise

⁸ Ouvrir la science. <https://www.ouvrirlascience.fr/>

langage

LA MÉDIATHÈQUE COMME LIEU D'ÉCHANGES LINGUISTIQUES

PAR VIRGINIE KREMP

Cet article décrit une expérience inédite menée en Suisse romande en 2011 : la création d'un outil multilingue en 17 langues par et pour les élèves d'une école maternelle avec leurs parents et les usagers d'une bibliothèque interculturelle.

Les médiathèques sont des espaces délimités physiquement. Pour y accéder, il faut en général franchir un perron, pousser une porte et s'orienter, trois actes qui impliquent de lire en français ou à défaut, d'avoir une confiance suffisante pour s'aventurer. Ce qui n'est pas le cas des publics éloignés de la (notre) culture que sont les migrants.

Cette frontière symbolique s'ajoute à celles que ceux des première, deuxième ou troisième générations ont eues à passer. Les portiques, banques de prêts et panneaux d'affichages, sans parler du protocole de fonctionnement à comprendre, peuvent être décourageants pour qui a déjà parcouru un chemin jalonné d'obstacles et de contrôles, auquel se rajoute celui de la langue, la signalétique en français n'aidant pas. Comment dès lors inviter les migrants d'aujourd'hui (citoyens de demain), à passer ces frontières physiques et linguistiques ?

Inversement, les bibliothécaires ne peuvent pas entrer dans les logements des migrants pour leur proposer outils, livres, méthodes ou animations susceptibles de les intéresser. Il existe une frontière public/privé infranchissable. Ce que les bibliothécaires ne peuvent faire, obliger le public à pénétrer leur espace, les enseignants, par le biais de l'école obligatoire, l'obtiennent naturellement. Par conséquent, les parents d'élèves migrants sont un public atteignable pour autant qu'on s'en donne la peine.

C'est pour contrer cette difficulté que rencontrent les bibliothèques classiques qu'il existe un réseau parallèle de 22 bibliothèques interculturelles en Suisse. Dédiées au public de migrants stabilisés ou de passage, elles proposent des fonds en langues de migration, albums jeunesse, romans et

documentaires adultes¹. Leur atout est de s'appuyer sur leurs publics captifs, en sollicitant leurs compétences dans leurs langues pour attirer leurs concitoyens d'origine et faire vivre leurs fonds, en s'appuyant sur l'esprit de solidarité entre communautés pour intégrer de nouveaux arrivants. Elles collaborent généralement avec les écoles.

C'est donc en mutualisant les compétences humaines et professionnelles des bibliothécaires et des enseignants avec celles, humaines et linguistiques des parents d'élèves, que les bibliothèques peuvent mettre en place des projets briseurs de frontières.

LA POLITIQUE DE L'OREILLE ET DU LIVRE TENDUS

Bibliothèques, écoles et familles sont des lieux de médiation, animées par un but commun : faire accéder les enfants à l'écrit, pour leur permettre de grandir dignement dans la société et y trouver place. La famille est le lieu de la médiation socio-affective où se transmettent la culture et la langue. Pour l'équilibre de l'enfant, il est important qu'il puisse grandir dans sa langue tout en apprenant la langue étrangère qu'est le français.

La médiathèque est le lieu de la médiation socio-culturelle. Fonds en version originale, albums et outils bilingues et multilingues représentent une valeur symbolique forte pour les langues et cultures minoritaires et minorisées. Ils permettent aussi de maintenir le lien avec ces cultures.

Solliciter les compétences des migrants dans leurs langues fait partie du processus d'intégration

L'école est le lieu de la médiation sociocognitive. Les recherches en sciences du langage de ces dernières décennies montrent qu'un enfant allophone² s'épanouit plus facilement s'il y a reconnaissance de sa langue familiale de la part de l'institution.

C'est donc sur le terrain linguistique que peuvent se nouer les relations entre parents et enseignants. Ces derniers peuvent appliquer la politique de *Oreille tendue*. En effet, les enfants sont dépositaires de savoirs et de compétences dans leurs langues qu'ils peuvent transposer et mettre en lien dans leur apprentissage du français pour autant que l'école accepte et s'intéresse un tant soit peu à ces langues. Cela ne veut pas dire que les enseignants doivent les maîtriser mais ils peuvent questionner les parents sur ces langues, les donner à entendre dans la classe pour que l'enfant se sente accueilli et reconnu dans son identité linguistique et culturelle.

² Allophone : personne née et éduquée dans une autre langue que celle de son environnement social.

¹ Pour plus de détails, voir www.interbiblio.ch





C'est en s'appuyant sur les compétences en langues des parents et des enfants, qu'un groupe de bibliothécaires, de formateurs et d'enseignants a monté un projet multilingue, en 2011 à Genève, dans le quartier populaire de la cité-Jonction. Il a donné lieu à la création d'un outil pédagogique en 17 langues.

MUTUALISATION DES LANGUES ET DES COMPÉTENCES

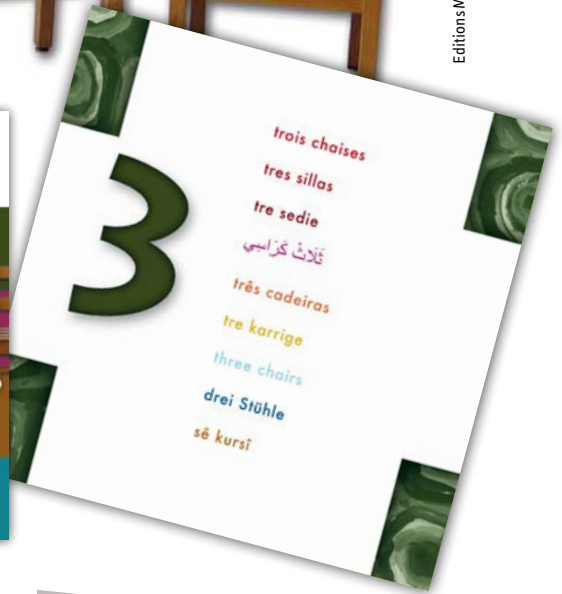
Le projet consiste à créer l'imagier pluri-lingue de la classe. L'objectif est de fournir un travail de qualité suffisante pour qu'il soit publiable et que chaque famille et partenaire en reçoivent un exemplaire. Les enfants, âgées entre 4 et 6 ans, ont choisi de photographier douze meubles et objets de leur classe : le tableau, les chaises, les gommes, les stylos, les livres, etc. Ces images servent de support à des activités orales, aussi bien en classe qu'à la maison, à partir desquels, on peut solliciter les souvenirs scolaires des parents, les extraire d'un passé enfoui ou oublié, comparer l'école d'ici et de maintenant avec l'école de là-bas et d'avant, stimuler la parole au sein des familles. Les photos ainsi faites sont accompagnées de légendes en français que les enseignantes transmettent aux parents pour qu'ils les traduisent dans leurs langues. Elles remettent ensuite les traductions aux bibliothécaires qui doivent les faire relire et vérifier par leurs usagers nés dans d'autres pays. Une chaîne interculturelle et interlinguistique se met en place.

Des rencontres sont organisées à la bibliothèque entre locuteurs des langues concernées, entre usagers et parents. Ils discutent des variantes d'une langue, ils débattent, comparent leurs langues, et se mettent d'accord sur les traductions définitives à remettre. Les locuteurs qui ne comprennent pas le français trouvent des interprètes dans le groupe. Voici un lieu où on les incite à partager ce qu'ils ont, leur langue, pour participer à une œuvre commune.

Une chaîne interculturelle et interlinguistique se met en place



Editions Migrilude



Enthousiasmés par l'idée, d'autres usagers de la bibliothèque se immiscent dans les réunions qui se déroulent durant les heures d'ouverture, ils veulent rajouter d'autres langues. La médiathèque comme lieu de débats sur les variantes ou les différences linguistiques, voilà qui crée une animation impromptue prenant de l'ampleur. Elle permet aussi de nouer des liens entre les habitués et les nouveaux venus, qui génèrent de nouvelles inscriptions! Ces derniers découvrent un lieu et une offre culturels qui se construisent en concertation avec eux.

Après bien des débats passionnés et passionnants en différentes langues, les textes corrigés retournent aux enseignants, par l'intermédiaire des bibliothécaires. Ils servent de supports pour enregistrer les parents et compiler une bande sonore. Ensuite enseignantes et bibliothécaires se réunissent pour élaborer les activités qui constituent le livret pédagogique, lequel est enrichi de brèves explications des parents sur leurs langues. Une fois le tout finalisé et édité, tous les participants fêtent l'événement à la bibliothèque.

Les 17 langues de l'imagier (ISBN : 9782970053798, éditions Migrilude) sont : l'albanais, l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol (castillan), le français, l'italien, le kurde (kurmandji, alphabet latin), le kurde sorani (alphabet arabe), le mooré (langue du Burkina Faso), le polonais, le portugais, le serbe, le somali, le tagalog (langue des Philippines), le thaï et le turc.

Le coffret contient :

- 12 cartes-images créées et illustrées par les enfants ;
- 12 cartes-mots (chacune en 17 langues) traduites par leurs parents, relues et corrigées par des usagers ;
- des cartes d'activités (un mini loto français/thaï, et français/arabe), une carte de lexique à observer ;
- un cd enregistré par les parents ;
- un livret d'activités créé par les enseignants et bibliothécaires après collectes d'informations auprès des parents.

PLANCHE DE JEU EN FRANÇAIS/THAÏ
voir page 10 du livret pédagogique

1	un	๑	หนึ่ง
2	deux	๒	สอง
3	trois	๓	สาม
4	quatre	๔	สี่
5	cinq	๕	ห้า
6	six	๖	หก

QUETTES A DÉCOUPER POUR PLANCHE DE JEU EN FRANÇAIS/THAÏ
voir page 10 du livret pédagogique

1	un	๑	หนึ่ง
2	deux	๒	สอง
3	trois	๓	สาม
4	quatre	๔	สี่
5	cinq	๕	ห้า
6	six	๖	หก

Cartes créées par les élèves et leurs parents issus de l'immigration.



Virginie Kremp est consultante en plurilinguisme. Après avoir travaillé à la promotion des politiques de préservation et conservation du patrimoine écrit pour l'IFLA (International Federation of Library Association and Institutions) à la BnF, elle a été rédactrice en chef de la revue *BIBLIOTHÈQUE(S)* de 2001 à 2005, puis elle a dirigé un réseau de médiathèques pédagogiques en Suisse romande. Elle a ensuite repris le chemin de l'université pour se former à la didactique du français langue étrangère, spécialisation plurilinguisme.

LES BIBLIOTHÈQUES INTERCULTURELLES : UN MODÈLE À ADAPTER ?

Les activités conçues invitent à découvrir de façon gestuelle et orale le vocabulaire collecté dans les 16 langues familiales, à mener des activités d'éveil aux langues. D'autres portent sur la classification de cet objet atypique qu'est l'imagier plurilingue, sur des activités d'observation et d'échanges autour des livres, des graphies, des formats, etc. Ce faisant, elles font entrer les enfants dans l'univers des livres et de l'écrit. L'objet circule entre les instances initiales (médiathèque, école et familles) et continue encore aujourd'hui de circuler parmi d'autres familles et institutions. Il sert aussi de support pour des cours de français langue étrangère pour adultes. Qui n'a pas lu la surprise et la joie dans les yeux d'un apprenant voyant sa langue imprimée à côté d'autres, ne sait pas comment cette simple découverte ravit, stimule et encourage. L'expérience montre que les langues sont des frontières invisibles mais réelles qui peuvent s'écrouler pour autant qu'on le veuille bien et qu'on lâche la peur que notre langue nationale soit contaminée par d'autres. Rappelons

au passage que l'État français reconnaît quelque 73 langues de France³, dont certaines ne sont parlées que par des centaines de locuteurs. Un projet multilingue peut être mené s'il y a volonté de le faire. Pour cela, il faut solliciter les compétences des locuteurs, ne pas rester figé sur les normes standardisées d'une langue, oser accueillir les variantes, etc.⁴ Voilà qui ouvrirait à plus de tolérance linguistique, et davantage sur l'Europe et le monde, en phase avec le manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique, celui de l'IFLA sur la bibliothèque multiculturelle et les recommandations du Conseil de l'Europe sur l'éducation au plurilinguisme⁵. La bibliothèque peut aussi être un lieu de partage et d'échange des langues.

Cette expérience invite à réfléchir sur le fonctionnement actuel des médiathèques, leurs liens avec les associations qui enseignent le FLE. Elle interroge la façon classique d'enseigner le français en permettant de côtoyer d'autres langues. Ce qui fonctionne avec les enfants - enseigner le français en sollicitant leurs langues, en comparant vocabulaire, organisation syntaxique - fonctionne avec profit avec des adultes. Il y a de nouveaux modèles de transmission et d'échanges à penser. Celui des bibliothèques interculturelles suisses fonctionne-t-il parce qu'il est en marge des bibliothèques publiques ? Est-il transposable, adaptable dans le contexte administratif français ? Peut-on s'en inspirer pour en inventer d'autres ailleurs ?

³ Voir CERGUIGLINI, Bernard (dir.). *Les langues de France*. PUF, 2003.
⁴ On pourrait imaginer étendre cette expérience aux dialectes, aux sous-dialectes et aux parlers régionaux en France.
⁵ BEACCO, Jean-Claude. *De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe*. 2007. www.coe.int/lang/fr

transculturel

BÉBÉS D'ICI, MÈRES D'EXILS

PAR CLAIRE MESTRE

C'est une expérience clinique de plus de quinze ans qui est retranscrite dans l'ouvrage *Bébés d'ici, mère d'exils*.



L'équipe pluridisciplinaire de l'unité de consultation transculturelle du CHU de Bordeaux travaille depuis plus de quinze ans auprès de populations migrantes

Notre exercice s'est modifié et enrichi au fil des années, au gré des différentes migrations arrivant sur le sol français et des problématiques que vivent les populations exilées. Notre préoccupation des femmes fut précoce dans notre engagement, du fait de leur vulnérabilité, particulièrement criante lors de leur maternité.

Au fil du temps, une observation s'impose : les situations sont très complexes, nécessitant des outils de soin précis, inventifs et collectifs.

Ce livre fait le point de cette expérience clinique auprès des femmes en tenant compte des liens entre le psychisme, la culture et le contexte politique. En effet, les migrations ont évolué, les femmes migrent en famille ou pour rejoindre leur conjoint dans des conditions d'accueil de plus en plus difficiles en France. La condition des femmes étant un point de vulnérabilité structurelle, la migration et les modifications qu'elle entraîne font que les femmes exilées deviennent mères de façon très périlleuse. Ainsi les obstacles se cumulent et se potentialisent incluant des facteurs psychiques, culturels, sociaux, administratifs et institutionnels.

NOTRE ÉQUIPE S'EST SOUDEE AUTOUR D'UN IMPÉRATIF MÉTHODOLOGIQUE

Le point de départ de notre pensée pratique et théorique vient de la clinique psychothérapeutique et transculturelle. Or, elle

est sans cesse soumise à des tensions, parfois extrêmes : elles génèrent chez les soignants un sentiment de malaise, voire de culpabilité : comment démêler le social du psychique, le culturel du psychique ? Quel fil tirer pour y voir plus clair ? C'est pourquoi, cette clinique risque de brouiller notre regard et notre écoute et elle nécessite une extrême vigilance, une préoccupation de l'autre qui passe d'abord par l'assurance instable de sa propre position.

IL NOUS FAUT DANS CE CONTEXTE ADAPTER NOS INTERVENTIONS, LEUR CADRE, LEUR MÉTHODE ET LEURS RÉFÉRENCES

Nos références princeps sont ethnopsychiatriques, alliant la psychanalyse et l'anthropologie. Les contextes engendrant la précarité, l'exclusion, voire la violence, nous obligent à une attention accrue de la relation thérapeutique et de nos liens avec les autres professionnels. Ils nous contraignent également à chercher des concepts ailleurs que dans nos disciplines, pour ne pas perdre de vue les enjeux qui traversent la grossesse et l'accueil d'un enfant.

Nos analyses sont au croisement de deux termes : les femmes et l'exil.

Les migrations ont évolué, les femmes migrent en famille ou pour rejoindre leur conjoint dans des conditions d'accueil de plus en plus difficiles en France

Dans ce dossier sur les frontières, il nous a semblé intéressant de faire connaître cet ouvrage qui questionne les problématiques liées à l'immigration de femmes qui deviennent ou sont déjà mères. La manière dont une équipe de professionnel-les prend en compte la culture sans la nier pour accueillir et prendre en charge au mieux ces mères et leurs enfants est inspirante. Les bibliothécaires aussi sont dans cette position puisque la fréquentation du lieu bibliothèque est ouverte à tous-tes y compris à des mamans qui ne savent ni lire, ni écrire et qui n'ont pas nos codes culturels.

Les femmes que nous rencontrons en situation transculturelle ont un vécu initial proche du chaos et de la déchirure, aggravé par les risques de la violence institutionnelle

Les femmes que nous rencontrons viennent principalement d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, de Russie et du Caucase, du Sri Lanka. Elles ont fui des guerres, des conflits interethniques, des génocides, des groupes extrémistes, mais aussi des pratiques rituelles, ou tout simplement la misère. Le plus souvent elles ont accumulé un ensemble de violences : violence conjugale, faits de guerre, prostitution mais aussi éloignement de leur famille, disparition de leurs enfants. L'expérience de l'exil est le lot commun de ces femmes, quelques soient les raisons et les choix, consentis ou non, du départ et de leur chemin migratoire. Les femmes que nous rencontrons en situation transculturelle ont un vécu initial proche du chaos et de la déchirure, aggravé par les risques de la violence institutionnelle. Nos interventions auprès des femmes les plus démunies tentent d'agir ainsi à différents niveaux : sur elles et les relations à leur enfant et sur les relations tissées avec d'autres partenaires soignants et sociaux ; préparation à la naissance, psychothérapies mère-bébé, ateliers à médiation culturelle pour les nouveaux-nés, rencontres avec les professionnels sont nos outils. L'ouvrage détaille notre méthodologie et nos outils, et développe des situations cliniques transculturelles.

LA CLINIQUE PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE TRANSCULTURELLE NOUS APPREND BEAUCOUP SUR LES FEMMES ET LES MÈRES EXILÉES :

Devenir mère en situation de migration est un passage difficile, il devient périlleux en situation d'exil du fait d'un état de vulnérabilité qui s'éternise autant que dure la période où l'exilée n'a pas de statut sûr et de revenus lui permettant d'assurer une vie digne. Le rôle des institutions s'avère crucial. L'accueil avec interprètes, le respect des droits, l'écoute de leurs paroles, l'explication de la technicité, l'attention aux statuts social et administratif amenuisent les risques et les retombées de la vulnérabilité. La maternité des femmes dépend également étroitement des formes d'aides associatives et caritatives qui vont influencer les trajectoires institutionnelles par d'infimes déplacements.

Le retentissement sur la vie psychique des femmes est inévitable : le manque de droit, la pauvreté, l'isolement entament les possibilités de la pensée (consciente et inconsciente) et pèsent sur la prise de parole par défaut de légitimité. La rencontre thérapeutique et psychothérapeutique s'avère ainsi décisive : hospitalité dans la langue, rétablissement de la dignité de penser et reconnaissance sont au cœur des soins.

Le cadre doit être suffisamment solide pour que la psychothérapie permette l'élaboration des difficultés intrinsèques à la grossesse et celles de l'exposition au trauma. Le travail de la culture s'avère primordial, la culture comprise comme un tissage des bribes que les femmes restituent et la trame que nous leur tendons. C'est tout le sens du travail transculturel, nous sommes ensemble, soignantes et soignées, créatrices d'une culture créolisée. Le sens de ce travail permet la projection d'un avenir possible.

POUR CONCLURE :

La volonté féministe de ce livre est de raconter et d'analyser ce que nos patientes révèlent de la condition de femmes et de citoyennes, soit des effets de l'État, de la médicalisation et de la société, de leur excès ou de leur défaut, sur le devenir mère. Ces femmes que nous avons rencontrées sont d'un courage hors norme et ont le désir de vivre et de donner la vie, quoi qu'il arrive. ■



Dessins de femmes suivies dans la consultation transculturelle.

A.C.C.E.S.

VOYAGE PHYSIQUE ET SYMBOLIQUE

Interview d'Evelio Cabrejo Parra, psycholinguistique, maître de conférences vice-président de l'association A.C.C.E.S. (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations).



Simon Cabrejo

Bibliothèque(s) : Notre prochain congrès sera sur le thème : Au-delà des frontières, qu'est-ce que cela évoque chez vous ?

Evelio Cabrejo Parra. Bien sûr il y a des frontières physiques, historiques, politiques, entre les pays, les territoires. Mais les frontières symboliques de la langue et de la culture sont plus difficiles à déceler. Les frontières linguistiques sont franchissables, car toute langue peut être partiellement traduite dans d'autres langues. Le voyage à travers plusieurs langues procure un vrai plaisir même si cela demande un travail psychique considérable. La langue contient, transmet, recrée et maintient vivante la culture. La langue orale pour les enfants se transmet de génération en génération de manière naturelle, ils peuvent même apprendre plusieurs langues en même temps sans difficulté tandis que les adultes doivent passer par un enseignement sans parvenir au même résultat. Actuellement, le bilinguisme ou le multilinguisme est une nécessité liée à la mondialisation et aux migrations.

La fonction fondamentale de la langue orale est de rendre audible la pensée de celui qui parle

Bibliothèque(s) : Comment dans votre parcours personnel avez-vous vécu les barrières de la langue ?

E.C.P. : J'ai appris le français à l'âge adulte et je ne suis jamais arrivé à maîtriser la musique de la langue française comme quelqu'un qui l'a apprise comme une langue maternelle. À chaque fois que j'ouvre la bouche, je dis sans le dire directement que j'ai été bercé dans une autre langue. Je pensais qu'en étant linguiste, je maîtriserais mieux la *musique de la langue*. J'ai vécu cette expérience en Angleterre et en France : chaque fois que je m'exprime dans ces

langues, je dis que la musique de ma voix vient d'ailleurs. Mais le fait de pouvoir rendre audible sa pensée dans plusieurs langues est une expérience interne très gratifiante.

Bibliothèque(s) : Qui y-a-t-il de commun et d'universel dans le langage et dans toutes les langues ? Et de particulier à chacune ?

E.C.P. : Le langage est un ensemble d'opérations mentales abstraites *universelles* que chaque langue met en scène d'une manière qui lui est propre.

Pour parler une langue, il faut l'avoir entendue parler par quelqu'un. Chaque enfant construit sa voix en écoutant ceux qui l'entourent. Les sonorités linguistiques proviennent de gestes articulatoires qui se construisent dès le babil. Par exemple la langue française possède seize voyelles, il y en a cinq en espagnol, trois en arabe, et un enfant peut naturellement acquérir plusieurs systèmes phonologiques en même temps. Mais pour un adulte, construire un système articulatoire passant de cinq voyelles à seize n'est pas facile, beaucoup de voyelles restent souvent inaudibles. Les nombreuses voyelles nasales du français représentent une vraie difficulté.

Chaque langue a sa manière de se poser en tant que locuteur face à un interlocuteur. En français, comme vous le savez, il y a un problème avec *tu* et *vous*. Cette distinction ne fonctionne pas de la même façon dans les autres langues, en espagnol ou en anglais, *usted* et *you* sont utilisables avec tous les interlocuteurs. En français, le *vous* de politesse permet de mettre à distance, d'établir une frontière d'intersubjectivité. Quelqu'un qui est de langue anglaise est déconcerté quand il découvre que le *vous* est aussi la marque d'un pluriel. Le *tu* peut devenir trop familier, parfois injurieux. On hésite beaucoup au début, on ne sait pas comment utiliser l'un et l'autre avant d'avoir vécu pendant longtemps des pratiques d'intersubjectivité langagière propres à la langue française.

La fonction fondamentale de la langue orale est de rendre audible la pensée de celui qui parle. On souffre de se rendre compte que l'on ne parvient pas à s'exprimer dans une autre langue que l'on est en train d'apprendre aussi bien que dans sa langue maternelle.

Bibliothèque(s) : Pourquoi et comment devient-on sourd à d'autres cultures lors de l'apprentissage de la langue maternelle ?

E.C.P. : Apprendre une langue maternelle, c'est entrer dans une communauté linguistique et dans une culture. Les enfants y parviennent grâce à un processus d'identification qui permet à chacun de s'approprier la musique de la langue du pays et même de la région dans laquelle il est né. Le schéma corporel joue un rôle fondamental car les tout-petits ont la capacité naturelle de lire, interpréter et traduire dans leur corps ce qui se passe dans le corps de l'autre. Ceci se réalise pendant la petite enfance. Une fois la langue intériorisée, on perçoit les sons que l'on est capable de produire et l'on commence à devenir sourd à des sonorités jamais entendues. L'enfant construit du sens par

*Pour parler une langue,
il faut l'avoir entendue
parler par quelqu'un.
Chaque enfant construit sa
voix en écoutant ceux qui
l'entourent. Les sonorités
linguistiques proviennent
de gestes articulatoires qui se
construisent dès le babil.*



rapport à la prosodie¹ de la langue avant de le faire d'une manière conceptuelle.

Mais s'identifier, c'est aussi se différencier. Un bébé né à Paris aura l'accent parisien, à Marseille, l'accent marseillais, au Canada, l'accent canadien. Un étranger n'y parvient pas tout à fait. Tout adulte qui apprend une langue étrangère se heurte à certaines frontières langagières qu'il n'arrive pas à franchir.

On croit qu'apprendre une langue, c'est simplement apprendre des mots et de la grammaire en fait le fonctionnement social de la langue exige des expériences culturelles très variées, lentes à intérioriser. La langue crée une filiation, elle dit d'où l'on vient, qui l'on est. Quand nous apprenons des langues étrangères nous restons à la lisière de certaines de leurs possibilités. Il y a là une source de souffrance mais aussi une indéniable richesse, car chaque langue permet de mettre en mouvement des processus d'imagination différents.

Bibliothèque(s) : Comment donner le goût de franchir les barrières linguistiques ?

E.C.P. : On prend goût à franchir ces barrières lorsqu'on se rend compte que l'on peut rendre audible sa pensée, d'une manière différente, à travers des prosodies et des constructions lexicales, syntaxiques d'autres langues et parfois avec une beauté et une précision absentes dans la langue initiale.

Il y a la langue de la vie quotidienne. C'est une langue utilitaire, pragmatique. Mais il y a la langue de la littérature orale et écrite, la langue du récit, de la poésie. Chaque langue crée sa propre littérature enfantine et adulte où la pensée peut voyager avec liberté. Freud par exemple a appris l'espagnol pour avoir le plaisir de lire *Don Quichotte* dans le texte d'origine, car il ne voulait pas se contenter de traductions. Lorsqu'on a la possibilité de faire une telle expérience, la langue devient un compagnon interne et ancre dans la culture correspondante.

L'être humain a besoin dès le début de la vie et pour toujours de musique, de littérature, de poésie. Les adultes qui apprennent des langues étrangères ont intérêt à découvrir les trésors contenus dans les bibliothèques.

Il faut donner aux enfants également accès très tôt à une grande diversité de possibilités de la langue, manière de leur transmettre une richesse symbolique qui va les accompagner toute la vie. Si on ne fait pas ça, on contribue sans s'en rendre compte à créer des inégalités sociales, car les enfants qui n'ont connu que la

langue de la vie quotidienne n'auront pas le même destin individuel et social que ceux qui ont eu la chance d'écouter beaucoup de récits, de contes. Les bibliothèques ont un rôle à jouer qui est extrêmement important. Par la lecture à haute voix, les parents découvrent que leurs enfants sont intéressés par les histoires, qu'ils s'attachent aux livres. Beaucoup de parents deviennent lecteurs en lisant des livres à leurs petits, les enfants deviennent ainsi des *promoteurs* de la lecture avant d'apprendre à lire et écrire. Faire que les livres arrivent à la maison, c'est ce que nous faisons à A.C.C.E.S. Nos alliés c'est dans l'ordre naturel, le bébé, la famille et la bibliothèque. L'alliance de ces trois partenaires va permettre aux enfants de s'approprier la richesse de la langue et de son fonctionnement social, ce qui donne la possibilité de jouer de la subtilité de ses usages dans des milieux sociaux différents.

Il y a un autre aspect auquel je tiens particulièrement. La langue est là avant que l'on vienne au monde, et elle demeure après la mort. Les mots que l'on apprend sont porteurs de la pensée de ceux qui les ont utilisés dans le passé. La continuité de la pensée à travers la langue pour moi est fascinante. C'est ça qui définit la relation profonde de la langue et de la culture.

Bibliothèque(s) : Qu'aimeriez-vous ajouter pour terminer cette interview ?

E.C.P. : Je dis souvent que l'enfant sort du ventre de la mère pour entrer dans le ventre de la langue. C'est dans le langage que se réalise le destin individuel et social de chaque petit garçon et de chaque petite fille. Le langage est la matrice symbolique de la constitution du sujet humain. Les parents ont l'obligation, pour compléter le processus de procréation, d'inscrire leur enfant dans une culture grâce à la transmission de la langue orale. Elle sera continuellement présente. Comment les bibliothèques peuvent-elles prendre part à ce voyage d'humanisation ? ■

Si on ne fait pas ça, on contribue sans s'en rendre compte à créer des inégalités sociales, car les enfants qui n'ont connu que la langue de la vie quotidienne n'auront pas le même destin individuel et social que ceux qui ont eu la chance d'écouter beaucoup de récits, de contes

¹ Définition du *Larousse* : Ensemble des règles permettant d'établir une correspondance juste entre les syllabes accentuées ou atones des paroles et les temps forts ou faibles de la musique.

laïcité

FAIT RELIGIEUX ET SERVICE PUBLIC : QUELLES FRONTIÈRES ?

PAR MOSTAFA BOULAND

Cadre dans l'Administration pénitentiaire, je m'intéresse, à titre personnel comme professionnel, depuis de nombreuses années à l'histoire des religions et aux questions portant sur la laïcité et le radicalisme religieux, particulièrement l'islamisme.

QUELQUES JALONS HISTORIQUES ET SOCIOLOGIQUES

Les lignes qui suivent sont le résultat d'un travail de synthèse en simple autodidacte et d'expériences acquises en tant que fonctionnaire d'État.

L'histoire de France a connu différentes étapes que Jean Baubérot a appelées « les premier et deuxième seuils de laïcisation »¹. Le mouvement d'opposition se déroule au XIX^e siècle où le vent de la liberté se heurte frontalement à une structure sociale profondément marquée par le catholicisme. Les autres religions sont alors résiduelles et ne constituaient pas un danger pour les républicains désireux surtout de se débarrasser définitivement des conservatismes politico-religieux de l'époque. Il résulte de ce processus un système original qui fait de la France une curiosité pour nombre d'observateurs étrangers.²

Aujourd'hui, le pays connaît deux tendances de direction opposées si l'on s'attache aux deux principales religions, catholique et musulmane : une baisse de la pratique pour la première, maintien à un haut niveau pour la seconde. En la matière, nous ne disposons pas de statistiques officielles, seulement de sondages. Ainsi, nous avons une étude WIN/Gallup International qui indique, notamment, que 63 % des Français ne s'identifient à aucune religion parmi lesquels un tiers se

disent *non religieux* et un autre tiers *athée*³, désengagement constaté dans la quasi-totalité des pays développés. Ces résultats viennent confirmer le sondage d'Eurobaromètre réalisé en 2010. Au sein de la communauté musulmane, les résultats sont en sens contraire puisque, selon une enquête IFOP de mars 2011, 75 % des sondés se déclarent croyants, dont 41 % pratiquants (16 % chez les catholiques), et seulement 3 % se dit sans religion. Les rites sont d'ailleurs particulièrement respectés, comme c'est le cas pour le ramadan : 71 % en 2011 (60 % en 1989)⁴.

Bien entendu, le défi majeur est l'intégration des populations immigrées non européennes. Selon une étude d'un organisme indépendant américain, la France est le pays

³ Étude menée en 2012 auprès d'un échantillon de 1 671 Français inclus dans un échantillon plus large de 50 000 individus de 57 pays.

⁴ Enquête pour le magazine *Marianne* sur un échantillon de 547 personnes d'origines musulmanes.

POURQUOI UN ARTICLE SUR LE FAIT RELIGIEUX EN LIEN AVEC LE MILIEU PÉNITENTIAIRE ?

Parce que l'administration pénitentiaire, en tant qu'institution, est la première à avoir été confrontée aux problèmes de frontière *religion - service public* : de la prise en compte des différents cultes à la lutte contre la radicalisation en passant par le respect de la laïcité. L'école aussi y a été confrontée assez tôt avec le débat sur le port du voile. Aujourd'hui, les bibliothèques connaissent également quelques problématiques et sortir de notre milieu pour comprendre ce que vivent d'autres institutions peut nous aider à mieux appréhender les difficultés que nous sommes susceptibles de rencontrer.

¹ BAUBÉROT, Jean. *Laïcité 1905-2005, entre passion et raison*. La couleur des idées. Septembre 2004.

² Notons toutefois que les départements d'Alsace et de Lorraine sont restés hors du champ d'application de la loi de 1905 en raison essentiellement de leur rattachement à l'Allemagne de 1871 à 1918.

Il résulte de ce processus un système original qui fait de la France une curiosité pour nombre d'observateurs étrangers





européen qui compte la proportion la plus importante de musulmans par rapport à la population totale : 8,8 % (mis à part les cas particuliers de la Bulgarie et de Chypre). Ce taux pourrait atteindre à l'horizon 2050 un niveau autour de 18 %.⁵ Ces données auxquelles s'ajoute le climat de violence qu'a connu le pays, font de la laïcité certes un instrument qui contribue à la cohésion nationale, mais aussi un rempart efficace contre les démagogues de toutes sortes.

QU'EST-CE QUE LA LAÏCITÉ À LA FRANÇAISE ?

Dès son article 1^{er}, la Constitution de 1958 déclare : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Cette affirmation combinée à la fameuse loi du 9 décembre 1905 impose à l'État de ne favoriser aucun culte ni d'en décourager aucun autre. La neutralité qui en découle instaure la liberté de culte. Pour autant, cela ne signifie pas l'ignorance du fait religieux : les collectivités peuvent prendre en charge le financement des chargés d'aumôneries dans certaines structures publiques tels que les établissements d'enseignement, les hôpitaux ou les prisons. Aristide Briand, l'un des rapporteurs du projet de la loi de 1905, déclarait lors des débats parlementaires : « Toutes les fois que l'intérêt public ne pourra être légitimement invoqué dans le silence des textes ou dans le doute de leur exacte application, c'est la solution libérale qui sera la plus conforme à la pensée législative »⁶. Les juridictions administratives ont fait de cette ligne de conduite une règle jurisprudentielle en tranchant toujours en faveur du respect de la liberté de conscience et de culte. Ainsi, le conseil d'État (CE) a eu l'occasion de réaffirmer qu'un usage local peut autoriser l'emploi, à des fins civiles, de sonneries de cloches d'édifices religieux⁷. Il a aussi jugé que le fait de ne pas avoir agréé un nombre suffisant

de ministres du culte, pour permettre aux personnes incarcérées de pratiquer leur religion, constitue un acte susceptible d'engager la responsabilité de l'État.⁸ Mais le CE est tout aussi exigeant quant à la neutralité des agents publics. Ceux-ci ont notamment interdiction de manifester leur croyance religieuse dans l'exercice de leurs fonctions. La loi du 20 avril 2016 est venue entériner cette démarche en prévoyant expressément que « le fonctionnaire exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité »⁹.

À côté de ses obligations statutaires, le fonctionnaire dispose de droits et de garanties. À titre d'exemple, un concours de police a pu être annulé en raison des questions du jury portant sur les origines et la pratique confessionnelle d'un candidat¹⁰. On peut également évoquer ici un texte qui permet à un chef de service d'octroyer à un agent une autorisation d'absence exceptionnelle à l'occasion d'une fête religieuse autre que chrétienne¹¹. Récemment, une autre problématique s'est posée quant à l'octroi de repas dits *halal* dans les établissements scolaires ou pénitentiaires. Si certains maires ont pu mettre en place une offre de *repas de substitution*, le ministre de la Justice quant à lui n'a pas été tenu de proposer une alimentation *halal* compte tenu des contraintes liées à la gestion d'un établissement pénitentiaire.¹² L'École est un cas paradigmatique où les points de crispation sont bien trop nombreux pour les passer en revue tous : port du foulard islamique, accès des filles aux activités de piscine, incidences sur la santé et les résultats scolaires du fait de la pratique du ramadan de jeunes enfants et même remise en cause de la mixité filles-garçons. On se reportera utilement au rapport Obin sur « Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires »¹³.

L'AGENT PUBLIC FACE AUX EXCÈS DU

⁸ CE, 16/10/2013, garde des Sceaux c. M. Fuentes et autres, n° 351115.

⁹ Loi relative à la déontologie et aux droits des fonctionnaires modifiant le statut général des fonctionnaires du 13/07/1983. Elle est précisée ensuite par une circulaire du 15/03/2017.

¹⁰ CE, 10/04/2009, M. El Haddoui, n° 311888, rec. 158.

¹¹ Dans l'Éducation nationale, une circulaire donne la possibilité aux élèves de demander une autorisation d'absence pour une grande fête propre à leur confession (circ. 18/05/2004).

¹² TA de Dijon, 28/08/2007 et CE, 10/02/2016, M. Khadar, n° 385929.

¹³ Rapport commandé par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, présenté par Jean-Pierre Obin en juin 2004.



COMMUNAUTARISME

Le tableau ainsi dressé ci-dessus, nous amène à regarder de plus près l'activité des fonctionnaires (d'État, territoriaux et hospitaliers) dans leur rôle d'accueil du public. Il est constaté un manque de connaissances des fonctionnaires sur leurs droits et obligations, spécialement en ce qui concerne la laïcité. Des réponses ont été apportées ces dernières années comme la création d'un Observatoire de la laïcité en 2007 (installé seulement en 2013) qui, outre la rédaction de rapports et de synthèses, propose des guides pratiques à destination des collectivités et des agents publics. Notons également les différentes mesures préconisées par les rapports ministériels (cf. supra le rapport Obin) ou interministériels¹⁴. À titre d'illustration, nous nous contenterons de reprendre, dans notre courte contribution, quelques cas concrets dans chacune des trois fonctions publiques.

- Fonction publique d'État - cas particulier de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) : dans cette administration, le culte est organisé autour de trois engagements : « organiser l'accès aux cultes pour garantir l'effectivité de la liberté religieuse reconnue aux personnes détenues », « lutter contre toute forme de prosélytisme

¹⁴ Par exemple, rapport du Comité interministériel du 6 mars 2015 : *Égalité et citoyenneté : la République en actes*.

⁵ « Croissance de la population musulmane en Europe ». *Pew research center, religion and public life*. 29 novembre 2017. <https://tinyurl.com/europes-growing-muslim-populat>

⁶ Cité dans le Rapport public du CE, *Considérations générales, Un siècle de laïcité*, p. 259.

⁷ CE, 14/10/2015, commune de Boissettes, n° 374601.



et contre les dérives radicales et sectaires » et « neutralité de l'ensemble des personnels qui participent au service public pénitentiaire ». ¹⁵ Le fait religieux se présente avec une particulière acuité dans ces microcosmes clos que sont les prisons comme tout autre lieu d'enfermement (hôpitaux psychiatriques, centres de rétention, centres éducatifs fermés). C'est pourquoi ces lieux sont soumis à un contrôle rigoureux tant administratif, judiciaire, d'instances nationales indépendantes (le contrôleur général des lieux de privation de liberté par exemple) et supranationales (la Cour européenne des droits de l'Homme). En 2010, la DAP impose à ses agents le respect d'un code de déontologie qui prévoit notamment que « le personnel a le respect absolu des personnes qui lui sont confiées [et] il ne manifeste aucune discrimination » ¹⁶. Le service public pénitentiaire a ceci de particulier qu'il doit concilier des objectifs qui peuvent apparaître à première vue inconciliables : le respect des droits des personnes détenues et le maintien du bon ordre et de la sécurité interne. Un règlement intérieur respectueux des normes européennes et la judiciarisation du fonctionnement de cette administration contribuent à cette conciliation.

¹⁵ Note DAP du 16/07/2014.

¹⁶ Décret du 30/12/2010 (art.15) portant code de déontologie du service public pénitentiaire.

• Fonction publique territoriale : les bibliothèques publiques. Le cas du fonctionnement des bibliothèques nous donne l'occasion d'examiner la question du port du voile. Si le port de ce signe religieux (que l'on ne peut forcément qualifier ainsi) n'a longtemps posé aucune difficulté, la montée d'un certain islam radical, essentiellement dans les quartiers défavorisés des grandes villes, a obligé les gouvernants à intervenir pour des motifs d'ordre public et non de laïcité. La loi interdit désormais la dissimulation du visage dans l'espace public (au moyen de la *burqa* ou du *niqab*) : les agents chargés d'un service public « seront fondés à refuser l'accès au service à toute personne dont le visage est dissimulé » ¹⁷. Face à ce cas de figure, il est recommandé à l'agent d'inviter l'usager à se découvrir et, si ce dernier persiste dans son refus, de faire intervenir sa hiérarchie pour décider des suites à donner et faire appel aux forces de police si nécessaire. La circulaire souligne en outre la responsabilité du chef de service dans la mise en œuvre des dispositions législatives et dans la formation des personnels ainsi que dans l'information au public, laquelle peut se faire par un affichage à l'entrée des bâtiments. Plus généralement, les agents veillent au bon respect du principe de neutralité qui va de la tenue vestimentaire, à l'expression des opinions (en dehors des débats spécialement organisés), y compris sur le site internet de

¹⁷ Loi du 11/10/2010, art. 1., et circ. d'application du 3 mars 2011. Le porteur du voile intégral commet une infraction tandis que celui qui l'impose est passible d'une sanction pénale.

Cette démarche devra s'intégrer dans celle plus globale mise en œuvre au sein de la collectivité

la bibliothèque. Cette démarche devra s'intégrer dans celle plus globale mise en œuvre au sein de la collectivité. ¹⁸

• Fonction publique hospitalière : de nombreux faits divers ou conflits internes ont émaillé le quotidien des hôpitaux. Citons quelques-uns d'entre eux. Une chirurgienne d'un CHU a voulu porter le voile lors de visites post-opératoires à ses clients ; un refus lui a été opposé en raison que son acte portait atteinte à la neutralité des agents publics durant leur temps de travail. Un agent hospitalier avait pris l'habitude de ne plus serrer la main de ses collègues féminines en invoquant des motifs religieux ; il lui a été signifié qu'il encourait une procédure disciplinaire ainsi que des poursuites pénales car son attitude pouvait constituer une atteinte à la dignité des personnes et être qualifié d'acte de harcèlement moral ou de discrimination.

Cet examen rapide des modalités et aspects concrets de l'application du principe de laïcité dans les services publics nous fait entrevoir toute la complexité du sujet qui rend flou toutes les frontières originellement fixées (espace public-privé, tolérance et liberté d'expression, modernité et religion). La vigilance est requise et il faut craindre, avec Dominique Schnapper, que la société s'expose à un « épuisement de la transcendance collective » dont la conséquence serait de « contribuer au délitement du lien social » ¹⁹.

¹⁸ Inspection générale des bibliothèques, rapport sur *Laïcité et fait religieux dans les bibliothèques publiques* de septembre 2016.

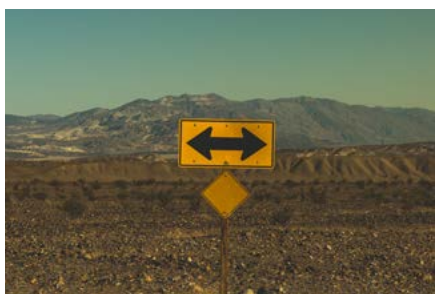
¹⁹ SCHNAPPER, Dominique. *La Démocratie providentielle, essai sur l'égalité contemporaine*. Gallimard. Paris, 2002, p. 263-278.

identité professionnelle

LE BIBLIOTHÉCAIRE EN QUÊTE DE FRONTIÈRES : UNE QUESTION DE LÉGITIMITÉ

PAR CORINNE MAUBERNARD

Les mutations profondes qui affectent leur métier et mettent à l'épreuve leurs représentations conduisent les bibliothécaires à définir de nouvelles frontières professionnelles, condition indispensable pour que leurs compétences soient reconnues.



La notion de frontière se laisse difficilement saisir au moyen d'une définition unique et univoque. Depuis les années 1990, des universitaires issus de disciplines diverses s'interrogent sur son acception de limite, dans un contexte géopolitique et économique globalisé et mouvant qui semblerait plutôt plaider pour leur *dépassement*, voire leur *effacement*¹. Le philosophe Régis Debray publiait quant à lui en 2010 un véritable plaidoyer pour les frontières, qui joueraient un rôle positif en matière d'affirmation identitaire au principe qu'« une communauté sans extérieur pour la reconnaître ou l'investir n'aurait plus lieu d'être »².

Tout en conservant à l'esprit la richesse de son champ lexical - séparation, confins, bordure, différenciation, contact, coopération, confrontation, franchissement - nous nous proposons de l'appliquer ici au domaine des sciences de l'information. En effet, dans la période de questionnement identitaire que traversent depuis deux décennies au moins les professionnels des bibliothèques de tous types, confrontés à des mutations sans précédent qui bousculent leurs représentations

du métier, la notion de *frontière* peut apporter un éclairage intéressant selon la signification qu'on lui confère.

Nous en évoquerons successivement trois : la *frontière naturelle* que constituent les statuts et les référentiels métiers, censée borner les missions des bibliothécaires ; la frontière reconnaissance, qui renvoie notamment à la question de la légitimité de l'intervention des bibliothécaires vis-à-vis des usagers ; la frontière contact enfin, qui peut être vue comme un espace de coopération avec d'autres métiers, que certains bibliothécaires transgressent parfois pour évoluer vers des territoires professionnels nouveaux.

DES FRONTIÈRES NATURELLES PAR ESSENCE IMPARFAITES, MAIS NÉCESSAIRES

Les bibliothécaires, qui relèvent pour leur grande majorité de la fonction publique, tirent la légitimité de leur action des statuts qui définissent leurs missions³. Ces derniers font aujourd'hui l'objet de nombreuses critiques, parmi lesquelles celle d'un décalage

¹ CHAMAYOU-KUHN, Cécile ; IGLESIAS, Sara ; QUÉVA, Christophe ; RICHTER, Alexandra et VILAIN, Yoan. « Frontières en question : approches critiques d'un objet et d'un outil ». Dossier. *Trajectoires*, 2/2008. <http://tinyurl.com/frontieresquestion>

² DEBRAY, Régis. *Éloge des frontières*. Paris, Gallimard, 2010. Texte d'une conférence donnée à la Maison franco-japonaise de Tokyo le 23 mars 2010.

³ Les statuts généraux des agents des trois fonctions publiques - État, territoriale et hospitalière - ont été adoptés entre 1984 et 1986. Les statuts particuliers des personnels de bibliothèques l'ont été entre 1988 et 1992 pour les agents relevant de l'État et en 1991 pour les agents des collectivités locales.

croissant entre ces missions et des activités qui s'en éloignent de plus en plus sur le terrain, en bibliothèque universitaire comme en lecture publique. Les directeurs de bibliothèques le savent bien car ils sont confrontés au double défi de respecter la lettre générale des textes et de proposer à leurs agents des missions motivantes, au risque d'outrepasser les frontières définies par les statuts. Les référentiels métiers connaissent le même sort. Outre leur multiplicité⁴ - qui témoigne de la difficulté à saisir une fonction et les missions qui en découlent dans un document unique - ils sont également pointés du doigt pour leur trop lente actualisation, qui ne permet pas de rendre compte de l'évolution des compétences des

4 Pour les seuls personnels de bibliothèques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, trois référentiels permettent de qualifier les fonctions exercées en bibliothèque universitaire : Bibliofil, REME et REFERENCE. Seul le premier est toutefois propre à cette filière.

bibliothécaires⁵. Ils constituent pourtant un outil précieux pour les responsables, notamment en vue d'élaborer une fiche de poste ou en période de recrutement.

Néanmoins, le caractère généraliste des missions définies par les statuts, ainsi que la fonction de cadre de référence remplie par les référentiels métiers, donnent aussi de la souplesse aux encadrants dans la gestion des équipes. Leur nature incomplète et imprécise leur confère en effet une latitude qu'ils n'auraient pas si ces textes suivaient au plus près les évolutions qui sont celles des bibliothèques aujourd'hui.

Par ailleurs, statuts et référentiels jouent le rôle de garde-fou pour des personnels déjà malmenés par les mutations profondes qui affectent leur environnement professionnel.

5 MARCEROU-RAMEL, Nathalie. « Référentiels métiers, référentiels de compétences ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2017, n° 13, p. 8-18. <http://tinyurl.com/ref-metiers-competences>. ISSN 1292-8399.

Dans la période de questionnement identitaire que traversent les professionnels des bibliothèques de tous types, la notion de frontière peut apporter un éclairage intéressant

Ils leur garantissent en effet, du fait même de leur caractère pérenne, une certaine stabilité dans l'exercice de leurs missions. Les contours qu'ils dessinent - qui peuvent pour partie sembler obsolètes au regard de la réalité que vivent certains bibliothécaires aujourd'hui - ont l'avantage d'offrir un point d'ancrage rassurant aux équipes, leur permettant de mieux aborder les changements qui s'imposent à eux.





FACE À L'USAGER, LA LÉGITIMITÉ DU BIBLIOTHÉCAIRE EN QUESTION

Si nous nous déplaçons maintenant sur le terrain de la relation bibliothécaire-usager, une autre frontière surgit, pointée récemment par Franck Queyraud dans un article du BBF⁶ : celle de la limite à l'interventionnisme du bibliothécaire. En effet, tant qu'il s'est agi de se positionner par rapport à la problématique de l'autonomisation de l'utilisateur et de répondre à des demandes traditionnelles, portant sur les collections ou les services offerts par la bibliothèque, un consensus semble s'être dégagé en faveur d'une posture à la fois bienveillante et responsabilisante du bibliothécaire. Si d'habitude celui-ci se trouvait confronté à une sollicitation inhabituelle, il n'avait alors que deux issues : l'auto-saisine ou l'auto-limitation.

La situation s'est toutefois complexifiée dans la mesure où nous assistons aujourd'hui à une diversification des besoins et attentes des publics des bibliothèques, dans un contexte caractérisé par une inégale appropriation de l'outil numérique par des usagers cernés dans leur quotidien par la dématérialisation des démarches administratives. Une frontière nouvelle semble donc se dessiner,

⁶ QUEYRAUD, Franck. « Se former, s'informer, expérimenter : quelques lieux de savoir en bibliothèque publique ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2018, n° 16, p. 96-104. <http://tinyurl.com/lieussavoir-bib>. ISSN 1292-8399.

que Franck Queyraud résume de la manière suivante : « Est-ce vraiment la mission d'un bibliothécaire d'aider une personne à remplir sa déclaration d'impôts ou une déclaration d'accident pour une assurance? »⁷.

D'autres situations viennent spontanément à l'esprit - apprendre à une personne en recherche d'emploi ou de stage à rédiger un CV ou une lettre de motivation, proposer des activités de soutien scolaire aux lycéens accueillis en période de révision du baccalauréat - qui questionnent la légitimité du bibliothécaire, dont l'intervention est requise dans des domaines qui excèdent les limites d'une médiation centrée autour des collections ou des services classiques de la bibliothèque.

À divers titres, la démarche de labellisation des bibliothécaires-formateurs des BU du site alsacien⁸ - initiée en 2017 au sein des universités de Haute-Alsace et de Strasbourg, en partenariat avec le CRFCB-Médial et l'enssib - est un bon exemple de la volonté de légitimer l'intervention des professionnels

⁷ Op. cit.

⁸ BORAUD, Anne, CARACO ; Benjamin et LAPLANCHE, Damien. « La Formation des usagers comme incarnation d'une politique de site ». Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2017, n° 12, p. 36-42. <http://tinyurl.com/formationusagers>. ISSN 1292-8399.

Si nous nous déplaçons maintenant sur le terrain de la relation bibliothécaire-usager, une autre frontière surgit : celle de la limite à l'interventionnisme du bibliothécaire

Tout l'enjeu consiste donc, pour les bibliothécaires, à définir de nouvelles frontières leur permettant d'exercer pleinement leur métier, en toute légitimité

des bibliothèques auprès de certains usagers. Dans ce cas précis, il s'agissait de reconnaître - par la délivrance d'un label formateur - les compétences des bibliothécaires impliqués dans des activités pédagogiques auprès des étudiants.

Cette démarche devait indirectement avoir pour effet de renforcer la visibilité des bibliothécaires en milieu universitaire, dans un domaine - celui de l'enseignement - traditionnellement réservé aux professeurs d'université ou aux maîtres de conférences. De fait, pourquoi des bibliothécaires éprouveraient-ils le besoin de faire certifier leurs compétences pédagogiques si ce n'est pour gagner en légitimité ? Le choix de la dénomination de formateur est par ailleurs révélateur de la prudence et du souci de ne pas paraître s'approprier le statut d'enseignant, dont l'usage pourrait leur être légitimement contesté. Sans doute sont-ils conscients également des limites qu'il pourrait y avoir à s'en revendiquer.



COOPÉRATION VERSUS HYBRIDATION ?

Construire des ponts plutôt que des murs entre leur propre communauté, aussi hétérogène soit-elle, et d'autres communautés professionnelles - chargés de projets culturels, animateurs sociaux, conseillers d'orientation ou d'insertion professionnelle, communicants, enseignants, etc. - tel est l'un des défis que doivent relever les bibliothécaires en ce début du XXI^e siècle. Cela passe par la recherche de complémentarités, sur des projets ponctuels comme à plus long terme. Toutefois, il ne nous semble pas y avoir de réponse toute faite en la matière. Tout dépend en effet du contexte et de l'intérêt qu'une telle démarche présente, aussi bien pour les usagers que pour la bibliothèque elle-même.

Angélique Robert, facilitatrice de l'engagement des publics au sein de la bibliothèque des Champs libres de Rennes - un profil hybride, elle-même n'étant pas bibliothécaire - souligne les avantages de la coopération : « C'est une expérience très enrichissante de chercher un mode de fonctionnement pour coopérer, elle amène des questionnements qui dépassent le champ professionnel. On a commencé à construire la démarche ensemble sans être sur des

postes déjà fléchés. »⁹ La coopération abolit les frontières - notamment celles des représentations croisées sur les métiers - pour laisser la place à l'intelligence collective. Parallèlement à ce mouvement de mise en commun de compétences, des bibliothécaires font le choix de s'extraire de leurs propres frontières. Certains n'en sont d'ailleurs plus vraiment si l'on considère objectivement les missions qu'ils exercent. Dès lors, la question centrale devient : « Est-ce que c'est de l'hybridité ou une évolution ? Où est la frontière, où est le curseur ? ». C'est en ces termes qu'Anne Boraud nous faisait part de sa perplexité face à l'apparition de profils nouveaux en bibliothèque - médiateurs, contributeurs, formateurs ou encore gestionnaires de données - dont il est au fond difficile de savoir s'ils symbolisent une évolution inévitable du métier ou s'ils sont le résultat d'une hybridation, état transitoire par essence¹⁰.

⁹ Interview d'Angélique Robert, facilitatrice de l'engagement des publics. <http://tinyurl.com/itw-arobert>

¹⁰ MAUBERNARD, Corinne. Manager l'hybridité en bibliothèque : le même ou l'autre ? Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur de bibliothèque. Sous la direction de Gildas ILLIEN. Villeurbanne, enssib, 2018.

Reste donc à déterminer si nous assistons chez certains professionnels à une mutation - qui pourrait à terme devenir la norme - ou si l'évolution de certains bibliothécaires vers des profils hybrides constitue une réponse ponctuelle à un besoin de compétences jusqu'alors absentes en bibliothèque. Comme le souligne Franck Queyraud : « Il s'agit de dessiner d'autres cartes, de tracer d'autres chemins »¹¹. Tout l'enjeu consiste donc, pour les bibliothécaires, à définir de nouvelles frontières leur permettant d'exercer pleinement leur métier, en toute légitimité. ■

¹¹ Op. cit.

vivre-ensemble

TRANSGRESSER, FRANCHIR OU DÉPLACER LES FRONTIÈRES ?

PAR STÉPHANIE GIRMA, MATTHIEU GRADELET & CÉCILE VIVIER

Comment accueillir nos publics lorsqu'ils transgressent les règles et nous reposer la question des frontières établies avec eux ? Compte rendu du travail des équipes des médiathèques de Jaude et Hugo-Pratt.

Les publics allophones se sont mêlés au reste des usagers pour un moment de jeux à la médiathèque de Jaude.



Médiathèque de Jaude

Comment faire pour tous ces usagers pour qui franchir le seuil d'une médiathèque revient à franchir une frontière

Entrer dans une médiathèque pour emprunter des documents, assister à un atelier ou utiliser les ordinateurs... Des gestes anodins voire quotidiens pour une grande partie de nos usagers. Mais comment faire pour tous ces usagers pour qui franchir le seuil d'une médiathèque revient à franchir une frontière, qu'elle soit culturelle, linguistique ou sociale ? Comment réagir, en tant qu'équipe, pour assurer un accueil de qualité et être les médiateurs des lieux, des services et des collections ? Comment travailler sur cette notion de frontière qui semble séparer aussi bien les usagers des lieux que les bibliothécaires ? Selon le philosophe Christian Ruby, la frontière « détermine des circonscriptions, des séparations, des démarcations, entre les éléments séparés face auxquels un choix doit être fait : soit l'indifférence ou la peur réciproques, soit la contiguïté paisible, soit la disposition de seuils et de passages, soit le mélange¹ ».

Cette définition de la frontière a été travaillée par les équipes des médiathèques de Cournon et de Jaude du réseau de lecture publique de Clermont Auvergne Métropole. La médiathèque Hugo-Pratt de Cournon se trouve en périphérie de Clermont-Ferrand, à proximité directe d'un collège et d'une Zone Urbaine Sensible. Ce contexte territorial a généré une forte affluence d'adolescents dans les lieux. La médiathèque de Jaude quant à elle se situe en centre-ville de Clermont-Ferrand et a vu arriver, il y a un peu plus d'un an et demi, un afflux important de personnes allophones.

¹ RUBY, Christian. Hier et maintenant, ici et ailleurs. Propos prononcé à Avignon, le 15 juillet 2018, théâtre des Doms. <http://tinyurl.com/hiermaintenant-iciailleurs>

Les adolescents pour l'une et les publics allophones pour l'autre ont mis en lumière la frontière qui séparait les usagers des bibliothécaires voire même les bibliothécaires entre eux. L'accueil de ces publics a amené les équipes à travailler sur les postures d'accueil, la constitution des collections et la mise en place d'actions. Parallèlement, la place de nos établissements a été redéfinie sur leur territoire via des partenariats.

LE FRANCHISSEMENT DES FRONTIÈRES

La mise en lumière des frontières en service public

À la médiathèque de Cournon, nous avons été confrontés à de nombreuses attitudes provocatrices de la part des adolescents. L'envahissement des espaces, le non-respect du matériel, des règles de vie et du personnel (agressivité verbale, tutoiement, recherche du conflit) : autant de frontières franchies par ces adolescents. Déstabilisée, l'équipe a éprouvé des difficultés à se positionner. Nous avons alors pris conscience du fossé qu'il existait entre nos attentes de professionnels et les besoins spécifiques de ces usagers ainsi que de l'inadéquation de nos méthodes d'accueil.

Ces frontières se sont abruptement matérialisées à la médiathèque de Jaude par la barrière de la langue mais aussi par l'incompréhension ou l'ignorance des règles d'usage du lieu (utilisation du téléphone portable, volume des conversations en groupe, etc.). La cohabitation entre les publics étant devenue chaotique, les usagers de Cournon ont modifié leurs habitudes de fréquentation et d'utilisation des lieux pour éviter d'être confrontés aux adolescents ; les usagers de Jaude ont manifesté quant à eux de l'intransigeance face à un public ne maîtrisant pas les codes de la médiathèque.

Des équipes démunies

Il n'y avait pas de consensus dans les équipes des deux établissements sur les réponses à apporter à ces situations nouvelles.

À Jaude, il n'était pas évident pour tous que nous devions adapter nos pratiques à ce nouveau public pour faciliter son intégration au sein de la médiathèque. Il semblait plus naturel pour certains que lui s'adapte à nos usages et nos pratiques. En effet pourquoi aménager nos procédures alors que nous refusions toutes dérogations pour des usagers dits traditionnels ? Le cas s'est présenté lors des inscriptions où le règlement de la médiathèque exige la présentation d'une pièce d'identité ; nous avons rapidement transigé sur cet impératif avec le public migrant qui n'était pas forcément en capacité de nous fournir ces justificatifs.

Face aux situations conflictuelles à Cournon et parce que nous ne possédions pas encore les outils pour dépasser la frontière communicationnelle avec les adolescents, nous en avons exclu certains, telle une mesure d'urgence pour rétablir le calme dans les espaces. Reposer les limites à ne pas dépasser était une première étape avant de formaliser clairement nos problématiques et commencer à réfléchir à des solutions.

Les questionnements au sein des deux équipes étaient communs : qui sont ces publics ? Comment créer ou recréer du lien ? Quelle attitude commune adopter pour rendre plus souples ces frontières culturelle et intergénérationnelle ?

L'idée est alors apparue qu'il ne s'agissait pas d'abolir ces frontières mais de les mettre au service du vivre ensemble.

VIVRE ENSEMBLE OU AFFIRMER LES FRONTIÈRES COMME LIEUX DE PASSAGE

Orchestrer la discussion au sein des équipes

Franchir la porte, symbolisant la frontière physique : une étape positive qu'il a fallu réaffirmer comme telle au sein de l'équipe de la médiathèque de Jaude, pour pouvoir remplir nos missions premières à savoir accueillir tous les publics « sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale² ».

² Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la Bibliothèque Publique, 1994





LES PARTENARIATS PRINCIPAUX DES MÉDIATHÈQUES

Médiathèque de Cournon

- Insignis (association de soutien en mathématiques de la 6^e à la terminale) : mise à disposition de salles de travail.
- Ludothèque de Cournon : délocalisation des jeux à la médiathèque.
- CAF : co-animation d'ateliers autour de la parentalité et de l'inclusion numérique.
- Centre médico-psychologique : sensibilisation des adolescents au lieu culturel pour favoriser l'intégration sociale.

Médiathèque de Jauze

- CIMADE : participation de la médiathèque au festival Migrant'Scène.
- SAMA (Service Accompagnement Migrants Auvergne) : délocalisation de cours de français à la médiathèque.
- RESF (Réseau Éducation Sans Frontières) : déploiement de l'Ideas Box sur un lieu de résidence de mineurs isolés.
- Forums Réfugiés-COSI : des actions hors-les-murs ont lieu régulièrement dans un CAES (Centre d'Accueil et d'Examen de Situation administrative).

L'idée est alors apparue qu'il ne s'agissait pas d'abolir ces frontières mais de les mettre au service du vivre ensemble

Pour cela nous avons d'abord travaillé sur la définition même de la migration en organisant des rencontres avec des acteurs associatifs locaux (plus particulièrement la CIMADE) qui ont, grâce à des temps d'échanges avec l'équipe, répondu à nos questions et surtout expliqué les réalités de la migration : ses raisons, ses enjeux, ses impacts humains et psychologiques et surtout ses réalités matérielles et administratives.

Cet éclaircissement, cette découverte pour certains, du *parcours du migrant* nous a fait prendre conscience collectivement des difficultés liées à la migration et nous a donné l'impulsion pour changer nos pratiques en assouplissant nos procédures d'inscription. Nous avons essayé d'atténuer la frontière administrative pour faciliter le plus possible l'accueil de ce public.

À la médiathèque de Cournon, cette requalification positive de la notion de frontière s'est traduite par la mise en place d'une démarche qualité d'accueil afin de rendre poreuse la frontière qui nous séparait d'eux. Le but avant tout était de fédérer l'équipe autour de ce projet, de communiquer et de faire preuve de bienveillance. Ces valeurs communes associées à un travail de co-construction sur la charte d'accueil ont amorcé le changement de posture des professionnels. Dans la continuité de ce dispositif, une réorganisation complète du lieu a été repensée. La création d'espaces différenciés a ainsi permis le déploiement de nouveaux usages, devenus plus facilement repérables par les adolescents : un espace documentaire où le travail est privilégié, des espaces détentes aux usages plus libres, une salle d'activités avec possibilité de jouer aux jeux vidéo, etc. Cette réorganisation a favorisé la convivialité et la fluidité des passages d'un espace à un autre, à différents moments de la journée ou au cours de la vie.

Un bibliothécaire mobile a parallèlement été mis en place pour évoluer dans les espaces, aller à la rencontre des adolescents afin de renouer le dialogue et ré-amorcer la cohabitation des publics.

À la rencontre de notre public et des acteurs du territoire

L'un des axes de travail des équipes a été d'identifier et de rencontrer les partenaires potentiels du territoire pour acquérir une meilleure compréhension de ces publics et des représentations qu'ils avaient de nos établissements.

Un travail de longue haleine a débuté pour renforcer nos dispositifs et les rendre pérennes. À Cournon, des relations avec le service politique de la ville et la police municipale se sont créées. Ces appuis locaux, avec possibilité de faire appel à des médiateurs, ont permis de développer une connaissance plus fine des publics accueillis. Une vigilance bienveillante s'est mise en place, permettant si nécessaire de tirer la sonnette d'alarme auprès des responsables légaux ou institutionnels pour des adolescents en difficulté qui nécessitaient une prise en charge.

De plus, l'ouverture de certains espaces de la médiathèque dans le cadre de la co-construction de projets, avec notamment la mise à disposition de salles, a amené nos partenaires (Insignis, ludothèque, Centre médico-psychologique) à se familiariser avec les lieux et se les approprier.

Le développement des accueils ciblés pour créer du lien avec les jeunes était une des conditions nécessaires à la bonne réussite de ce projet. Nous avons ainsi développé un dispositif de visites découvertes à destination des classes de collèges situées à proximité de la structure. Cette dernière est ainsi devenue un lieu familier, ludique et attractif. Le développement de l'action culturelle a

L'un des axes de travail des équipes a été d'identifier et de rencontrer les partenaires potentiels du territoire



Médiathèque Hugo-Pratt

Tournoi de jeux vidéo à la médiathèque Hugo-Pratt pour recréer de la convivialité.

Ce travail nous rappelle [...] la place que les bibliothèques et nous bibliothécaires jouons dans la société pour faire du mot inclusion une réalité quotidienne

également contribué à faire tomber les préjugés et les frontières existantes dans l'inconscient collectif, qui empêchaient la fréquentation spontanée du lieu.

La réflexion à Jaude a porté dans un premier temps sur la création d'un réseau de partenariats avec des acteurs associatifs primo-accueillants. Nous avons concentré notre action sur une politique d'accueil découverte à destination des groupes, des formateurs et des accompagnants, nous donnant l'occasion de jouer pleinement notre rôle de médiateur avec le public et avec les collections que nous avons enrichies par nos échanges. La médiathèque a ainsi été identifiée comme un lieu-ressource. Ce travail de partenariat a peu à peu déconstruit nos *a priori* liés aux fantasmes entretenus sur le public migrant, la plupart du temps considéré comme une population à *l'altérité radicale et définitive*.

Nous avons également mis en place des outils pour aboutir à une communication plus aisée entre l'équipe et le public : traduction systématique en anglais des procédures d'utilisation de nos services numériques, création de guides bilingues en sept langues, etc.

Ces guides sont accessibles à tous, matérialisant ainsi auprès de l'ensemble du public l'existence de cette frontière linguistique

entre usagers et professionnels dans la médiathèque. Des échanges avec notre public dit traditionnel ont alors eu lieu autour de la situation que nous partageons au quotidien. Ces outils ont apaisé une grande partie de l'équipe qui, même si elle ne peut pas répondre systématiquement à toutes les demandes, sait maintenant à qui s'adresser pour apporter une solution ou est en capacité de donner une réponse de premier niveau à un locuteur étranger.

Nous n'avons pas fait un choix entre contiguïté, seuils et mélange mais des choix d'écoute et de posture envers les usagers pour créer un lieu du vivre-ensemble. Le travail effectué dans les deux équipes nous a conduit à affronter nos appréhensions et à accepter la possibilité du débordement de la règle.

Les frontières continueront d'exister; notre rôle est de les questionner, d'en favoriser

le passage, de déplacer les lignes. Prendre conscience de cette notion de frontière nous pousse à réajuster continuellement nos pratiques en garantissant au mieux la cohabitation entre les publics. Ce travail nous rappelle, s'il était nécessaire, la place que les bibliothèques et nous bibliothécaires jouons dans la société pour faire du mot inclusion une réalité quotidienne. ■

quartier

CONTRAT DE VILLE : QUESTIONS DE FRONTIÈRES

PAR RÉMI THOMAS & PASCALE PRUVOT

Il arrive que le bibliothécaire soit amené dans le cadre de montage de dossiers à se confronter à la question de la frontière : qu'elle soit d'ordre administrative, géographique ou encore socio-culturelle.

Médiathèque Andrée
Chedid, quartier de
Belencontre.



DOSSIER
AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Photos : Médiathèque de Tourcoing

L'EXPÉRIENCE DE LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉE CHEDID À TOURCOING

Sortir de sa zone de confort

Depuis la mise en place du dispositif Contrat de ville en 2015, la médiathèque Andrée Chedid, ouverte depuis le mois de novembre 2013, sollicite des subventions allouées dans ce cadre.

Située dans le quartier de Belencontre, la médiathèque était jusqu'en 2014 dans un

périmètre pleinement concerné par un autre dispositif de politique de la ville, le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale).

Les frontières des quartiers bénéficiaires de la politique de la ville étant mouvantes, la présence du quartier Belencontre a été mise en veille après un large projet de rénovation urbaine.

Ayant vocation à desservir les quartiers Nord-Ouest de la ville, l'équipe de la médiathèque s'est alors attachée à proposer

des actions dans deux quartiers toujours concernés par ce dispositif : le quartier des Phalempins et celui du Pont-Rompu.

La difficulté de l'exercice consiste donc à sortir de nos murs, à proposer des actions à des partenaires, à un public que nous connaissons peu et qui ne fréquente pas les médiathèques.

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 96-97 - JUIN 2019

La difficulté de l'exercice consiste donc à sortir de nos murs, à proposer des actions à des partenaires, à un public que nous connaissons peu et qui ne fréquente pas les médiathèques

Une confiance mutuelle à établir et entretenir

Ces différents projets n'ont pu s'inscrire que dans le cadre d'une démarche partenariale, en sollicitant les structures associatives, les centres socio-culturels mais aussi les différentes directions de la ville de Tourcoing (direction des Territoires, de la Petite Enfance, Parcs et jardins, etc.).

L'objet de ces actions étant de proposer à un public souvent éloigné de la culture une approche originale et variée, en détournant l'image que ces populations peuvent se faire d'une médiathèque.

C'est ainsi qu'a pu voir le jour un projet autour de la photographie et de la vidéo en travaillant sur l'image que pouvait renvoyer le quartier du Pont-Rompou en 2015.

Un projet autour de la cuisine à destination d'un public adulte a rencontré un très beau succès en 2017, la réalisation d'un court métrage d'animation en 2018 par des adultes des quartiers Phalempins et Pont-Rompou s'est également concrétisée.

La réussite de ces différents projets dépend grandement de l'implication des partenaires locaux dès la phase de réflexion lors de la demande de financement.

C'est au fil des années et du travail effectué que nos projets Contrat de ville permettent à la médiathèque de s'ancrer dans le territoire et de porter notre voix vers des partenaires qui étudient désormais avec attention nos propositions.

Des contraintes multiples, un travail d'équilibriste

La direction des territoires, qui valide nos dossiers à l'échelle la ville, a pu orienter les derniers projets présentés par la médiathèque André Chédid. La demande étant d'associer acteurs des quartiers Phalempins et Pont-Rompou pour présenter une action permettant un échange, un lien

entre les habitants de ces deux quartiers.

Le personnel de la médiathèque s'est alors attelé à faire travailler ensemble des structures de ces deux quartiers sur un projet commun. Le thème choisi se doit d'être complémentaire au regard des autres projets déposés dans ce cadre par nos partenaires sur le quartier.

Nous nous devons donc d'étudier les propositions faites précédemment par les structures, en évitant toute redondance.

Le projet sera ensuite soumis à différents arbitrages : celui de notre direction, celui de la ville plus globalement et enfin celui des services de l'État, pour qu'enfin la subvention demandée puisse nous être attribuée.

Sortir de son quartier et de son environnement proche, dialoguer avec des interlocuteurs multiples et variés dès la genèse du projet, proposer une action dans un calendrier bien défini, toutes ces contraintes nous forcent à mener un travail d'équilibriste, à sortir de nos schémas préétablis. Le travail est de longue haleine mais il en vaut la peine.

LA MÉDIATHÈQUE DU BLANC-SEAU A TOURCOING : UN TERRITOIRE ET SES FRONTIÈRES A FAIRE BOUGER

La médiathèque Aimé Césaire sollicite aussi des subventions dans le cadre d'un projet annuel dont l'objectif est de favoriser l'accès

à la culture, de participer à la lutte contre l'illettrisme et de soutenir la parentalité dans le quartier du Bas Blanc-Seau.

La médiathèque Aimé Césaire est la plus petite du réseau des médiathèques de Tourcoing. Située dans la Maison des services, c'est la bibliothèque idéale pour illustrer l'idée de frontières : le quartier du Blanc-Seau est situé à la pointe Sud-Est de la ville, à la limite de Roubaix la pauvre et Mouvaux la riche. C'est un quartier prioritaire pour la Politique de la ville malgré les très belles maisons qui jalonnent le boulevard Descat. Derrière ce beau boulevard, de petites rues du Nord... beaucoup de familles mono-parentales, un revenu moyen et un niveau de diplôme faible et un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale. Le canal et le périphérique forment une frontière physique qui sépare ce quartier du reste de la ville. Certains de ses habitants ont parfois du mal à se déplacer et disent quand ils se rendent dans le centre « qu'ils vont à Tourcoing ».

Toutes ces contraintes nous amènent à mener un travail d'équilibriste, à sortir de nos schémas préétablis



Médiathèque Aimé Césaire, quartier du Blanc-Seau.



Franchir la frontière

Tous les ans, la médiathèque Aimé Césaire propose un programme d'animations autour d'une thématique : le papier découpé, princes et princesses, l'égalité filles-garçons, les livres pop-ups, ... La volonté est de faciliter pour un public éloigné de la culture l'accès aux livres, à la lecture et à la bibliothèque. Le budget accordé permet de mettre en place un ensemble d'actions cohérent qui n'aurait pu être financé par le budget d'action culturelle du Réseau des médiathèques de la ville. Un véritable élan collectif est créé, favorisé par le travail avec d'autres services municipaux, les partenaires du projet, les équipes enseignantes, le centre social... Chacun franchit sa frontière. L'action peut s'installer dans le temps, rythmée par des temps forts : spectacles, expositions, goûters, ateliers... Les machines à coudre, les jeux ou les déguisements envahissent la médiathèque, les ateliers s'enchaînent. Pendant plusieurs mois et même au-delà les enfants du quartier se passionnent pour les livres pop-ups, les enfants de maternelle reconnaissent les couleurs et le dessin tendre de Malika Doray.



Atelier couture avec les enfants.

Un véritable élan collectif est créé, favorisé par le travail avec d'autres services municipaux, les partenaires du projet, les équipes enseignantes, le centre social... Chacun franchit sa frontière

Questionner ses limites

Ce financement se mérite : le temps passé sur le dossier de subvention, à jongler entre le bilan de l'année précédente, l'organisation du projet en cours et le montage du projet de l'année suivante sont un tribut à payer. Le bibliothécaire en charge du dossier a parfois l'impression d'exercer un autre métier. Mais la construction du dossier est exaltante : sur le papier, que de belles choses on peut faire... il faut garder la tête froide et garder présents à l'esprit les contraintes de l'équipe et le temps qu'il sera possible de consacrer au projet. Il faut aussi sortir de son bureau et travailler le plus en amont possible avec les acteurs du quartier.

Le questionnement est permanent : que faire pour associer d'avantage les jeunes et les parents à l'élaboration du projet ? Comment toucher plus efficacement les publics ciblés ? Car le programme est toujours alléchant. La stratégie de communication est délicate : en faire la promotion sur le quartier, mais assurer une communication discrète sur les canaux de communication habituels du réseau des médiathèques, pour éviter que le public du centre-ville ne soit trop tenté de s'inscrire. Il est désormais précisé que « l'action étant financée par le Contrat de Ville pour le quartier du Bas-Blanc-Seau, les places sont réservées prioritairement aux habitants du quartier ». La plupart des usagers le comprennent, mais certains s'en offusquent. On quitte une logique de réseau, qui incite l'utilisateur à profiter de l'offre complémentaire des différents lieux, pour intégrer la logique de la Politique de la Ville, qui veille à ce que les financements bénéficient réellement à ceux à qui l'action est destinée.



Atelier doudous à partir des personnages de Malika Doray.

Le bibliothécaire modifie sa pratique professionnelle : lui si prompt à faire la promotion des activités qu'il propose, le voilà en train de refuser poliment une inscription : pas toujours facile à expliquer ! Et le ciblage du public a ses limites, de temps disponible ou qui tiennent à la nature du métier de bibliothécaire et à la qualité du lieu médiathèque, ouvert par nature à tous les publics : frontière, frontière...

POUR CONCLURE

Beaucoup de travail, beaucoup d'énergie et au bout, une inscription des parents à la médiathèque, un auteur ou un livre aimé par un enfant, une habitude prise... établir un pont, une passerelle, faciliter un franchissement : la victoire est incertaine et fragile, les bibliothécaires en connaissent tous les aléas. Mais là, nous retrouvons bien le cœur de notre métier. ■

Il faut aussi sortir de son bureau et travailler le plus en amont possible avec les acteurs du quartier

intégrées

TROUVER SA PLACE DANS UN RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES

PAR ISABELLE CANIOT

Lille : une ville en dix quartiers, avec une bibliothèque municipale en neuf médiathèques. Comment combiner l'enracinement de chaque médiathèque dans son territoire et l'injonction d'afficher une identité unique en tant que bibliothèque municipale ?

Médiathèque du
Vieux-Lille au cœur du
secteur sauvegardé.

Photos : Isabelle Caniot



DES TERRITOIRES FORTEMENT IDENTIFIÉS

Depuis de nombreuses années, Lille est découpée en dix quartiers, définis par des limites géographiques claires et qui comportent tous une mairie de quartier et un conseil de quartier présidé par un élu - que certains vont jusqu'à appeler *maire de quartier*. Chacun de ces quartiers a son histoire, ses caractéristiques socio-professionnelles, sa dynamique partenariale, ses temps forts, ses projets d'urbanisme...

Il revient à chaque médiathèque implantée au cœur d'un quartier, de chercher à connaître au mieux ces paramètres, afin de nouer des partenariats fructueux et de toucher un maximum d'habitants. La médiathèque évolue donc dans un milieu souvent foisonnant, avec des partenaires actifs, pour un public visible.



La médiathèque évolue donc dans un milieu souvent foisonnant, avec des partenaires actifs, pour un public visible



Mais parfois se produit un télescopage entre le rythme local et le temps de l'institution. Il peut arriver aussi que le responsable de la médiathèque se sente tiraillé entre les souhaits de l'élu de quartier et la politique culturelle globale de l'établissement. Ou alors qu'une décision prise centralement soit perçue comme un diktat par les médiathèques. De plus, il a longtemps existé une sorte de fossé entre les quartiers et la médiathèque centrale, à cause, surtout d'une méconnaissance réciproque.

COMMENT CONCILIER LES DEUX ASPECTS : COULEUR LOCALE ET APPARTENANCE GLOBALE

L'appartenance globale

À partir des années 2000, un mouvement de recentralisation a été réamorcé. Il fallait en conséquence que l'appartenance à la bibliothèque municipale de Lille soit clairement affichée, afin que chacun puisse se l'approprier : pour cela, un nouveau projet de direction a été élaboré en 2015 avec l'ensemble des équipes. Le processus étalé sur six mois a permis d'abord de libérer la parole, lors d'une journée de fermeture générale au public ; la synthèse a dégagé six axes forts, déclinés ensuite en actions à mener, qui sont vues avec les services et mises à jour chaque année.

Assez vite après la mise en place de la politique de proximité par la ville, des médiathèques de quartier ont commencé à voir le jour, leur ouverture s'étalant de 1972 à 2014. À l'origine, chaque médiathèque - on a cessé de les appeler *annexes* - jouissait d'une certaine autonomie : les heures d'ouverture différaient et même les cartes de lecteurs (avant l'informatique) ! Chaque responsable de médiathèque disposait d'un budget d'acquisition et organisait ses collections et ses animations.

Par ailleurs, en tant que coordinatrice du réseau, je me rends régulièrement dans les médiathèques, pour des points fixes avec les responsables, et, une fois par an, pour une réunion avec chaque équipe. Je fais des points périodiques avec la direction.

Nous avons aussi des réunions régulières à l'échelle du réseau : généralistes (réunions mensuelles *Services aux publics*) ou ciblées : jeunesse, *poldoc*, action culturelle etc. dont certaines se poursuivent au restaurant. Chaque année, il y a aussi une, parfois deux, matinées professionnelles qui rassemblent tout le personnel et permettent des échanges et un partage d'informations.

La couleur locale

Les responsables de médiathèques ont en charge l'organisation du service au quotidien, ainsi que les relations avec le territoire, aspect essentiel de la vie de l'équipement. Sur l'action culturelle, ils ont toute latitude pour mettre au point leur programme, bien sûr soumis à validation ; il leur est aussi lancé des appels, sur volontariat, pour relayer les temps forts de la ville, métropolitains ou autres... que chacun peut décliner selon sa spécificité.

En politique documentaire, s'il n'est pas question de revenir au temps où chacun achetait ses ouvrages, le département des collections démarre en 2019 une évaluation fine des collections de chaque site, en lien avec le ou la responsable, afin de déterminer des axes particuliers à développer.

Il fallait en conséquence que l'appartenance à la bibliothèque municipale de Lille soit clairement affichée, afin que chacun puisse se l'approprier



Médiathèque de Saint-Maurice Pellevoisin.
Les médiathèques sont toutes très différentes : de par leur architecture, les services proposés, l'implantation... Ici la médiathèque la plus récente (2014).



Les particularismes bénéficient aussi aux autres médiathèques : ainsi un collègue de la seule médiathèque pourvue d'un espace jeux vidéo organise des tournois inter-quartiers ; un autre assure des ateliers sur les robots... Pendant ce temps, et autant que possible, la médiathèque bénéficiaire envoie quelqu'un en remplacement dans la médiathèque d'origine.

Cela permet une reconnaissance de chacun et enrichit la programmation des différents sites.

« La médiathèque de quartier n'est pas située sur une île », nous rappelait de temps en temps une de nos directrices du XX^e siècle. On pourrait le dire autrement : certes chaque médiathèque doit adhérer à la réalité de son terrain, mais pour autant, son identité relève bien de l'institution centrale. Dans la vie du réseau lillois, l'équation est délicate, pour maintenir l'équilibre entre la vie des territoires et la cohérence en tant que bibliothèque municipale. Le fait d'avoir une identité forte renforce la raison d'être et rend la présence sur le territoire plus légitime. ■

Au fil des années, l'organisation générale du réseau a évolué, avec la création de services transversaux et la centralisation dans plusieurs domaines :

- pour faciliter la mobilité des usagers, les horaires d'ouverture des médiathèques de quartier ont été uniformisés (2006) ;
- en matière de politique documentaire, un responsable a été nommé vers 2004 ;
- pour rationaliser les achats et améliorer la qualité des collections, les acquisitions ont été progressivement centralisées. On parle désormais d'une collection globale pour l'ensemble du réseau ;
- tous les ouvrages sont désormais catalogués centralement puis équipés de même ;
- suite à l'obtention du label BNR en 2012, toutes les médiathèques ont été équipées en RFID et un effort d'acculturation numérique a été lancé ;
- pour plus de visibilité, l'action culturelle a été davantage centralisée ;
- des procédures nouvelles ont été mises en place, notamment pour le transfert des documents, avec la réservation des ouvrages disponibles et leur circulation dans l'ensemble du réseau.



Médiathèque Jean-Lévy (centre-ville).
La médiathèque Jean-Lévy abrite les services transversaux en plus du service médiathèque. De par sa situation en plein centre-ville, c'est elle qui a les flux les plus importants.

intergénérationnel

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES GÉNÉRATIONNELLES

PAR MARIE ADRIAN

Depuis de nombreuses années, le réseau des médiathèques de Tourcoing développe des animations et activités qui s'adressent à un public intergénérationnel. C'est une occasion pour les professionnels que nous sommes de sortir des frontières d'âges de nos publics.

DES ACTIONS DANS ET HORS-LES-MURS

La bibliothèque sort déjà des frontières de ses propres murs pour proposer deux actions qui abolissent les frontières d'âges. Elles se pratiquent de façons différentes en fonction du public à qui elles s'adressent :

- *Lire, échanger, partager* : les élèves d'une classe de cycle 3 en élémentaire, vont lire des albums aux classes des écoles maternelles ou à des personnes âgées ;
- *Les collégiens passeurs d'histoires* : de jeunes ados en difficultés scolaires vont lire des livres aux classes des écoles maternelles ou aux personnes âgées.

Ces actions sont dirigées en faveur des écoles élémentaires et des collèges de Tourcoing dont les classes de SEGPA¹ et ULIS². Elles proposent, sous forme d'échange et de partage, de transmettre le plaisir de lire aux différentes générations d'enfants, ainsi qu'aux retraités. L'objectif principal est d'aider les élèves en difficulté avec la lecture, à renouer des liens avec le livre, tout en découvrant la littérature jeunesse à travers différents types d'écrits. Ces ateliers lecture peuvent se dérouler en bibliothèque et hors les murs. Les projets sont conduits le plus souvent sur une année scolaire. Le Service aux Collectivités Jeunesse est devenu un atout majeur pour le prêt de livres effectué tout au long de l'année. Ce type d'actions est un excellent moyen de promouvoir la lecture auprès des jeunes et moins jeunes. La médiathèque engage son professionnalisme dans la transmission et la formation de ces publics et répond ainsi à ses missions principales.

DÉROULEMENT DE L'ACTION LIRE, ÉCHANGER, PARTAGER

Chaque projet se programme préalablement avec l'enseignant afin de fixer les objectifs, le rôle des partenaires et le nombre de rendez-vous sur l'année.

La médiathèque se rend ensuite à l'école à la rencontre des élèves avec une sélection d'albums adaptés aux publics visés. Elle présente l'action, les bienfaits et les attentes, puis enchaine avec une séance de lecture qui valorise les nombreuses possibilités de la lecture à voix haute.

Trois semaines plus tard, la bibliothécaire

se rend à nouveau à l'école. Elle propose des exercices sur la voix et la posture du corps, avant de mettre en situation de lecteur chaque élève afin de personnaliser les conseils qui l'aideront à gagner en confiance. Il est important de respecter le rythme de chacun et d'encourager chaque initiative. Six semaines plus tard, c'est la restitution de tout ce travail devant la classe des petits ou dans une résidence de retraités. La présence du bibliothécaire pour l'organisation et l'encouragement des élèves est indispensable car c'est à ce moment que la magie opère entre les élèves lecteurs et leur auditoire.



Les élèves du collège Charles de Foucauld ont accueilli les résidents de la Roseaie pour clôturer toute une année d'échanges intergénérationnelles.

Photos: Ville de Tourcoing

1 Section d'Enseignement Générale Professionnel Adapté.

2 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire.



Un collégien accueilli dans l'appartement d'une résidente de la Roseraie en pleine lecture.

Grace à ces trois ateliers, l'enseignant a les outils et le savoir-faire pour poursuivre cette activité avec ses élèves. Cependant si c'est une classe de CLIS³, le partenariat avec le bibliothécaire peut se construire sur l'année comme dans le cadre des *Collégiens passeurs d'histoire*. La procédure est identique mais les rendez-vous sont plus nombreux afin d'optimiser les résultats.

DES EFFETS BÉNÉFIQUES POUR LES ÉLÈVES

Les élèves se sentent valorisés et reprennent confiance en eux, ce qui leur permet de progresser en lecture, de se dépasser et de s'épanouir dans la relation avec les autres. La découverte de nombreux livres développe leur sens critique et les aide à faire de meilleurs choix.

3 Classe pour l'Inclusion Scolaire.

La formation autour de la voix, la respiration et la posture du corps, débloque les dernières réticences en créant des moments ludiques et collectifs. Ils prennent des initiatives, créent des interactions avec le public et s'ouvrent à la discussion tout en devenant acteur du projet. Ils améliorent ainsi la prise de parole et l'expression orale devant un collectif.

Les liens intergénérationnels se construisent rapidement et les partages deviennent des moments de complicité et de joie que l'on dissimule avec pudeur. Les retraités partagent leur expérience tout en faisant preuve de patience et de sagesse avec beaucoup de générosité. La dernière rencontre de l'année est un moment festif et riche en émotions.

Les actions intergénérationnelles responsabilisent les élèves face à un public adulte ou de jeunes enfants. Elles font évoluer leur regard sur la vieillesse, favorise le respect et la tolérance. Puis, elles créent du lien social

Les liens intergénérationnels se construisent rapidement et les partages deviennent des moments de complicité et de joie que l'on dissimule avec pudeur

dont l'impact est également bénéfique dans le cadre familial. Enfin, les médiathèques de quartier par ces actions entretiennent la médiation de leurs services et contribuent à améliorer les relations sociales dans les zones parfois sensibles et fragiles.





L'INTERGÉNÉRATIONNEL POUR FAVORISER LES PARTENARIATS

Les actions intergénérationnelles se démarquent par leur diversité car elles fédèrent des initiatives et favorisent les partenariats entre les structures scolaires, le CCAS et la médiathèque. De plus, si le livre est un outil majeur, il y a de multiples possibilités de l'enrichir : avec de la musique, des ateliers d'arts plastiques, du théâtre, du jeu. On peut s'appuyer sur les services internes du réseau des médiathèques comme le Pôle musique et cinéma et la ludothèque qui apportent également leurs savoir-faire. Enfin, des partenaires comme le musée et le conservatoire servent la médiation des services culturels et dynamisent ces ateliers.

POUR CONCLURE

La seule chose à retenir est le plaisir partagé par l'ensemble des publics et la satisfaction des partenaires y compris celle du bibliothécaire qui joue le rôle de passerelle entre ces générations d'âges et d'horizons différents. Voici pour terminer, une phrase de Mme Desmedt, professeure documentaliste du collège Charles de Foucauld, qui résume bien

La satisfaction des partenaires y compris celle du bibliothécaire qui joue le rôle de passerelle entre ces générations d'âges et d'horizons différents

l'importance de ces actions : « ce projet est une véritable leçon de vie, qui vient concrétiser l'enseignement des valeurs humanistes, civiques et morales, dans un monde où les liens affectifs avec les grands-parents, transmetteurs privilégiés de ces valeurs essentielles, tendent à s'affaiblir, voire même, dans certains cas (familles dissoutes, parents isolés, éloignement des racines familiales...), à disparaître ».

Ont été organisés durant cette journée de clôture, un spectacle de lecture à plusieurs voix avec un accompagnement instrumental.



Jeux (dont la plupart sont liés à un album) utilisés dans une résidence avec une classe de SEGPA du collège Marie Curie.

30 euros
Commande en ligne sur
abf.asso.fr/boutique

Médiathèmes

PROCHAINE PARUTION
COLLECTION "MEDIATHÈMES"

Espaces de création numérique en bibliothèque



Association
des Bibliothécaires
de France

ATELIER EFiGiES ARCHIVES, MÉMOIRE, TRANSMISSION DU FÉMINISME ET LGBTQ+

PAR MARINE GILIS

Un atelier de l'association EFiGiES (réseau de jeunes chercheur-euses en étude de genre). « Archives, mémoire, transmission du féminisme et LGBTQ+ » a débuté en 2017 et s'est tenu à Paris, Pierrefitte-sur-Seine, Toulouse et Angers. Marine Gilis nous retrace son histoire.

Centre de documentation du Planning familial à Paris.



Marine Gilis

BIBLIOTHÈQUES & INCLUSION
ATELIER EFiGiES ARCHIVES

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 96-97 - JUIN 2019

L'atelier Archives, mémoire, transmission du féminisme et LGBTQ+ entend être un espace où les expériences se croisent pour une meilleure visibilité de l'histoire des femmes, du genre et des personnes LGBTQ+

GENÈSE DE L'ATELIER

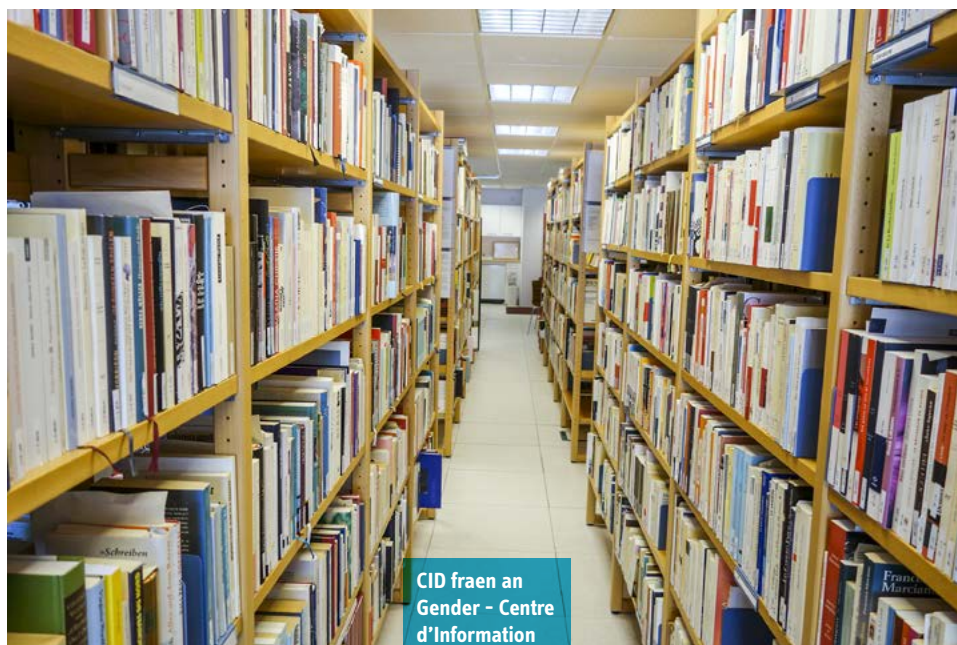
J'ai lancé cet atelier en mars 2017, quelques mois après la soutenance de mon mémoire de master, qui portait sur l'étude d'une association d'archives lesbienne. D'abord défini comme un espace de discussion informel sur la thématique de la transmission des mémoires et des archives féministes/LGBTI/Queer/TPG/lesbiennes politiques/autre et s'organisant dans des bars, il devient en septembre 2017 un atelier EFiGiES. Six séances ont été organisées, selon des formats différents. Ainsi, il y a eu deux ateliers méthodologiques sur la recherche

de fonds d'archives aux Archives nationales, animés par trois archivistes du Pôle affaires sociales (DECAS) ; une rencontre à Toulouse croisant des interventions universitaires et militantes sur le thème des archives du féminisme et LGBT ; une séance à Angers¹ pour découvrir l'histoire des femmes dans la région Pays-de-la-Loire à partir d'archives conservées au Centre des archives du féminisme ; enfin une séance avec la participation de deux doctorants et du Planning familial sur les archives de la santé.

LA RÉFLEXION SUR LES BIBLIOTHÈQUES S'IMPOSE PEU À PEU...

Au cours des premiers mois de vie de l'atelier, la question des bibliothèques et centres de documentation n'apparaissait pas dans les différents textes de présentation et dans mes propositions de thèmes. Je n'avais pas, en effet, de par une expérience de recherche et de stage exclusivement focalisée sur la question des archives, un intérêt immédiat et évident sur cette question.

Dès le mois d'octobre 2017, je suis contactée par Thomas Chaimbault de la commission Légothèque de l'ABF afin de rédiger un article qui présenterait l'atelier en même temps que la brochure que je coordonne également et qui s'intitule *Faire des études féministes et de genre en France*. La présentation de cette brochure a fait l'objet de la première séance de l'atelier devenu EFiGiES. Elle recense l'ensemble des centres d'archives et bibliothèques spécialisés sur les femmes, les féministes et les LGBT en France. Elle présente également quelques encarts sur des fonds spécialisés dans des institutions (BnF, IMEC, INA...), les revues universitaires ainsi que les formations sur les femmes et le genre. L'article a été publié sur le blog de la Légothèque en octobre 2017². Il se conclut par un questionnement sur la mise à disposition des ressources inclusives, c'est-à-dire qui mettent en valeur des histoires et discours non sexistes et



CID fraen an Gender - Centre d'Information et de Documentation des femmes Thers Bodé

Marine Giliis

proposant des modèles minoritaires, l'inclusion de la diversité des publics et propose que : « Si la mise en réseau et le dialogue entre bibliothèques spécialisées, municipales et associatives est un processus complexe, cet atelier est l'occasion de se réunir et peut être, pendant une séance, le moment de questionner collectivement ses pratiques et la recherche en sciences de l'information et de la documentation. »

Que ce soit en France ou ailleurs en Europe, les structures militantes accueillent et font cohabiter des fonds d'archives et des fonds documentaires

QUAND LES BIBLIOTHÉCAIRES DEVIENNENT ARCHIVISTES

Toutes les structures définies comme bibliothèques ou centres de documentation spécialisés sur les femmes, le féminisme et les personnes LGBT que j'ai pu visiter, conservent des fonds d'archives qui sont gérés par des bibliothécaires n'ayant souvent pas reçu de formation spécifique en archivage. Une des séances de l'atelier (décembre 2017), a été l'occasion de faire intervenir Chrystel Grosso, responsable du centre de documentation du Planning familial à Paris, sur le thème des archives de la santé³. Elle a présenté au public non seulement l'histoire des archives du Planning, mais aussi, en complément, les ressources documentaires du Planning, les outils pédagogiques ainsi que le système de classification des livres du centre. Faute d'archiviste, je faisais intervenir une documentaliste sur les archives, le lien fait vers le fonds documentaire nous a montré comment celui-ci pouvait éclairer l'histoire d'une structure tout en fournissant la matière pour comprendre les archives.

En 2018, j'ai visité le CID fraen an gender (Centre d'Information et de

¹ Co-financée par le laboratoire Temps, Mondes, Sociétés (TEMOS CNRS-Fre 2015),

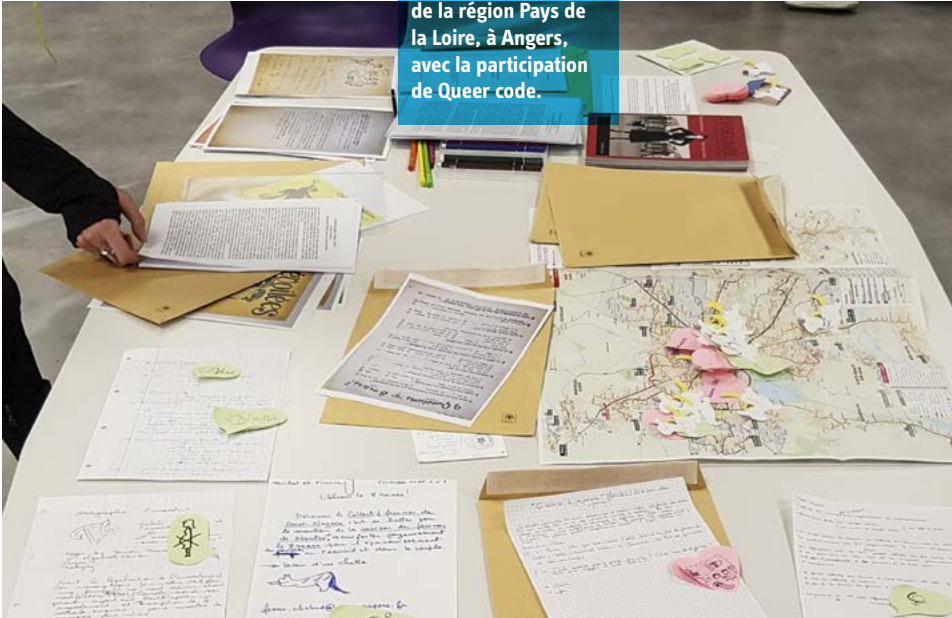
² « Dialogue entre la recherche, les militant-es, les archivistes et bibliothécaires ou quand un atelier universitaire et une brochure nous interrogent sur nos pratiques professionnelles ». *Blog de la Légothèque*. <https://tinyurl.com/legotheque-dialogue>

³ Compte-rendu réalisé par Chrystel Grosso et disponible sur le site d'EFiGiES : <https://tinyurl.com/cr-presentaion-grosso>





Atelier sur les pratiques participatives de valorisation de l'histoire des femmes de la région Pays de la Loire, à Angers, avec la participation de Queer code.



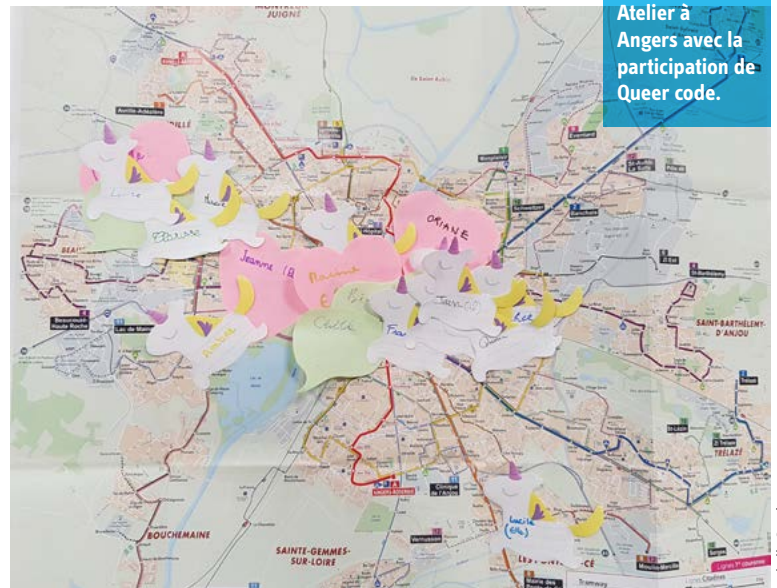
Isabelle Sentis

personnel de certaines collaboratrices, mais les moyens humains étant limités, le dépouillement et le classement sont réalisés progressivement. Les bibliothécaires se sont peu à peu organisées pour répondre à des demandes d'exposition et autres projets. Elles s'accordent pour dire que de refuser de prendre ces archives, c'est risquer qu'elles disparaissent, dans un contexte où les structures nationales ne favorisent pas l'entrée de fonds d'archives privées.

Que ce soit en France ou ailleurs en Europe, les structures militantes accueillent et font cohabiter des fonds d'archives et des fonds documentaires. Pour ces structures, il s'agit la plupart du temps de collecter pour préserver, construire une histoire, faire rayonner des fragments de vies singulières et des modèles minoritaires ou encore proposer de nouvelles normes et pratiques en archivistique ou en bibliothéconomie. L'atelier *Archives, mémoire, transmission du féminisme et LGBTQ+* entend être un espace où les expériences se croisent pour une meilleure visibilité de l'histoire des femmes, du genre et des personnes LGBTQ+. Si la présence de bibliothécaires et documentalistes ne s'était pas imposée au sein d'un atelier *archives* dans ses commencements, elle apparaît désormais comme nécessaire et l'atelier pourrait continuer à s'enrichir par l'implication d'étudiant-es en bibliothéconomie.

Documentation des femmes *Thers Bodé* au Luxembourg. Cette structure accueille des fonds d'archives bien que cela ne figure pas dans leurs statuts et qu'il n'y a pas d'archiviste. Les fonds d'archives sont arrivés là, ils sont en lien avec le mouvement de libération des femmes, dont est héritier le CID, puis d'autres dons sont venus enrichir le fonds : des dons de militantes trotskystes, socialistes... et deux fonds de compositrices. La question des archives est venue par intérêt

Le lien fait vers le fonds documentaire nous a montré comment celui-ci pouvait éclairer l'histoire d'une structure tout en fournissant la matière pour comprendre les archives



Isabelle Sentis

L'ENCYCLOPÉDIE DES MIGRANTS : DE L'INTIME AU POLITIQUE

L'Encyclopédie des migrants est un projet artistique rassemblant les lettres de 400 personnes migrantes. Entretien avec Paloma Fernández Sobrino, directrice artistique et initiatrice de *L'Encyclopédie des migrants*.



Bertrand Cousseau

Bibliothèque(s) : Pouvez-vous revenir sur votre parcours et sur la genèse de l'Encyclopédie des migrants ?

Paloma Fernández Sobrino. En général, je me présente d'abord comme migrante, car c'est la conscience d'être migrante qui me pousse à porter ce projet assez lourd et complexe : 700 personnes y participent, dont les 400 personnes ayant rédigé les lettres qui composent l'Encyclopédie, dans huit villes européennes, avec un budget de 600 000 euros.

Je viens de la Mancha et j'ai migré en Catalogne à l'âge de quatre ans. C'était le même pays, mais une autre langue ce qui marque un sentiment de différence.

Et puis à l'âge adulte, j'ai migré en France et je suis ici depuis 16 ans.

L'origine de *L'Encyclopédie* remonte à un travail de microédition d'une lettre à ma grand-mère, pendant une résidence d'artiste au sein de l'association l'Âge de la Tortue. J'avais eu besoin de l'écrire, me sentant un peu perdue ici.

Puis nous avons édité les lettres d'autres personnes. Mais je trouvais que ce travail n'était pas suffisant, et j'ai commencé à penser à l'encyclopédie qui est dans la bibliothèque de mon père, avec l'idée de compiler

une grande quantité de connaissances. Et en discutant ici en France, les gens ont fait le lien avec *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert* : une encyclopédie proposant un savoir légitime et intellectuel. Or, mon projet d'encyclopédie était de proposer une histoire de l'intime, qui n'est pas légitimée. C'est donc là que j'ai identifié le cœur du projet artistique : détourner le format de *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert* pour légitimer les contributions et le savoir des migrant-es. Nous avons travaillé à nous rapprocher le plus possible de l'encyclopédie originale : elle est imprimée sur folio A3, la Maison Vitoz a réalisé une reliure en cuir avec lettres d'or. Il y a eu également un travail sur la typographie avec des étudiant-es en graphisme.

Le cœur du projet artistique : détourner le format de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert pour légitimer les contributions et le savoir des migrant-es

PROPOS RECUEILLIS PAR AUDE ETRILLARD



Il fallait répondre à des questions sensibles : qui serait considéré migrant ? Comment on pouvait aborder les personnes ? Comment ne pas instrumentaliser les migrants pour un projet artistique ?

Ce projet est devenu une grande boîte qui en contient d'autres : le site internet, sur lequel les lettres sont disponibles en intégralité, un projet photographique de portraits et des travaux de chercheur-euses.

Bibliothèque(s) : Comment avez-vous procédé ?

P. F. S. : Dans chacune des huit villes, il y avait un triple partenariat, entre la municipalité, l'Âge de la Tortue et les associations partenaires qui ont accompagné la collecte des lettres. Nous demandions aux témoins de rédiger une lettre manuscrite et intime à destination d'un-e proche, dans leur langue maternelle si elles ou ils en connaissaient l'écriture. L'idée était de voir ce que la distance peut créer pour les personnes migrantes.

La méthodologie a été définie par un groupe de réflexion, composé de personnes d'horizons divers (migrant-es, intellectuel-les, artistes ou autre), pour définir une éthique et une ligne commune. Il fallait répondre à des questions sensibles : qui serait considéré-e migrant-e ? Comment on pouvait aborder les personnes ? Comment ne pas *instrumentaliser* les migrant-es pour un projet artistique ? Nous n'avons pas trouvé *la* réponse, mais *notre* réponse à ces questions, en faisant le plus possible place au respect, à la dignité et à la bienveillance. Le comité a permis aussi de discuter et déconstruire certains rapports de pouvoir, de libérer une parole au-delà de la place symbolique des un-es et des autres. Par exemple, certain-es chercheur-euses trouvaient que le mot *migrant-e* pouvait enfermer les personnes dans une catégorie.

Mais la majorité des personnes migrantes du groupe de réflexion se reconnaissaient dans ce mot, tout en souhaitant, via l'*Encyclopédie*, contribuer à apporter un autre regard sur ce mot qui a tendance à être utilisé de façon caricaturale.

Bibliothèque(s) : Il y a également un documentaire...

P. F. S. : Le documentaire, qui est en accès libre, a été réalisé par Frédéric Leterrier et Benoît Raouls dans le cadre du projet *Films et Recherche en Sciences Humaines* (FRESH). L'objectif était de documenter comment se fabrique un projet participatif, coopératif et international.

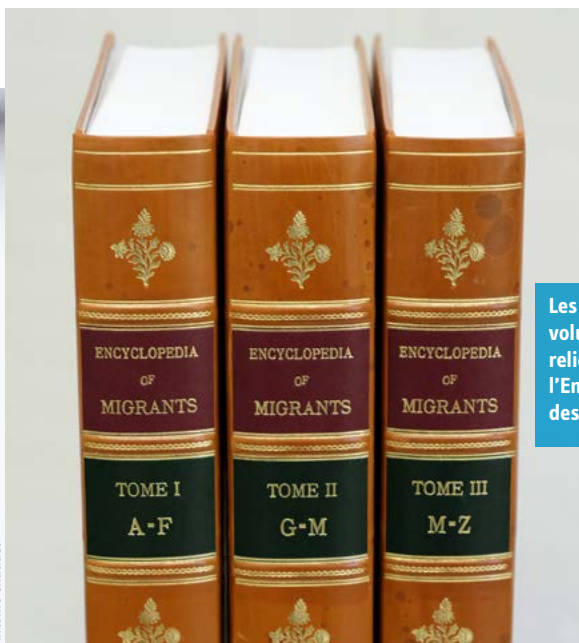
Bibliothèque(s) : Pourquoi avoir dès le départ intégré des chercheur-euses dans la démarche ?

P. F. S. : Le travail avec les chercheur-euses nous permet de faire un pas de côté et d'observer ce que nous produisons. Et réciproquement, dans le contexte de ce travail, ils et elles doivent aussi faire un pas de côté, puisqu'il s'agit de formes de recherches-actions peu orthodoxes. Seize chercheur-euses des huit villes ont proposé des textes qui sont également mis en ligne.

Bibliothèque(s) : Quelle est la teneur de la collaboration avec les bibliothèques ?

P. F. S. : L'enjeu était que l'Encyclopédie soit reconnue en tant qu'œuvre patrimoniale et qu'elle soit déposée dans des structures pouvant garantir leur conservation pour l'éternité. Dans le cadre de la convention de Faro¹ et des engagements des villes quant aux droits culturels, les municipalités participantes ont accepté que l'Encyclopédie intègre leur fonds patrimonial.

¹ Conseil de l'Europe. Détails du traité n°199. <https://tinyurl.com/convention-faro>



Les trois volumes reliés de l'Encyclopédie des migrants

Si parfois ce sont des musées qui conservent *l'Encyclopédie*, la plupart du temps ce sont des bibliothèques qui ont cette charge, notamment pour les trois villes françaises du projet : Rennes, Brest et Nantes. D'ailleurs cet objet peut bousculer un peu le regard sur les objets patrimoniaux : *l'Encyclopédie* circule beaucoup ce qui pose des défis pour sa conservation.

Mais c'est symboliquement très puissant pour les contributeurs et contributrices de *l'Encyclopédie* de savoir que leur lettre a acquis cette valeur. Lors du dépôt de *l'Encyclopédie* dans le fonds de la bibliothèque de Nantes, elles-ils ont été ému-es de savoir que dans ce cadre leurs lettres seraient traitées de la même façon que les ouvrages de Jules Verne.

Bibliothèque(s) : Comment accompagnez-vous les bibliothèques qui veulent accueillir l'Encyclopédie ?

P. F. S. : Les bibliothèques nous sollicitent pour présenter le projet et animer des ateliers de lecture des lettres. Nous laissons les structures s'emparer du projet et nous restons à l'écoute de ce qu'elles souhaitent faire, mais nous souhaitons néanmoins que la direction éthique ne se perde pas. C'est pourquoi nous avons mis à disposition un kit de référentiels sur notre site pour guider les partenaires qui souhaitent accueillir *l'Encyclopédie* ou utiliser le site internet. L'Âge de la Tortue propose aussi une exposition des lettres sur de grands formats, dont le commissariat a été assuré par Gudrun Ledegen, professeure à l'Université Rennes 2. Elle a été présentée par exemple à la bibliothèque des Champs Libres à Rennes et récemment à la médiathèque Jacques Prévert de Cherbourg.

Bibliothèque(s) : Quelle est la suite pour l'Encyclopédie ?

P. F. S. : Nous avons lancé un nouveau projet européen autour des arts vivants qui s'appelle *Fusées de détresse*. Il couvre six villes européennes, de Lisbonne à Istanbul. Dans chacune de ces villes, un-e metteur-euse en scène, accompagné-e d'un binôme de chercheur-euses, a pour mission d'amener ces lettres dans l'espace public. Il nous semble en effet urgent que cette parole soit entendue dans le contexte politique actuel. ■

D'ailleurs cet objet peut bousculer un peu le regard sur les objets patrimoniaux : l'encyclopédie circule beaucoup ce qui pose des défis pour sa conservation

La version numérique, les ressources pédagogiques et le documentaire sont disponibles sur : <https://www.encyclopedia-des-migrants.eu/>
Contact : contact@agedelatortue.org

PRIX SORCIÈRES 2019

Libraires et bibliothécaires vous présentent les lauréats du Prix Sorcières 2019 ! Des livres hors-pair qui ne laissent pas indifférents, qui aident à se construire en toute liberté, en toute curiosité.

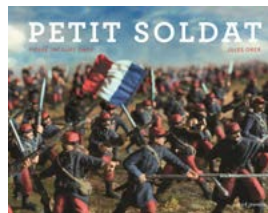


CARRÉMENT BEAU MINI

UNE SUPER HISTOIRE DE COW-BOY

DELPHINE PERRET
ED. FOURMIS ROUGES

C'est l'histoire d'un livre trop mortel. Enfin, je vais remplacer le mot mortel par génial parce qu'on m'a dit que le premier risquait de faire trop peur... C'est donc une histoire trop GÉNIALE et pas mortelle DU TOUT, qui raconte les aventures d'un cow-boy impitoyable qui est en fait un singe, qui ne fume pas vraiment de cigarettes par paquet de douze et ne boit pas de whisky, mais va plutôt manger une banane et faire une séance d'aérobic... Loin d'être un livre qui vous ment, cher lecteur, il vous propose deux histoires en une (quelle veine!) : l'une avec l'effroyable gardien de vaches attaquant une banque et racontée avec des mots ; l'autre qui met en scène un gentil singe défiant les lois de la souplesse en compagnie d'une autruche et illustrée par de jolis dessins. De quoi vous en mettre l'eau à la bouche et / ou vous faire frissonner... Et parce que l'aérobic et les bananes, c'est cool, Raoul ! Embarquement dans le monde des rêves.



CARRÉMENT BEAU MAXI

PETIT SOLDAT

PIERRE-JACQUES OBER, JULES OBER ET FELICITY COONAN
ED. SEUIL

Il y a des albums qui nous touchent en plein coeur et qui soulèvent une émotion que nous avons du mal à contenir. Petit soldat est de cette trempe, de cette force-là. C'est l'histoire des soldats, engagés dans la Grande Guerre en pensant qu'elle ne durerait même pas jusqu'à Noël... L'un d'eux, Pierre, nous raconte son amour pour la France et pour sa famille, son souhait d'être un bon soldat et un bon fils. Il nous parle aussi du vécu des soldats qu'il croise : «l'étrange Gilbert» qui lui sauva la vie ; les soldats allemands qui ne veulent plus participer à cette tuerie et d'autres encore, gradés ou civils. Pierre parle aussi de ses regrets de ne pas vivre la vie dont il avait rêvé. Il nous fait partager la lettre adressée à sa mère et les raisons pour lesquelles il sera fusillé à l'aube... Les mots sont comptés, pesés et économes. Les images – mettant en scène de petits soldats de plomb – sont vivantes, réalistes et incroyablement émouvantes. Leur complémentarité amène un album d'une grande poésie comme un testament à partager avec les générations d'aujourd'hui.

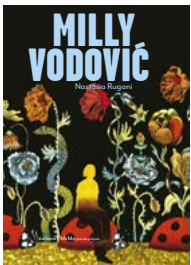


CARRÉMENT PASSIONNANT MINI

LA LÉGENDE DE PODKIN LE BRAVE, TOME 1

KIERAN LARWOOD
ED. GALLIMARD

Des lapins courageux, cela vous semble impossible ? C'est que vous ne connaissez pas encore la légende de Podkin Le Brave, celui qui ramena la paix au sein des Cinq Royaumes de Lanica ! Un soir de solstice d'hiver, un barde s'installe au coin du feu et raconte qu'en des temps reculés, les Gorm terrifiaient les terriers, des créatures de fer assoiffées de sang, à la recherche de mystérieuses armes magiques. Lorsque les démons de fer envahissent son terrier, Podkin est contraint de s'enfuir, accompagné de sa grande soeur et de son petit frère. Ils sont désormais des fugitifs pourchassés par des êtres malfaisants et se préparent à affronter de nombreuses épreuves. L'originalité du récit réside dans la narration assurée par le barde : ses interactions avec ses auditeurs stimulent la curiosité du lecteur par les questions qu'elles suscitent sur le récit en cours. Des allers-retours dans le temps qui offrent en outre une intéressante perspective sur l'histoire et sur le suspens en cours, lui donnant des airs de conte. Podkin Le Brave est un roman enchanteur plein de rebondissements pour les jeunes lecteurs qui veulent s'initier à l'univers de la fantasy.



CARRÉMENT PASSIONNANT MAXI

MILLY VODOVIC

NASTASIA RUGANI
ED. MEMO

Un revolver, des coquelicots, des milliers de coccinelles dans une chaleur épaisse, l'atmosphère vénéneuse du roman de Nastasia Rugani vous saisit immédiatement et vous happe presque malgré vous dans ce que vous savez être une tragédie... Milly Vodovic est une fillette de douze ans que l'on n'oublie pas. La première rencontre est décisive : «Reine suprême des emmerdeuses» aux yeux de son frère Almaz, cette gamine n'a peur de rien ni de personne... enfin, presque. Milly est forte et fragile à la fois ; le corps et l'esprit en alerte permanente, elle vit autant d'événements avec les humains qu'avec d'autres êtres : elle affronte Swan Cooper, se dispute avec son frère Almaz, croise Popeline, se confronte au Mange-cœur... Le lecteur fasciné se laisse envoûter par l'écriture somptueuse de Nastasia Rugani qui réussit à rendre le noir si lumineux, si violemment coloré que rien ne semble impossible et l'on pourrait s'y perdre facilement si elle ne nous guidait pas sur le fil, tels des funambules entre réalité et étrangeté. Un roman fort qui laisse des traces indélébiles...



CARRÉMENT SORCIÈRES FICTION

DUEL AU SOLEIL

MANUEL MARSO
ED. AGRUME

Le désert, un soleil de plomb, deux personnages se défient, un indien, un cow-boy. Entre les deux un cours d'eau, mais la tension est palpable. Qui va tirer le premier ? Regard perçant de l'indien, regard furieux du cow-boy puis... canard ! Avec cet album, peu de texte mais des illustrations pleines pages aux couleurs chaudes, succession de contre-plongées, de gros plans qui posent le décor et font monter la tension dramatique et de plans panoramiques montrant l'indien et le cow-boy, interrompus dans leur duel par ce fameux canard. On est plongé en plein western. Tout y est : la chaleur, le crâne de buffle, les chevaux, les colts, le défi, sauf que ce n'est que le début d'une longue suite d'événements perturbateurs et de contretemps qui vont troubler le combat et en faire une histoire complètement décalée. Comique de situation et de répétition, le premier western non violent pour les enfants, simple mais terriblement efficace et original, on entend presque la musique !



CARRÉMENT SORCIÈRES NON FICTION

MUSÉE DES MUSEAUX AMUSANTS

FANNY PAGEAUD
ED. POISSON SOLUBLE

Mais qui ose nous tirer la langue comme cela ? Le vertigineux, bien sûr ! Et qui nous agite ses petites tentacules sous le nez ? L'extravagant, c'est une évidence. Et celui qui nous exhibe ses mâchoires aux grandes dents ? Le sensible, ce ne peut être que lui. Comment ? Vous ne connaissez pas ces animaux ? Alors il vous faut absolument ouvrir le dernier livre de Fanny Pageaud. Sous forme de devinettes et de gros plans saisissants sur le museau, elle invite le lecteur à découvrir de manière insolite des animaux du monde entier. Chaque animal se raconte, livre des tas d'anecdotes pleines d'humour sur son anatomie, ses habitudes et ses particularités. C'est original, drôle et surprenant. Les illustrations, d'abord étranges, sont d'une finesse et d'un réalisme impressionnant. Le texte, ludique et pertinent, est validé par l'équipe du Muséum d'histoire naturelle, gage de qualité.

Aurez-vous assez de flair pour retrouver ces dix-huit animaux aux museaux si amusants ?

COLLECTION “NOUS, JEUNES” : DES JOURNAUX POUR LIBÉRER LA PAROLE

PAR ANNE DHOQUOIS

Donner la parole aux jeunes de quartier, encore trop souvent stigmatisés et discriminés, c'est le projet de la collection de journaux *Nous, jeunes*, initiée par la maison d'édition associative, les ateliers henry dougier.

Pot à Stains en l'honneur du journal.

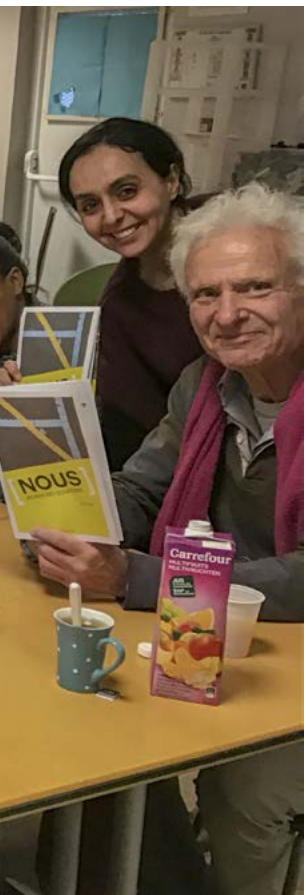


Emilie Prat

Tendons le
micro à cette
jeunesse et
écoutons ce
qu'elle a à
nous dire

L'idée de la collection de journaux pliés *Nous, jeunes* est née suite à l'attentat contre *Charlie Hebdo* en janvier 2015. La France réalise alors à quel point le fossé s'est creusé entre la République et une partie de la jeunesse des quartiers populaires qui suscite aussi bien de la peur que du rejet. Depuis, le fossé n'a fait que grandir. Aux ateliers henry dougier, notre travail, c'est de créer des passerelles entre des franges de la population qui se jugent ou s'ignorent. Face à ce clivage de plus en plus

criant et de plus en plus nocif pour notre démocratie, nous avons donc opté pour la seule arme à notre disposition : la communication. Tendons le micro à cette jeunesse et écoutons ce qu'elle a à nous dire, sans idées préconçues, sans censure (dans les limites de la loi bien sûr) et sans filtre. Notre idée : aller à sa rencontre, lui proposer des modes d'expression, l'accompagner dans sa prise de parole et rendre possible la diffusion de ses messages. Pour atteindre tous ces objectifs, le support papier — un journal plié de 16



Anne Dhoquois



Séance de travail au centre social de Bagnolet.

Les jeunes ont souhaité traduire en mots et en images leur vécu au quotidien dans ces quartiers...

pages — nous a semblé le plus approprié. Un journal pour créer une unité et rassembler les jeunes autour d'un projet commun : donner vie collectivement à une publication grâce à des rencontres régulières partagées entre conférences de rédaction, écriture, correction et travail collectif sur l'iconographie, le tout accompagné par des professionnels de l'information, de l'image et de l'édition. L'occasion pour les jeunes de se familiariser avec la fabrication d'un journal et pour nous, d'associer l'éducation aux

médias à la production d'un *16 pages*. Lancé en 2015, le concept a égrené depuis aux quatre coins de la France (voir encadré). Comme nous en avons l'intuition, les jeunes ont souhaité traduire en mots et en images leur vécu au quotidien dans ces quartiers, partageant leurs joies, leur souffrance, leurs espoirs, leurs préoccupations aussi d'une jeunesse comme les autres. Ce faisant, ils ont pris goût à l'écriture et partagé avec fierté ce journal *papier* qui donne de la valeur à leurs mots. ■

TITRES PARUS

Pour donner vie à la collection, nous avons tout d'abord noué des partenariats avec des structures de proximité, en charge de trouver les jeunes volontaires et de nous apporter une aide logistique : une mission locale à Corbeil (91), une association à Stains (93), un café des jeunes à Villeneuve-Saint-Georges (94), un club de prévention à Dunkerque (59), un centre social au Neuhof à Strasbourg (67), à Bagnolet (93) et au Breil à Nantes (44)... À noter que la collection s'est depuis enrichie de titres réalisés avec des jeunes de lycées professionnels, des jeunes migrants, des jeunes placés, des seniors vivant en EHPAD... Elle est distribuée dans les villes concernées à 1000 exemplaires en moyenne.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour nous contacter, si vous souhaitez que nous intervenions dans votre ville : henry.dougier@ateliershenrydougier.com

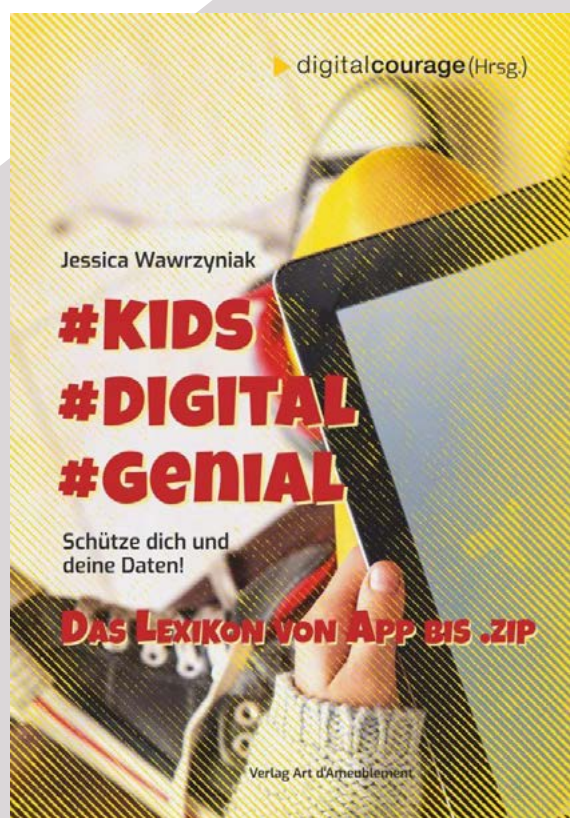
Les ateliers henry dougier sont à la recherche de bibliothèques partenaires pour diffuser plus largement les différents numéros de la collection *Nous, jeunes*. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec nous !

http://ateliershenrydougier.com/nous_jeunes.html

UN DICTIONNAIRE DU NUMÉRIQUE POUR LA JEUNESSE

PAR HUGUES VAN BESIEEN

WAWRZYNIAK, Jessica. #KIDS #DIGITAL #GENIAL Schütze dich und deine Daten! Das Lexikon von App bis .zip. Édition Digitalcourage e.V., 2018.



L'association allemande Digitalcourage e.V., basée à Bielefeld, qui œuvre depuis 1987 à l'information des citoyens et à la protection des droits des usagers du numérique a publié (sous forme imprimée !) un dictionnaire du numérique destiné aux enfants et aux adolescents (à partir de dix ans en lecture autonome, plus tôt dans un cadre accompagné), qui peut être commandé sur le site de l'association ou en librairie *Kids #Digital #Genial: Schütze Dich und Deine Daten - das Lexikon von App bis .Zip* [#Kids #Digital #Cénial : protège toi et protège tes données : le dictionnaire de App. à .Zip]

L'auteure, Jessica Wawrzyniak, anime depuis 2016 un blog¹ plusieurs fois primé destiné à la jeunesse sur les questions du numérique. Le dictionnaire est issu des billets postés sur ce blog. Au-delà d'un minimum de notions techniques (cookie, moteur de recherche...), l'ouvrage tente, en 100 définitions, de sensibiliser le jeune public à la gestion de ses données personnelles lors de la navigation sur internet et de l'usage des réseaux sociaux. L'ouvrage est plutôt centré sur la protection de la vie privée contre l'exploitation commerciale des données (que sont les données personnelles ? Pourquoi les données personnelles relèvent-elles de la vie privée, qui collecte les

données ?), tant au niveau des principes qu'au niveau des *recettes* données pour se protéger (comme la liste des données que les jeunes usagers ne devraient pas laisser trainer : patronyme, date de naissance, adresse et numéro de téléphone, photographies...). L'ouvrage ne recule pas devant des notions complexes avec des entrées telles que *Opt in/opt out*, *Open source* ou *Conditions générales d'utilisation*, et s'en sort plutôt bien pour les présenter de façon compréhensible au public visé. On peut regretter que la question de la société de surveillance et des empiètements étatiques et policiers sur la confidentialité des données personnelles qui constitue un des grands thèmes de l'action de Digital Courage soit peu abordée. On se félicitera en revanche que la question soit traitée dans tous ses enjeux économiques et sociaux et pas exclusivement sous l'angle de l'angoisse des adultes face à la pédophilie et au harcèlement, et vise à développer une véritable compétence numérique. Espérons que ce livre fera l'objet d'une traduction francophone ou qu'un francophone relèvera ce défi. ■

Wawrzyniak, Jessica. #KIDS #DIGITAL #GENIAL Schütze dich und deine Daten! Das Lexikon von App bis .zip. Édition Digitalcourage e.V., 2018.

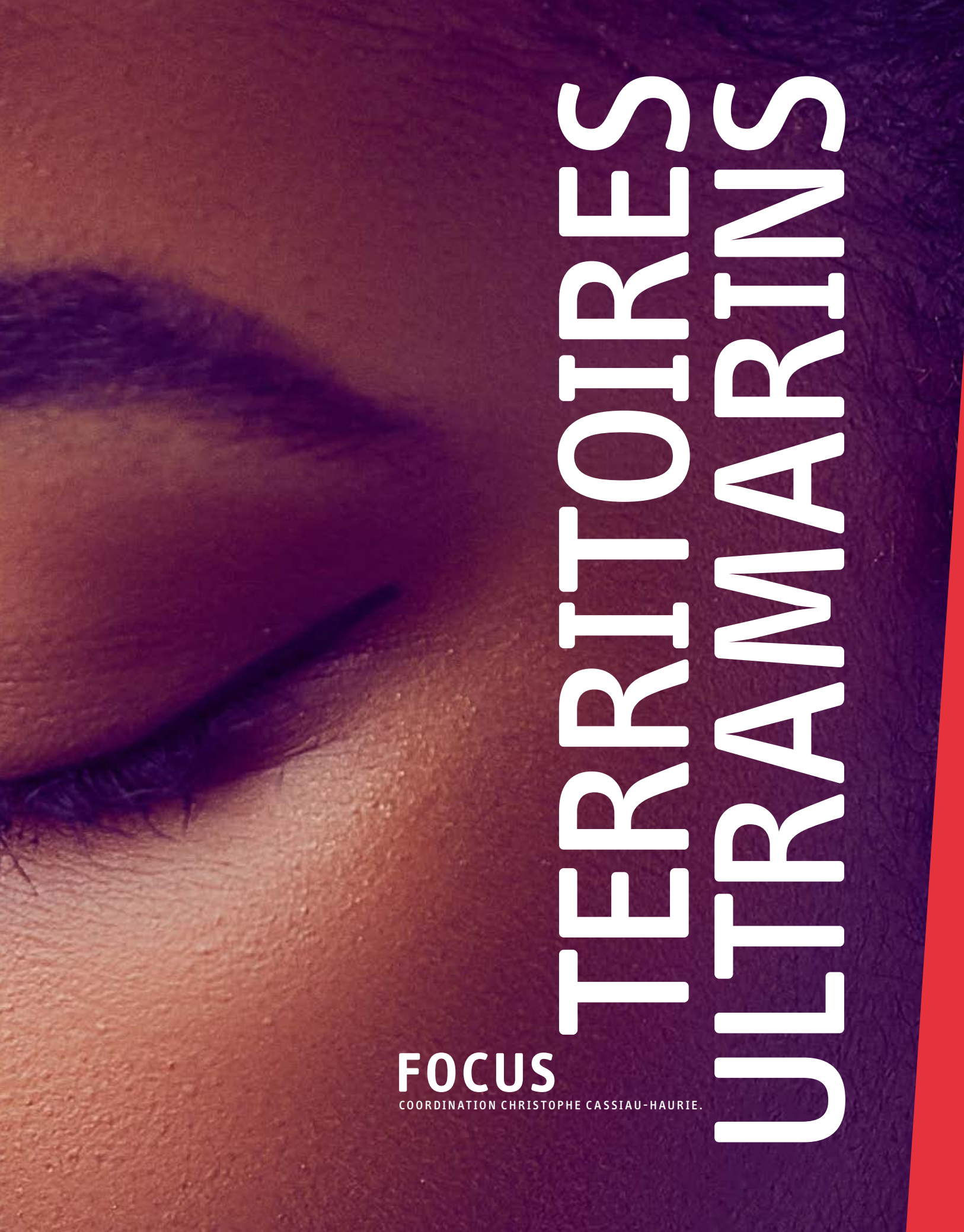
Art d'Ameublement, 2018

Brochure, 2,45 € ou édition reliée 12 €

ISBN 978-3-934636-17-0

<https://tinyurl.com/shop-digitalcourage>

¹ <https://kidsdigitalgenial.de/>



FOCUS

COORDINATION CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE.

TERRITOIRES ULTRAMARINS

DE L'OUTRE-MER ET SES BIBLIOTHÈQUES

PAR CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

Composé de treize territoires éloignés de plusieurs milliers de kilomètres les uns des autres, l'Outre-mer français est un ensemble hétérogène de territoires et de sociétés qui ont tous une histoire et des caractéristiques qui leur sont propres. Ce constat – qui relève aussi d'un lieu commun – influence également les bibliothèques installées sur ces territoires, aussi bien dans leur fonctionnement que leur développement.

De fait, il n'y a pas de modèle de bibliothèque ultramarine unique mais il y en a autant que de territoires différents. Les origines sont cependant assez communes. En effet, les premières bibliothèques publiques remontent à la fin du XIX^e siècle. Elles ne sont que quelques-unes que l'on peut aisément citer : bibliothèque Schœlcher en Martinique (1893), issue d'un legs du père de l'abolition, bibliothèque Alexandre Franconie en Guyane (1885), également issue d'un legs, Bibliothèque départementale de la Réunion, héritière de l'ancienne bibliothèque coloniale (créée en 1855) et enfin, la bibliothèque Bernheim (1905) ouverte à Nouméa, grâce au soutien du philanthrope Lucien Bernheim. Comme le souligne Mathilde Dutertre¹, « les modèles ont été importés de métropole, puis plantés dans des décors nouveaux pour assurer la même mission première d'instruction, sans prise en compte des réalités locales qui pouvaient exister. Les bibliothèques furent une marque de la présence française dans l'Outre-mer, un rappel de la culture métropolitaine dans ces territoires éloignés. »

La situation actuelle offre un maillage assez disparate selon les différents territoires.

Logiquement, les plus grosses villes sont souvent les mieux pourvues en termes d'infrastructures. C'est le cas de Fort-de-France (Martinique) qui regroupe deux BU, une bibliothèque de prêts et une Bibliothèque départementale (bibliothèque Schœlcher, déjà évoquée) ou de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) qui possède une bibliothèque territoriale, une municipale et deux universitaires ainsi que plusieurs structures documentaires intégrées à des institutions de recherche ou culturelles.

De façon générale, la situation sur l'ensemble du territoire en Martinique, Guadeloupe, Guyane et la Réunion se rapproche de celle de la métropole. La Réunion est même plutôt bien desservie du fait d'un réseau de lecture publique assez développé et de la présence de plusieurs bibliothèques universitaires.

Par contre, la situation à Mayotte et en Polynésie est notoirement lacunaire pour des raisons historiques² et/ou géographiques³ et ce, depuis plusieurs décennies.

D'autres exemples confirment cette disparité. Sur Wallis-et-Futuna, l'île de Wallis et sa capitale (Mata'Utu) comptent les deux seules bibliothèques de la collectivité, l'ancienne bibliothèque associative de

...ICI PLUS QU'AILLEURS, COMME LE SOULIGNE MATHILDE DUTERTRE DANS SON MÉMOIRE D'ÉTUDES, « CE N'EST PAS UNE FRANCE, MAIS DES TERRITOIRES ». ALORS, BON VOYAGE À TOUS !

Futuna (située à Sigave) ayant été détruite par un cyclone en 2010, tout comme celle de Saint-Martin (petites Antilles) détruite par l'ouragan Irma en 2017. Il n'y a donc pas de modèle unique de bibliothèques de l'Outre-mer.

Cependant, du fait de la situation périphérique des différents territoires qui composent l'Outre-mer français, certains points communs avaient été relevés dans une note de synthèse de l'Inspection Générale des Bibliothèques, datée de 2010. Dans cette note d'une douzaine de pages, les rédacteurs (Dominique Arot et Georges Perrin) portaient d'une situation jugée « médiocre » et appelaient de leurs vœux, la redéfinition d'une ambition en matière de lecture publique dans le choix des élus locaux, l'insertion plus forte des bibliothèques dans l'ensemble des politiques publiques, l'adaptation des modes de desserte aux réalités spécifiques des DOM, le soutien de l'État à la formation des professionnels et au développement des collections proposées au public ainsi qu'une attention particulière à la qualité des constructions. Enfin, le souci

¹ DUTERTRE, Mathilde. *Les bibliothèques d'Outre-mer*. Mémoire d'études, diplôme de conservateur de bibliothèque, mars 2018, enssib.

² Mayotte n'est devenue un DROM (Département et Région d'Outre-Mer) qu'en 2011 et, de ce fait, accuse un retard conséquent en termes d'infrastructures.

³ Du fait de leur situation d'archipel, les différentes îles polynésiennes rencontrent un problème d'accessibilité lié à leur morcellement.





IRT/Emmanuel Virin

Cirque de Mafate, île de la Réunion.

du maintien d'un bon réseau de bibliothèques était également mis en exergue. Les deux inspecteurs concluaient sur un constat sévère, à savoir que « Les habitants des DOM n'ont pas les bibliothèques qu'ils méritent et on ne peut se satisfaire de cette situation d'inégalité par rapport à la métropole.⁴ »

Près de neuf années après, il a semblé nécessaire à *BIBLIOTHÈQUE(S)* de revenir sur la situation des bibliothèques de cette France éparpillée aux quatre coins du globe.

On le verra à la lecture des différentes contributions qui composent ce dossier, ces institutions sont souvent une des composantes d'un paysage culturel baignant dans une société qui porte encore généralement le poids d'un passé colonial douloureux et qui tisse avec la métropole une relation ambivalente. Mais ces bibliothèques sont aussi un des lieux d'accès essentiels à une culture et un patrimoine local, fragile mais très présent et constituent, de ce fait, une sorte de pont culturel entre les différents territoires qui composent l'Outre-mer français et les pays environnants.

Car ici plus qu'ailleurs, comme le souligne Mathilde Dutertre dans son mémoire d'études, « ce n'est pas une France, mais des territoires⁵ ».

Alors, bon voyage à tous ! ■

⁴ PERRIN, Georges et AROT, Dominique. *Situation de la lecture publique dans les départements d'Outre-mer : note de synthèse*, Rapport N° 2010 -011, juillet 2010.

⁵ DUTERTRE, Mathilde. *Les bibliothèques d'Outre-mer*. Op. Cit.

LA MÉTAMORPHOSE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

PAR ISABELLE BIZOS

La construction d'un pôle numérique et technologique sur le campus universitaire a été l'occasion de transformer la bibliothèque dans un esprit de *Learning Center* au cœur de la vie étudiante.

La Nouvelle-Calédonie comprend 268 767 habitants¹, très inégalement répartis entre la province Sud qui regroupe les deux tiers de la population, celle du Nord et celle des îles Loyauté. La société se compose de plusieurs communautés, les Kanaks (39 % de la population), la communauté européenne (27 %), Wallisienne et Futunienne (8 %) et d'autres communautés (Tahitiens, Indonésiens, Ni-Vanuatu, Vietnamiens et diverses populations asiatiques) qui rassemblent au total moins de 6 % de la population. L'illettrisme touchait 18 % de la population en 2013 mais le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur augmente régulièrement (15 % en 2015) et la progression continue, notamment à l'université qui compte plus de 3 000 étudiants en 2018, majoritairement de premier cycle universitaire (90 %). Dans un contexte d'insularité, de grand éloignement avec la métropole et d'inégalités culturelles et technologiques fortes, le taux d'échec en licence générale reste élevé. Dans le cadre de l'accord de Nouméa, l'université a clairement la mission d'adapter son offre de formation au contexte calédonien et de favoriser le rééquilibrage Nord-Sud. L'objectif pour la bibliothèque est de

faire partie des outils de la réussite étudiante et du développement du territoire.

UN CONTEXTE FAVORABLE AU CHANGEMENT

En 2016, le chantier de construction d'un futur Pôle numérique et technologique de l'université, adossé à la bibliothèque universitaire centrale, est lancé. Le nouveau bâtiment d'environ 3 000 m² doit accueillir des laboratoires, un espace de création audiovisuelle, un fablab, un amphithéâtre, des salles de cours PECT (Pédagogie en Environnement collaboratif et technologique) et des espaces de travail collaboratifs. Dès le début du projet, l'ouverture de la bibliothèque sur le nouveau bâtiment est envisagée sans pour autant entraîner l'idée d'une profonde rénovation des espaces. Rapidement, il apparaît que ce projet d'envergure peut également permettre de transformer plus

profondément la bibliothèque pour la mettre au diapason de la nouvelle infrastructure et permettre aux usagers d'utiliser des espaces repensés pour favoriser l'étude, l'échange, le travail collaboratif et l'usage d'outils numériques au service d'une pédagogie innovante. En 2016, la rénovation complète des 2 200 m² de la bibliothèque commence, en parallèle du chantier de construction du pôle numérique, avec en ligne de mire la jonction des deux bâtiments pour la rentrée universitaire 2018.

UNE ÉQUIPE QUI S'ENGAGE

Au début du projet, l'équipe de la bibliothèque se compose de douze personnes. Le directeur, conservateur d'État, deux cadres A (une bibliothécaire d'État responsable du pôle ressources et signalement, une bibliothécaire en détachement de la fonction public territoriale calédonienne en charge du pôle service au

¹ Recensement 2014, <http://www.isee.nc>

**IL NE S'AGIT PLUS
SIMPLEMENT DE GÉRER DES
FLUX DE DOCUMENTS MAIS
AUSSI DE RECONFIGURER
QUOTIDIENNEMENT LES
ESPACES AU GRÉ DES USAGES**



Campus de Nouville - Bibliothèque universitaire et pôle numérique et technologique SIGMA.

Université de la Nouvelle-Calédonie

public), cinq bibliothécaires assistantes spécialisées dont une responsable du pôle médiations et formations et cinq magasiniers. Le personnel de la bibliothèque représente dans sa diversité l'ensemble des communautés présentes sur le territoire dans un contexte de rééquilibrage des emplois en faveur de la population d'origine locale. C'est une équipe de taille réduite qui aborde le projet de rénovation et qui pendant les trois années du projet portera l'ensemble des réalisations en collaboration avec les collègues de la direction des équipements immobiliers et ceux de la direction des services informatiques. Le plan de formation de la bibliothèque est dans ce contexte fondamental et aborde tous les aspects professionnels des missions de la bibliothèque avec une montée en compétences régulière sur les questions documentaires mais également sur les nouveaux services au public : étudiant ou chercheur. Un effort particulier est consenti sur la formation au changement et aux services innovants en bibliothèque pour que chacun puisse se représenter les nouvelles missions à accomplir. Un des changements importants dans le fonctionnement quotidien engendré par le projet de réaménagement est tout d'abord le positionnement central de l'accueil de la bibliothèque dans le hall qui donne accès aux deux bâtiments. L'ouverture vers l'ensemble des services du pôle numérique et technologique positionne la bibliothèque au cœur du dispositif. Le personnel de la bibliothèque est donc amené à guider et orienter un public plus large que ses propres usagers. Point de passage obligé, la bibliothèque est incontournable et gagne en visibilité. D'autre part, la configuration des salles et les nouveaux services associés entraînent pour l'équipe une modification de leur pratique. Il ne s'agit plus de manipuler des documents et de gérer des flux mais de reconfigurer quotidiennement les espaces au gré des usages. Plus qu'une offre de services et de ressources, le bibliothécaire propose des mises en scène des espaces et des informations afin de favoriser l'appropriation des lieux par les usagers.

Université de la Nouvelle-Calédonie



Accueil du plateau collaboratif avec ouverture sur le deck de liaison avec SIGMA .

LE FONDS LOCAL ET PATRIMONIAL EST UN ENJEU D'IMPORTANCE QUI POSITIONNE LA BIBLIOTHÈQUE COMME SOURCE DE RÉFÉRENCE SUR LA CALÉDONIE, SON HISTOIRE, SES LANGUES ET SA CULTURE

Enfin, le chantier a été l'occasion d'équiper l'ensemble des documents de la technologie RFID et d'installer des automates de prêt. La quasi-totalité des transactions s'effectue sur les bornes permettant aux personnels de se repositionner sur des missions d'accueil, d'orientation et de renseignement.

L'ACCESSIBILITÉ DES RESSOURCES

L'objectif est de disposer, en libre accès, les documents les plus utiles et les plus utilisés afin de mettre en valeur la richesse d'un fonds documentaire disciplinaire de premier niveau. La politique documentaire affirme de manière exigeante ses choix en matière de libre accès et d'accès indirect. Avant le lancement

du chantier de rénovation, plus de 12 000 documents seront déplacés, 8 000 en magasin et 4 000 sortiront du fonds documentaire, 40 000 restent accessibles en salles de lecture. Le magasin agrandi avec un nouveau compactus compte près de 30 000 documents dont le fonds patrimonial. Le chantier commence ensuite par le déménagement de l'ensemble des collections des salles de lecture (50 000 documents) dans les magasins et le stockage des étagères de livres et des mobiliers. Le gros œuvre peut commencer : réfection des 2 200 m² de sol, déplacement de l'escalier central, création d'une mezzanine, reconfiguration des espaces, création des espaces collaboratifs. Les travaux menés pendant les vacances universitaires 2016/2017 laissent ensuite le temps pour une réimplantation des collections dans les salles avant la rentrée. Les étudiants de niveau master ainsi que les





enseignants-chercheurs de l'université et du territoire sont invités à utiliser le catalogue pour rechercher les ouvrages de niveau recherche. Les étudiants de premier cycle peuvent eux, trouver des manuels dans leur dernière édition, annales, littérature de premier niveau et revues pluridisciplinaires dans les salles de lecture. La disposition des collections permet également de mettre en valeur par un système de cotation adapté le fonds local : ouvrages sur la Nouvelle-Calédonie et son environnement immédiat, cultures océaniques, langues vernaculaires mélanésiennes, droit coutumier, décolonisation. La constitution de ce fonds accessible au public en libre accès d'une part et conservé en magasin d'autre part en doublon ou comme objet rare et précieux est un enjeu d'importance qui positionne la bibliothèque comme source de référence sur la Calédonie, son histoire et sa culture. Si le rez-de-chaussée est consacré à l'étude, l'étage hébergeant l'espace informatique et une salle de diffusion audiovisuelle sera dédié aux médiations et au travail collaboratif sans pour autant oublier les collections plus orientées vers le loisir, la détente et la découverte : romans, bandes-dessinées, usuels et presse généraliste.

LA MULTIPLICITÉ DES USAGES

Les quatre salles de travail en groupe de l'ancienne bibliothèque ne permettaient plus de répondre aux besoins d'espaces d'échanges et de travail collaboratif. L'accent est donc mis sur la création de multiples salles de *coworking*, de tailles différentes. Au rez-de-chaussée, à proximité immédiate des collections, six salles de travail pour des groupes de quatre à quinze personnes sont construites et équipées d'écrans connectables, de tableaux, de mobiliers modulables avec notamment des chaises mobiles. Les câbles de connexion et les feutres sont prêtés au moment de la réservation. L'étage accueille trois box ouverts sur la salle et équipés d'écrans connectables. Des panneaux acoustiques mobiles permettent aux

LA GESTION DES FLUX, DU BRUIT ET DU SILENCE, DE LA DÉTENTE ET DE L'ÉTUDE EST PENSÉE DANS LA DISPOSITION DES ESPACES ET LA DISSÉMINATION SUR LES DEUX NIVEAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LIEUX PROPICES À CHAQUE USAGE

étudiants de cloisonner les box s'ils le souhaitent. De même, des mobiliers collaboratifs avec une isolation acoustique sont disséminés sur le plateau afin de multiplier les espaces d'échanges (meuble longo). Les mobiliers mobiles permettent aux utilisateurs une personnalisation de leurs espaces de travail plus propice à la créativité. *A contrario*, dans les espaces d'étude, les tables et places assises donnent la possibilité d'un travail individuel plus silencieux. Une salle dite *premium* équipée de tables de travail, d'un espace confortable de canapés et de dessertes mobiles pour stocker des documents de travail offre un espace entièrement voué à l'étude et au silence. La gestion des flux, du bruit et du silence, de la détente et de l'étude est pensée dans la disposition

des espaces et la dissémination sur les deux niveaux de la bibliothèque de lieux propices à chaque usage.

LA MODULARITÉ DES ESPACES

L'étage de la bibliothèque est conçu de manière entièrement modulable. Le plateau ouvert sur le nouveau bâtiment doit s'adapter à différentes occasions, en particulier les conférences, débats, salons, expositions. L'ensemble des collections livres et revues est disposé sur des étagères mobiles. Les tables et chaises peuvent être stockées dans les salles fermées accessibles depuis le plateau. Dans le cadre d'un programme de médiations cet espace est très régulièrement sollicité : concours d'échecs, hackathon, fête de la science, etc. Dans un contexte politique d'importance lié à la tenue du référendum d'autodétermination, la bibliothèque universitaire a également accueilli le tournage d'émissions télévisées en amont du débat avec la présence d'étudiants et d'experts. Elle permet également de recevoir des officiels, comme le

La bibliothèque universitaire a également accueilli le tournage d'émissions télévisées.



Université de la Nouvelle-Calédonie



Les deux plateaux de la bibliothèque universitaire centrale.

Université de la Nouvelle-Calédonie

Premier ministre Édouard Philippe, venu à la rencontre des étudiants au lendemain du référendum. La bibliothèque est perçue comme un lieu propice à l'échange, au dialogue et à l'esprit d'accueil et d'hospitalité, valeur fondamentale océanienne. La salle de lecture est ainsi plébiscitée et également victime de son succès, chaque demande ne pouvant être satisfaite. L'ouverture vers l'extérieur est au centre du dispositif : la bibliothèque accueille et expose, elle met le confort de l'utilisateur, son sentiment d'appropriation des lieux comme un préalable à ses actions. Chaque espace mural libre est aussi muni de cimaises pour permettre les expositions de tableaux et autres œuvres artistiques ou artisanales avec un axe de l'action culturelle favorisant la culture locale et océanienne. L'exposition de tableaux de trois femmes peintres océanienne, kanaks et vanuataises, Denise Tiavouane, Paula Bol, Juliette Pita, à l'ouverture du nouveau bâtiment ou l'accueil des expositions du centre Culturel Tjibaou illustrent cette volonté.

Les deux plateaux de lecture, ouverts sur le nouveau bâtiment proposent un deck à l'étage qui permet aux étudiants de se restaurer et d'accueillir des cafés débats, des pots de remises de prix, des conférences en

petit comité. Au rez-de-chaussée, un espace extérieur, meublé offre un second espace d'exposition ou de détente.

FORMATION ET AUTONOMIE : UNE BIBLIOTHÈQUE INNOVANTE

L'opportunité de la construction du pôle numérique et technologique donne l'occasion à la bibliothèque de se positionner sur le terrain de la formation en proposant aux usagers des ateliers dans une salle entièrement repensée. Un tableau interactif et un vidéoprojecteur tactile permettent de travailler sur des outils numériques de manière participative. Les chaises et tables entièrement mobiles sont configurées en fonction des besoins

de chaque type de formation : travail individuel, en petit groupe, en plénière. Les écrans mobiles peuvent également être disposés à différents points de la salle. Le confort et la qualité des prestations de la bibliothèque séduisent les enseignants de l'université qui sollicitent l'espace pour leurs formations académiques et disciplinaires. L'objectif de la bibliothèque est d'être perçue comme un support de l'enseignement pédagogique innovant, à la fois dans ses propres formations à la recherche documentaire mais également de manière plus large pour l'accueil des unités d'enseignement des cursus universitaires. Le pôle médiation de la bibliothèque travaille également à la mise en ligne de supports audios et vidéos en recherche documentaire et évaluation de l'information à destination des étudiants de l'Antenne du Nord, nouveau campus universitaire ouvert en 2017 à Koné, en province Nord.

L'OBJECTIF DE LA BIBLIOTHÈQUE EST D'ÊTRE PERÇUE COMME UN SUPPORT DE L'ENSEIGNEMENT PÉDAGOGIQUE INNOVANT, À LA FOIS DANS SES PROPRES FORMATIONS À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE MAIS ÉGALEMENT DE MANIÈRE PLUS LARGE POUR L'ACCUEIL DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT DES CURSUS UNIVERSITAIRES

La bibliothèque universitaire de la Nouvelle-Calédonie se redessine pour mieux s'adapter aux usages et soutenir la réussite étudiante à l'heure où plus qu'ailleurs l'enseignement supérieur est un enjeu majeur de développement d'un territoire. ■

LA MÉDIATHÈQUE UNIVERSITAIRE DU ROYAUME D'UVÉA

PAR ISABELLE BIZOS

La bibliothèque de Wallis fait partie du Service commun de la documentation de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. En 2015, un projet de réaménagement a permis d'élargir l'offre de services.

Au cœur du Pacifique, les îles de Wallis et Futuna forment la collectivité d'Outre-mer la plus éloignée de la métropole (16 000 km). Elle est distante de plus de 2 000 km de la Nouvelle-Calédonie et de presque 3 000 km de la Polynésie Française. Wallis, Uvéa en polynésien, d'une superficie de 75 km² comptait 8 300 habitants en 2018. La baisse du nombre d'habitants des îles de Wallis et Futuna est constante et va en s'accroissant, principalement due au départ des jeunes vers la Nouvelle-Calédonie ou la métropole pour des raisons professionnelles ou pour poursuivre des études universitaires. L'existence d'instances coutumières, chefferies et monarchie, est reconnue dans la loi de 1961 qui constitue Wallis et Futuna comme territoire d'Outre-mer. Le roi d'Uvea, appelé *Lavelua*, est le chef de la hiérarchie coutumière. Les missionnaires Maristes fondent le premier système d'enseignement à la fin du XIX^e siècle. À l'heure actuelle, la gestion de l'enseignement primaire est déléguée à la Direction de l'Enseignement catholique. Jusqu'en 2008, l'antenne wallisienne de l'IUFM du Pacifique (fermée en 2012) formait localement les instituteurs recrutés par concours à partir d'un niveau bac +2 (le DEUG se faisait à l'IUFM de Wallis).

La médiathèque universitaire de Wallis est née du centre de ressources



Université de la Nouvelle-Calédonie

Médiathèque universitaire de Wallis à Mata Utu. Seul point de lecture publique de l'île.

de l'ancien IUFM. Sur place, une bibliothécaire wallisienne contractuelle aidée par une collègue en charge principalement de l'entretien, gère le quotidien de la médiathèque qui dépend du Service commun de la documentation de l'université de la Nouvelle-Calédonie. Dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'UNC et le Vice-rectorat de Wallis et Futuna, le bâtiment de l'ancienne antenne de l'IUFM à Wallis a été réaménagé en 2015 afin d'étendre les missions du seul point de lecture publique de l'île. En face de la bibliothèque de l'IUFM est installée une association culturelle le Café Falé qui offre également à la consultation et à l'emprunt à domicile un fonds documentaire estimé à environ 2 000 titres auxquels s'ajoutent les albums et livres pour enfants et quelques

vidéos. Le local ouvre environ 10 heures par semaine. Les ouvrages de la bibliothèque associative proviennent de dons des fonctionnaires sous contrat qui laissent à leur départ leurs livres personnels. Il n'y a pas de bibliothèque à Futuna, et la librairie ouverte en 2011 a été fermée en 2013.

Ouverte préalablement 18 heures par semaine, la médiathèque passe à 37 heures d'ouverture en 2015. La gratuité pour tous est instaurée. Les collections constituées sur les anciens fonds de l'IUFM sont majoritairement composées d'ouvrages à visée pédagogique pour le premier et second degré : manuels d'enseignement, livres de didactique, littérature jeunesse. À partir de 2015, une politique d'acquisitions plus diversifiée est adoptée. Les collections jeunesse sont développées, des films fictions et documentaires principalement à destination du jeune public sont achetés. Un fonds local est constitué et des documents à destination des élèves du lycée d'État de Nouméa sont proposés. En 2018, plus de 10 000 titres et 16 abonnements de périodiques

WALLIS EST UN TERRITOIRE AVEC UNE FORTE CULTURE DE TRADITION ORALE FONDÉE SUR UNE MÉMOIRE COLLECTIVE OU LE GESTE COUTUMIER EST LE CIMENT DE LA SOCIÉTÉ



Isabelle Bizos

Collections jeunesse qui se diversifient dans une orientation lecture publique.

sont disponibles à la consultation et au prêt. Les documents sont achetés depuis Nouméa à un fournisseur en métropole, dans le cadre du marché de livres du SCD, et livrés directement à Wallis. Ils sont équipés sur place et catalogués dans le logiciel BCDI. La faiblesse du réseau informatique et du débit internet n'a pas permis jusqu'à maintenant d'intégrer les références bibliographiques dans le catalogue commun du SCD, ni dans le Sudoc. En revanche, dès 2015, trois

LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE ANTENNE DE L'IUFM À WALLIS A ÉTÉ RÉAMÉNAGÉ EN 2015 AFIN D'ÉTEINDRE LES MISSIONS DU SEUL POINT DE LECTURE PUBLIQUE DE L'ÎLE

postes informatiques sont mis à disposition du public de la médiathèque avec un accès internet par Wifi. Ce n'est qu'en 2017, avec la pose du câble Tuisamoa que le haut débit à Wallis donne la possibilité aux particuliers

de souscrire aux premiers forfaits. L'installation de la fibre est prévue pour 2019.

Le public cible de la bibliothèque reste les enseignants de l'école primaire, les enfants des écoles, les collégiens, les lycéens et leurs familles. Le projet de réaménagement a également permis de construire deux chambres habitables pour les missions de chercheurs de l'université ou chercheurs invités qui bénéficient d'une base vie¹. La médiathèque permet de leur ouvrir un espace de travail avec un débit internet plus adapté que dans le reste de l'île. L'étage du bâtiment accueille l'académie des langues wallisiennes. Des partenariats dynamiques sont institués avec les équipes pédagogiques de l'enseignement primaire grâce à l'investissement des personnels sur place. Des séries sont prêtées aux instituteurs et tournent entre les écoles. Les enfants sont accueillis dans la bibliothèque pour des animations autour du livre, même si, souvent, des problèmes logistiques (transport) freinent les initiatives. Un concours de lecture est proposé aux enfants avec un lot d'albums offert aux élèves. En 2017, un partenariat est construit avec une institutrice de Futuna qui parvient à venir chercher des livres à destination des enfants des écoles pour un prêt longue durée. Le stock est renouvelé une ou deux fois par an. Depuis 2017, la médiathèque est également identifiée comme un lieu de révision pour les examens de fin d'année des collégiens et lycéens et la pratique est encouragée.

Wallis est un territoire avec une forte culture de tradition orale fondée sur une mémoire collective où le geste coutumier est le ciment de la société. La médiathèque universitaire est un enjeu pour encourager la pratique de lecture chez les plus jeunes, pour soutenir l'enseignement mais également assurer l'accès à l'information. ■



Wallis vue du ciel.

¹ Il s'agit de logements relativement modestes pour accueillir les missionnaires de l'université en déplacement à Wallis.

HAERE PŌ, UNE MAISON D'ÉDITION UNIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Depuis presque quarante ans, les éditions Haere Pō proposent de découvrir la Polynésie française et le Pacifique autrement et sous toutes ses formes. Denise et Robert Koenig, nous en disent plus sur leurs activités d'éditeurs.



Robert et Denis Koenig au salon du Livre de Tahiti, à Papeete, en 2017.

Haere Pō

Bibliothèque(s) : Pouvez-vous nous présenter la maison d'édition Haere Pō ?

Éditions Haere Pō : Les éditions Haere Pō ont été créées en mai 1981 à Tahiti, et éditent des livres originaux consacrés à la Polynésie française en général et au Pacifique en particulier, rééditent des ouvrages anciens sur l'Océanie qui méritent d'être redécouverts, diffusent sur le territoire des ouvrages intéressants le Pacifique et donnent la plume à ceux et à celles dont la voix n'est pas entendue. Nous nous reconnaissons dans la devise de Turo Raapoto¹ : « Ta te papai i faatopa, na te papai e faatia » soit « Ce que l'écriture a renversé, l'écriture doit le redresser ». Ce nom a été proposé par un ami en réaction aux Immémoriaux de Segalen, récit où le héros malheureux, un Haere Pō, a un trou de mémoire !

Bibliothèque(s) : Lors de la création de cette maison d'édition, avez-vous voulu combler un manque éditorial dans certains domaines ? Aujourd'hui, comment choisissez-vous les titres que vous éditez ?

Éditions Haere Pō : Nous étions tous des amis (un peu dispersés, il est vrai, par la vie désormais), des bibliophiles, plutôt issus de l'enseignement protestant, dans cette mouvance de valeurs. De formation universitaire avec des emplois très divers (enseignants, hommes d'affaires, pasteurs), nous avons les moyens de nous constituer des

¹ Personnage emblématique de l'Église protestante mā'ohi. Il a marqué durablement les esprits par sa vision océanienne de l'Église ainsi que par les innovations lexicales qu'il a popularisées.

Une pièce sur des champignons, vraiment ? Créée en septembre 2016 au Petit Théâtre du Fare Tauhiti Nui de Papeete, la pièce écrite par Emilie Génaédig et mise en scène par François Bourcier propose au public à la fois des éléments d'archives historiques et les étapes d'une lente prise de conscience de la réalité des essais nucléaires français au Sahara puis dans le Pacifique, à Moruroa et à Fangataufa, et de leurs conséquences économiques, sociales, culturelles et sanitaires. Les essais se sont déroulés en Polynésie française de 1966 à 1996, et se sont arrêtés il y a 20 ans de cela. À chaque représentation à Papeete, à Uturoa et aux îles Marquises, un débat s'est organisé entre auteure, acteurs et spectateurs, riche en émotions, en souvenirs et en réflexions.

GÉNAÉDIG, Emilie. Les champignons de Paris. Éditions Haere Pō. Septembre 2017. ISBN 979-10-90158-35-1

C'est un choix délibéré, presque politique, mais en tous les cas pas du tout économique

Mais que sont donc les Haere Pō ? Charles Vernier nous propose une définition dans son ouvrage *Tahitiens d'hier et d'aujourd'hui* paru en 1948 : « Le soin de conserver les traditions historiques et religieuses était confié aux Haere Pō (promeneurs nocturnes). On les appelait les hommes archives. Leur charge était héréditaire. Dès leur enfance, ils apprenaient les poèmes de l'origine du monde, de la filiation des dieux, des migrations des ancêtres, des généalogies royales, des limites territoriales. Ils marchaient de nuit le long des marae [lieux sacrés], répétant à eux-mêmes, à voix haute et toujours d'un trait, toutes ces archives. Il ne devait pas y avoir d'hésitation dans leur mémoire, sinon c'était un mauvais présage. Ils [étaient] le livre vivant de la religion et de la tradition. »

bibliothèques. Grâce à nos connaissances et surtout avec le désir d'en savoir plus (et pour des raisons différentes) sur l'histoire de Tahiti et des îles, sur les langues (parmi nous se trouvaient des bilingues d'origine chinoise, alsacienne ou tahitienne pour qui passer à une autre langue ne posait pas problème de monoculture monolingue). Nous étions aussi des parents désireux de donner à leurs enfants et aux autres des livres avec des histoires modernes ou qui revisitaient des mythes. Aujourd'hui, nous éditons des titres qui nous semblent nécessaires mais qui doivent aussi recueillir l'assentiment du public.

Bibliothèque(s) : *Vous accordez une grande place à l'illustration et à la mise en page qui sont particulièrement soignées. Pouvez-vous expliquer selon quels principes ?*

Éditions Haere Pō : Le goût, le souci d'une certaine esthétique, le beau n'est-il pas chez Platon la première étape pour accéder au vrai et au bien ? Nous avons donc le souci d'une bonne orthographe et d'une typographie plutôt classique, ce qui peut poser problème lorsqu'il faut choisir entre des écritures qui ne sont pas toujours très académiques.

Ce souci se fait - et se heurte parfois - dans le choix d'une réalisation sur place, ici à Tahiti, et concerne en particulier l'imprimerie : choix du papier, de la couverture, de la couleur ou non... bref, des conditions où nous n'avons pas toujours le choix.

Bibliothèque(s) : *Vous avez publié en 2017 le texte d'une pièce de théâtre intitulée *Les Champignons de Paris*, avec sa traduction en tahitien *Te mau tuputupuā a Paris*. Quand on connaît le sujet de la pièce, ce n'est pas un hasard... expliquez-nous l'histoire de ce livre et pourquoi avoir recouru au tahitien ?*

Éditions Haere Pō : L'évidence même nous a conduits à vouloir publier ce texte. Nous avons assisté à la pièce, nous demandant tout au long et avec une certaine angoisse comment elle allait se terminer, de quel côté elle allait tomber, dans quelle correctitude victimaire elle allait plonger, découvrir avec

Nous nous reconnaissons dans la devise de Turo Raapoto : « Ta te papai i faatopa, na te papai e faatia » soit « Ce que l'écriture a renversé, l'écriture doit le redresser »



INTERVIEW MENÉE PAR VINCENT DEYRIS





Aujourd'hui, nous éditons des titres qui nous semblent nécessaires mais qui doivent aussi recueillir l'assentiment du public.

stupeur le courage de la Fraternité... Nous avons tout le long reconnu les références, les allusions à des personnes que nous avons bien connues (les Danielsson, Henri Hiro) et nous les avons vus revivre sur scène par leurs textes ou par leurs vécus. Pour Denise et moi, c'était une évidence qu'il fallait rencontrer immédiatement l'auteure, lui dire notre souhait d'éditer son texte et de le faire traduire en tahitien, et d'emblée dans une édition bilingue. Nous avons donc invité à une représentation suivante la future traductrice pressentie qui ne connaissait rien du problème local des Champignons (elle avait vécu en Nouvelle-Calédonie, elle suivait des études de théologie à Suva qui est la capitale des îles Fidji pendant tout ce temps et ignorait donc tout de ce que les gens avaient vécu ici mais elle connaissait fort bien le problème nucléaire en Micronésie). Un vrai choc littéraire et théâtral, une découverte et une traduction en jeu de mots tahitiens entre champignon et poison qui nous ont immédiatement inspirés.

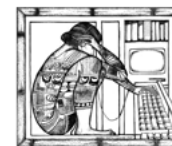
Bibliothèque(s) : Vos ouvrages sont estampillés *Made in fenua*, ce qui signifie *Fabriqué au pays*, c'est-à-dire en Polynésie. Pouvez-vous expliquer quelles sont les particularités de l'édition en Polynésie française, aussi bien en ce qui concerne la fabrication du livre que sa diffusion ensuite ?

Éditions Haere Pō : C'est un choix délibéré, presque politique, mais dans tous les cas pas du tout économique : la preuve que Tahiti, centre du monde est loin de tout, tout y est artificiel et donc, plus cher. Mais rien ne vaut la fierté de tous ceux qui, à leur niveau et avec leur complicité, ont le sentiment de faire quelque chose pour les autres, à commencer par les ouvriers et ouvrières de l'imprimerie. Cela pose le problème du poids du livre, même entre les îles, et surtout à l'international (même avec la France et ses tarifs économique/prioritaire, le mode d'envoi enveloppe/colis, etc.). Il n'y a aucune aide ou appui au niveau des tarifs postaux intérieurs ou internationaux, aucun prix préférentiel. C'est donc un peu irrationnel, même si internet peut faciliter le contact avec les vrais curieux de livres différents ou les collectionneurs. C'est

pour cela que nos ouvrages sont en téléchargement gratuit quand ils sont épuisés. C'est bel et bien irrationnel et épuisant. Le prix des frais de port est plus prohibitif que le prix de l'ouvrage... Par conséquent, nous n'avons pas de diffuseur en France ni même ici en Polynésie. Nous nous contentons de nous rendre dans différents salons, de façon aléatoire !

Bibliothèque(s) : Pour finir, pouvez-vous nous expliquer comment vous avez choisi le logo de la maison d'édition Haere Pō ?

Éditions Haere Pō : Dans son ouvrage *L'encre des dires anciens* paru à Papeete en 1991, Philippe Draperi nous dit que les Haere Pō possèdent « une mémoire unique qui se fait un sang d'encre pour mieux renaître sur la peau des livres salvateurs, un continent enfoui dans la désespérance d'un peuple océanien qui ne doit plus surfer sur des vagues cultures. » Le dessin de Bobby Holcomb ainsi que la technique de l'informatique au service de nos ouvrages, tous entièrement réalisés à Tahiti même, illustrent notre désir de concilier la tradition et la modernité, de rendre complémentaires et harmonieuses les façons d'être polynésien.



Editions Haere Po



Des livres qui pourraient intéresser les curieux ou les collectionneurs ? Oui, oui, il y en a. Le Petit Prince a approvoisé plus de 180 langues et dialectes depuis sa première édition française en 1946. Il a été traduit en 2006 en tahitien sous le titre *Te tamaiti ari'i iti* et en 2010 en marquisien, sous le titre *Te tama hakāiki iti*. Ces éditions sont le fruit d'années de travail : en effet, il faut certes arriver à traduire avec la plus grande fidélité ce véritable livre universel, mais aussi tenir compte de la longueur des traductions afin que la mise en page s'accorde en tout point avec les illustrations fournies par Gallimard.

Le goût, le souci d'une certaine esthétique, le beau n'est-il pas chez Platon la première étape pour accéder au vrai et au bien ?

LES BIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

PAR VINCENT DEYRIS

La bibliothèque universitaire (BU) et celle située à l'ESPE (BUESPE), destinée à la préparation du concours de professeur des écoles, desservent prioritairement les usagers de l'université. Pour autant, les services qu'elles proposent sont ouverts à tous.

Université de la Polynésie française

La Bu se trouve sur le campus de l'université située à Tahiti, dans la commune de Punaauia. En arrière plan, on distingue l'île de Moorea également appelée l'île sœur.



UN ÉTABLISSEMENT UNIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Même si des projets de construction d'une médiathèque et d'un centre d'art à Papeete sont en cours, la bibliothèque universitaire (BU) est à ce jour le seul établissement proposant une offre documentaire exhaustive couvrant l'ensemble des champs disciplinaires. Située sur le campus, la BU peut accueillir jusqu'à 300 usagers. Chaque jour, 1 000 à 1 500 personnes la fréquentent. En 2017, 3 109 lecteurs dont 369 extérieurs à la communauté universitaire ont effectué au moins un prêt, signe de la vitalité de cette structure. Ouverte de 7h30 à 19 heures en semaine et de 8 heures à 16 heures le samedi, elle a obtenu en 2017 le label NoctamBU+.

Sur le campus de l'ESPE, une autre bibliothèque, plus petite, propose 45 places dont 16 réparties dans deux salles de travail en groupe. Elle est destinée principalement aux étudiants préparant le concours de professeur des écoles mais les familles la fréquentent aussi en raison des documents pour la jeunesse qu'on y trouve.

DES COLLECTIONS COMPLÈTES ET DIVERSES

L'université de la Polynésie française étant un établissement pluridisciplinaire, la BU possède de la documentation en lettres, sciences humaines, langues, droit, économie, gestion, mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie, médecine,

informatique. Un fonds dédié à la préparation des concours administratifs, à l'insertion professionnelle et à la préparation d'examens spécifiques est également présent. Enfin, la BU a créé un fonds détente composé de livres et de DVD et un fonds polynésien, qui vise l'exhaustivité sur tout ce qui touche à la Polynésie française (documents traitant de cette dernière ou étant parus sur le sol polynésien). Depuis quelques années, la part de la documentation numérique s'est accrue. Ainsi, 50 000 e-books côtoient 100 000 documents physiques. Du côté des revues, la tendance est encore plus marquée : 150 titres vivants sont proposés sous format papier et 25 000 sous format numérique.

En 2017, la BU a commencé à numériser de la documentation relative à la Polynésie française afin de la rendre accessible au plus grand nombre. Ainsi, les enseignants-chercheurs, les étudiants comme le grand public peuvent avoir accès à de nombreuses sources. Une bibliothèque scientifique numérique polynésienne, Ana'ite, (en tahitien, « la grotte du savoir ») a été créée pour rassembler toute la documentation numérisée par l'université et certains de ses partenaires. Tous les documents peuvent être téléchargés gratuitement. Une indexation et des métadonnées de qualité témoignent de l'effort fourni par les bibliothécaires pour permettre des recherches pertinentes. On y trouve de nombreuses cartes





Le fonds polynésien dispose de documents inédits dont certains ont été numérisés et sont disponibles sur Ana'ite.



Université de la Polynésie française

postales, des livres qui n'ont pas été numérisés par d'autres bibliothèques internationales, des documents administratifs et le Bulletin de la Société des Études Océaniques, périodique édité par la seule société savante de l'île depuis un siècle.

Il faut enfin noter que l'université de la Polynésie française a été le premier établissement ultramarin à disposer de postes informatiques fournis et installés par l'Institut National de l'Audiovisuel. Il est ainsi possible d'accéder à l'ensemble des collections archivées de l'INA, dont les archives du dépôt légal audiovisuel et cinématographique français. Cela représentait, en 2018, 15 millions d'heures de programmes radios et télévisés.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES USAGERS

Comme toutes les bibliothèques universitaires de l'hexagone, celle de Polynésie française est présente à certains moments clés dans le cursus des étudiants. En première année, selon la discipline, des visites et des

EN 2017, 3 109 LECTEURS DONT 369 EXTÉRIEURS À LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ONT EFFECTUÉ AU MOINS UN PRÊT, SIGNE DE LA VITALITÉ DE CETTE STRUCTURE

présentations sont faites, complétées par des séances dédiées à l'utilisation des catalogues et à l'accès aux documents numériques. Des cours plus poussés sont proposés aux étudiants

de master et de doctorat. Les bibliothécaires les forment au droit d'auteur, à la citation des sources, à l'élaboration des bibliothèques, à la lutte contre le plagiat. Les enseignants peuvent également bénéficier de séances de démonstration aux bases de données possédées par la bibliothèque. Ils peuvent ensuite s'en servir avec leurs étudiants. Pour réduire la fracture numérique et les inégalités sociales, l'université propose également aux étudiants quarante ordinateurs portables qui sont empruntables à la bibliothèque sur simple présentation de la carte d'étudiant.

UNE PRÉSENCE ACCRUE DANS LA VIE CULTURELLE

Tout au long de l'année, la bibliothèque universitaire organise et accueille des manifestations très diverses : expositions photographiques ou graphiques, rencontres littéraires... Certaines d'entre elles sont maintenant captées et diffusées en live sur la page Facebook de l'université. La programmation culturelle est faite de telle sorte que la bibliothèque participe à des manifestations nationales comme la Nuit de la lecture, le Printemps des

Les chiffres clés des BU :

- 2 bibliothèques, 2 000 m², 345 places;
- 220 000 entrées, 65 000 prêts et 43 000 articles lus ou téléchargés en 2017;
- 1400 personnes formées et 15 animations culturelles en 2017;
- 100 000 documents dont 5 000 relatifs à la Polynésie et au Pacifique;
- 50 000 e-books, 150 revues papier et 25 000 numériques;
- 40 ordinateurs pour travailler sur place et 40 portables empruntables;
- une BU ouverte 65 h 30 par semaine, 6 jours sur 7;
- une dépense documentaire de près de 300 000 euros en 2017.

L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE A ÉTÉ LE PREMIER ÉTABLISSEMENT ULTRAMARIN À DISPOSER DE POSTES INFORMATIQUES FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

poètes ou les Journées des arts et de la culture de l'enseignement supérieur mais qu'elle collabore également avec les partenaires locaux afin de promouvoir la culture polynésienne sous toutes ses formes et de mettre en valeur les talents des étudiants.

UNE STRUCTURE IMPLIQUÉE DANS LA RECHERCHE

L'accroissement du numérique a transformé les modes de travail et de publication des enseignants-chercheurs. La bibliothèque universitaire s'emploie à accompagner ces derniers pour satisfaire au mieux leurs besoins en acquérant la documentation adéquate, en proposant des formations

aux outils mais aussi en valorisant leur production et en donnant de la valeur ajoutée aux ressources qu'ils utilisent. Aussi, en 2017, le portail d'archives ouvertes HAL a été lancé. Il répertorie les publications des enseignants-chercheurs en proposant le texte intégral de leurs travaux lorsque la politique des éditeurs le permet. À ce jour, plus de 600 documents sont mentionnés dont la moitié sont accompagnés du texte intégral.

Des bibliothèques connectées et visibles sur le web :

- catalogue des BU : <http://horizon.upf.pf/> ;
- bibliothèque scientifique numérique polynésienne Ana'ite : <http://anaite.upf.pf/> ;
- portail de recension des publications des enseignants-chercheurs de l'UPF : <https://hal-upf.archives-ouvertes.fr/> ;
- tout savoir sur les BU : <http://www.upf.pf/fr/content/présentation-0> ;
- pour une visite dynamique des BU : https://www.youtube.com/watch?v=8ypx2K6J_bo ;
- la vie de l'université et de ses BU en photo sur Flickr : <https://www.flickr.com/photos/univpf/>

ELLE COLLABORE ÉGALEMENT AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX AFIN DE PROMOUVOIR LA CULTURE POLYNÉSIE EN VALEUR LES TALENTS DES ÉTUDIANTS

La bibliothèque située à l'ESPÉ propose de nombreuses ressources pour la jeunesse en langue française et polynésiennes.

La bibliothèque Ana'ite est également un outil pour les chercheurs en sciences humaines qui disposent de sources inédites accompagnées de données structurées réutilisables dans le cadre de leurs travaux.

UNE BIBLIOTHÈQUE DYNAMIQUE ET RECONNUE

Grâce à ses coopérations au niveau local mais aussi dans l'ensemble du Pacifique (notamment avec Hawaï), la bibliothèque universitaire contribue fortement au rayonnement de l'université et de la Polynésie française. N'hésitez pas à vous y rendre, vous y serez toujours accueillis avec beaucoup de chaleur humaine! ■



LECTURE PUBLIQUE AU FIL DE L'OYAPOCK

PAR SYNTHIA SULLY

Saint-Georges de l'Oyapock est une commune frontalière située face au Brésil. Accessible par la route uniquement depuis 2003, en passant par Régina, la commune la plus proche, à 80 km.

SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK

La ville fait partie d'une communauté de quatre communes dont la superficie est sensiblement égale à l'ancienne région Champagne-Ardenne, soit plus de 25 500 km². Saint-Georges de l'Oyapock d'une superficie de 2 320 km², soit presque la taille de l'île de la Réunion, compte entre 4 000 et 5 000 habitants, répartis dans le bourg et sa périphérie, et dans trois villages accessibles uniquement par pirogue : Blondin, situé à 10 minutes de pirogue en aval du bourg, et en amont, on trouve Tampack situé à environ 30 minutes et Trois Palétuviers à 45 minutes. Trois grandes communautés façonnent la commune : les Amérindiens Palikurs, les Brésiliens, les Créoles et les Saramakas. La première langue parlée est le portugais en raison de l'influence du voisin brésilien, suivie du créole guyanais, du palikur et du français. Le français langue de scolarisation, langue de l'administration, langue écrite reste peu, voire pas utilisée à la maison. Comment inscrire un service de lecture publique dans ce contexte ?

LA MÉDIATHÈQUE LOUIS BIERGE

La médiathèque Louis Bierge a été inaugurée en 2009, dans les anciens locaux de la Maison du Tourisme et de l'Artisanat. Auparavant, il existait un point lecture approvisionné uniquement par la Bibliothèque départementale de prêt. L'espace lecture

de 100 m² est associé à des bureaux et une salle polyvalente de 66 m² dans laquelle ont lieu expositions, projections cinématographiques, ateliers d'éducation artistique et culturelle, formations, réunions et autres animations autour du jeu. Depuis décembre 2013, le personnel de la médiathèque se compose de trois à quatre personnes, dont un personnel de catégorie A, les autres étant en catégorie C.

QUELQUES CHIFFRES

Le fonds documentaire propre à la médiathèque Louis Bierge est passé de 175 documents en janvier 2014 à environ 3 200 en janvier 2019. En 2014, 1 083 documents étaient prêtés, et 1 576 en 2018. En 2014, on comptait 96 inscrits, pour 127 en 2018, soit environ 3 % de la population.

LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE EST LE SEUL ÉQUIPEMENT CULTUREL DE SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK, ELLE PORTE L'ACTION CULTURELLE DE LA COMMUNE

La médiathèque municipale est le seul équipement culturel de Saint-Georges de l'Oyapock, elle porte l'action culturelle de la commune. Le site sur lequel se trouve la médiathèque compte également quatre studios de type 1 (chambre et salle d'eau), ce qui facilite l'accueil d'intervenants à la médiathèque et dans la commune, et a notamment permis de mettre en place une résidence de création théâtrale en mars 2018, de faire venir des artistes pour la réalisation de peintures murales en 2016 et 2018, ou d'accueillir des intervenants en médiation scientifique lors de la *Fête de la Science* en novembre 2018.

L'intérieur de la médiathèque Louis Bierge.



Commune de Saint-Georges de l'Oyapock

TROIS GRANDES COMMUNAUTÉS FAÇONNENT LA COMMUNE : LES AMÉRINDIENS PALIKURS, LES BRÉSILIENS ET LES CRÉOLES ET SARAMAKAS



Départ en pirogue direction Trois Palétuviers pour une animation lecture et jeux.

© Commune de Saint-Georges de l'Oyapock

HORS-LES-MURS

Le hors-les-murs prend deux formes pour l'équipe de la médiathèque : les sorties du bibliobus et les sorties en pirogue.

En 2015, grâce à des financements du programme européen LEADER et de la Direction des Affaires Culturelles de Guyane, la médiathèque s'est dotée d'un bibliobus, nommé l'OYAbus. Afin d'aller à la rencontre du public, jeune principalement, qui désertait la médiathèque durant les périodes de vacances. En effet, le constat avait été fait que les écoliers fréquentaient quotidiennement la médiathèque en sortant de l'école parce qu'elle est située à moins de cinq minutes à pied de tous les établissements scolaires de la commune (sauf une nouvelle école primaire construite depuis, située à une quinzaine de minutes à pied). L'OYAbus se rend donc dans les quartiers et

villages, accessibles par la route, durant ces périodes, aux horaires habituels de l'accueil de classes, permettant à l'équipe de proposer des lectures à voix haute et du jeu de société ou sur tablettes. Depuis 2015, la médiathèque possède 15 tablettes numériques et des jeux, environ une centaine, dont des jeux grand format, des jeux d'estaminet, très appréciés lors des sorties de l'OYAbus.

Les sorties en pirogue concernent deux villages : Blondin et Trois Palétuviers, (à Tampack, ne vivent que des adultes, retraités pour la plupart).

Trois Palétuviers, village peuplé d'une centaine de personnes, compte une école équipée depuis 2018 d'une petite bibliothèque grâce à un important don de livres jeunesse et adulte. La lecture publique dans ce village peut aussi compter sur une bibliobrouette qui va à la rencontre des

TYPOLOGIE DES PUBLICS FRÉQUENTANT LA MÉDIATHÈQUE :

- Enfants/scolaires (50% de la population a moins de 18 ans) : surtout pour une consultation sur place après l'école. Ce qui induit une forte demande des enseignants pour des accueils de classe à la médiathèque, pour des projets éducatifs et culturels, pour des livres pédagogiques et des livres en série. La politique d'acquisition s'attache à développer le fonds jeunesse : albums, documentaires, périodiques, etc.
- Adultes : retraités, fonctionnaires (enseignants, policiers, gendarmes) souvent de nouveaux arrivants qui découvrent la Guyane et qui sont en demande d'informations et de documents sur le département et sa région (histoire, géographie, tourisme, culture...).





Animation
lecture au village
Martin en avril
2018.



Commune de Saint-Georges de l'Oyapock

habitants à domicile et des animations hors-murs proposées par la médiathèque municipale située au bourg. Les livres, les tablettes numériques et les jeux de société sont rangés dans des touques (bidons étanches) chargées dans la pirogue. Le trajet aller-retour dure quasiment aussi longtemps que l'animation elle-même. À l'arrivée, le matériel est déployé sous le préau de l'école du village, la cloche est sonnée, les enfants arrivent et profitent d'environ deux heures de lecture et de jeu. Parfois, la contrainte de la marée descendante oblige à écourter l'animation, pour éviter que la pirogue et son moteur restent coincés dans la vase.

À Blondin, l'équipe de la médiathèque s'installe sous le carbet¹ prêté par une habitante du village et l'animation lecture et jeux se déroule face au fleuve, entre bruits de moteurs de pirogues, caquètements de poules, chants d'oiseaux et rires d'enfants.

Pour compléter l'offre de service hors-murs, la municipalité a souhaité déployer des boîtes à livres, baptisées *Cases à livres*, le terme *kaz* en créole désignant une maison, à l'image du design de ces boîtes réalisées en bois de Guyane. Les *cases à livres* sont installées dans le bourg et sa périphérie, et seront prochainement posées dans les villages sur le fleuve et à proximité du Pont de l'Oyapock, qui lie le Brésil et la Guyane. Le public visé, différent de celui fréquentant la médiathèque, peut donc y emprunter des livres de tous types et en déposer.

1 Kiosque en bois.

**LE HORS-LES-MURS
PREND DEUX FORMES
POUR L'ÉQUIPE DE LA
MÉDIATHÈQUE : LES
SORTIES DU BIBLIOBUS ET
LES SORTIES EN PIROGUE**



Un enfant
cherchant des
livres dans une
case à livres.

**À BLONDIN, L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE
S'INSTALLE SOUS LE CARBET [...] L'ANIMATION
LECTURE ET JEUX SE DÉROULE FACE AU
FLEUVE, ENTRE BRUITS DE MOTEURS DE
PIROGUES, CAQUÈTEMENTS DE POULES,
CHANTS D'OISEAUX ET RIRES D'ENFANTS**

**COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE EN
MATIÈRE DE LECTURE PUBLIQUE**

La coopération transfrontalière entre la Guyane et le Brésil se traduit depuis une dizaine d'années par une collaboration de la gendarmerie nationale et de la police brésilienne au sein d'un Centre de Coopération policière basé à Saint-Georges de l'Oyapock.

Les échanges entre Saint-Georges de l'Oyapock et la ville frontalière d'Oiapoque (du nom du fleuve qui coule entre les deux rives) sont réguliers et abordent différents sujets :

- la santé publique : lutte contre le paludisme, l'éducation et les maladies sexuelles, grossesses non désirées, violences faites aux femmes, etc. Sous la forme de campagnes de prévention et d'actions de sensibilisation ;
- la gestion des déchets : la commune de Saint-Georges de l'Oyapock porte un projet de bateau collecteur de déchets sur le fleuve Oyapock et travaille avec la municipalité d'Oiapoque pour la mise en place d'une convention pour que la collecte se fasse aussi du côté brésilien ;

- le sport : tournois sportifs (football, volley-ball, boxe, MMA, courses de pirogue ou de kayak) ;
- la culture : les échanges sont réguliers dans le domaine de la danse et de la musique, dans le champ du livre et de la lecture des rencontres sont organisées par des associations entre lecteurs et auteurs notamment.

En 2019, face à l'absence de service de lecture publique à Oiapoque et dans la mesure où des écoliers et collégiens brésiliens scolarisés à Saint-Georges de l'Oyapock vivent du côté

PROJETS ET PERSPECTIVES

En décembre 2018, la signature d'un Contrat Territoire-Lecture conforte les projets de développement de la lecture publique à Saint-Georges de l'Oyapock avec à terme la construction d'une nouvelle médiathèque. Parmi les projets prévus par le CTL : la création de *valises à livres* en dépôt dans les établissements scolaires et au *home indien* (sorte d'internat géré par des religieuses), le recrutement de médiateurs pour renforcer les actions en faveur des publics éloignés, lutter contre la fracture numérique et promouvoir la coopération transfrontalière.

Compte tenu des contraintes budgétaires de la Commune, ces projets ne pourront être réalisés qu'avec le soutien de la Direction des Affaires Culturelles de Guyane pour de l'aide à l'emploi et des subventions dans le cadre de la DGD Bibliothèques.

brésilien de l'Oyapock, le projet de la médiathèque Louis Bierge est de faire du hors-les-murs avec le bibliobus du côté brésilien. L'OYAbus pourrait emprunter le pont de l'Oyapock, qui servirait aussi à la lecture publique même si aucun président français ou brésilien ne l'avait imaginé. Ce nouveau partenariat entre la mairie d'Oiapoque et la municipalité de Saint-Georges de l'Oyapock devrait permettre que les lectures à voix haute se fassent dans les deux langues (français et portugais), avec l'équipe de la médiathèque et des

LES ÉCHANGES ENTRE SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK ET LA VILLE FRONTIÈRE D'OIAPOQUE [...] SONT RÉGULIERS ET ABORDENT DIFFÉRENTS SUJETS

enseignants ou animateurs brésiliens, mais aussi de développer un important fonds lusophone (à destination du jeune public surtout) que la médiathèque pourrait utiliser à Saint-Georges de l'Oyapock également. À terme, les échanges d'une rive à l'autre en matière de livre et

de lecture pourraient devenir réguliers, des clubs de lecture et des ateliers d'écriture bilingues pourraient être mis en place, des deux côtés de l'Oyapock.

Le plurilinguisme et la multiculturalité sont monnaie courante en Guyane et *a fortiori* à Saint-Georges de l'Oyapock. Ils sont bien souvent un frein, une contrainte et un handicap face à un système inadapté, alors qu'ils ne devraient qu'être atout, force et richesse. ■

L'OYAbus dans le quartier Savane.



« S'enlivrer (être ivre de lecture) » : illustration en photo de Dis-moi dix mots en 2014.

Lecture devant l'école de Trois Palétuviers.



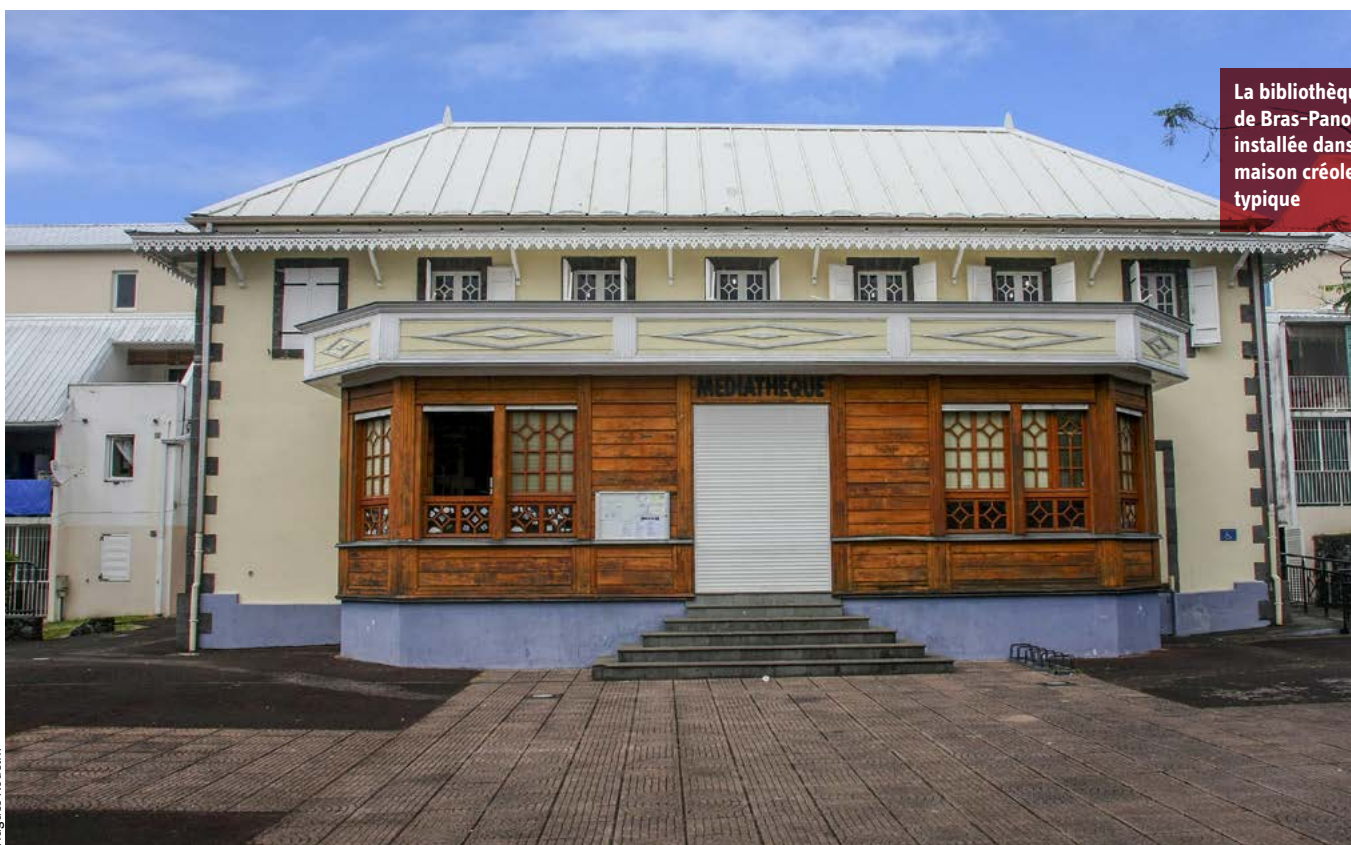
Commune de Saint-Georges de l'Oyapock

PANORAMA DES BIBLIOTHÈQUES RÉUNIONNAISES, D'HIER À AUJOURD'HUI

PAR LAURENCE MACÉ

Le réseau de lecture publique de La Réunion s'est développé sur toute l'île en s'adaptant aux spécificités du territoire et aux évolutions du monde.

La bibliothèque de Bras-Panon est installée dans une maison créole typique



FOCUS
LES TERRITOIRES ULTRAMARINS

Hugues Rodelin

Pendant un siècle, l'île de La Réunion n'a compté que la seule bibliothèque coloniale, devenue départementale en 1946. À l'initiative de la colonie en 1937, démarre le chantier de construction du premier bâtiment à vocation culturelle, destiné à abriter les archives et la bibliothèque. Retardés par la Seconde Guerre, les travaux se terminent dix ans plus tard en 1947.

La première Bibliothèque Centrale de Prêt (BCP) d'Outre-mer voit le jour dans le chef-lieu en 1956 sous la houlette du premier conservateur

réunionnais des bibliothèques, Yves Drouhet. La tâche est immense, pour irriguer en documentation, une île marquée par la misère et l'enclavement. Aussi, tous les moyens sont utilisés, comme porter des ouvrages à dos d'hommes ou sillonner les quartiers les plus reculés en bibliobus dont les tournées sont annoncées à la radio. À cette époque, la Bibliothèque

départementale et la BCP coexistent et partagent leurs locaux.

Dans le même temps, une bibliothèque municipale est créée dans le Sud de l'île, à Saint-Pierre.

La décennie suivante correspond au lancement de la première section jeunesse au sein de la Bibliothèque départementale et aux débuts de la bibliothèque universitaire.

LA PREMIÈRE BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT (BCP) D'OUTRE-MER VOIT LE JOUR DANS LE CHEF-LIEU EN 1956 [...]. LA TÂCHE EST IMMENSE, POUR IRRIGUER EN DOCUMENTATION, UNE ÎLE MARQUÉE PAR LA MISÈRE ET L'ENCLAVEMENT

BIBLIOTHÈQUE(S)
N° 96-97 - JUIN 2019

AUJOURD'HUI, GRÂCE AU DYNAMISME DES ÉLUS ET AU SOUTIEN CONSTANT DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, TOUTES LES COMMUNES RÉUNIONNAISES DISPOSENT AU MOINS D'UNE BIBLIOTHÈQUE, VOIRE D'UN RÉSEAU D'ANNEXES

À la fin des années 1980, débute l'explosion des médiathèques qui vont, pendant 30 ans éclore, aux quatre coins de La Réunion.

UNE DISSÉMINATION SUR TOUT LE TERRITOIRE

Aujourd'hui, grâce au dynamisme des élus et au soutien constant du ministère de la Culture, toutes les communes réunionnaises disposent au moins d'une bibliothèque, voire d'un réseau d'annexes. Alors que deux ouvertures sont programmées en 2019 (la médiathèque de Trois-Bassins et celle du centre-ville de Saint-Leu), l'heure est plutôt à la rénovation des bâtiments existants et à la redéfinition des réseaux.

Parallèlement à ces constructions, les agents recrutés ont été formés (ABF, CNFPT, Université) et constituent une filière organisée et compétente. Attirés par notre destination, les grands noms des bibliothèques françaises viennent régulièrement proposer des formations pointues qui actualisent en permanence les connaissances professionnelles.

L'INNOVATION EN ADN MALGRÉ UN CONTEXTE SOCIAL DIFFICILE

Horaires d'ouverture adaptés, politique des publics, supports multiples, attention aux publics les plus fragiles sont autant de réalités quotidiennes dans l'exercice de nos missions. En effet, petit territoire insulaire frappé par un chômage massif (23 % de la population active) notamment chez les jeunes (40 %), La Réunion est un des départements les plus pauvres de France avec 40 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté et 23 % des Réunionnais touchés par l'illettrisme.

Face à cette réalité, les bibliothèques imaginent, testent et sortent facilement des sentiers battus. À l'image de

la population réunionnaise curieuse et friande de modernité, les acteurs de la lecture publique osent. Ils investissent le champ social en proposant des ateliers, en accueillant d'autres services publics, en accompagnant les usagers et en ouvrant le plus largement possible les portes des structures.

La priorité est donnée à la jeunesse car 40 % de la population a moins de 30 ans et à l'accueil de tous les publics.

UNE RÉGION OÙ LE LIVRE BOUGE ET S'AVENTURE À LA CONQUÊTE DU GRAND PUBLIC

Région innovante et créative, La Réunion multiplie les actions initiées par le réseau de lecture publique. Parmi elles, citons le Salon du livre Athéna¹ créé et porté par la médiathèque de Saint-Pierre et son équipe. Depuis 2013, il réunit tous les deux ans, sur le front de mer, des écrivains venus du monde entier, des auteurs régionaux (La Réunion, Maurice, Madagascar, Mayotte, Comores) et des acteurs de l'interprofession (éditeurs, libraires, associations, institutions).

La prochaine édition aura lieu du 10 au 13 octobre 2019 et aura pour thème : *Écrire et penser le monde*.

¹ Salon du livre Athéna. <http://www.salondulivreathena.re/>

Le prix littéraire Athéna, ouvert aux romans en français ou traduits du français entre mars 2017 et 2019, sera décerné pendant l'événement.

Citons aussi l'opération *Un livre, un transat*, coordonnée par l'association La Réunion des Livres² qui regroupe les acteurs du livre réunionnais et indioocéaniques. Pendant les vacances ou lors des salons du livre, la caravane *Un livre, un transat* s'installe dans les plus beaux endroits de l'île, des lieux de détente familiale en pleine nature. Avec l'aide de la bibliothèque la plus proche, elle propose le prêt de livres et des animations avec des auteurs, illustrateurs et conteurs locaux. En quatre ans, elle est passée sur le littoral, dans les hauts et dans les bas, en ville comme à la campagne. Labellisé par le Centre national du Livre, cet événement amène le livre et l'écriture au plus près des familles. ■

² Association réunionnaise : La Réunion des Livres. <http://www.la-reunion-des-livres.re/>

À L'IMAGE DE LA POPULATION RÉUNIONNAISE CURIEUSE ET FRIANDE DE MODERNITÉ, LES ACTEURS DE LA LECTURE PUBLIQUE IMAGINENT, TESTENT ET OSENT

Un livre, un transat à Manapany, petit coin charmant dans le Sud Sauvage.



LA BDR, GARDIENNE DU PATRIMOINE IMPRIMÉ

PAR PIERRE-HENRI AHO

Depuis 160 ans, la Bibliothèque départementale de La Réunion (BdR) occupe une place singulière dans le paysage de la lecture publique locale en conjuguant mission patrimoniale, ouverture au plus grand nombre et action culturelle.

Créée en 1855, la Bibliothèque départementale de La Réunion est la plus ancienne de l'île. Attachée à la colonie de La Réunion, elle devient départementale suite à la loi du 19 mars 1946 qui érige les quatre vieilles colonies (La Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane) en départements. C'est ainsi qu'existent dans ces territoires ultramarins des bibliothèques départementales à côté de bibliothèques départementales de prêt. La Bibliothèque départementale de La Réunion conserve et met à la disposition du public d'importantes collections patrimoniales généralistes mais aussi, spécialisées sur les îles du Sud-Ouest de l'Océan Indien, majoritairement constituées de documents du XVIII^e siècle à nos jours.

Attributaire du dépôt légal depuis 1969 et pôle associé de la Bibliothèque nationale de France depuis 2005, elle dispose de collections uniques et exceptionnelles : livres, journaux, affiches, tracts et brochures, cartes postales, partitions musicales, estampes.

Seule bibliothèque réunionnaise pendant plus d'un siècle, cette institution, située dans le cœur du centre-ville de la capitale, Saint-Denis, a, dès sa création, œuvré dans le domaine de la lecture publique en offrant le prêt d'ouvrages et la consultation de périodiques au plus grand nombre. Elle a aussi été la première à donner accès à un service dédié à la jeunesse.

Devant l'essor des médiathèques municipales à partir des années 1990, la BdR s'est recentrée sur son activité principale de conservation et de valorisation du patrimoine écrit réunionnais.



Entrée historique de la BdR avec son architecture d'inspiration coloniale.

Ce renouveau s'est concrétisé par la livraison en 2009 du bâtiment de la nouvelle BdR, rénovée et agrandie ainsi que la mise en œuvre d'un projet culturel et scientifique validant les nouvelles orientations de l'établissement.

Aujourd'hui, la BdR est l'établissement culturel départemental le plus fréquenté (plus de 70 000 visiteurs chaque année) grâce à sa politique d'accès aux collections avec 25 000 documents en libre accès et 150 000 documents en magasin et son attention aux publics : 50 heures d'ouverture chaque semaine six jours sur sept, plus de 70 places assises. Un catalogue en ligne est disponible depuis 2017 et la numérisation du patrimoine écrit conservé au Département est en cours.

Parallèlement, la mission de valorisation des collections a été portée par une ambitieuse politique culturelle : cycle de conférences mensuelles

avec l'université, l'Académie de La Réunion (société savante fondée en 1913) et d'autres associations, expositions d'envergure (l'exposition sur le bicentenaire de la naissance de Leconte de Lisle en 2018 a voyagé jusqu'au Sénat à Paris et tourne encore dans les établissements de l'île), publications, spectacles, ateliers pédagogiques et créatifs pour les publics éloignés et les jeunes, etc.

Du fait de sa fonction de dépôt légal régional, la BdR est aussi un centre de ressources à destination de l'ensemble des acteurs locaux de l'imprimé (auteurs, éditeurs, imprimeurs) et s'assure de diffuser au plus grand nombre son prestigieux fonds local tout en aidant le réseau de lecture publique départemental à promouvoir le patrimoine écrit réunionnais. ■

LE SCD DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION : LE DYNAMISME DE LA JEUNESSE !

PAR JOËLLE MENANT

Au sein de l'université de la Réunion, seule université française et européenne de l'océan Indien, les bibliothèques universitaires remplissent leur mission de service public, s'investissent dans la vie universitaire et la réussite des étudiants, mais souhaitent aussi tisser des liens avec les autres acteurs culturels, éducatifs et sociaux de l'île et de l'océan Indien.

Au début, il y eut un Centre universitaire, créé en 1963, et rattaché à l'université d'Aix-en-Provence, et dès 1964 une bibliothèque universitaire. Le Centre universitaire est devenu université de plein exercice en 1982, et le Service commun de la documentation a été créé en 1987. Les effectifs sont passés de 400 étudiants en 1965 à plus de 15 000 aujourd'hui ! Depuis 1987, plusieurs bâtiments neufs ont été construits : la BU Droit-Lettres (1995 et 2001) et la BU de Sciences (2006) dans le Nord de l'île à Saint-Denis et la BU du Tampon (2006) dans le Sud. En 2018, la BU Éducation (ESPE) à Saint-Denis a été rénovée. Et en 2019, les travaux pour créer une UFR de Santé et un *learning center* à Saint-Pierre dans le Sud, ont commencé.

Actuellement, les six BU et leurs 61 agents sont au service de la communauté universitaire, grâce à de larges horaires d'ouverture (65 h30 pour le campus du Moufia à Saint-Denis) et des collections importantes (plus de 300 000 documents).

La formation des usagers est un axe fort de notre action et les initiatives pour améliorer nos services publics sur place ou en ligne foisonnent.

Les services aux chercheurs sont en plein essor et en 2018, l'espace Océan Indien a reçu le label CollEx (collections d'excellence) pour son fonds spécifique de recherche dédié aux pays de l'Océan Indien.

Et demain ? L'enjeu, pour le SCD, est de s'impliquer pleinement dans la politique d'aide à la réussite des étudiants, de s'adapter au nombre toujours croissant d'étudiants et de continuer à proposer à ses usagers

de la documentation et des services de qualité. Les projets ne manquent pas : coopération interservices renforcée au sein de l'université (avec le service culturel, la médecine préventive, le service d'orientation, la maison des langues, la direction des usages du numérique...), coopération avec les autres bibliothèques et services culturels de l'île, car rien de ce qui concerne les étudiants et la population ne doit nous rester étranger. Au-delà de nos missions premières, nous devons aussi accompagner notre public dans toutes ses dimensions et ses besoins, sans oublier la dimension plaisir, être ouverts et les aider à s'ouvrir au monde. ■

POUR EN SAVOIR PLUS :
<https://bu.univ-reunion.fr/>

Bibliothèque universitaire du campus du Moufia, quartier de saint-Denis, chef-lieu de l'île de la Réunion.



LA MÉDIATHÈQUE DU SUD SAUVAGE : GRAND PRIX LIVRES HEBDO 2018

PAR JEAN-FRED FIGUIN

Indéniablement innovant, cet équipement, imaginé et réfléchi dans les moindres détails, rencontre un succès populaire mérité.



Hervé Douris

La médiathèque du Sud Sauvage revisite l'architecture créole.

Située à Saint-Joseph (la ville la plus australe d'Europe), la médiathèque du Sud Sauvage a ouvert ses portes au public en janvier 2018. Avec un accueil sept jours sur sept et une amplitude horaire tout public de 65 heures par semaine, le succès est au rendez-vous avec plus de 285 000 passages, 5 388 inscrits et 120 000 prêts en 1 an. Son architecture moderne en forme de botte de vétiver rappelle le thème de la ruralité, cher à la ville, et interprète des éléments premiers de l'architecture réunionnaise : le jardin

d'apparat, le bâtiment principal, l'arrière-cour et le *kalbanon*¹.

La qualité des aménagements intérieurs et extérieurs offre un confort d'usage indéniable : installation des rayonnages facilitant les flux de circulation sur les principes de modularité et d'ergonomie ; mobilier design alliant confort individuel et collectif par un choix d'assises variées et confortables qui invitent le lecteur à s'approprier les lieux et les différents espaces.

Ce confort d'usage est marqué également par la présence de jardins intérieurs et de quatre terrasses en libre accès où les usagers peuvent même venir déjeuner.

L'offre documentaire plurielle n'est pas en reste : livre sous différents supports (imprimé, audio, ebook...), cinéma (DVD), la musique (CD audio, vinyle, en ligne), jeux vidéo, liseuses, tablettes multimédia, instruments

de musique traditionnels (bobre, kayamb, roulèr, djembé...).

Parmi les services innovants, une proposition pour les seniors a été imaginée (prêt de livres à domicile, initiation au numérique) mais aussi, des espaces de *coworking*, des petits déjeuners musicaux, des expositions mensuelles, etc.

Enfin, la politique culturelle vise tous les publics, des tout-petits aux centenaires grâce à une offre éclectique et variée : actions autour du livre et de la lecture (conte, théâtre, lecture, ateliers d'écriture, Festival de la BD...), du numérique (ateliers de codage et/ou de robotique), de la musique (formation des usagers, concerts, showcase, initiation...), du cinéma (ateliers vidéo, fiction sonore, projections...), du jeu vidéo (initiation, réalité virtuelle, battle...).

Voilà pourquoi les jurés du Prix Livres Hebdo ont été séduits et ont récompensé, pour la première fois, une bibliothèque ultramarine. ■

¹ *Kalbanon* : mot créole désignant les habitations sommaires d'esclaves.



Jean-Fred Figuin, le directeur de la médiathèque du Sud Sauvage et son adjointe, Nadine Tenor reçoivent le Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques 2018

Olivier Dion

LES BIBLIOTHÈQUES DE MAYOTTE, DES ESPACES EN QUÊTE D'IDENTITÉ

PAR JULIET VATHELET

Alors que la mutation des pratiques culturelles questionne nos habitudes de lecteur, il est des territoires où la présence de livres physiques interroge tout court. En pleine structuration, le réseau des bibliothèques de Mayotte semble loin des standards métropolitains. Pourtant, une question centrale reste la même : comment inviter les usagers à pousser les portes de nos bibliothèques ?



Les Wababoufous animent le stand des bibliothèques de Mayotte lors du salon du livre jeunesse de Saint-Leu à La Réunion et rythment l'atelier de mzinzano (masque de bois de santal) au son du Mbiwi (musique traditionnelle).

©ARLL

CHIFFRES CLÉ¹

- 84 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.
- Un Mahorais sur deux a moins de 17 ans et demi.
- Un Mahorais sur trois est sans emploi, le chômage touche 47 % des jeunes actifs.
- 70 % de la population parle le shimaoré, langue d'origine bantoue, proche du swahili.
- 30 % de la population parle le kibushi, langue d'origine malgache.
- 58 % de la population se trouve en situation d'illettrisme contre 3,6 % en France métropolitaine.

¹ Chiffres INSEE 2017.

Sans réelle orientation stratégique en matière de lecture publique, les bibliothèques municipales, au nombre de seize actuellement en activité, en sont encore à leur phase expérimentale dans le 101^e département français. Manque de moyens, absence de personnel formé et compétent, soutien politique

défaillant. Voilà une image peu reluisante des équipements de lecture publique à Mayotte. Pour autant, les initiatives ne manquent pas, à l'image des habitants soucieux de valoriser le livre dans l'éducation des plus jeunes. C'est alors sous le prisme de la culture qu'il convient d'interroger la place de la lecture dans cette parcelle française de l'archipel des Comores. La civilisation swahilie, issue de la rencontre du monde bantou, de l'Afrique de l'Est, des musulmans venus de Chiraz et de la péninsule arabe, a profondément influencé Mayotte qui reste, jusqu'à ce jour,

LES INITIATIVES NE MANQUENT PAS, À L'IMAGE DES HABITANTS SOUCIEUX DE VALORISER LE LIVRE DANS L'ÉDUCATION DES PLUS JEUNES





LA COMMUNE DE CHIRONGUI, PREMIER CONTRAT TERRITOIRE LECTURE DE MAYOTTE

La commune de Chirongui, précurseur dans la valorisation des politiques de lecture publique, a ouvert la voie des Contrats territoire lecture en signant le premier CTL en octobre 2018, après un an de préfiguration. Le réseau communal est constitué d'une médiathèque à Chirongui, dotée de 4100 documents et d'une ludothèque, la toute première de l'île, inaugurée en février 2019 dans le village de Poroani.

Suite à une consultation citoyenne menée par les bibliothécaires, il a été décidé que le CTL se déploierait autour de trois priorités : la maîtrise de la langue française, l'accès au livre et à la lecture pour les publics les plus fragiles et la valorisation des langues comme de la culture locale. Dans cette perspective, la médiathèque a mis en place une action via le dispositif Premières pages. L'objectif est de sensibiliser les tout-petits dès le plus jeune âge au plaisir de la lecture en offrant un album à chaque enfant entrant en première année de maternelle en plus de l'organisation d'un spectacle en relation avec l'ouvrage choisi. Par ailleurs, la médiathèque a souhaité mettre l'accent sur le numérique en recrutant un médiateur chargé d'animer des ateliers de prise en main des ordinateurs et des tablettes récemment acquises. Enfin, les contes sont mis à l'honneur dans la commune qui mène un travail de collecte sonore auprès des Kokos et Bakokos – grands-parents – pour recueillir les histoires du village. La question de l'identité tout comme la préservation de la langue sont au cœur de ce projet de sensibilisation à destination des jeunes générations et doit permettre de réduire le fossé intergénérationnel.

Cette initiative a inspiré d'autres communes qui souhaitent à leur tour profiter de l'accompagnement de l'État dans le développement de leur politique d'animations culturelles. La Direction des affaires culturelles de Mayotte soutient fortement cette dynamique et encourage les communes à entrer dans une démarche de diagnostic en partenariat avec l'ARLL pour structurer leur réseau de lecture publique. Un deuxième CTL devrait voir le jour d'ici juin 2019 dans la commune de Bandraboua.

très fortement marquée par l'Islam. Le livre renvoie d'abord au Coran et aux écritures saintes ; il est ensuite considéré comme un outil de réussite sociale, loin de la notion de lecture-plaisir répandue dans le monde occidental. Les histoires, c'est collectivement et au travers des contes qu'elles se transmettent ; des contes porteurs de valeurs qui sont relatés le soir, en extérieur, lors des veillées au coin du feu, par les anciens du village. Mais dans quelle(s) langue(s) ? Pour une grande majorité de la population, c'est en *shimaoré* ou en *kibushi* que la communication quotidienne, émotionnelle se fait, et non pas en français. Preuve à l'appui, 58 % des habitants se trouvent en situation d'illettrisme bien qu'ils soient nombreux à maîtriser l'arabe à l'écrit comme à l'oral. Ce constat posé, comment penser les lieux de lecture dans un contexte socio-culturel si éloigné de notre modèle français ?

LE LIVRE RENVOIE D'ABORD AU CORAN ET AUX ÉCRITURES SAINTES ; IL EST ENSUITE CONSIDÉRÉ COMME UN OUTIL DE RÉUSSITE SOCIALE, LOIN DE LA NOTION DE LECTURE-PLAISIR

Il n'existe pas de recette miracle mais tout laisse à imaginer qu'une bibliothèque mahoraise dispose d'un fonds jeunesse particulièrement fourni, avec une attention portée sur les ressources plurilingues et qui fait la part belle aux animations hors les murs. Véritable maison des services publics de proximité, les bibliothécaires accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives, lors d'ateliers à la recherche d'emploi ou encore de remise à niveau en langue française. Bien qu'encore fictive, cette bibliothèque idéale verra peut-être le

Une volontaire en service civique de l'ARLL en pleine mission d'animation du point lecture au dispensaire d'Iloni.



©Michel Forêt



La bibliothèque de rue de la Croix Rouge Française s'installe deux fois par semaine dans le village de Majicavo Lamir, au Nord de Mamoudzou.



ARLL

Msomo Na Dangadzo¹ – apprendre en s'amusant – ou encore le collectif des Wababoufous qu'émerge timidement l'identité des bibliothèques de Mayotte, entre tradition orale et modernisation des pratiques. ■

1 Jury littéraire organisé dans les bibliothèques du réseau.

Rencontre avec la comédienne et écrivain Isabelle Le Guéan venue offrir son album Boumi dans le cadre de l'action Premières Pages menée dans la commune de Chirongui.

jour grâce à une prise de conscience qui gagne progressivement les pouvoirs publics. Car les mentalités évoluent et la prise de position forte de certaines collectivités en faveur de la lecture publique, à commencer par la commune de Chirongui, ont permis d'asseoir les bibliothèques comme facteur d'attractivité territoriale.

Reste que sans professionnels formés pour aménager et animer ces espaces, la dynamique retombe parfois trop rapidement. Avec un seul agent de catégorie A formé à l'INET au poste de directeur de la bibliothèque de Pamandzi (Petite-Terre) sur la centaine d'aides-bibliothécaires travaillant dans les communes, les problématiques de formation sont au cœur des enjeux de lecture publique à Mayotte. Les bibliothèques qui constituent le réseau sont à des niveaux de compétences, d'équipements et d'organisation disparates. Malgré l'apparition de projets innovants telle la médiathèque de Bandréle conçue pour accueillir un espace numérique important, la Mairie bute sur le recrutement et se retrouve actuellement sans directeur ou directrice pour concrétiser les ambitions communales. L'urgence est donc à la formation pour éviter la multiplication des coquilles vides, mais aussi à la médiation des publics, car, le livre n'étant pas dans les habitudes culturelles des Mahorais, les lecteurs se font rares.

Les bibliothécaires s'improvisent alors bâtisseurs pour créer des passerelles allant d'une culture à une autre, d'un lieu à un autre et c'est bien là que se concentre la richesse des actions menées sur le territoire. Accompagner le lecteur vers les lieux de culture nécessite d'imaginer des espaces intermédiaires, populaires, entre la maison et les bibliothèques, en utilisant les codes traditionnels pour que les publics aient moins peur de s'y aventurer. C'est le travail que mène l'Agence régionale du livre et de la lecture, qui forme des médiateurs pour animer des points de lecture dans les salles d'attente des dispensaires ou accompagne la création de bibliothèques de rue associatives dans les quartiers prioritaires de Mayotte, là où même les bibliobus départementaux ne se risquent plus. C'est aussi par la formation-action, au travers de projets d'animation structurants tel que *Partir en Livre*,

LES BIBLIOTHÉCAIRES S'IMPROVISENT ALORS BÂTISSEURS POUR CRÉER DES PASSERELLES ALLANT D'UNE CULTURE À UNE AUTRE, D'UN LIEU À UN AUTRE ET C'EST BIEN LÀ QUE SE CONCENTRE LA RICHESSE DES ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE

L'AGENCE RÉGIONALE DU LIVRE ET DE LA LECTURE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

À la fois centre de ressources et lieu d'échanges, l'ARLL a été créée en 2015 pour accompagner la structuration de la filière Livre sur le territoire. En plus d'impulser une dynamique d'animations culturelles, l'association propose une réflexion constante sur la politique publique d'accès à la lecture et accompagne la rédaction puis la mise en œuvre des schémas communaux de lecture publique.

LES WABABOUFOUS, DES BIBLIOTHÉCAIRES AU SERVICE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE MAYOTTE

Les Wababoufous sont un collectif de bibliothécaires qui organisent tous les premiers mercredis du mois un spectacle de contes de l'océan Indien dans les bibliothèques du territoire. Par ce biais, le collectif perpétue la tradition du Halé halélé¹ et valorise le patrimoine immatériel de Mayotte, avec à l'esprit, l'idée de professionnaliser le métier de conteur.

1 Formule pour débiter un conte en shimaoré et qui désigne aujourd'hui une manière traditionnelle de conter les histoires d'atrefois.

LE SCD DE L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES, UNE BIBLIOTHÈQUE FRANCOPHONE DANS L'ESPACE CARIBÉEN

PAR ISABELLE METTE

Le SCD de l'université des Antilles constitue le plus grand réseau documentaire francophone de la Caraïbe. Depuis sa création en 1982, de modernisations en reconstructions, il a su s'adapter aux évolutions du paysage universitaire et aux spécificités d'un territoire lui-même en pleine mutation. Ses infrastructures et ses collections participent aujourd'hui à la dynamique de l'université et à la valorisation du patrimoine antillais.

DE L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES ET DE LA GUYANE À L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES

S'il existe un enseignement supérieur aux Antilles-Guyane depuis la fin du XIX^e siècle, ce n'est qu'en 1982 que l'université des Antilles et de la Guyane (UAG) s'affranchit de la tutelle de l'université de Bordeaux pour devenir une université de plein exercice. Répartie sur ses trois pôles géographiques de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique, l'UAG dispense des enseignements de Droit, d'Économie, de Lettres, de Sciences et de Médecine. Des fonds documentaires ont existé bien avant la création de l'UAG : ils étaient constitués de documents rapportés de métropole et gracieusement laissés sur place par les professeurs bordelais venus enseigner aux Antilles ou en Guyane. Mais c'est en 1973, avec la création en Martinique du premier rectorat antillo-guyanais, la mise en place du Centre universitaire Antilles-Guyane et de la bibliothèque universitaire (BUAG) que naît un véritable service documentaire. Deux conservateurs, nommés l'un en Martinique, Gérard Merlot, et l'autre en Guadeloupe, Marie-Françoise Bernabé, « se voient confier la mission de réunir les fonds dispersés dans les différents instituts pour jeter les bases d'une bibliothèque universitaire appelée à s'installer physiquement au sein

des campus en cours de construction à Fouillole en Guadeloupe et Schœlcher en Martinique »¹.

À PARTIR DE 2006, SOUS L'IMPULSION DE CELUI QUI DEVIENDRA SON NOUVEAU DIRECTEUR, SYLVAIN HOUBEERT, LE SCD ENTRE PLEINEMENT DANS LE NUMÉRIQUE

En dépit des fortes contraintes liées à l'éloignement et à la dispersion géographique, de l'insuffisance des moyens et de la difficulté à recruter des personnels qualifiés, le SCD de l'UAG voit le jour en 1982. Grâce à la volonté de sa première directrice, Marie-Françoise Bernabé, le SCD parviendra à développer un fonctionnement transversal basé sur une mutualisation des compétences. Dans un environnement complexe (trois rectorats, deux CHU et un CH, trois régions...) la culture d'établissement qu'elle a transmise permettra au SCD de relever les défis et les crises

qui secoueront l'université et ses territoires (les grèves de 2009 et l'éclatement de l'UAG notamment). Avec l'appui de Marie-France Grouvel, le SCD développera également son ancrage dans le territoire antillais et dans la Caraïbe plus largement : développement des fonds régionaux, coopération avec les partenaires de la lecture publique, mise en place de formations diplômantes aux métiers des bibliothèques, coopération inter-régionale (participation au congrès des bibliothécaires de la Caraïbe, ACURIL²) sont quelques-unes des nombreuses actions engagées en ce sens.

À partir de 2006, sous l'impulsion de celui qui deviendra son nouveau directeur, Sylvain Houdebert, le SCD entre pleinement dans le numérique. Les progrès d'internet permettent d'unifier le réseau documentaire en fusionnant les trois bases de données en un catalogue unique, Kolibris. Les périodiques électroniques accessibles 24/24h depuis le campus comme depuis l'extérieur remplacent progressivement les collections imprimées grâce à des accords dans le cadre du consortium Couperin : cette évolution permet enfin aux

¹ BERNABÉ, Marie-Françoise. « BUAG et ACURIL ». *Francophonie et bibliothèques universitaires*, Actes de la Journée d'étude ADBU-ABCDEF, 4 novembre 1994, Fort-de-France (Martinique). AUPELF-UREF : <https://tinyurl.com/francophonie-bu>

² Association des Bibliothèques Universitaires, de Recherche et Institutionnelles de la Caraïbe. <https://acuril.org/>

Bibliothèque
universitaire
Fouillole.

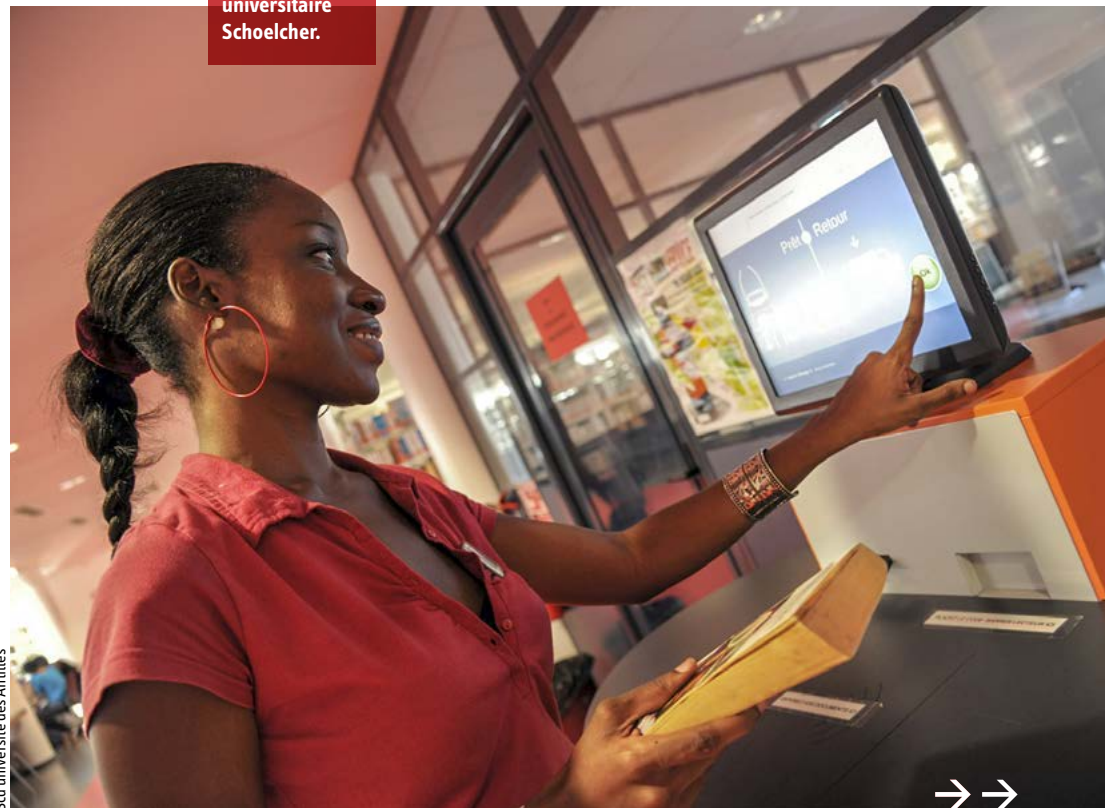
enseignants-chercheurs et aux médecins d'accéder depuis les Antilles aux mêmes revues que leurs pairs européens ou nord-américains. En 2011, le SCD s'agrandit avec l'intégration des trois bibliothèques de formation des maîtres et avec la construction en à peine trois ans de trois nouveaux bâtiments, en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane. Le SCD fédère alors neuf bibliothèques et emploie 67 agents titulaires. Ces bibliothèques de nouvelle génération, équipées d'un système de gestion des collections RFID et d'espaces de travail connectés, sont plébiscitées par les usagers. Pour les équipes du SCD, c'est une grande fierté et l'aboutissement de plusieurs années de travail.

Au temps des constructions succède, dès 2014, une crise institutionnelle qui aboutit à la scission de l'université des Antilles et de la Guyane. Outre le traumatisme de voir détruire en quelques mois un bien commun qu'il avait fallu plus de 30 ans pour construire et qui, de l'avis des tutelles³ comme de ses usagers, fonctionnait bien, le démantèlement des services communs d'une université pose de nombreux problèmes, notamment parce qu'ils gèrent en commun et partagent leurs outils, leurs abonnements, leurs contrats et leurs ressources humaines. Si la séparation progressive des services s'est faite en parfaite coopération, les deux SCD ont mis plusieurs années à se remettre : dans des universités en reconstruction les projets sont restés

³ Rapport d'information au nom de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication (1) et de la délégation sénatoriale à l'Outre-mer (2), en conclusion des travaux du groupe de travail sur la situation et l'avenir du système universitaire aux Antilles et en Guyane par Dominique Gillot et Michel Magras, Sénateurs. <https://tinyurl.com/rapport-univantillesguyane>

UN DES DÉFIS POUR L'AVENIR DU SCD SERA DE REMETTRE ET MAINTENIR TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES DE SON RÉSEAU AU MÊME NIVEAU DANS DES CONDITIONS DE CONTRAINTES BUDGÉTAIRES DE PLUS EN PLUS FORTES

en sommeil entre 2014 et 2018 ; ce n'est par exemple qu'avec la ré-informatisation et le passage à un nouveau SGBM en 2019 que le SCD de Guyane disposera de son propre

Automate
de prêt de la
bibliothèque
universitaire
Schœlcher.

catalogue⁴. Seule Manioc⁵, la bibliothèque numérique collaborative de la Caraïbe, de l'Amazonie et du Plateau des Guyanes, aura survécu à l'éclatement de l'UAG.

LE SCD ET L'UA AUJOURD'HUI

L'université des Antilles est aujourd'hui répartie sur deux pôles qui disposent de quatre campus en Guadeloupe et de trois en Martinique ; son SCD dessert l'ensemble de ces campus et anime ainsi un réseau de sept bibliothèques réparties sur deux îles. Des chefs de section, responsables des grandes bibliothèques centrales pluridisciplinaires (la BU du campus de Fouillole et la BU du campus de Schœlcher) ou des plus petites bibliothèques (BU du Camp-Jacob, des ESPE et des bibliothèques hospitalo-universitaires), gèrent l'organisation de chaque bibliothèque physique, tandis que des services

⁴ Université de Guyane. *Nicolas, entre livres et treks il n'y a qu'un pas*. Collection « Portrait ». <https://tinyurl.com/rencontre-nicolasruppli>

⁵ Bibliothèque numérique Manioc. <http://www.manioc.org/>





transverses sont chargés de l'harmonisation de la politique documentaire, du catalogage, de la documentation électronique, des formations aux usagers, du prêt entre bibliothèques, des services numériques et informatiques et de l'administration. Les bibliothèques centrales, labellisées NoctamBU, sont ouvertes 63 heures hebdomadaires ; elles reçoivent en moyenne 350 000 visiteurs par an. Au total, 54 personnels titulaires et une quinzaine de contractuels et moniteurs étudiants assurent le fonctionnement de ces sept bibliothèques offrant 10 785 m² d'espace au public et 1 300 places assises, pour un budget annuel moyen (hors charges de personnel) d'un million d'euros.

Malgré les efforts accomplis pour développer une qualité de service homogène dans toutes les bibliothèques du réseau, des disparités demeurent. Ainsi la bibliothèque du campus de Schoelcher, qui a été dimensionnée pour un nombre plus important d'étudiants alors que la fréquentation du campus est en baisse, a un taux d'occupation qui est loin

SI LA GUADELOUPE ET LA MARTINIQUE SONT LES DEUX ÎLES LES PLUS DÉVELOPPÉES ET LES PLUS RICHES DE LA CARAÏBE, ELLES FIGURENT PARMI LES RÉGIONS FRANÇAISES LES MOINS BIEN DOTÉES, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET D'ACCÈS AU LIVRE ET À LA LECTURE

d'atteindre les pronostics optimistes des années 2000. A contrario, la bibliothèque du campus de Fouillole en Guadeloupe, d'une superficie de 2000 m², est confrontée à un manque de places : un projet d'extension est à l'étude. Le rattachement des ESPE à l'université en 2011 et la construction en 2012 du nouveau campus de Camp-Jacob en Guadeloupe ont nécessité une redistribution des budgets d'acquisition et un redéploiement des personnels que le SCD a dû absorber sans compensation financière : si la bibliothèque du Camp-Jacob a pu bénéficier d'un bâtiment tout neuf sur les flancs du volcan de la Soufrière, les bibliothèques des ESPE n'ont, quant à elles, bénéficié d'aucune rénovation : les bâtiments sont aujourd'hui vétustes, étroits et inadaptés. Leur modernisation est également à l'ordre du jour. Un des défis

pour l'avenir du SCD sera de remettre toutes les bibliothèques de son réseau au même niveau dans des conditions de contraintes budgétaires de plus en plus fortes.

DES CONTRAINTES SPÉCIFIQUES AU TERRITOIRE

Le SCD de l'université des Antilles, comme tous les SCD ultramarins, est confronté à des difficultés propres à son environnement. Les risques naturels (ouragans et tremblements de terre), un climat chaud et humide qui accélère le vieillissement des bâtiments, use les équipements et diminue la durée de vie des collections, les problèmes d'acheminement du matériel et des documents depuis la métropole, autrement dit la gestion matérielle des bibliothèques, les charges d'infrastructures et la prévention des risques, constituent une préoccupation centrale. S'y ajoute le contexte socio-économique des Antilles françaises : si la Guadeloupe et la Martinique sont les deux îles les plus développées et les plus riches de la Caraïbe, elles figurent parmi les régions françaises les moins bien dotées, notamment en matière d'équipements culturels et d'accès au livre et à la lecture, comme l'indique l'Atlas régional de la culture 2018⁶ récemment publié par le ministère de la Culture : l'offre documentaire dans le réseau de lecture publique est insuffisante, les librairies sont peu nombreuses et le prix du livre élevé (+15 %). Par ailleurs, la population étudiante présente sur les campus tend à diminuer : la progression des formations en ligne, une démographie en baisse et la concurrence des universités de métropole et d'Amérique du Nord peuvent expliquer cette tendance. Enfin les étudiants qui s'inscrivent à l'université des Antilles sont le plus souvent boursiers et issus de bacs professionnels ; malgré les actions de remédiation mises en place, le taux d'abandon en cours d'étude reste l'un des plus élevés en France.

Bibliothèque universitaire Schoelcher.



⁶ Ministère de la Culture. *Atlas régional de la culture 2018*. <https://tinyurl.com/atlasculture2018>



Dans ce contexte, les bibliothèques du SCD ont un nombre d'inscrits stable, un nombre d'entrées en légère hausse (351 291 en 2018) et une baisse du taux d'emprunt (baisse de 3 % entre 2013 et 2018 pour un total de 108 414 prêts en 2018) ; seules les bibliothèques des ESPE enregistrent des taux d'emprunt en hausse, phénomène dû au transfert de la plupart des masters au sein des ESPE. Cette baisse est compensée par la consultation d'articles scientifiques (environ 165 000 articles sont téléchargés chaque année) et par la hausse de la consultation des ebooks : entre 2015 et 2018 le nombre de chapitres d'ebooks téléchargés est passé de 91 521 à 157 496. Pour maintenir ce taux de fréquentation et encourager l'utilisation de ses collections, le SCD a développé différentes stratégies : des visites de la bibliothèque et des formations passeport documentaire sont proposées en début d'année à tous les nouveaux étudiants ; des formations plus avancées centrées sur

L'ATTRACTIVITÉ ET LA SPÉCIFICITÉ DE L'OFFRE DOCUMENTAIRE DU SCD TIENNENT ENFIN À SON FONDS RÉGIONAL, CRÉÉ DÈS SON ORIGINE ET ENRICHÉ PROGRESSIVEMENT : CETTE COLLECTION, CONSTITUÉE DE MONOGRAPHIES ET DE PÉRIODIQUES EN LANGUES FRANÇAISE, ANGLAISE, ESPAGNOLE ET CRÉOLE

des champs disciplinaires spécifiques sont offertes aux étudiants de master et de doctorat ; un programme d'animations culturelles, proposé dans toutes les bibliothèques du réseau à l'exception des BHU, vient compléter l'offre documentaire (rencontres avec les écrivains, projections de films, spectacles de danse ou de théâtre, etc.) ; le SCD a aussi constitué des collections plus ludiques de DVD, de bandes-dessinées et de mangas.

L'attractivité et la spécificité de l'offre documentaire du SCD tiennent enfin à son fonds régional, créé dès son origine et enrichi progressivement :

cette collection, constituée de monographies et de périodiques en langues française, anglaise, espagnole et créole, a obtenu du ministère de l'Enseignement supérieur le label Collection d'excellence (CollEx)⁷ en 2018 ; il se compose de plus de 15 000 ouvrages imprimés, 250 périodiques locaux imprimés, 2 000 thèses, une centaine de DVD, plus de 2 500 livres électroniques et plus de 150 périodiques électroniques locaux. Pour l'enrichir en incluant davantage le patrimoine contemporain, le SCD s'est lancé depuis quelques années dans l'acquisition et la numérisation d'archives littéraires (R. Confiant, M. Condé et J. Bernabé) et d'archives sur le créole, et vient de rejoindre le réseau Calames⁸ ; son projet

⁷ Label Collection d'excellence – CollEX. <http://www.collex.eu/>

⁸ Le réseau Calames. <http://www.calames.abes.fr/pub/>





Patrimoine des mondes créoles⁹ est lauréat de l'appel à projet numérisation CollEx 2019.

Depuis une quarantaine d'années, le SCD des Antilles a dû accompagner les transformations de l'université, entre passage à l'autonomie, restrictions budgétaires et redéfinition des stratégies de financement de la recherche. Il a en outre dû s'adapter aux spécificités d'un territoire excentré, soumis aux aléas climatiques, économiques et politiques des départements d'Outre-mer. Dans une jeune université encore en réflexion sur son devenir, les bibliothèques du SCD se sont attelées à la restructuration de pratiques communes et à

⁹ Patrimoine des mondes créoles. <https://tinyurl.com/patrimoine-mondecreole>



Edwy Plenel à la BU Schoelcher le 24 mars 2015.

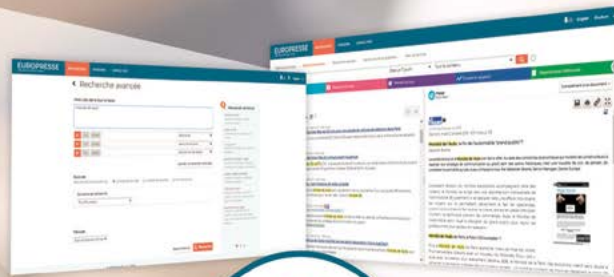
Scd université des Antilles

l'élaboration de nouveaux projets de services pour accompagner au mieux les usagers et les chercheurs. Par son organisation transversale, sa bonne intégration avec les enseignements et avec la recherche, son attention au patrimoine local, le SCD contribue à la stabilité et à la dynamique d'une université renouvelée et bien ancrée dans son environnement caribéen. ■

EUROPRESSE

Votre meilleur outil d'information en ligne

Accédez à plus
de 14 000 sources
d'information



Contactez David JULIEN

david.julien@cision.com

01 44 82 73 57

www.europresse.com/fr/contact

EUROPRESSE
UNE SOLUTION DE CISION

LE CONGRÈS DES ÉCRIVAINS DE LA CARAÏBE

PAR LAURA CARVIGAN-CASSIN

Initié en 2008, le congrès des écrivains de la Caraïbe promeut, recherche, récompense l'œuvre des écrivains caribéens et prône la confraternité des littératures de la Caraïbe, rend hommage à la pluralité de ses cultures et défend l'appréciation de leur contribution au progrès de la civilisation.



SOCIÉTÉS ET REPRÉSENTATIONS

Dans l'environnement naturel caribéen, les singularités culturelles épousent le morcellement. Dès lors, la mémoire commune caribéenne est une construction progressive surmontant les nombreux obstacles aux rencontres et à la circulation des productions. Par ailleurs, les stratégies de développement mises à l'œuvre dans la région Caraïbe se fondent essentiellement sur les dimensions géopolitiques et économiques. En matière culturelle, les expressions musicales, cinématographiques, picturales ou corporelles semblent davantage valorisées. La littérature paraît en retrait même s'il convient de saluer, à leur juste valeur, les efforts fournis par de multiples maisons d'éditions caribéennes et latino-américaines pour promouvoir les œuvres produites dans ces régions et

l'ambition remarquable de Cuba qui, après la révolution, créa l'institution Casas de Las Americas afin d'élargir les relations socioculturelles entre les peuples d'Amérique latine, des Caraïbes et du reste du monde.

Conçu comme un espace de rencontre, le congrès des écrivains de la Caraïbe est porteur de cette vision et motivé par cette mission éducative. Depuis la première édition il y a une décennie, un fructueux travail d'inventaire s'est agrégé en cinq tableaux :

- *La littérature caribéenne, état des lieux, problématiques et perspectives* (2008) ;
- *Circonstances, conditions et enjeux de la création littéraire dans la Caraïbe* (2011) ;
- *Une épopée collective; les combats de liberté* (2013) ;
- *Voyages, migrations, diasporas dans les littératures caribéennes* (2015) ;
- *Écrire (pour, dans, sur) la Caraïbe?* (2017).

Lieu d'expression spontanée de la parole vivante des écrivains, le congrès fonde un espace où romanciers, poètes, dramaturges, essayistes et artistes ont la possibilité d'expliquer comment ils fécondent les émotions tout en s'inscrivant dans les nouveaux schémas d'écoute et de réception des populations caribéennes, schémas doublement tiraillés entre une inquiète quête identitaire et la tendance à l'enfermement local dans un monde de plus en plus étendu et ouvert. La Caraïbe s'écrit

Si l'idée d'un congrès des écrivains ne semble pas une originalité en soi, cette initiative guadeloupéenne est toutefois marquée d'un sceau novateur magnifiant l'esprit caribéen puisqu'il exprime des émotions et des pensées dans toutes ses sonorités linguistiques et renvoie au droit de tout peuple de pouvoir prendre connaissance des valeurs de sa culture nationale (langue, littérature, art, histoire, etc.) et de bénéficier de l'instruction et de l'éducation dans le cadre de sa culture propre.

Inauguration du 5^e Congrès des écrivains de la Caraïbe, au Mémorial Acte à Pointe à Pitre, Guadeloupe, avril 2017.



Photos : Région Guadeloupe



↓
↓
Lyonel Trouillot, président
et Laura Carvigan-Cassin
vice-présidente de l'AEC.

dans sa multiplicité et ses littératures proposent des choix esthétiques et des rapports au réel qu'il convient de mettre en dialogue à la fois dans leurs quêtes d'absolu et leur rapport aux préoccupations contemporaines car si la littérature est fondamentalement universelle, elle se caractérise, toutefois, par le nuancier qui permet de découvrir les couleurs du cadre de référence des écrivains. Alors, quels sont les plaisirs que procure l'acte d'écrire sur sa région nourricière, en l'occurrence la Caraïbe insulaire et continentale? Et pour dire quoi au lecteur d'ici et d'ailleurs? Ces questions sous-tendent les défis que la plume des auteurs caribéens doit relever.



**LIEU D'EXPRESSION SPONTANÉE DE
LA PAROLE VIVANTE DES ÉCRIVAINS,
LE CONGRÈS FONDE UN ESPACE OÙ
ROMANCIERS, POÈTES, DRAMATURGES,
ESSAYISTES ET ARTISTES ONT LA
POSSIBILITÉ D'EXPLIQUER COMMENT
ILS FÉCONDENT LES ÉMOTIONS**

Cette manifestation réunit ainsi tous les deux ans des auteurs et des personnalités littéraires anglophones, hispanophones, francophones et créolophones. Une vingtaine de territoires sont représentés en un seul lieu, le Mémorial ACTe à Pointe-à-Pitre, pour illustrer la mixité des genres littéraires, le métissage des héritages et la diversité des écritures. Durant cette célébration consacrée au dialogue des écritures, une thématique centrale est mise en lumière. Lors du dernier congrès en 2017, il s'agissait de s'interroger sur la motivation du choix d'écrire sur la Caraïbe, autrement dit, sur cette démarche de

mise en désir. Est-ce une obligation? L'auteur peut-il s'émanciper de l'imaginaire ou du réel fertilisant caribéen pour s'adresser au monde? Quelle pourrait être la réceptivité du lectorat face à de tels paris?

Lors de la cérémonie d'ouverture de cette cinquième édition, un hommage

a été rendu à Guy Tirolien et en partenariat avec les éditions Présence Africaine et le Quai Branly, une exposition de 25 panneaux relatant le 1^{er} congrès des écrivains et artistes noirs a été présentée. Faisant suite à l'attribution du Prix Nobel de littérature 2016 à un auteur-compositeur-interprète, musicien et poète, Bob Dylan, les étudiants de l'université des Antilles et ceux des classes préparatoires aux grandes écoles de Gerville-Réache ont échangé avec les écrivains Lyonel Trouillot et Earl Lovelace, le plasticien cubain Eduardo Roca dit *Choco*, le comédien et dramaturge José Jernidier à propos du dialogue entre les arts et la littérature. Si les tables rondes se sont intéressées à la langue d'écriture, aux représentations et aux dépassements des conflits sociaux dans les textes caribéens, les ateliers professionnels ont permis de parcourir la vie littéraire en Colombie, les enjeux de la littérature en temps de paix, en présence

De gauche à droite : Pierre-Dahomey Néhémy, auteur haïtien ; Inéma Jeudi, poète haïtien et Faubert Bolivar, poète, dramaturge et écrivain haïtien.



**CHACUNE DE CES RENCONTRES
INTERNATIONALES BI-ANNUELLES
AFFICHE UNE VOLONTÉ PROFONDE DE
FACILITER UNE MEILLEURE INTÉGRATION
DE LA LITTÉRATURE FRANCOPHONE
DANS LA GRANDE FAMILLE CULTURELLE
ET INTELLECTUELLE CARIBÉENNE**

**INVENTER, ÉLABORER
L'ESPACE DE
RENCONTRES, DE
COLLABORATION ENTRE
DES ÉCRIVAINS DE
TOUS LES HORIZONS
POUR RENFORCER
UNE CONSCIENCE
CULTURELLE ET
LITTÉRAIRE COMMUNE
ENTRE LES DIFFÉRENTS
PAYS DE LA CARAÏBE**

de Daniel Luis Rocca Lynn, éditeur et président du Réseau des éditeurs indépendants de Colombie et du journaliste culturel, directeur de la bibliothèque pilote de la Caraïbe située à Baranquilla mais aussi d'explorer les festivals littéraires à Puerto Rico. Le tournage de l'émission de France Inter *La librairie francophone* à cette occasion, a permis d'offrir un certain retentissement à l'expression des écrivains antillais et haïtiens.

Lors du prochain congrès, en fin d'année 2019, il s'agira de s'intéresser à la Caraïbe plurielle : écritures, pensées, savoirs, ce que la Caraïbe sait de ce qu'elle sait.

Chacune de ces rencontres internationales bi-annuelles affiche une volonté profonde de faciliter une meilleure intégration de la littérature francophone dans la grande famille culturelle et intellectuelle caribéenne. Le congrès est d'abord un vecteur de

coopération, d'interrogation, d'affirmation identitaire, d'échanges de pratiques, de savoir-faire dans le domaine de la littérature et de ses diverses formes d'expression.

**LES PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS DU
CONGRÈS DES ÉCRIVAINS DE LA
CARAÏBE**

Pendant toute la durée du congrès, des écrivains se rendent dans les établissements scolaires de l'île, pour échanger avec les élèves. Le calendrier est invariablement le suivant : le

mercredi après-midi est rythmé par des échanges littéraires et culturels avec les étudiants de l'université des Antilles et les étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles de Gerville-Réache sur le campus du Camp Jacob à Saint-Claude.

Le jeudi, des rencontres avec les lycéens et au sein des bibliothèques se déploient avant la cérémonie officielle d'ouverture du congrès le soir. Puis le vendredi et le samedi, au Mémorial ACTe, des tables rondes alternent avec des séances de lectures publiques et des ateliers professionnels ouverts à tous. Le dimanche, l'Assemblée générale de l'association des écrivains de la Caraïbe clôt la manifestation.

L'ESPRIT DU CONGRÈS

L'esprit du congrès tel qu'il a été défini dès l'origine par le premier président



Assemblée générale de l'association des écrivains de la Caraïbe - Marie Lafleur (Sec. adj. Guadeloupe), Laura Carvigan-Cassin (VP Guadeloupe), Lyonel Trouillot (président Guadeloupe), Earl Lovelace (VP, Trinidad et Tobago), Delia Blanco (VP Rép. dominicaine), Camilus Rabin (Trésorier, Guadeloupe)



de l'Association des écrivains de la Caraïbe, Roger Toumson et le premier secrétaire général, Ernest Pépin, puis maintenu et amplifié a toujours été d'inventer, d'élaborer l'espace de rencontres, de collaboration entre des écrivains de tous les horizons pour renforcer une conscience culturelle et littéraire commune entre les différents pays de la Caraïbe, et afin que naissent des objectifs que les uns et les autres se donnent dans les différents champs de la création littéraire. Le lien privilégié entretenu avec le Conseil régional de la Guadeloupe dès les prémices, permet d'entrevoir des perspectives de développement intellectuel et sociétal, visant à promouvoir un mouvement et une dynamique à travers la Caraïbe. Le congrès des écrivains de la Caraïbe encourage et concourt à la circulation des productions littéraires. Il est l'occasion d'une rencontre physique entre les auteurs et d'un échange abolissant les barrières linguistiques où chacun peut parler de sa propre expérience et de son rapport au monde.

L'ACTION DE LA COLLECTIVITÉ RÉGIONALE DE GUADELOUPE

Le Conseil régional de Guadeloupe, grâce à ce congrès, renforce son ambition de déployer sur la Caraïbe la richesse littéraire des écrivains de chacune de ses régions, et en retour il affirme la vocation du territoire guadeloupéen à accueillir les professionnels de la plume et des arts. À cet égard, la collectivité initie et accompagne un certain nombre d'événements littéraires majeurs dont le présent congrès des écrivains et le prix littéraire de l'association des écrivains de la Caraïbe, entre autres. Pour ce faire, le congrès dispose désormais d'un espace remarquable, qui lui permet de populariser ces rencontres, au cœur du Mémorial ACTe, place solennelle d'expression vivante et spontanée.

Dans cet esprit promotionnel, la collectivité régionale a parallèlement lancé un partenariat avec les éditions

de l'Aube afin de valoriser le fonds littéraire guadeloupéen : une vingtaine d'ouvrages, romans et poésies essentiellement, rédigés aux XVIII^e, XIX^e, et XX^e siècles, témoins de l'évolution de l'histoire des hommes et des idées de l'archipel, sous l'intitulé : « œuvres classiques de la littérature caribéenne ». Le Conseil régional, porte également, à travers sa propre politique éditoriale, la publication de beaux ouvrages de collection comme l'anthologie de la peinture et de la sculpture, l'anthologie du sport, l'anthologie des paroxysmes climatiques, édités chez HC Éditions

LE CONSEIL RÉGIONAL DE GUADELOUPE, GRÂCE À CE CONGRÈS, RENFORCE SON AMBITION DE DÉPLOYER SUR LA CARAÏBE LA RICHESSE LITTÉRAIRE DES ÉCRIVAINS DE CHACUNE DE SES RÉGIONS

L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS DE LA CARAÏBE

L'Association des écrivains de la Caraïbe a été pensée comme un « lieu géométrique d'échanges, d'initiatives et de propositions, contribuant à la construction d'une identité caribéenne décolonisée de la création et de la pensée, décloisonnée et solidaire ».

De 2008 à 2014, Roger Toumson, professeur à l'université des Antilles, théoricien de la littérature et écrivain, en a été le président. L'écrivain trinidadien Earl Lovelace lui a succédé en 2015. Depuis 2017, l'écrivain haïtien Lyonel Trouillot est le président de l'Association des écrivains de la Caraïbe.

Les principaux objectifs de l'association sont de défendre, de promouvoir et de partager les œuvres des différents champs littéraires de la grande Caraïbe ; contribuer à la pérennisation d'un espace littéraire et intellectuel de la Caraïbe ; mettre en place le Grand prix littéraire des écrivains de la Caraïbe, qui récompense un écrivain caribéen ou une œuvre marquante franco-créolophone, anglophone, hispanophone ou néerlandophone ; susciter le goût de la lecture en créant des espaces de rencontres et d'échanges avec les écrivains.

Pour y parvenir, l'association met en œuvre l'organisation du congrès des écrivains de la Caraïbe et la remise du prix des écrivains de la Caraïbe. Parallèlement, elle organise des événements littéraires ayant trait aux littératures ou aux écrivains de la Caraïbe, concourt à la mise en réseau des associations ou des organismes à vocation littéraire et aide à la traduction des œuvres dans les langues pratiquées dans la Caraïbe.

et PLB Éditions. Il encourage les initiatives privées et corporatistes dans le domaine des publications en s'appuyant sur un dispositif fort apprécié d'aide à l'édition. Les actes de chaque congrès, ouvrages consignants toutes les communications en français, en anglais, en espagnol et en créole recueillies, sont disponibles aux éditions suivantes.

En somme, les perspectives de développement intellectuel et sociétal offertes par le Congrès des écrivains de la Caraïbe renforcent la conscience d'une communauté culturelle et littéraire des champs de la création des différents pays de la Caraïbe. Réunis en un lieu, les imaginaires caribéens prolongent la fusion d'écritures poétiques individuelles. ■

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE MANIOC.ORG

PAR ANNE PAJARD

La bibliothèque numérique Caraïbe-Azonie Manioc permet à la fois l'éclatement des frontières et la reconstruction des liens géoculturels.

2009-2019 : DIX ANS D'UNE HISTOIRE RICHE ET COMPLEXE

Le projet d'une bibliothèque virtuelle de recherche Caraïbe-Azonie porté par des professionnels des bibliothèques et des universitaires des Antilles-Guyane¹, avait pour objectif d'assurer la conservation et la diffusion libre, ouverte et gratuite, autant de documents historiques jusqu'alors dispersés que de la production des acteurs contemporains pour en renforcer la visibilité. La région Caraïbe-Azonie devenait une centralité ouverte et connectée agissant sur les représentations de savoirs longtemps marginalisés. En 2009, la bibliothèque numérique

Manioc², ouvre au grand public avec une quarantaine de documents et déjà une diversité de supports et types : des livres anciens, des images, des thèses, des documents sonores, un catalogue collectif de périodiques sur la Caraïbe et l'Amazonie, une revue universitaire ; ainsi, Manioc n'est pas seulement une bibliothèque numérique, c'est aussi un dispositif d'accompagnement à l'édition numérique et un portail qui ouvre vers des ressources spécialisées. Dix ans plus tard, la bibliothèque Manioc s'est largement étoffée, offrant l'accès à plusieurs dizaines de milliers de ressources issues des collections propres des partenaires de Manioc³ et de bibliothèques numériques comme

SI LES DOCUMENTS ANCIENS, NON MOINS RICHES DE MULTIPLES INFORMATIONS, DONNENT À VOIR UNE VISION EMPREINTE DU SYSTÈME ESCLAVAGISTE ET/OU COLONIAL, LES RESSOURCES CONTEMPORAINES DONNENT LA VOIX À UNE DIVERSITÉ DE PERSPECTIVES

la BNPM⁴ ou Gallica⁵. De nouvelles collections ont également vu le jour, fruit d'accompagnement de projets portés par des chercheurs et acteurs sociaux : la diffusion des travaux de *Tramit*, un programme de recherche pan-caribéen appliqué à l'usage populaire des plantes médicinales dans la Caraïbe, la base *Esclaves de Guyane* qui retranscrit des registres d'état civil d'esclaves et d'affranchis, *Mémoires et Créations*, regards de photographes contemporains sur le patrimoine culturel immatériel, ou encore *ECCA : Écritures contemporaines Caraïbe-Azonie*, dernière-née inaugurée en janvier 2019 avec un site dédié aux archives littéraires de Maryse Condé.

Si les documents anciens, non moins riches de multiples informations, donnent une vision empreinte du système esclavagiste et/ou colonial, les ressources contemporaines donnent

« Didière & Eddy Hardy-Dessources [...] », série Vyé Lavi'w, photographie de Robert Charlotte, 2010. Collection « Mémoires et créations » de Manioc.

¹ Portée initialement par l'université des Antilles et de la Guyane, la bibliothèque numérique collaborative est pilotée par l'université des Antilles et co-pilotée par l'université de Guyane pour la région Amazonie depuis la scission des établissements.

² Site de la bibliothèque numérique Manioc : <http://manioc.org>

³ La liste des partenaires figure sur la page : <http://www.manioc.org/partenaires.html>



⁴ BNPM : Banque numérique des patrimoines martiniquais : <http://www.patrimoines-martinique.org/>

⁵ Gallica : Bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France : <https://gallica.bnf.fr>. La BnF soutient également les programmes de numérisation de Manioc via le dispositif des pôles associés.



**DE NOUVELLES
COLLECTIONS ONT
ÉGALEMENT VU
LE JOUR, FRUIT
D'ACCOMPAGNEMENT
DE PROJETS
PORTÉS PAR DES
CHERCHEURS ET
ACTEURS SOCIAUX**

la voix à une diversité de perspectives, contribuant à une reconstruction de la légitimité des territoires, à une reconnaissance de la capacité de leurs acteurs à agir dans leur environnement et à prendre part aux dialogues du monde.

**LA SYMBOLIQUE DU MANIOC :
DIMENSION COLLABORATIVE, ANCRAGE
TERRITORIAL ET OUVERTURE AU MONDE**

Le nom de la bibliothèque numérique devait, dès le départ, illustrer la complexité de liens géoculturels

historiques et contemporains à l'image de la région. Trouver un nom évocateur, pour les populations de territoires très différents d'une vaste région polythétique, marquée par les connexions, mais en aucun cas par l'homogénéité, ne fut pas une mince affaire. L'enregistrement sonore d'un historien sur la civilisation du manioc amer⁶ aura été un élément déclencheur. Le Manioc, plante qui produit une racine dont il existe deux variétés, le manioc amer et le manioc doux, condense les valeurs symboliques de la bibliothèque numérique :

- une nourriture de l'esprit : le manioc est une racine nourricière souvent associée, dans les civilisations précolombiennes⁷ d'Amérique du Sud et de la Caraïbe, à des mythes de la création, à des esprits tels Yúcahu (*Yuca* signifie manioc) qui représente la fertilité ;
- un espace d'innovation : plusieurs milliers d'années avant l'arrivée des colons, les populations de ces régions inventaient des procédés, des techniques et des outils pour extraire le jus toxique (mortel) du manioc et réaliser divers produits (farine ou *couac*, galettes *cassaves*, amidon, bière...);
- un dispositif commun dans la construction duquel chacun a sa place : la fabrication traditionnelle de la farine de manioc est un projet commun marqué par la convivialité qui repose sur la participation de tous ;
- un lieu de déplacement intellectuel, de trajectoires ouvertes à la mondialité⁸ : les populations d'Amazonie et du Plateau des Guyanes ont peuplé les Petites Antilles y apportant

Illustration de
Jean Théodore
Descourtilz. Source
: Flore médicale
des Antilles [...].
Tome troisième.
Collection de
la Bibliothèque
de la Fondation
Clément, Manioc.



⁶ HUYGHUES-BELROSE, Vincent. « Manioc : une civilisation ». *L'Encyclopédie sonore* [émission radiophonique], CampusFM, 2005. <http://www.manioc.org/fichiers/D0>

⁷ Civilisations présentes en Amérique avant l'arrivée de Christophe Colomb.

⁸ La *Mondialité* est un terme d'Édouard Glissant qui se réfère à la mise en présence des cultures dans le respect du *Divers*. L'enrichissement intellectuel, spirituel et sensible s'oppose à l'appauvrissement auquel renvoie l'idée de Mondialisation. <http://www.edouardglissant.fr/mondialite.html>



Carte de Vaz Dourado, 1571.
Source : Frontières entre le Brésil et la Guyane française.
 Atlas [...]. Collection de la Bibliothèque Alexandre-Franconie, Manioc.

LE MANIOC, PLANTE QUI PRODUIT UNE RACINE DONT IL EXISTE DEUX VARIÉTÉS, LE MANIOC AMER ET LE MANIOC DOUX, CONDENSE LES VALEURS SYMBOLIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

cette culture ensuite réutilisée par les colons et les Africains esclavagisés et leurs descendants. Le manioc a poursuivi son voyage, devenant plus tard un élément de base de l'alimentation d'autres populations du monde (Afrique, Asie)⁹;

- un espace de réappropriation et de créativité. La racine renvoie à l'ancrage territorial, mais l'histoire connectée de la culture du Manioc l'inscrit dans un mouvement plus vaste de réappropriations, écho

⁹ Si le manioc est peu consommé de nos jours en Guadeloupe et en Martinique (contrairement à la Guyane et à d'autres territoires de la Caraïbe), il conserve une importance symbolique forte.

de la créativité des populations de chaque territoire qui inventent toujours de nouvelles modalités de culture et de transformation.

FAVORISER LES CHEMINEMENTS, DÉVOILER LES CONNEXIONS : UN ENJEU DE LA REFORTE TECHNOLOGIQUE

La grande région Caraïbe-Amazone, est le point de départ, mais aussi d'arrivée ou de passage de multiples trajectoires connectées fertilisant les rencontres. Si la bibliothèque numérique Manioc peut être centrale pour les populations de la Caraïbe et de l'Amazonie, nul besoin de résider dans ces régions pour que le destin vous conduise à ces documents. Rien d'étonnant en effet à ce que la Polynésie vous connecte à la Guyane par l'histoire des bagnes, à ce que l'Algérie vous connecte à la Martinique par Frantz Fanon, que,

partant du nom de la ruelle dans laquelle vous résidez à Bordeaux ou Nantes, vous atterrissez dans l'une des destinations de ces anciens ports de la traite négrière transatlantique ou qu'en prenant simplement le métro parisien vous pénétrez dans ce vaste réseau intellectuel... Ces cheminement ne sont cependant aujourd'hui visibles que pour les aventuriers et les curieux lecteurs de nos espaces de médiation, car les technologies et l'interface actuelle de la bibliothèque numérique Manioc ne sont plus adaptées à la volumétrie et aux contenus. Gageons qu'après les crises et réformes des institutions pilotes et partenaires de Manioc qui ont retardées le projet ces dernières années, le renouveau de Manioc pourra bientôt voir le jour et accompagner les internautes dans d'infinis itinéraires. ■

LE CRÉOLE : DE L'ORALITÉ À LA LITTÉRATURE

PAR JUDES DURANTY

Le créole constitue tout un monde par sa langue et sa culture. La langue encore vivace à l'oral « met les griffes en terre » pour s'accrocher à son terroir et ne pas disparaître. Les bibliothèques et les auteurs créolophones participent à ce combat culturel vital pour sa survie notamment avec la Journée du 28 octobre.

**LÈ MILAT NI AN CHOUVAL, I KA DI
NÈGRES PA MANMAN'Y¹**

La langue créole est présente aux Antilles françaises (Martinique, Guadeloupe), anglaises (Sainte-Lucie, Dominique) et en Guyane depuis environ la fin du XVII^e siècle à l'ombre de langue française (Man té ké telman kontan matjé bokantaj-nou an kréyol)². J'aurais tellement souhaité vous écrire dans l'une de mes langues maternelles qui jusqu'à aujourd'hui tente de s'extraire et s'émanciper de cette position subalterne attribuée depuis nanni-nannan³.

Les spécialistes de linguistique parlent de diglossie. Il faut entendre et comprendre par-là, l'existence de

- 1 Traduction : « Lorsque le Mulâtre a une bonne place il renie sa mère qui est une Nègresse. »
- 2 Traduction : j'aurais tellement aimé échanger avec vous en créole.
- 3 Traduction : depuis très longtemps.

**EN DÉPIT DE CE STATUT DE LANGUE
DITE : VULGAIRE POUR SOUBAWOU,
ELLE ASSUME TOTALEMENT
CETTE QUALITÉ DE VULGAIRE
AU SENS LATIN DU TERME :
VULGARIS : QUI EST ADMIS, REÇU
DU COMMUN DES HOMMES**



Judes Duranty

deux langues au sein d'une population, mais sous la domination d'une langue dite haute (le français) par rapport à une langue basse (le créole). La diglossie est différente du bilinguisme où les deux langues ont quasiment le même statut.

LÈ OU PITI FOUT OU KA PRAN FÈ!⁴

Cette langue créole a donc toujours été minorée, méprisée, dénigrée voire refoulée. Pourtant, elle a été créée dans des conditions difficiles pour les besoins de communication entre colons et esclaves. Elle n'est pas enseignée à l'école. Aujourd'hui lorsque l'enseignement est assuré,

⁴ Traduction : lorsque l'on est tout petit, on souffre.

c'est de manière facultative à l'instar d'une langue étrangère. Imaginez l'enseignement du français facultativement. Pourrais-je vous écrire aujourd'hui ?

Quoi qu'il en soit, en dépit de ce statut de langue dite : vulgaire pour sou-bawou⁵, elle assume totalement cette qualité de vulgaire au sens latin du terme : *vulgaris* : qui est admis, reçu du commun des hommes. Cependant si la langue créole est vulgaire, elle n'est pas forcément dans la vulgarité. Elle est bien présente dans la vie de tous les jours des Martiniquais (au marché, à la campagne, à la mer, dans la cour de l'école, etc.) hormis dans les administrations (la Poste, la banque, la sécurité sociale...).

⁵ Traduction : paysan, rustre.

EST-ELLE PRÉSENTE DANS LES BIBLIOTHÈQUES ?

Beaucoup de bibliothécaires, conscients du rôle important de cette langue dans la construction des politiques culturelles, lui font une place prépondérante par son premier statut, celui de l'oralité.

ORALITÉ : SA OU PA SAV GRAN PASÉ'W⁶

Des bibliothèques par l'intermédiaire de L'heure du conte invitent des conteurs créoles à venir faire découvrir la magie du dire créole par le verbe du conte. Personnellement, en ma qualité d'écrivain de contes, au sein de la bibliothèque municipale de Schoelcher, je fais découvrir des contes créoles issus de livres de contes de la section jeunesse à des petits de la maternelles jusqu'au CM1. Depuis trois ans environ est apparue la scène slam où l'oral est privilégié. C'est en ce sens que nous avons invité des slameurs comme : Papa Slam, Abdelslam, Malik Duranty à rencontrer les lecteurs. Ces rencontres ont suscité l'envie d'écrire à des jeunes participants.

La bibliothèque municipale a invité des retraités et des anciens à venir raconter leur passé, leur expérience culinaire à l'occasion de mets de Noël (pâtés, jambon, shrub⁷...).

Tous ces éléments contribuent à faire perdurer la langue mais comme disait le poète et dramaturge Daniel Boukman :

Pawòl an bouch
Sé zwézo.
Ou pòkò wouvè kalòj-la,
Sé zwézo-a za pran lavòl
Pawòl matjé,
Sé zèl zwézo lanmen'w maré.⁸

Retenez simplement que : l'écrit reste et la parole s'envole.

⁶ Traduction : ce que tu ne sais est plus grand que toi.

⁷ Liqueur à base de pelure d'agrumes et de rhum.

⁸ Traduction :

La parole est un oiseau
tu n'as pas fini d'ouvrir la cage qu'il prend son envol.
La parole écrite est l'aile de l'oiseau que ta main retient.

In Zizin Pawòl, Daniel Boukman, Editions Mabouya

BEAUCOUP DE BIBLIOTHÉCAIRES, CONSCIENTS DU RÔLE IMPORTANT DE CETTE LANGUE DANS LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES CULTURELLES, LUI FONT UNE PLACE PRÉPONDÉRANTE

La difficulté pour les bibliothécaires, voire la *souffrance* lorsqu'il est créoliste, c'est d'être dans l'impossibilité d'acquérir des ouvrages rares d'une production qui n'est que d'environ une vingtaine de titres par an. La bibliothèque municipale a conscience qu'elle prive ses lecteurs de documents d'autant plus précieux qu'ils sont rares et d'être dans l'impossibilité d'encourager des éditeurs qui le méritent amplement.

WÈ MIZÈ PA MÒ⁹

Les bibliothécaires assument donc la mission de diffusion de la langue. Oralité et littérature sont en bonne place dans leurs structures pour la survie de la langue créole, pierre importante dans la construction des politiques culturelles dans nos territoires.

Toutes les langues méritent leur respect.

Tout lang sé lang.¹⁰ ■

⁹ Traduction : voir la misère et l'affronter.

¹⁰ Traduction : toutes les langues sont des langues.

C'est ici que les bibliothèques jouent un rôle prépondérant par le biais de sa mission de diffusion de la littérature en créole grâce aux livres (dictionnaires, ouvrages documentaires et ouvrages de fiction).

Au sein de la bibliothèque municipale depuis une quinzaine d'années les acquisitions d'ouvrages en créole étaient systématiques jusqu'à malheureusement la raréfaction de la dotation de ligne budgétaire dédiée aux livres et périodiques. Ceci a donc permis la constitution d'un fonds d'ouvrages en créole et sur le créole. Même si les livres cotés 417.22 tiennent sur environ trois tablettes de rayonnages.



Deux élèves de l'école de Sainte-Lucie, lisent quelques pages d'un livre en créole.

Judes Duranty





LES AUTEURS CRÉOLOPHONES

Les auteurs créolophones sont nombreux comme l'a montré le récent article sur le site Montray Kreyol (n°18 : « Les grandes dates de la langue créole ») la liste des auteurs cités est donc loin d'être exhaustive.

Les auteurs membres de KM2 (*Krèy Matjè Kréyol Matinik*) et de Potomitan (pawol fondas-krey-matje-kreyol). Une association d'écrivains en langue créole s'est constituée en 2008, 14 auteurs qui écrivent dans les deux langues mais qui veulent mettre en exergue leurs écrits en créole sous la présidence de Georges-Henry Léotin (*Mémwè latè, Bèlè Lisid*). Ils estiment que cette langue a été trop longtemps considérée comme secondaire alors que la production est de plus en plus importante.

Citons les auteurs guadeloupéens de plus de la soixantaine parmi les plus connus : Benzo, Hector Pouillet, Max Rippon et Alain Rutil et la jeune génération de la quarantaine : M'Bitako, Ti-Malo et Tony Mango, etc.

Pour ce qui est de la Martinique que je connais un peu mieux citons les précurseurs de l'écriture en créole que sont : Gilbert Gratiant (*Fab Compè Zikak* paru en 1950), Marie-Thérèse Julien Lung-Fu (*Contes merveilleux sentimentaux, moraux, initiatives, Les piments doux, Fables créoles transposées et illustrées*), Georges Eleuthère Mauvois qui a fait partie de KM2 et qui nous a quittés en décembre 2018 (théâtre en créole : *Agénor Cacoul*). Il faut attendre 1979 avec Raphaël Confiant pour avoir le premier roman en créole. Il a depuis outre son impressionnante bibliographie, publié une dizaine de livres en créole dont trois romans (*Bitako-a, Kod yanm, Marisosè*), un recueil de nouvelles (*Jik dèyè do Bondyé*), un recueil de poèmes (*Jou barè*) et trois dictionnaires (*Le Grand livre des proverbes créoles, La version créole et Mémwa fonséyé-a*). Il a ouvert la voie pour la fiction avec par sa traduction d'Albert Camus (*Moun andéwò-a*).

Citons la jeune génération de quarantaines composée entre autres de Roland Davidas (*Chyen fanm*), Rodolphe Etienne (*Lézenn*), Jean-Marc Rosier qui a traduit six BD d'Astérix et Tintin, un recueil de nouvelles de Katherine Mansfield (*Lans-lan*), une pièce de théâtre d'Albert Camus (*Kaligoula*) et la déclaration universelle des droits de l'homme (*Déklarasion toutoliwonlatè lé dwa lom*). Il est également éditeur et vient de publier un journal tout en créole Boudoum.



Nous observons également des auteures féminines qui se consacrent presque exclusivement à la littérature créole jeunesse, citons Josette Bardury-Rotsen (*Ti-Filao, Nayo épi ti kòn lanbi majik-la, Li yonn an lannuit-la, Sokan bleu le rescapé, Le secret de Pauline*), Michelle Houdin (*Madou siwo épi bon zépis, Kokliko wouj épi jaden fléri, Où es-tu petite étoile, Que se passe-t-il dans le tiroir*). Jala a publié une vingtaine d'ouvrages hormis ces titres en créole (*An tjà ka palé, Mi bel matoutou, Ektò péyé dyab-la, Konppè kolibri et l'Étoile à sept branches*). Térèz Léotin qui est par ailleurs membre de KM2 a publié pour la jeunesse (*Vaval pa kité nou, M ariyan tetfè, Yo, Les Comptines de Tité, Nanm lanmè, Larenn kankan, An listwa san koraj, Miminou, Listwè Lila viv adan péyi lama-a, Tan Touriss, Dwet an nò, Aliss nan Mèvèylann, Twa woz-la*) et sans oublier Marie-José Saint-Louis (*San pié flanbwayan, Ti-Prens lan*).

LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-PIERRE

PAR CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

Seule possession française en Amérique du Nord, Saint-Pierre-et-Miquelon dispose d'un certain nombre de structures culturelles dont la médiathèque de la ville principale, Saint-Pierre. Rare structure documentaire francophone de proximité dans un océan anglophone, celle-ci compte 12 % d'adhérents parmi la population.

La médiathèque de Saint-Pierre est devenue municipale en 1991. À l'initiative du maire de l'époque, Albert Pen, elle quitte le centre culturel¹ et déménage au centre-ville. Bénéficiant alors de locaux complètement rénovés, la bibliothèque devient médiathèque en mettant à la disposition de ses adhérents de nouveaux supports d'information et en proposant, à partir de 1997, un service de consultation internet. À ce jour, la bibliothèque compte 520 adhérents². L'ensemble du fonds se monte à 38899 documents avec près de 17 000 livres, 76 abonnements magazines, un choix de près de 750 DVD, des brochures, K7 audio, cd, cd-roms, cartes, etc. Le nombre de prêts a atteint presque



Chantal Briand / Studio Briand

La Nuit de la Lecture à la médiathèque de Saint-Pierre.

¹ Cf. le site du Centre culturel et sportif : <https://tinyurl.com/spm-ccs>

² Ce chiffre est stable depuis 2009, après être monté jusqu'à 1 040 inscrits en 2004.

SOUTENUE DANS SON FONCTIONNEMENT ET SES PROJETS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE, LA BIBLIOTHÈQUE ORGANISE DE NOMBREUSES ACTIVITÉS CULTURELLES

19500 en 2018, ce qui constitue son chiffre le plus important depuis l'année 2008³.

Les modalités d'inscription indiquent la gratuité pour les scolaires et les personnes âgées et 22 euros annuels pour les adultes⁴ même si la consultation sur place est libre et gratuite. Elle est ouverte 37 h 30 par semaine. Trois agents y travaillent.

Soutenue dans son fonctionnement et ses projets par la municipalité de Saint-Pierre, la bibliothèque organise de nombreuses activités culturelles, en particulier depuis le recrutement en 2002 d'une animatrice : *Lire en*

fête et la venue d'artistes de l'extérieur (auteurs de bandes dessinées, conteurs, calligraphes chinoises...), *Le printemps des poètes*, *La nuit de la lecture*, *La semaine du goût*, *La semaine bleue*, les ateliers d'origami⁵... Autant d'occasions de s'ouvrir sur le monde ou à différents genres artistiques par des expositions diverses de peintures, photos, d'objets, l'art du mime, des contes humoristique pour adultes et théâtre d'ombres avec des intervenants extérieurs, des ateliers d'écriture pour enfants et adultes, etc.

⁵ 378 participants pour cet atelier qui s'est tenu en mars 2019.

REMERCIEMENTS À KARINE CLAIREAUX ET JEAN-LOUIS MAHÉ SANS QUI CET ARTICLE N'AURAIT PAS PU ÊTRE ÉCRIT.

³ Le record date de l'année 2004 avec près de 27 000 emprunts.

⁴ Cf. le site de la bibliothèque : <http://www.biblispm.com/>





À ceci se rajoute un travail de sensibilisation aux origines des habitants avec une série de questionnaires sur les origines de la population locale (questionnaire acadien, basque, breton, normand, etc.).

La bibliothèque reçoit également des classes ainsi que les enfants de la Maison de l'Enfant⁶⁷ et situe ses activités au sein d'un maillage de près de vingt structures partenaires.

D'autres événements exceptionnels sont à noter comme la visite à la bibliothèque de la ministre de la Culture Françoise Nyssen et de la ministre des Outre-mer Annick Girardin en compagnie des lycéens, membres du Jury du Prix du Récit de l'Ailleurs, un prix littéraire décerné par les lycéens de terminales depuis maintenant dix ans en septembre 2018.

Le journal municipal mensuel *Saint-Pierre, l'écho* offre une page d'information à la bibliothèque pour présenter des livres *coup de cœur* et pour mettre en lumière leurs activités culturelles. Le journal contient également une rubrique littéraire qui complète une chronique littéraire hebdomadaire sur la chaîne SPM 1^{re}.

Elle n'est pas la seule bibliothèque du territoire puisqu'il en existe également une à Miquelon-Langlade dépendant elle aussi de la mairie. La bibliothèque n'est pas non plus la seule structure culturelle de la ville car depuis 1999, L'Arche musée et Archives⁸, structure originale dépendant de la collectivité territoriale, abrite à la fois les archives du territoire et un musée permettant de valoriser le patrimoine de l'archipel.

Enfin, toutes les écoles primaires (BCD) ainsi que le collège-lycée (CDI) ont tous une structure documentaire en leur sein. Les différents établissements travaillent d'ailleurs ensemble ponctuellement.

⁶ Année scolaire 2016/17 : 716 passages d'élèves, 2018/19 (en cours) : 675 passages au 28/02.

⁷ Ces visites concernent principalement des primaires avec des formules différentes : soit une visite guidée pour présenter la bibliothèque (notion de classement, d'emprunt, respect du livre etc.) soit des visites régulières à caractère pédagogique suivant les demandes des enseignants.

⁸ Cf. <https://www.arche-musee-et-archives.net/>

AU-DELÀ DES CHIFFRES, LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-PIERRE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE FERMENT IDENTITAIRE AU SEIN D'UNE COMMUNAUTÉ SOUDÉE DE CITOYENS

Malgré un réel dynamisme en termes d'activités, l'ensemble de ce dispositif peut paraître limité aux yeux de lecteurs métropolitains. Cependant, il n'y a là rien que de très logique. « Confetti d'empire »⁹ situé à 4 000 km de la métropole, baignant dans un contexte anglophone (les côtes canadiennes de Terre-Neuve ne sont qu'à 20 km¹⁰), Saint-Pierre-et-Miquelon n'est peuplé que de 6 500 habitants, soit l'équivalent d'une petite sous-préfecture dans l'hexagone.

⁹ Ce terme, repris d'une citation de Napoléon, a été popularisé par Jean Claude Guillebaud pour le titre d'un ouvrage paru en 1976.

¹⁰ Avec 97,5 % d'anglophones, la province canadienne de Terre-Neuve et Labrador est la plus unilingue du pays.

Visite à la bibliothèque de la ministre de la Culture Françoise Nyssen et de la ministre des Outre-mer Annick Girardin en compagnie des lycéens, membres du Jury du Prix du Récit de l'Ailleurs.



Cependant, l'impact d'une bibliothèque ne peut seulement se mesurer aux données brutes de prêts ou d'inscrits. Au-delà des chiffres, la bibliothèque de Saint-Pierre joue pleinement son rôle de ferment identitaire au sein d'une communauté soudée de citoyens partageant un destin commun depuis plusieurs siècles et ce, malgré les vicissitudes de l'histoire des relations internationales. De fait, dans une société saint-pierraise en pleine construction anthropologique, la bibliothèque joue un rôle non négligeable.

Peut-être, doit-on y voir un sujet de réflexion pour nous autres professionnels : l'avenir de nos médiathèques se situe peut-être là. ■



BIBLIOTECA

MAGAZINES

La revue des bibliothèques et des professionnels du livre

Toutes les nouveautés éditoriales à ne pas manquer !



Abonnement 15 numéros/an (papier et web) : 39 €

- Des sélections variées et des nouveautés toute l'année
- De nombreuses thématiques
- Une large représentation d'éditeurs
- Des événements et des partenariats :

LIVRE PARIS
SALON DU LIVRE DE PARIS
15-18 MARS 2019

LES PETITS
CHAMPIONS
DE LA
LECTURE

Japan Expo

FESTIVAL
AMERICA
LITTÉRAIRES ET CULTURELS D'AMÉRIQUE DU NORD
Vincennes

QUAIS DU POLAR
FESTIVAL INTERNATIONAL
LYON

Abonnez-vous à nos magazines !

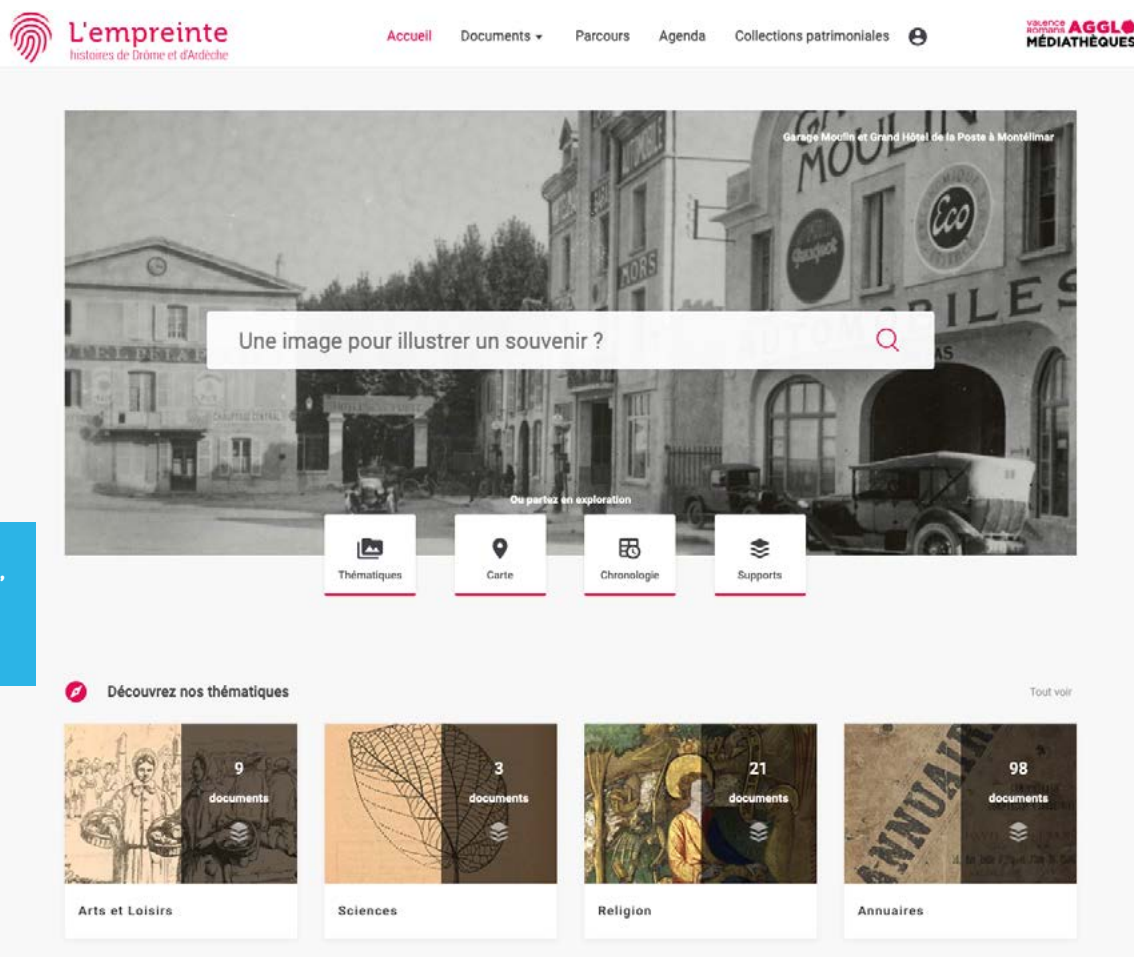
Téléchargez le bulletin d'abonnement sur le site Internet : www.biblioteca.fr
ou contactez-nous à : service-commercial@biblioteca.fr

L'EMPREINTE : LA DÉMARCHE UX APPLIQUÉE À UN PORTAIL PATRIMONIAL

PAR LIONEL DUJOL

En octobre 2018, les médiathèques de Valence Romans Agglo ont lancé leur nouvelle bibliothèque numérique patrimoniale appelée *L'Empreinte, histoires de Drôme et d'Ardèche*¹. Un portail réalisé dans une démarche de design Expérience Utilisateur (UX).

¹ L'Empreinte histoires de Drômes et d'Ardèche. <https://www.lempreinte.valenceromansagglo.fr/>



Portail
L'Empreinte,
histoires de
Drôme et
d'Ardèche.

Cette bibliothèque numérique dédiée au patrimoine rassemble près de 4 000 documents numérisés issus du fonds conservé au sein de la médiathèque de Valence. Ceux appartenant au domaine public sont mis à disposition sous la Licence Ouverte / Open Licence. Si la numérisation contribue à la préservation des documents précieux

et fragiles, la création d'un portail patrimonial numérique permet à la fois d'offrir un accès à distance à ce fonds numérisé et surtout de le valoriser auprès des chercheurs, des amateurs éclairés et surtout du grand public. Notre enjeu était de concevoir un portail facilitant la rencontre avec les documents disponibles et suscitant la curiosité des visiteurs.

Notre conviction était que cette rencontre ne pouvait s'opérer que si les publics visés percevaient que ce portail leur serait utile, que les contenus et les fonctionnalités proposés seraient facilement utilisables et que l'ensemble susciterait l'envie de s'y attarder². La

² ETCHEs, Amanda et SCHMIDT, Aaron. « Utile, utilisable, désirable. Redessiner les bibliothèques pour leurs utilisateurs ». Presses de l'ensib, coll. « La Numérique », 2016, p.258.

Une démarche qui vise à élaborer un produit ou un service à partir des ressentis des publics visés et de leurs usages réels

juste appréhension des attentes et des besoins des publics cibles étaient la garantie de répondre à ce triptyque. Si nous pouvions percevoir assez facilement les attentes des chercheurs professionnels et amateurs que nous côtoyons régulièrement, nous avons très vite constaté notre difficulté à définir ce que pourraient être les attentes concrètes et non fantasmées du grand public. Aussi avons-nous souhaité travailler avec un prestataire spécialisé dans le web design et le design expérience utilisateur (UX). Cette démarche vise à élaborer un produit ou un service à partir des ressentis des publics visés et de leurs usages réels. Il ne s'agissait pas de remettre en question le sérieux du travail des prestataires de portails patrimoniaux reconnus, mais nous voulions avoir l'assurance d'un regard neuf et décentré sur les usages possibles des documents numérisés. Même si la garantie scientifique du projet était assurée par notre service patrimoine, il y avait dans ce choix une prise de risque réelle mais assumée. Ce choix s'est donc porté sur le prestataire toulousain Memo³.

Notre travail a commencé par une phase d'immersion consistant à passer du temps avec les publics ciblés afin de comprendre leurs environnements et leurs perceptions du patrimoine et leurs éventuelles attentes d'un portail patrimonial. Une série d'entretiens furent menés avec un panel d'une dizaine d'utilisateurs finaux ou potentiels : des chercheurs, des membres de sociétés savantes, des amateurs éclairés et surtout des personnes non-utilisatrices des bibliothèques et éloignées du monde patrimonial. Il s'agissait d'échanger sur leur quotidien, leurs usages du web, leur perception du territoire et du patrimoine. Nous observions également leur réaction à la vue d'une image ancienne de leur rue, de leur village et d'un lieu

inconnu. Ces informations collectées furent synthétisées en des personae, des profils types d'utilisateurs, qui se présentent sous la forme de portraits de personnes fictives décrivant à la fois leur quotidien, leurs besoins et leurs usages. Cette personnification de nos cibles nous a permis de ne pas perdre de vue leurs attentes. À chaque étape de la construction du projet nous nous demandions ce que ces personnes feraient dans telle situation et comment pourrions-nous y répondre ?

Nous nous sommes également beaucoup appuyés sur les verbatims représentatifs d'envies ou d'irritants potentiels. Ils furent souvent à l'origine d'amélioration des fonctionnalités du portail. Deux exemples parmi tant d'autres⁴. À la vue d'une photographie ancienne de sa ville, un habitant réagit : « J'ai parfois un peu de mal à imaginer le passé en regardant le paysage actuel ». Ces propos nous indiquaient que nous n'avions pas tous le même référentiel historique pour s'approprier les documents et que la référence au présent était souvent le point d'accroche le plus efficace pour le grand

⁴ D'autres exemples sont traités dans la présentation. L'empreinte : la démarche UX appliquée à la réalisation d'un portail patrimonial. <https://tinyurl.com/empreinte-ux>

Un lien social plus fort renforçant la compréhension de l'utilité de la bibliothèque

public. Nous avons donc développé des visionneuses permettant de comparer les paysages anciens aux contemporains et intégré le service Google Street View aux notices. De leur côté, les chercheurs professionnels et amateurs insistaient sur le fait « qu'au final le plus important, c'est le document ». Derrière cette évidence, s'exprimait le désir de connaître à distance une expérience avec le document la plus proche possible de celle vécue dans les salles de consultation. L'un d'eux évoquant le plaisir du premier contact avec « le document que l'on vient de poser sur la table ». Nous avons donc voulu que l'arrivée sur la notice soit vécue comme ce premier contact en proposant au centre de celle-ci le document en grand format et non dans une vignette en marge des informations descriptives. L'itération fut au cœur des développements. Les fonctionnalités furent testées avec les utilisateurs ciblés afin d'en améliorer l'expérience et de veiller à ce qu'elles correspondent au mieux aux attentes. Ainsi à trop vouloir proposer une page de résultats très visuels pour le grand public nous en avons négligé l'importance pour les chercheurs d'avoir un premier niveau d'informations descriptives solides afin de leur faciliter le repérage des documents. Ils n'ont pas manqué de nous le faire savoir et avons immédiatement corrigé le tir.

Nous n'avons ici qu'effleuré le détail de notre démarche. Elle est évidemment plus chronophage qu'une démarche classique, mais les bénéfices sont multiples : une plus grande ouverture à la créativité collaborative ; une réactivité accrue aux besoins des utilisateurs ; un accent mis sur l'efficacité du service ; un lien social plus fort renforçant la compréhension de l'utilité de la bibliothèque. Un dernier exemple pour s'en convaincre : les sociétés savantes locales impliquées dans ce travail qui utilisent nos photographies libres de droit pour illustrer les articles de leurs revues, ont souhaité que leurs publications soient également accessibles sur notre portail sous licence libre par principe de réciprocité. Ou comment faciliter le faire en commun développe le sens des communs du savoir. ■

³ MEMO. <https://memo-doc.com/>

UN BIBLIOTHÉCAIRE QUI MANIPULE LES DATAS

Cuisinier, bibliothécaire, créateur de Bibliosurf, Bernard Strainchamps a de multiples casquettes. Il nous raconte au cours de cette interview son parcours professionnel atypique...



Bibliothèque(s) : Pouvez-vous nous résumer votre parcours professionnel ?

Bernard Strainchamps. À 16 ans, j'ai commencé à travailler. J'ai choisi le métier de cuisinier en sachant qu'il me permettrait de voyager et de changer souvent de poste. Pendant 10 ans j'ai quadrillé la France et la Suisse. Aujourd'hui, j'ai 51 ans et exerce comme bibliothécaire à la médiathèque d'Alfortville qui est un bel équipement. Je n'ai jamais eu de plan carrière. Ce que j'aime, c'est apprendre et partager. Internet a été dès le début de mon entrée en bibliothèque un espace de liberté et d'expérimentation.

Bibliothèque(s) : De la cuisine au secteur du livre, quel a été le déclencheur de cette transition ?

B.S. : Lors d'un oral de concours à la BNF – je travaillais alors en Suisse comme cuisinier – j'ai osé dire que les cuisiniers et les bibliothécaires travaillent sur les mêmes terreaux culturels. Je n'ai pas été compris et j'ai été recalé au concours de magasinier en chef ! La transition a été déclenchée un an avant par un serveur – pas un ordinateur, un humain – qui m'a indiqué comment je pouvais reprendre des études, sortir de ce métier chronophage. Comme j'ai toujours fréquenté les bibliothèques, je me suis très rapidement tourné vers ce métier.

Bibliothèque(s) : En 1995, bien avant les réseaux sociaux et les blogs tels qu'on les connaît aujourd'hui, vous avez créé la plateforme Mauvais genres ? Quel était son fonctionnement ?

B.S. : *Mauvais genres* a été conçu comme un site vitrine d'une liste de discussion. Cette liste fut très rapidement tellement productive que je me suis dit qu'il fallait publier sur le site les chroniques et infos diverses échangées entre les abonnés et cela d'une manière structurée comme un bon documentaliste. J'ai ensuite enrichi la démarche en organisant des rencontres virtuelles avec des auteurs qui duraient une semaine, en hébergeant des associations, en proposant un agenda, un répertoire de sites, une page d'intervenants en bibliothèques...

Je n'ai jamais eu de plan carrière. Ce que j'aime, c'est apprendre et partager

Bibliothèque(s) : Aujourd'hui qu'est devenu ce site ?

B.S. : Il est archivé à la BnF. J'ai tenu plus de cinq ans à travailler bénévolement 35 heures par semaine sur ce site. En 2005, l'architecture technique de celui-ci était dépassée. Je n'avais alors plus la force pour passer cette nouvelle étape et je n'ai pas su convaincre une collectivité de reprendre cette démarche. Avant les blogs, avant les réseaux sociaux, je garde un superbe souvenir de cette expérience vraiment interactive. Quand je circule dans les festivals littéraires, je rencontre encore souvent des lecteurs qui me parlent avec émotion de ce site.

Bibliothèque(s) : Une dizaine d'années plus tard, vous lancez la librairie en ligne Bibliosurf ? Quels éléments ont motivé votre envie de créer ce site ? À quels besoins souhaitez-vous répondre ?

B.S. : En fait, j'ai lancé la librairie *Bibliosurf* seulement 2 ans après la fermeture de *Mauvais genres*. C'est l'avènement du papier électronique qui m'a motivé à demander une disponibilité. J'ai alors compris que je devais essayer par moi-même. Sur un site de médiation, j'ai greffé la vente de livres. A sa fermeture, la librairie a été qualifiée de culte par *Télérama* : ce fut un vrai laboratoire.

Bibliothèque(s) : Face au marché tenu par les grosses machines comme Amazon, la Fnac, est-il encore possible d'entreprendre autrement ?

B.S. : La Fnac ? Hum hum... La force de la France du livre numérique, c'est la richesse de son tissu : de nombreuses entreprises dans le secteur dispose d'au moins un atout remarquable. Le hic, c'est que chaque acteur pense remporter la mise tout seul. Concernant la librairie *Bibliosurf*, j'ai manqué d'expérience. Je n'ai pas profité de cinq ans d'un sublime référencement sur Google pour développer une activité commerciale qui permette une croissance suffisante de l'entreprise. Et je n'ai pas vu arriver Google panda. Mais on ne refait pas l'histoire. Internet est aujourd'hui à réinventer. Aussi, je parie que d'autres services émergeront plus respectueux des humains et de notre terre.

Bibliothèque(s) : En quelques mots, pouvez-vous nous parler de Feedbook et de votre expérience ?

B.S. : Chez *Feedbooks*, j'ai compris ce qu'apporte de travailler à l'international. Cela ouvre des opportunités quand le marché intérieur est cadencé. J'ai aussi compris la force des standards. *Domaine public*, *Aldiko*, *OPDS*, *Feedbooks* ont développé beaucoup d'atouts. Durant ces trois ans, j'ai par ailleurs acquis une meilleure connaissance de la diffusion et noué de nombreux contacts dans le milieu de l'édition.

*Avant les blogs,
avant les réseaux
sociaux, je garde
un superbe
souvenir de
cette expérience
vraiment
interactive*



PAR AURÉLIE AYOUDJ



Bibliothèque(s) : On peut imaginer que toutes ces expériences vous aident et nourrissent votre travail au quotidien. Quel genre de bibliothécaire êtes-vous ? Est-ce que la médiation a une part importante dans votre travail ?

B.S. : Cuisinier, j'ai appris à anticiper, à avoir plusieurs casseroles sur le feu et la nécessité de la constance. C'est mon moteur au quotidien. Effectivement, fort de ces expériences, je suis aujourd'hui plus facilement multitâche. J'aime la simplicité et j'aime les processus simples. J'ai besoin d'expérimenter et ne suis pas du tout conservateur, ce qui peut être considéré comme un manquement grave dans ce métier. Je pense que la médiation est une de nos missions essentielles. Je conçois le médiateur tour à tour bibliothécaire, documentaliste, libraire, journaliste, éditeur, intégrateur web... Et plus que la technique, il doit cumuler trois qualités : l'abnégation, l'imagination et l'implication.

Bibliothèque(s) : Quels sont vos projets professionnels pour l'avenir ?

B.S. : *Bibliosurf II*, veille littéraire, est aujourd'hui mon laboratoire, un site qui me permet de comprendre les enjeux du moment sur le web. J'ai développé un vrai savoir dans l'optimisation des pages web et l'enrichissement par des API du contenu d'un site.

Je souhaiterais aller plus loin et développer un hub qui permette de croiser les statistiques des SIGB avec le web des données littéraires. L'idée est d'automatiser les présentations directement dans les rayons au plus près des lecteurs. Les murs de livres ne parlent à aucune catégorie de lecteurs. Pour celui qui lit peu, les rayonnages des bibliothèques publiques deviennent vite intimidants. Pour le lecteur cultivé, il y a aussi de grandes chances qu'il passe à côté de titres qui auraient pu l'intéresser.

J'ai fait mienne depuis longtemps cette phrase de Jack London et travaille à sa réalisation au quotidien : « Sur les rayons des bibliothèques je vis un monde surgir de l'horizon ».

Effectivement, fort de ces expériences, je suis aujourd'hui plus facilement multitâche. J'aime la simplicité et j'aime les processus simples. J'ai besoin d'expérimenter et ne suis pas du tout conservateur

Automatisez vos présentations a pour ambition d'apporter des informations aux lecteurs directement dans les rayons en croisant les statistiques du SIGB et le web des données. Des écrans afficheraient des revues de presse, mais aussi des informations liés à une thématique.

Bibliosurf II serait la première brique web des données. Je cherche des SIGB qui auraient un web service pouvant renvoyer dans un flux XML ou JSON les ISBN et cotes associés des romans policiers de la lettre A à C. Contact bs@bibliosurf.com

auteur
 auteure
 autrice
 auteur-e
 auteur·e
 auteur.e
 auteur(e)
 auteurE

LE LANGAGE INCLUSIF, UNE ÉVIDENCE POUR BON NOMBRE DE BIBLIOTHÉCAIRES

PAR THOMAS COLOMBÉRA

Deux ans après la circulaire du Premier ministre concernant son usage, l'actualité concernant l'écriture inclusive est toujours riche. L'Académie française, toujours en retard pour prendre en compte les évolutions de la langue, a reconnu en mars dernier l'intérêt de la féminisation des noms de métier.

Mais quel rapport entre l'importance d'utiliser des noms de métiers féminins et l'écriture inclusive ? La volonté de ne pas rendre invisible ou de ne pas exclure par les mots que nous employons au quotidien et l'envie de répondre à la réalité observée. La démarche ne crée pas de fracture dans l'évolution de la langue : le développement langagier n'a pas besoin de personnes expertes ou militantes pour exister en soi. Et nous ne parlons pas de féminisation de langage : il s'agit, comme l'a relevé l'enseignante-chercheuse en

stylistique Laélia Véron, d'un abus de langage concernant en fait une *dé-masculinisation* de la langue. Cette *dé-masculinisation* de la langue fait suite à la masculinisation qui s'est étendue sur plusieurs siècles concernant le français¹.

Par ailleurs, alors que pendant plusieurs années il y a eu plusieurs façons de parler d'écriture inclusive, comme l'écriture non-sexiste, il semble désormais

plus adapté de parler de langage inclusif. Cette dernière expression permet de recentrer la pratique sur ce qu'elle est : une pratique écrite qui hérisse encore bien trop de monde, mais aussi un usage oral répandu. Par exemple, il est possible d'écrire "les étudiant-es" et de parler des "étudiantes et des étudiants" sans que cela ne gêne la compréhension et sans que le texte ne soit excessivement alourdi. Le signe utilisé permet ainsi d'abrégier le texte, et sera développé à l'oral.

Si l'on regarde ailleurs, on observe que de nombreuses langues ont aussi connu des développements en faveur d'une écriture et d'un langage plus inclusifs. L'allemand et l'espagnol, pour ne citer que deux exemples, présentent des possibilités d'inclusion². Pour revenir à la langue française, celle-ci répond à un usage de plus en plus féminisé : c'est le cas par exemple au Québec, où l'office québécois de la langue française reconnaît et encourage l'usage³.

² On trouvera notamment d'autres exemples en lisant l'ouvrage de Claudie Baudinot, *Le sexe des mots, un chemin vers l'égalité* : <https://tinyurl.com/legoetheque-egaleaegal5>

³ Principes généraux de l'écriture épiciène, 2018 : <https://tinyurl.com/regle-epicene>

¹ Nous n'avons malheureusement pas la place de nous étendre sur l'histoire de la langue dans ces pages, mais nous renvoyons au dernier ouvrage d'Eliane Viennot *Le langage inclusif : pourquoi, comment*, iXe, 2018.





L'EXEMPLE DE L'ABF

L'ABF accompagne cette évolution de la langue : il y a un peu plus d'un an, son président a signé la convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe qui émane du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes⁴. Ce débat est donc l'occasion de fêter ce premier anniversaire et le chemin parcouru : l'association a su adopter le langage inclusif au sein de ses différentes communications. En effet, il est proposé aux personnes qui communiquent sur les différents canaux de l'ABF (revue, ouvrages, newsletter...) d'adopter l'écriture inclusive. Pour ce faire, l'équipe travaillant à l'ABF accompagne les rédacteurs et rédactrices à différents niveaux : mise à disposition d'un court guide explicatif⁵, relecture voire réécriture. Cet accompagnement n'est pas idéal, tant l'exercice de réécriture peut être fastidieux.

De plus, s'assurer que toute la communication est sans stéréotype de sexe constitue une gageure : combien de formulaires de « président de groupe régional », de panneaux de bienvenue pour les « visiteurs », et d'autres courts supports de communication repérons-nous au fur et à mesure de la vie de l'association ? La liste est bien longue, et il est arrivé plus d'une fois que des personnes motrices de cet engagement de l'ABF soient en situation d'exprimer leur mea culpa face à ces restes d'un langage que nous ne souhaitons plus employer comme tel.

Dans la pratique, que certaines publications ne soient pas inclusives dans leur rédaction n'est pas fréquent. Quand c'est le cas, elles adoptent en fait la plupart des attributs inclusifs : double-flexion et utilisation de termes épiciques.

DES BLOCAGES POSSIBLES, MAIS PAS INSURMONTABLES

Il semble bien, en effet, que le signe d'inclusion (point médian, tiret, point...)

⁴ <https://tinyurl.com/guide-comsansstereotype-desexe>

⁵ Les règles suivies par l'ABF ont déjà fait l'objet d'une publication dans la revue. Elles sont disponibles en ligne à l'adresse : <https://tinyurl.com/reco-inclusif-acces>

Il semble bien que le point médian s'attire les foudres des personnes opposées à l'écriture inclusive. On peut le regretter quand on y est habitué-e, car nous devenons dérangé-es par son absence

s'attire les foudres des personnes opposées à l'écriture inclusive. On peut le regretter quand on y est habitué-e, car nous devenons dérangé-es par son absence, mais on peut aussi se réjouir que ce signe, en attirant à lui la lumière des projecteurs, ait permis aux autres attributs de l'écriture non-sexiste (la double-flexion, l'utilisation de termes épiciques, l'énumération par ordre alphabétique et, dans une moindre mesure, l'accord de proximité) de se développer sans faire trop polémique. C'est ce qu'il s'est passé avec la circulaire du 21 novembre 2017⁶ qui, en édictant des règles pour le Journal officiel, a pu laisser croire qu'elle concernait l'usage du français en général. Elle encourage néanmoins la démasculinisation de la langue avec pour seule limite le fameux point médian. En refusant l'utilisation de l'abréviation, les détracteurs et détractrices de l'écriture inclusive dénaturent le sujet du langage inclusif en se focalisant sur un point en particulier.

⁶ Circulaire disponible en ligne : <https://tinyurl.com/circulaire21112017>

EN BIBLIOTHÈQUE : LA LANGUE COMME SOCLE COMMUN ?

À l'échelle des collectivités et des établissements d'enseignement supérieur, les bibliothécaires bénéficient généralement d'une certaine liberté. Dans une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur, la convention dont l'ABF est signataire engage. Dans certaines collectivités, c'est également le cas : la ville de Paris est assez exemplaire de la situation générale : l'écriture sans stéréotype de genre n'est pas généralisée, mais le fait que la convention existe permet aux bibliothécaires de l'utiliser ou d'encourager son utilisation.

Cette convention fait office d'outil parmi d'autres afin d'encourager l'égalité femmes-hommes. Cette promotion de l'égalité femmes-hommes fait régulièrement partie des actions menées par des bibliothécaires : l'organisation d'événements (comme par exemple, une conférence par la sociologue Pauline Delage pour parler des sujets traités dans son livre *Droits des femmes, tout peut disparaître*, dont un chapitre questionne l'écriture inclusive, comme cela a été le cas il y a quelques mois dans la bibliothèque où je travaille) et d'actions, la signalétique, les collections... tant de sujets qui interrogent l'ensemble des personnes qui travaillent en bibliothèque au quotidien. L'écho trouvé en bibliothèque par la polémique autour du langage inclusif est intéressant : profession particulièrement

féminisée, généralement cultivée, elle présente une homogénéité souvent critiquée. Le système de domination masculine dans lequel nous évoluons, y compris en tant que bibliothécaires, est une réalité⁷. C'est une profession relativement attachée à la langue. Les figures

⁷ Voir par exemple le chapitre 5 "un déroulement de carrière qui varie avec le sexe" du rapport *La parcours et la carrières des conservateurs de bibliothèques de l'Inspection Générale des Bibliothèques* publié en 2017 sur le site du ministère de l'enseignement supérieur : <https://tinyurl.com/rapport-conservateurbib>

critiques du langage inclusif sont d'ailleurs les premières à exprimer un attachement fort à la langue française. Cet attachement au français renvoie au tableau d'un français formel, académique, qui ne souffre pas d'évolution, et pourtant...

Et pourtant, le français évolue bel et bien, et les bibliothécaires peuvent l'accompagner.

Il ne s'agit pas de défendre ici une vision politique de la langue mais bien de participer à la construction de soi au sein

de la société et ce de façon inclusive. L'utilisation du langage inclusif n'oblige personne : on ne demande pas la réécriture de Balzac. Mais il peut être intéressant d'en faire montre dans la communication d'une bibliothèque par exemple, ou encore dans la littérature professionnelle comme ici. C'est l'usage qui régit la langue, charge aux personnes qui la souhaitent inclusive de la faire vivre.

...

VIVE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, NON À L'ÉCRITURE INCLUSIVE

PAR YVES ALIX

Malgré ce titre un rien provocateur, c'est sans aucun esprit polémique que je souhaite exprimer, à l'intention de mes collègues de l'ABF, mon rejet de l'écriture dite inclusive. Les questions de langue ne peuvent que nous toucher, non ? Elles ne sont pas secondaires, même si je reconnais volontiers que d'autres débats plus graves doivent nous mobiliser, dans l'espace citoyen d'aujourd'hui. Je remercie donc *BIBLIOTHÈQUE(S)* de me permettre de partager ce point de vue, que j'ai déjà pu exposer par ailleurs.¹

¹ Je renvoie pour info à l'éditorial que j'ai publié sur le site web de l'Essib <https://www.essib.fr/editorial-yves-alix-03>. Parmi les réactions sur Facebook, j'avais été amusé par celle d'un lecteur qui me trouvait réactionnaire et résumait ainsi mon texte : « De bien belles male tears d'un quinquagénaire blanc ». Je suis blanc mais n'ai rien fait pour, ne suis plus quinquagénaire mais sexagénaire, et je suis homo depuis que je suis tout petit, ou presque... Tout le monde peut se tromper – sur Facebook, s'entend !

Au cœur, ce n'est pas la question de l'écriture inclusive qui est posée, mais celle de l'égalité femmes-hommes. La langue française exprime depuis plusieurs siècles déjà la suprématie masculine. La recherche de l'égalité doit donc se faire aussi par la langue et l'écriture. Pour cela, il faut revenir aux usages et favoriser l'innovation langagière, dans le vocabulaire comme dans la syntaxe. Comme le dit très justement la linguiste et historienne Éliane Viennot, « La langue française n'a pas besoin d'être féminisée, elle a en revanche un besoin urgent d'être *démasculinisée* »². Je ne peux qu'être d'accord,

² VIENNOT, Éliane. « En finir avec les inégalités : chercher l'erreur », *Le Nouveau Magazine littéraire*, n° 14, février 2019. Lire aussi, de la même auteure : *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* Éditions iXe.

cord, tout vieux mâle blanc que je sois. Mais, dans l'arsenal de ce combat, il y a des armes qui me semblent des acquis pour notre langue, comme la féminisation, et d'autres qui ne sont que des couteaux en fer-blanc, comme le point milieu. Développons, en commençant par l'usage du féminin. C'est avec un joli mot ancien, *résipiscence*, défini par le *Petit Robert* comme la « reconnaissance de sa faute avec amendement », que Bernard Cerquiglini a salué dans *le Monde*³ du 6 mars 2019 l'adhésion de l'Académie française à la féminisation des noms de métier, de fonction, de titre et de grade. La vénérable dame du quai Conti, « revenue à la

³ CERQUIGLINI, Bernard. « L'adhésion académique à la féminisation des noms n'est pas une reddition anecdotique », *Le Monde*, mercredi 6 mars 2019. Article réservé aux abonnés.

raison⁴ », statuait le 28 février précédent sur le rapport d'une commission *paritaire* (deux hommes et deux femmes, Danièle Sallenave et Dominique Bona) qui, à l'issue d'un travail sérieux et équilibré, avait écrit sans ambages ce qu'on eût aimé lire depuis longtemps : « Il n'existe aucun obstacle de principe à la féminisation des noms. »

Donc, armés désormais du rapport de l'Académie et de la circulaire du Premier ministre du 21 novembre 2017, on écrira sereinement *conservatrice, professeure, auteure* ou *autrice, écrivaine, cheffe, maîtresse de conférences*,

⁴ Le sens le plus ancien du mot *résipiscence*, selon le même *Petit Robert*.





administratrice, directrice, présidente, ingénieure de recherche, docteure-ès-lettres, étudiante, enseignante-chercheuse, sans craindre d'être repris (reprises ?). Il restera, certes, quelques cas épineux, médecin par exemple, pour lesquels le diagnostic est incertain. Et le sort des noms de fonctions n'est pas vraiment réglé⁵. Mais l'essentiel est acquis. Et du côté de nos métiers, une bienheureuse indifférenciation facilitait déjà notre vie quotidienne : bibliothécaire, archiviste, documentaliste comme fonctionnaire ou secrétaire, sont des mots épiciènes.

Alors, le bonheur complet ? Hélas non. Comme le poète, je peux gémir : « Quoi, toujours ? Entre moi sans cesse et le Bonheur ! »⁶. Car sous couvert de lutter contre les discriminations dans la langue – et je suis le premier à dire que la cause est juste, une fois encore ! – on veut nous imposer des formes qui, mal conçues et fautives, ne font que desservir cette cause. Or, ce que je constate au fil de mes lectures, à commencer par le fameux Guide publié par le Haut conseil à l'égalité⁷, c'est qu'on cherche à imposer cette façon d'écrire comme si c'était une évidence indiscutable, une obligation pour toute personne acquise à l'égalité, sans débat, sans aucun échange d'arguments, en tout cas sans prise en compte d'aucune objection. Le résultat est celui espéré : le point milieu investit insidieusement les textes administratifs, les sites web les plus institutionnels, la communication politique, associative et syndicale, les offres d'emploi, etc. On a l'impression que chacune et chacun se plie aveuglément à l'injonction, pour écarter tout soupçon d'entorse à l'égalité.

Or, ce point, que produit-il ? Le résultat est bien décrit par Cerquiglini dans son livre *Le ministre est enceinte*⁸, désignant

⁵ Ainsi, le même Premier ministre signataire de la claire et courageuse circulaire du 21 novembre 2017, n'en a pas moins parlé le 7 mars 2019, à la radio, de *Madame la Haut-Commissaire de l'Onu*.

⁶ NERVAL de, Gérard. *Le point noir*.

⁷ <https://tinyurl.com/guide-comsansstereotypedesexe>

⁸ Éditions du Seuil, 2018.

La recherche de l'égalité doit se faire aussi par la langue et l'écriture. Pour cela, il faut revenir aux usages et favoriser l'innovation langagière, dans le vocabulaire comme dans la syntaxe.

le point médian emprunté à la langue catalane : « *Ayant l'avantage de la brièveté, il n'est pas sans inconvénients pratiques : compliquant l'orthographe, embarrassant l'oralisation, il ajoute aux difficultés d'apprentissage* ». Quelques exemples seulement, pour faire court. Celui-là, pioché dans une convention entre universités : « Il-Elle est le-la référent-e ». « Il-Elle est le garant-e de son bon fonctionnement » (le garante, vraiment ?). Ou encore celui-ci, dans un message ABF : « Nous ne votons pas, seul-e-s les président-e-s en région votent » (Oralisez, cela donne : « seules les présidentes en région votent ». Eh oui. Où est l'égalité ?). Ou bien, comme on le voit très souvent par chez nous : le-la conservateur-riche. Lisez, vous obtenez « Lela conservateurrice » !

Si tout le monde était d'accord, je m'inclinerais démocratiquement devant la règle majoritaire⁹. Mais des autorités indiscutables viennent à ma rescousse. Le Conseil belge de la langue française et de la politique linguistique écrit : « Le conseil partage les objectifs des partisans de l'écriture inclusive : promouvoir

⁹ Euh... Est-il bien prudent d'écrire une chose pareille par les temps qui courent ?

la visibilité des femmes. Il souligne cependant que les moyens mis en œuvre pour servir cet objectif peuvent compromettre un autre objectif aussi démocratique : celui de produire des textes clairs, accessibles au plus grand nombre ».¹⁰ Le conseil, sans proscrire le point médian, recommande à tout le moins de n'en faire usage qu'avec parcimonie. Et, tout récemment, le Grévisse, qui n'a pas la réputation d'être un gardien obtus d'une langue morte, alerte clairement : « Ce type d'écriture peut représenter un obstacle de taille pour les lecteurs faibles ou les apprenants du français. N'oublions pas que le but est d'être inclusif... de tous »¹¹

En conclusion, une suggestion et une citation. La suggestion d'abord : que les linguistes ne se prennent pas pour des lexicographes et ne se mêlent pas de vouloir imposer des formes. L'usage intensif et réfléchi de l'outil qu'est la langue est le meilleur guide, laissons donc faire écrivaines, écrivains et journalistes, elles et ils sauront réinventer la langue, de la plus noble à la plus quotidienne.

La citation, prise chez Montaigne : « Le vrai miroir de nos discours est le cours de notre vie ». L'égalité commence par les actes de chacun. ■

¹⁰ Avis du 4 octobre 2017, cité par B. Cerquiglini, page 67.

¹¹ FAIRON, Cédric et SIMON, Anne-Catherine. *Le petit bon usage de la langue française*. Éditions De Boeck Supérieur.

Sous couvert de lutter contre les discriminations dans la langue, on veut nous imposer des formes qui, mal conçues et fautives, ne font que desservir cette cause.

ASSOCIATION

DES PRÉSIDENT-ES ENTHOUSIASTES ET DÉTERMINÉ-ES

Élu-es en fin d'année 2018, découvrez les nouveaux-elles président-es de région de l'ABF.



ALSACE

MARTINE SCIUS

Responsable de la BU de Colmar et responsable de la Documentation Electronique au Learning Center de l'UHA

J'ai toujours évolué dans le monde du livre dans des organismes de formation, comme documentaliste puis comme bibliothécaire. Ma rencontre avec l'ABF est récente et elle date de la préparation du congrès de Strasbourg en 2015. J'ai vite adhéré et voulu m'investir. Ainsi je fais partie de la commission International car ces questions m'intéressent. Depuis peu je suis présidente du groupe Alsace et j'ai intégré le Bureau national pour représenter les bibliothèques universitaires. Toujours passionnée par le livre, investie dans le numérique, intéressée par l'ouverture à l'international et surtout interpellée par les enjeux actuels pour notre profession, je retrouve tous ces thèmes à l'ABF! Participer aux

travaux de l'ABF et à la vie de l'association, c'est l'occasion de faire un pas de côté dans mes activités, c'est une ouverture dans ma vie professionnelle et un temps consacré aux autres.

LA PETITE ANECDOTE *Le seul endroit où je n'ai pas encore réussi à lire, c'est sous l'eau en plongée!*



ANTILLES / GUYANE

GLADYS GONFIER

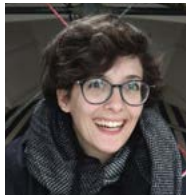
Responsable de la BU de Fouillole, responsable de la formation des personnels des BU du SCD-UA (Université des Antilles)

L'ABF c'est un espace de rencontres et de partage. Être à l'ABF c'est s'affranchir des distinctions de tutelles, de grades, d'établissements. C'est une agora, pour parler de soi et de ceux qui nous sont chers (nos lecteurs, usagers, étudiants...).



Les Outre-mers sont souvent constitués en archipels, et par mimétisme inversé, la France devient aussi un archipel riche de toutes ces régions. Mais l'isolement nous taraude, les modèles européens, en silo, de coopération entre professionnels du livre et de la documentation se heurtent à un éparpillement des forces vives, à une vision fragmentée des besoins. L'accès aux formations, les journées et voyages d'étude, la co-construction de manifestations, le co-développement de services documentaires sont autant de défis que tente de relever l'ABF dans nos régions. L'ABF c'est aussi un réseau de professionnels aguerris basé sur la solidarité, l'entraide, la joie et la convivialité. « Agis dans ton lieu, pense avec le monde » Édouard Glissant.

LA PETITE ANECDOTE *Sortie culturelle au Mémorial Act en 2016. Un excellent moment de détente et de convivialité fort apprécié. À renouveler en compagnie des collègues de Saint-Martin, de Martinique et de Guyane.*



AQUITAINE

LISA FERRER Animatrice multimédia à biblio.gironde

L'ABF a été pour moi l'opportunité de construire mon réseau professionnel, puis de prendre conscience des enjeux majeurs qui traversaient la profession dans laquelle je m'apprêtais à m'engager. Inclusion numérique, ouverture à l'international, construction de la citoyenneté ou encore place des bibliothèques dans leurs réseaux sont autant de champs que j'ai commencé à explorer grâce au travail des différentes commissions de l'ABF et qui ont nourri ma pratique professionnelle. Je me suis engagée dans le CA de mon groupe régional lors du précédent mandat pour à mon tour contribuer à la construction du bibliothécaire de demain et c'est donc dans cet état d'esprit que je rejoins aujourd'hui le Bureau national. Pour participer à (ré)affirmer

auprès des décideurs, des bibliothécaires et des habitants la place des bibliothèques comme des lieux d'inclusion ouverts à tous, des lieux pour construire son identité et sa citoyenneté, comprendre le monde et rêver un futur commun.

LA PETITE ANECDOTE *En 2021, je traverserai l'Atlantique sur un voilier de 6,50 m. En solitaire, en course et sans communication avec la terre. Comme quoi bibliothécaire ça mène à tout !*



AUVERGNE

FABRICE BOYER Bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand

L'ABF est pour moi l'occasion d'apprendre. J'apprends avec Renaud sur l'exposition des données, avec Géraldine sur les publics, avec Elisabeth sur les animations, avec Kathleen sur les relations avec la presse, avec Nicolas sur le montage de projets, avec Julien sur des problématiques particulières d'accueil, avec Fanny sur le jeu... De partager. Je partage des goûts littéraires avec Monique, des idées avec Gladys, des moments avec les promotions d'auxiliaires de bibliothèque, avec Claire, Violaine, Marie-Hélène..., des hypothèses avec Sébastien ou Dominique, des inquiétudes parfois aussi avec tel ou telle, des convictions avec Françoise, Brigitte ou Pascal. De m'engager, car on a raison d'avoir envie et envie d'avoir raison, n'est-ce pas ?! De travailler avec les autres professionnels du livre. De faire des projets collectifs.

LA PETITE ANECDOTE *« Ne prêtez pas vos livres : personne ne les rend jamais. Les seuls livres que j'ai dans ma bibliothèque sont des livres qu'on m'a prêtés. » (Anatole France) Quel/le bibliothécaire ne se reconnaît pas dans cette citation ?*



BOURGOGNE

CHANTAL FERREUX Directrice de la bibliothèque municipale de Chenôve

C'est ma cheffe de l'époque qui m'a embarquée à l'ABF : premier contact, le congrès de Moulins, adhésion dans la foulée, petit à petit je me suis impliquée davantage jusqu'à devenir présidente du groupe Bourgogne et rejoindre le Bureau national. C'est un lieu d'échange et de partage sans pareil ; un lieu de formation et d'information. J'y ai rencontré des collègues d'horizons variés ce qui m'a permis de transformer mes pratiques professionnelles et de boire des coups (bière, mojito, spritz... liste non limitative). Un lieu traversé par les transformations du métier, ce qui amène des débats animés. J'ai trouvé également du soutien lors de moments complexes, dans la bienveillance et l'humour. Bref, l'ABF m'a fait grandir professionnellement, et ce sont mes collègues qui me le disent.

LA PETITE ANECDOTE *Mon patron est le Saint Bernard, j'ai un cœur de midinette (mais pas d'artichaut), je lis et regarde tout et n'importe quoi (mais j'aime bien les happy end).*



BRETAGNE

MARIE-HÉLÈNE LE GOFF Responsable des collections et des médiathèques périphériques, réseau des médiathèques de l'agglomération Quimper Bretagne Occidentale

L'ABF ou l'histoire de mon parcours professionnel au sein de la filière culturelle. Tout d'abord, une intégration à la bibliothèque d'Auxerre : des collègues bienveillants qui m'initient aux bases du métier et évoquent

régulièrement cette association nationale. Puis bibliothécaire à Angers, je m'implique dans la formation en Pays-de-la-Loire. Arrivée en Bretagne, je rencontre des collègues du groupe régional et je rejoins le Conseil d'administration. Au cours de mes deux mandats précédents, j'ai pu apprécier les échanges et la dynamique collective qui a su faire vivre ce groupe. J'ai été heureuse d'animer plusieurs activités, journées d'étude ou journée de convivialité jusqu'à la mobilisation collective pour ouvrir à nouveau le site de formation. Cela m'a permis de rencontrer des collègues sur l'ensemble du territoire et de partager l'actualité de notre métier, mais aussi de prendre connaissance des différents projets ou expériences, sans oublier les relations avec les partenaires régionaux incontournables.

L'ABF reste une source d'enrichissement professionnel et personnel incontournable que je suis heureuse aujourd'hui d'élargir au niveau national.

LA PETITE ANECDOTE *Avant même Daniel Picouly et son émission, j'ai un attachement personnel à la page 19 de chacune de mes lectures.*



CENTRE

ALICE BERNARD Chargée du numérique à la médiathèque de Saint-Avertin

L'ABF pour moi, c'est avant tout un réseau diversifié de professionnels. Les échanges que l'on peut avoir en ligne (groupes Facebook, Agorabib...) sont une vraie mine d'infos et l'occasion de rencontres qui se concrétisent parfois en vrai (journées d'étude, congrès où j'adore ce bouillonnement de -thécaires). Échanger, résoudre des problèmes ensemble, partager nos veilles et nos idées... Ce foisonnement d'échanges est très enrichissant. L'ABF, c'est aussi une parole et des actes qui peuvent porter leurs fruits (par exemple, l'abandon de la Scelf de taxer les lectures, le retour à la gratuité d'accès pour la médiathèque de La Trinité, etc.).

Comment ne pas avoir envie de contribuer à cette aventure ?

LA PETITE ANECDOTE *Je ne rate pas un épisode de Plus belle la vie, j'adore écouter de la musique très fort (surtout à la médiathèque), et passer des jours à faire des puzzles.*



CHAMPAGNE-ARDENNE

MARIE PIERRE Bibliothécaire assistant spécialisé à la BU Robert de Sorbon à Reims

Adhérer à l'ABF m'a toujours semblé une évidence et je suis adhérente depuis que j'ai commencé ma carrière dans les bibliothèques. Nous avons la chance d'avoir une association professionnelle qui organise des actions comme les journées d'étude, le congrès, les assemblées générales. Cela m'a permis de rencontrer les professionnels de ma région, d'aiguiser ma curiosité et d'enrichir mes connaissances. Une association vit grâce à ses bénévoles et il me paraît normal de m'impliquer au sein de l'association, d'apporter mon aide pour rendre possible ces événements qui m'ont tant apporté au moment où j'en avais besoin. Favoriser les échanges entre les professionnels des différentes fonctions publiques me tient particulièrement à cœur car les problématiques des BU et des BM ne sont pas si éloignées et nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres.

LA PETITE ANECDOTE *la musique est ma passion ! Mon plaisir ? Me rendre tous les ans dans un festival de la région que j'ai vu s'agrandir progressivement : le Cabaret Vert !*



FRANCHE-COMTÉ

YOUCEF BENSEDIRA Assistant Secteur Jeunesse à la médiathèque de Montbéliard, musique, cinéma, numérique et jeux vidéo

L'ABF reflète pour moi des valeurs universelles que l'on retrouve dans la charte Bib'Lib et dans le Manifeste de l'Unesco. L'ABF représente aussi des orientations, des réflexions, des lignes directrices et est également source de réponses pour une profession en pleine mutation sur les volets de l'intergénérationnel, du multiculturalisme et de l'accessibilité, mais aussi pour l'inclusion numérique dans une société de plus en plus tournée vers les écrans. L'ABF est pour moi une association d'une ampleur nationale avec toute une équipe qui s'active dans les coulisses, avec des unions régionales, ainsi que des commissions, qui avec l'appui inconditionnel de professionnels et de bénévoles offrent la possibilité de faire rayonner la culture.

LA PETITE ANECDOTE *De nature plutôt sérieuse et dramatique comme James Dean ou Denzel Washington, il m'arrive souvent de délirer en mode Robin Williams, Eddie Murphy ou Jim Carrey. La musique de mon réveil matin est la chanson de ROCKY 3, Survivor - Eye Of The Tiger.*



HAUTS-DE-FRANCE

EMMANUELLE KALFA Directrice de la médiathèque l'Odysée de Lomme

Je crois aux valeurs humaines et au militantisme. J'ai trouvé au sein de l'ABF des collègues qui viennent d'horizons différents mais qui partagent ces envies communes. Nous nous interrogeons sur notre



place dans la société, sur notre métier et son évolution, sur la posture à avoir dans telle ou telle situation. C'est un groupe d'échanges, d'interrogations et de cheminement. J'aime beaucoup cette notion de communauté et suis admirative de l'engagement de certain qui tire la machine et qui m'apprennent beaucoup tant au niveau professionnel qu'humain. Chaque rencontre, chaque lecture, tant au niveau régional que national, m'ouvre des horizons. Cela me stimule, donne du sens à mon métier, même si, parfois, ce peut être déstabilisant. Adhérer à une association professionnelle, c'est tout cet apport d'ouverture, soutien, questionnements. On n'a le droit d'y parler de tout, de ne pas être d'accord mais on a tous en tête qu'il s'agit de bénévolat et que nous œuvrons pour un bien commun : la place et les valeurs des bibliothèques. Ce qui mépate le plus, c'est la teneur des échanges. C'est toujours pro, humain et respectueux.

LA PETITE ANECDOTE *il arrive que nous décompressions à la médiathèque sur des temps de repos. Alors avec quelques-uns, nous faisons karaoké, avec une prédilection pour les années 80. Chanter fort et faux, c'est jubilatoire. Mais cela reste en cercle très privé.*



ÎLE-DE-FRANCE

ANNE-MARIE VAILLANT

Directrice adjointe de la bibliothèque André Malraux, Paris

L'ABF est un lieu de réflexions et de rencontres : quelle meilleure occasion pour sortir de son quotidien que celle de partager et d'échanger avec les collègues de tous horizons, qu'ils soient géographiques ou statutaires ? Discussions des enjeux du monde des bibliothèques, mise en commun des réflexions autour de nos différentes pratiques, ouverture sur le monde... : les temps d'échanges, virtuels ou réels nous permettent d'avancer. C'est ce pour quoi je suis, depuis tant d'années, militante associative, engagée et active.

LA PETITE ANECDOTE : *les voyages forment la jeunesse, alors j'ai tenté ma chance toutes ces années. Née dans les Alpes-Maritimes, j'ai grandi en Guyane, étudié à Paris et en Irlande, été contractuelle à la BnF et en BU, titulaire en IUFM et BU puis en Lecture publique... en intégrant le vaste territoire de la ville de Paris, je sais que mon voyage ne fait que continuer.*



LA RÉUNION

SERGES LEVENEUR

Directeur de la médiathèque Baguett' (en construction) à Saint-Leu sur l'île de la Réunion

Je suis entré au CA du groupe régional en 2017, durant cette même année j'ai été en face d'une personne pour qui être directeur de bibliothèque c'était être un spécialiste en cotation. Et là, le déclic, il me fallait m'engager plus, défendre une profession qui fait beaucoup et qui a énormément de choses à mener et à dire. Nous avons à gérer un quotidien, une équipe, nous regardons les enjeux au microscope, être à l'ABF c'est plutôt au télescope que nous considérons. Nous sommes en pleine mutation, nous devons précéder et accompagner les changements.

LA PETITE ANECDOTE *Quand j'ai été élu président du groupe régional, ma première pensée a été d'imaginer être le premier surfeur (un sport bientôt aux jeux olympiques !) à l'être devenu au niveau national et si ce n'est pas le cas, veuillez ne pas briser mon rêve !*



LANGUEDOC ROUSSILLON

CHRISTIAN RUBIELLA

Directeur du réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée

Être bibliothécaire est un métier très particulier, qui nécessite d'être en phase avec les pratiques culturelles des publics et d'anticiper des évolutions qui, au cours des dernières années, ont tendance à fortement s'accélérer. Il est important pour cela de travailler avec un réseau professionnel : le partage de pratiques, de connaissances est dans l'ADN de l'ABF. Être membre donne de nombreuses opportunités d'échanges professionnels. De prise de conscience des réalités actuelles des métiers de la culture. Et la chance d'enrichir nos propositions en s'inspirant des expériences partagées. S'engager dans l'ABF, c'est pouvoir mieux porter les valeurs qui sont celles de notre métier. Être entendu en affirmant l'importance du service public que sont les bibliothèques dans une société trop souvent régie par des valeurs marchandes. Des lieux ouverts à tous, accompagnant les publics dans de nouvelles pratiques : les bibliothèques sont le lieu de tous.

LA PETITE ANECDOTE *J'aime le mot anthracite. Je déteste le fromage. Pour me détendre j'écoute du bruit. J'écris des jeux de société. Je ne vois pas pourquoi tout le monde aime le soleil. Je n'aime pas le 791.82.*





LIMOUSIN

MARION AUDOUSSET

Responsable-coordinatrice du réseau de médiathèques intercommunales du Pays de Nexon-Monts de Châlus

L'ABF, c'est avant tout un immense remue-méninge professionnel : Absolument Bénéfique et Fortifiant ! C'est être ensemble pour échanger, débattre, évoluer encore et toujours sur une profession qui fait mon bonheur au quotidien. Et puis, ce sont des personnes, qui réunies, dans la plus grande variété de leurs horizons, forment un tout, une association d'une grande qualité qui veille chaque jour à améliorer, dénoncer, et valoriser nos professions.

LA PETITE ANECDOTE *Mes pas dansent dès que mes yeux ne lisent pas...*



LORRAINE

LORIANE DEMANGEON

Directrice adjointe du réseau de lecture publique de la Communauté d'agglomération d'Épinal

Convaincue par l'intérêt et l'importance des réseaux professionnels, j'ai participé aux différentes actions mises en œuvre par l'ABF Lorraine et par la commission Bibliothèques en réseau depuis plusieurs années. L'envie de m'investir plus grandement au sein de l'association était forte et me voici désormais engagée dans la présidence du groupe ABF Lorraine et dans le Bureau national. Je suis convaincue que les idées et contributions de chacun et chacune, assorties avec le soutien indéfectible du nouveau Conseil national, permettront de continuer à défendre et à promouvoir

le rôle des bibliothèques – formidables espaces de vie et de dialogue dans notre société.

LA PETITE ANECDOTE *Passionnée par les littératures de l'imaginaire, musicienne et fan inconditionnelle d'opéra, j'ai aussi une fâcheuse tendance à casser toutes les clés que l'on me confie...*



MIDI-PYRÉNÉES

MÉLISANDE FERRY

Responsable de la bibliothèque de l'ENAC (Ecole Nationale d'Aviation Civile)

Je suis curieuse. Curieuse de découvrir de nouvelles pratiques professionnelles et des problématiques qui agitent notre profession. J'ai donc adhéré à l'ABF et intégré le Conseil d'administration du groupe Midi-Pyrénées en 2012-2015 et j'ai fini par récidiver pour ce nouveau mandat. Mieux faire connaître les bibliothèques de l'enseignement supérieur et encourager leur évolution, établir des ponts entre la territoriale, l'enseignement supérieur et toutes les autres structures documentaires voilà des sujets qui me donnent envie de m'investir. L'ABF, c'est aussi l'opportunité de prendre part activement aux échanges et aux débats sur nos professions et de participer à leur diffusion auprès d'un public plus large. Bref ça fait du bien.

LA PETITE ANECDOTE *Ceinture noire de karaoké en BU, double championne du monde, catégorie assurancetourix.*



NORMANDIE

CLAIRE TAILLART

Responsable de la formation des usagers à la BULH - Bibliothèque Universitaire du Havre

Présidente du Groupe régional Normandie depuis 2016, l'ABF est pour moi un partage de valeurs : le respect, l'écoute et la convivialité. Nous regardons tous dans la même direction et... ça fait du bien

Merci de ces rencontres positives avec des confrères venus des 4 coins de la France, l'ABF, ça ravigote...

LA PETITE ANECDOTE *Au dernier séminaire ABF discutant avec un collègue, ils s'est avéré que, dans les Ardennes (ma région d'origine), ils sont en train de collecter de la documentation sur l'exode des Ardennais dans les Deux-Sèvres entre 1939 et 1945. Or ma famille a produit de la documentation familiale sur le sujet. De gardienne du Savoir je suis devenue, un instant, accoucheuse de Savoir. Une façon de contribuer à quelque chose de plus grand que moi... Etc cela m'a plu...*

Merci de ces rencontres positives avec des confrères venus des quatre coins de la France, l'ABF, c'est aussi ça qui ravigote !



PACA / CORSE

AGNÈS GARRUS

Chef de service réseau de lecture publique, Dracénie Provence Verdon agglomération

Réfléchir, mettre en commun, rompre l'isolement, relayer les informations et communications, soutenir, expliquer, défendre, militer... les raisons de participer à la vie de l'ABF ne manquent pas.

C'est parce que je suis persuadée que notre métier est au cœur des problématiques sociétales actuelles et que les enjeux sont



importants, que je suis aujourd'hui engagée dans cette aventure.

LA PETITE ANECDOTE *Bibliothécaire à lunettes mais sans chignon, j'aime la marche, j'aime la montagne, j'aime la marche en montagne!*



PAYS-DE-LOIRE

VIOLAINE GODIN

Directrice de la médiathèque de Sucé-sur-Erdre

J'interviens dans la formation d'auxiliaire de bibliothèque et je suis membre du bureau depuis 2012 et toute nouvelle présidente du groupe. Ayant eu la chance d'être formée par différents bibliothécaires au début de ma carrière, j'ai à cœur de transmettre à mon tour mon savoir-faire et mon expérience pour former les bibliothécaires de demain. N'est-ce pas la manière la plus évidente et la plus ancienne de transmettre un métier ! Ce métier qui évolue au gré des innovations techniques, des pratiques culturelles et des politiques. Et la réflexion sur la mutation de notre métier est une préoccupation quotidienne qui me pousse à me remettre sans cesse en question. Alors oui, cela peut faire peur, mais je le vois personnellement comme une véritable richesse. Une réflexion se partage, s'argumente, se confronte et l'ABF est un formidable réseau de bibliothécaires qui permet cela.

LA PETITE ANECDOTE *Et quand je ne suis pas parmi les livres, les DVD et les tablettes, je casse des cailloux, je moule des tuiles, je monte des murs, je frappe la monnaie et je fabrique des cordes sur le chantier de Guédelon !*



POITOU/CHARENTES

CLÉMENT BABU

Coordinateur du réseau des médiathèques et ludothèques de Grand Poitiers

Comme beaucoup je suis devenu bibliothécaire sans me rendre pleinement compte des réalités du travail avant de l'exercer. C'est bien mieux que ce que j'imaginai ! Faire partie de l'ABF c'est élargir son horizon, découvrir d'autres réalités de travail en rencontrant d'autres collègues. C'est pouvoir discuter de beaucoup de sujets avec plus de libertés que sur le temps de travail. C'est voir du pays. C'est sortir de son train-train quotidien. C'est pouvoir devenir acteur de son métier plutôt que subir.

LA PETITE ANECDOTE *J'aime les lentilles.*



RHÔNE-ALPES

STÉPHANE DUMAS

Responsable du développement numérique à la Bibliothèque départementale de l'Ardèche

Membre de l'ABF depuis 2016, il m'a paru naturel de m'investir afin de porter les évolutions de notre métier, de les comprendre, souvent de les défendre. Je souhaitais aussi (et je le souhaite toujours) faire entendre la voix de la ruralité et de toutes ces petites bibliothèques qui maillent notre territoire. Elles sont souvent sources d'initiatives incroyables et elles sont un vivier de bonnes idées et de bonnes pratiques qui restent souvent inconnues. Mais surtout je pense que notre monde professionnel vit une mutation majeure et je veux faire partie de l'aventure. À mon sens, l'ABF est un

formidable navire pour ça. Et puis il y a les contacts humains, les discussions, les rires et les sourires (ce qui est primordial à mes yeux). Faire partie de l'ABF, c'est faire partie d'une équipe, d'une famille. Avec tout ce que cela peut comporter : crise, passion, mais aussi bons moments. Beaucoup de bons moments.

LA PETITE ANECDOTE *Je suis Ardéchois avant tout autre chose. Attention : Ardéchois du Sud, ce qui est très important à préciser. Et à ce titre-là, je reste intraitable sur la qualité de la crème de marrons.*





BIBLIOTHÈQUE(S)

AU FORMAT PDF

ADHÉRENT-ES ABF ABONNÉ-ES

Dès à présent tous les adhérent-es abonné-es à *BIBLIOTHÈQUE(S)* peuvent retrouver gratuitement sur leur espace personnel une version PDF téléchargeable des revues déjà parues.

Pour entrer dans votre espace personnel, tapez votre identifiant (votre nom) puis votre mot de passe (votre numéro d'adhérent-e ABF). Vous y trouverez aussi votre carte d'adhérent-e, un reçu fiscal, toutes les lettres électroniques et l'accès à l'annuaire de l'ABF.

ABONNEMENT COLLECTIVITÉS ET INDIVIDUELS

Une nouvelle option d'abonnement est disponible pour 10 euros de plus seulement.

Il est possible de recevoir par mail le PDF de la revue en plus de la version papier dès réception du bon de commande pour les collectivités ou du paiement en ligne pour les individuels.

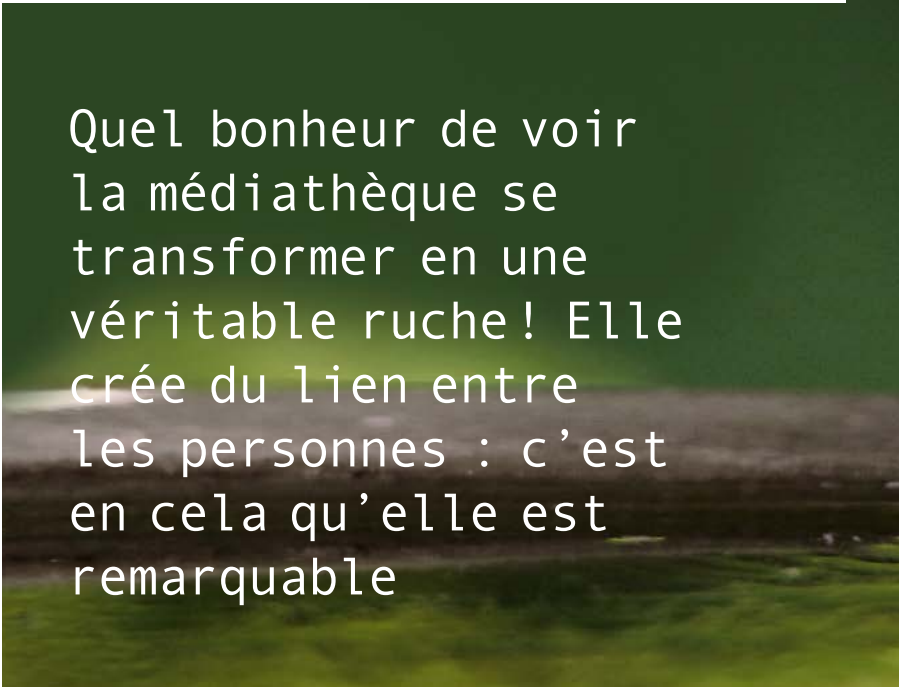
VOUS AVEZ DIT BIBLIOTHÈQUE RURALE ?

PAR VIVIANE OLIVIER

Pour nous dont c'est la mission de faire émerger des établissements en milieu dit *rural*, les objectifs sont les mêmes que partout ailleurs. Et quand nous rencontrons les élus pour les accompagner dans leurs projets, il est vrai que peut-être plus qu'ailleurs, nous parlons moins culture qu'attractivité du territoire, lien social et vivre ensemble... Il s'agit encore de changer les représentations.

Lorsqu'on se rend à la médiathèque de Royère de Vassivière, ce qui frappe aussitôt, c'est le sentiment d'entrer dans un lieu *habité*. Des animateurs souriants, ravis de vous accueillir, un endroit lumineux, ouvert sur son environnement. Alors que vous buvez le café, toujours offert, vous apercevez dans l'arbre d'en face, les mésanges, merles et autres sittelles affairés sur les mangeoires installées là. Les gens rentrent sans façon, et en les observant, on sent leur familiarité avec les lieux. Ils rendent leurs documents, restent longuement pour en choisir d'autres, vont directement s'installer devant un des ordinateurs en accès libre, s'installent confortablement au coin revues...

Régulièrement, les nombreuses familles qui font *l'école à la maison* viennent séjourner à la médiathèque pour que les enfants puissent utiliser les ressources



Quel bonheur de voir la médiathèque se transformer en une véritable ruche ! Elle crée du lien entre les personnes : c'est en cela qu'elle est remarquable

Les gens rentrent sans façon, et en les observant, on sent leur familiarité avec les lieux

qu'elle propose. Les classes de l'école viennent aussi bien sûr chaque semaine, mais aussi les résidents de l'EHPAD en haut du village. Et s'ils ne peuvent venir alors Nathalie ou Rémy vont leur rendre visite. Toute l'équipe fourmille de projets et accueille aussi avec enthousiasme les propositions des habitués. Dans ce coin de la Creuse, le public est peut-être dispersé mais très diversifié, comme toujours en milieu rural aujourd'hui : familles d'agriculteurs, artisans, commerçants, attachés au lieu où ils sont nés et ont toujours vécu ; néo-ruraux qui sont venus construire un projet, avec une vraie qualité de vie et de vraies relations ; artistes qui trouvent sur le Plateau

le cadre propice à leur réflexion et leur création ; migrants arrivés là sans l'avoir toujours choisi.

Cette bibliothèque, ouverte à l'été 2016, tout le monde l'a voulue : les élus, les bibliothécaires salariés et bénévoles, l'architecte, la bibliothèque départementale et la conseillère pour le livre et la lecture qui ont accompagné, conseillé, encouragé... mais sans l'enthousiasme et la passion des bibliothécaires et des élus, leur attachement profond aux notions de service public, de bien commun, d'accessibilité pour tous, rien n'aurait été possible. Cela reste un engagement permanent de chacun, et les résultats sont déjà là : dans cette petite commune de



moins de 600 habitants, aux confins de la Creuse et de la Haute-Vienne, en bordure du Lac de Vassivière, on a fêté récemment et comme il se doit le 1 100^e inscrit *actif*. C'est dire si la médiathèque rayonne ! En 2018, on a compté 23 000 prêts de documents. Les animateurs ont concocté un programme mensuel d'animation riche et varié, alimenté aussi par la population locale qui se prête volontiers à l'animation ponctuelle d'ateliers. La médiathèque est largement ouverte de lundi au samedi, presque tous les jours en hiver, et tous les jours en été. Tous les mercredis, ceux qui le souhaitent offrent de partager une passion, une connaissance particulière : s'initier

aux rudiments du Japonais avec Nadia qui a longtemps vécu là-bas, partage et échanges de graines avec Claudine, ateliers de couture avec Lili et Monique, initiation à la généalogie avec Henri, atelier pour apprendre à se couper seul les cheveux, atelier d'automassage avec Claudine, ateliers de conversation en espagnol avec Adèle, etc. Ce type d'équipement, si bien ancré dans son environnement et sa population, donne du sens à notre action, nous donne envie de continuer et d'inventer pour d'autres territoires, d'autres lieux de vie et de culture accueillants, évidents, nécessaires. ■

« J'ai beaucoup de chance de pousser chaque matin la porte de la médiathèque de Royère de Vassivière. La médiathèque est lumineuse, colorée, gaie, accueillante et je dirai même, bienveillante.

Le travail ne manque pas entre les rangements, la bibliothéconomie, les préparations des animations. Mais c'est le contact humain qui est l'essence même de ce métier : contact avec les adhérents, adultes ou enfants, avec les résidents des EHPAD, les enfants des écoles, les partenaires, les artistes....

Quel bonheur de voir les visiteurs qui rentrent à la médiathèque avec un sourire jusqu'aux oreilles, les enfants qui s'éparpillent dans l'espace en riant, les personnes qui se parlent et se donnent des conseils de lectures ou de films !

Quel bonheur de voir la médiathèque se transformer en une véritable ruche ! Elle crée du lien entre les personnes : c'est en cela qu'elle est remarquable.

Nos adhérents nous proposent de plus en plus souvent de participer à l'organisation d'ateliers ou d'animations et nous en sommes heureux ; depuis le début de cette aventure, notre leitmotiv est le vivre ensemble et nous insistons pour que ce lieu que nous animons soit le leur.

Quand en fin de journée, le chariot de retour croule sous les livres, les DVD et les CD, je me dis que nous avons bien rempli notre mission : susciter la curiosité, l'envie de découvrir, l'ouverture au monde. Cela me plaît de voir que tous ces livres, DVD ou CD ont été ouverts, lus, entendus ou vus, qu'ils ont été manipulés, partagés... »

Témoignage de Nathalie Sauteron, bibliothécaire à la médiathèque de Royère de Vassivière (Creuse), lauréate du Prix 2017 de l'accueil Livres-Hebdo



Médiathèmes 20 : Concevoir une bibliothèque rurale.

Sous la direction d'Amandine Jacquet et la relecture de Xavier Coutau.

Cet ouvrage se présente comme un guide complet et incontournable, à destination des

professionnel·les salarié·es et bénévoles, mais aussi des élu·es. Ce Médiathèmes rassemble les analyses et les témoignages de 25 auteur·es issu·es du monde professionnel des bibliothèques, le but est d'accompagner pas à pas les personnes décisionnaires et technicien·nes dans leur démarche : de la définition du projet par les élu·es en passant par l'étude du territoire, la conception du bâtiment, la mise en œuvre d'une ingénierie technique et financière, l'implication de la population et le recrutement d'un ou d'une professionnelle.

NAISSANCE D'UN COMITÉ D'USAGERS OU COMMENT FAIRE ÉVOLUER LES RÈGLES DU JEU

PAR ANNIE VUILLERMOZ & LAURENCE GUILLEMAIN

Avec la création d'un comité d'usagers, la bibliothèque municipale de Grenoble explore une nouvelle façon de travailler. Par le dialogue et l'ouverture sur l'extérieur, les règles du jeu évoluent pour raccourcir les distances entre la bibliothèque et son environnement et en faire un espace partagé et coopératif.



laissée aux usagers individuels dans les fonctionnements quotidiens demeure timide. Bien sûr il y a les cahiers de suggestions, les clubs lecture et aussi un petit budget mangas géré par des adolescents et diverses actions portées par des usagers (révisions, clubs de langues), mais aller au-delà est possible. La création d'un comité d'usagers, marque donc un jalon dans l'histoire du réseau grenoblois avec des objectifs classiques, simples et ambitieux. Il s'agit d'évaluer et adapter les services offerts, d'inventer de nouvelles propositions aptes à susciter l'intérêt de publics élargis. Le pari est lancé !

USAGERS ET BIBLIOTHÉCAIRES : COMMENT DÉVELOPPER UN JEU COOPÉRATIF ?

Entrer dans un nouveau jeu suscite des appréhensions. Le bibliothécaire craint de perdre du contrôle, de ne plus avoir en mains toutes les cartes. Faire participer les usagers à la vie de la bibliothèque l'inquiète. L'utilisateur ne va-t-il pas prendre sa place ? N'est-il pas un potentiel bénévole symbole de non-reconnaissance professionnelle ? Pour l'utilisateur aussi les craintes sont là : pourquoi veut-on l'impliquer dans ce nouveau jeu ? Pour discipliner sa colère ? Pour légitimer des choix déjà faits ?

Mettre en place un comité d'usagers oblige à questionner ces craintes et représentations, à définir où se situe la compétence du bibliothécaire, à

LE PARI DU DIALOGUE AVEC LES HABITANTS

La bibliothèque Alliance, équipement du réseau grenoblois, fait l'objet d'un projet construit en dialogue avec les habitants. Une fermeture envisagée fin 2016 s'est heurtée de plein fouet à un violent mécontentement. Le projet de fermeture est devenu projet de rénovation et d'expérimentation. La réflexion s'est engagée lors d'ateliers de concertation ouverts à tous. Un comité de suivi réunissant habitants, partenaires, professionnels et élus a décliné les idées explorées lors des ateliers ; il a fonctionné pendant

la phase de travaux. La bibliothèque rénovée a ouvert ses portes en avril 2018. La création d'un comité d'usagers est une étape pour poursuivre et approfondir la dynamique participative engagée. Une nouvelle page est donc en train de s'écrire dans un contexte marqué par de forts enjeux citoyens, politiques et professionnels. L'expérimentation marque l'histoire de la bibliothèque municipale de Grenoble où une mosaïque de médiations est co-construite hors-les-murs ou dans les murs avec des acteurs multiples. Le partenariat est vivace et en regard, la place

La création d'un comité d'usagers est une étape pour poursuivre et approfondir la dynamique participative engagée

délimiter le cadre d'action des usagers : faire réellement connaissance, s'approprier, définir les zones de pouvoir, ce sont les conditions pour passer d'un jeu d'opposition à un jeu coopératif.

LES RÈGLES DE NOTRE JEU

Le comité d'usagers est constitué de 15 personnes maximum, fréquentant ou non la bibliothèque et de quatre membres de l'équipe professionnelle. Il se réunit tous les deux mois. Il donne son avis sur le fonctionnement de la bibliothèque, identifie des besoins, propose et

met en œuvre des usages nouveaux. Une charte a été élaborée. Elle définit le périmètre de discussion du comité, à savoir le fonctionnement et l'organisation de la bibliothèque Alliance, hors questions liées aux agents. Elle énonce des principes : respect et écoute, intérêt collectif et co-responsabilité. Elle précise que les propositions issues du comité d'usagers donnent lieu à du *faire ensemble*. La faisabilité des actions imaginées est étudiée avec les services de la ville. Le travail du comité est présenté à tous les usagers.

QUE DISENT DE LEURS MOTIVATIONS LES USAGERS IMPLIQUÉS ?

« Ma participation s'inscrit dans une démarche d'engagement pour le soutien et le développement de l'offre sociale et culturelle, pour que la bibliothèque suite à ses nouveaux aménagements s'insère au mieux dans son environnement social, soit adaptée au mieux aux attentes. Pour participer à des discussions, des échanges, des partages de savoirs et d'expériences autour des livres, de la lecture, des lieux-bibliothèques en général... tous thèmes qui me semblent importants. Plus particulièrement encore, d'ailleurs, en ces temps troublés, d'incertitudes et de questionnements divers. Pour augmenter l'intérêt et la motivation pour les livres, la lecture, développer du relationnel, du lien social, de la réflexion un peu plus collective et enrichir la vie de quartier. » **D.C.**

« J'ai choisi de faire partie de ce comité d'usagers car je n'avais pas pu m'impliquer dans les groupes de travail précédents et c'était l'occasion de participer à la vie de cette bibliothèque. Le comité d'usagers est quelque chose d'innovant pour le réseau grenoblois et ça m'intéresse de voir comment cela fonctionne. » **C.D.**

« Cela fait peu de temps que nous habitons dans le quartier; le comité d'usagers est une opportunité de rencontrer d'autres personnes qui aiment lire ou aller à la bibliothèque. Il m'a permis de mieux comprendre comment fonctionnent la bibliothèque Alliance et le réseau grenoblois. » **O.M.**

Des coussins et des roulettes.

LE COMITÉ D'USAGER : UNE PIÈCE DANS UN PUZZLE

Le comité d'usagers prend sens dans un projet d'équipement où l'accueil est central, où de la place est laissée aux utilisateurs, où la confiance est érigée en valeur première.

L'accueil est au cœur du projet de la bibliothèque Alliance qui combine du *comme à la maison* (avec salons, banquettes, coussins, une large place donnée au jeu, la possibilité de boire, de travailler, ou de ne rien faire) et du *ensemble* (petits gradins pour écouter collectivement une histoire, postes multimédias regroupés, salle de travail avec écran géant, terrasse conviviale, ateliers créatifs hebdomadaires).





La terrasse
 attenante.

Pour laisser place aux usagers et aux services, les espaces intérieurs ont été revus : moins de rayonnages, une présentation attractive et évolutive des collections (meubles bas, pôles documentaires), plus de places assises (de toutes sortes), des roulettes partout pour faire vivre la modularité des espaces.

Le parc adjacent est une plus-value majeure. Plusieurs entrées sont possibles pour diversifier les relations à la bibliothèque et en faciliter l'appropriation. Ainsi une idée forte issue des temps collectifs de concertation est désormais en acte : favoriser le *dedans/dehors*. On peut aller et venir, prendre un livre et l'emporter dehors. L'espace de la bibliothèque dialogue avec l'espace extérieur et les codes de la bibliothèque sont renouvelés. Le but est de tisser un *dedans/dehors* permanent et cohérent avec la volonté de revoir les frontières, de raccourcir les distances qu'elles soient entre professionnels et usagers, entre lecteurs et non-lecteurs, entre la bibliothèque et son environnement. Le comité d'usagers est un des signes qui affirment la volonté de mettre la bibliothèque en phase avec la vie des gens.

Autre pièce majeure du puzzle, une récente délibération prise par le conseil municipal prolonge cet état d'esprit en rendant possible la mise à disposition des locaux de la bibliothèque Alliance en dehors de la présence des professionnels. Des associations, des partenaires locaux, pourront déployer certaines de

leurs activités dans la bibliothèque en cohérence et complémentarité avec les professionnels garants du respect des missions du lieu.

EN QUOI LE COMITÉ D'USAGERS PERMET D'ALLER AILLEURS ?

Jouer c'est endosser de nouveaux rôles, développer de nouvelles compétences, découvrir de nouvelles relations, expérimenter.

Le comité d'usagers prend sens dans un projet d'équipement où l'accueil est central, où de la place est laissée aux utilisateurs, où la confiance est érigée en valeur première

Pour s'impliquer dans un comité d'usagers il faut avoir le goût du jeu collectif et accepter de voir évoluer son métier. Le rôle du bibliothécaire demeure central, mais renouvelé : d'un gestionnaire prescripteur de collections, il devient animateur/médiateur. Il doit être prêt à partager un pouvoir et à considérer l'utilisateur comme une personne-ressource. Des compétences nouvelles sont à activer : apprendre à expliciter son travail (choix d'animations, d'acquisitions, etc.), cultiver l'écoute et le dialogue patients, apprendre à construire des connexions entre usagers polyphoniques.

Le comité d'usagers oblige à redistribuer les cartes. Il rend nécessaire de rappeler que la bibliothèque est un espace d'échanges, un bien commun ; il invite à décliner des objectifs partagés de promotion de l'écrit et de la lecture ; il permet une meilleure connaissance de la bibliothèque et de ce qu'elle possède. Il ne peut que solidifier la place de la bibliothèque dans la vie locale.

La mobilisation des usagers (mais aussi des non-usagers) reste une gageure et l'aventure démarre. Le tout jeune comité de la bibliothèque Alliance, fort des huit usagers mobilisés à ce jour, se fixe comme objectif de savoir démarrer petit pour grandir doucement. Il permet d'ores et déjà d'afficher un attachement partagé à la bibliothèque... le jeu en vaut la chandelle!



LE LIVRE DE THÉÂTRE, UN OBJET HYBRIDE POUR LA BIBLIOTHÈQUE ?

PAR PIERRE BANOS

« Comme le mulet qui participe de l'âne et de la jument, le texte de théâtre est un hybride. Il est littérature, il est même l'une des grandes formes de la littérature, et il a pour destination principale de donner lieu à un spectacle. » Vinaver, Michel, *Écritures dramatiques*, Actes Sud, 2000.

La structure du texte de théâtre situe son réceptacle, le livre de théâtre, entre scène et littérature. Il est ainsi à la fois un livre de texte, classique ou contemporain, qui se scinde en textes généralistes et pour la jeunesse, mais peut être également un livre d'essais sur le théâtre et comme des revues de théâtre (dont il ne sera pas question ici).

Pour rappel, nous ne disposons pas de trace d'édition au sens commercial avant la fin du 16^e, époque à partir de laquelle, les *gens de lettres*, majoritairement des dramaturges, vendent leurs œuvres à des libraires. La spécialisation théâtrale est courante au 19^e, voire dès

le 18^e, époque où de petites brochures pullulent. Au 19^e et jusqu'au milieu du 20^e, le théâtre contemporain est publié en collections quelques mois après les représentations.

Depuis trente-cinq ans en France la publication du théâtre contemporain est essentiellement assumée par une vingtaine de maisons d'édition spécialisées, qui produisent environ trois cents titres annuels (environ 75 % des titres parus, le reste étant publié par des éditeurs généralistes : la collection en tête





du marché, « Papiers », appartient à un éditeur généraliste depuis 1985, à savoir Actes Sud, nous les intégrons dans les statistiques des spécialisés)¹. Cette niche éditoriale représente une quinzaine de millions d'euros de chiffre d'affaires. La spécialisation du secteur est issue d'une rupture des éditeurs généralistes avec le théâtre à partir de 1975, date des changements de statuts de la SACD. À partir de cette date, les éditeurs publiant du théâtre ne peuvent plus être intéressés aux droits de représentation des pièces qu'ils publient, d'où une baisse d'intérêt pour le genre : de deux cents nouveautés par an, on passe à la fin des années 1970 à une soixantaine de titres de théâtre publiés. Alors, qu'aujourd'hui on compte jusqu'à quatre cents nouvelles publications théâtrales chaque année, est-ce la marque d'un secteur qui assume l'hybridité de l'objet qu'il publie ?

Du fait de cette hybridité, les acquéreurs de titres de théâtre en bibliothèque sont aujourd'hui confrontés à une double problématique. Premièrement, le livre de théâtre, classé en littérature, est-il un livre incomplet ? Il s'agit de mettre à disposition des lecteurs des ouvrages à la fois pour leur lecture, et pour leur pratique. Cette lecture peut être d'étude (les classiques et quelques contemporains sont au programme de l'Éducation nationale à plusieurs niveaux, comme à l'université), ou une lecture accompagnatrice d'un geste de spectateur, en amont ou en aval du spectacle. Quant à la pratique (le théâtre étant aussi une littérature à destination scénique, sans passer par l'adaptation), elle revêt, là encore, un caractère multiforme : pratique amateur, de loisir ; pratique de recherche de textes à produire, professionnelle ; pratique de textes à travailler sur le plateau, à visée professionnelle. Ces multiples destinations du

¹ Liste non exhaustive des principaux éditeurs spécialisés de textes de théâtre : Actes Sud-Papier, Actualités éditions, L'Arche éditeur, L'Avant-Scène Théâtre, Color Gang, Les Cygnes, Deuxième époque, Domens, Espaces 34, L'Espace d'un instant, Koiné, La Fontaine, Lansman, Le miroir qui fume, Librairie théâtrale, Quartett, Les Solitaires intempestifs, éditions Théâtrales, Théâtre ouvert, La Traverse.



Simon Mathey

texte et du livre de théâtre induisent des demandes potentiellement différentes pour la ou le médiateur-riche, correspondant à des compétences parfois opposées. Ces dernières répondent plutôt du côté du *spectaculaire* (« je cherche une pièce pour tant d'acteurs... ») que du côté du conseil de lecture littéraire. Or, les titres de théâtre publiés aujourd'hui le sont le plus souvent par des structures spécialisées, qui plus est aux moyens de communication limités. Les bibliothécaires sont ainsi contraints de déployer des recherches bibliographiques complexes pour des ouvrages connaissant très souvent des rotations lentes. Les éditeurs développent néanmoins des outils (numériques ou papiers) au sein desquels sont mises en avant, à la fois, la dimension pratique des textes (indications de distribution, genres, parfois durée estimée de la représentation), mais également la potentialité littéraire des ouvrages (en réalisant des bibliographies thématiques ou dramaturgiques). Confrontés à des fonds *théâtre* dont la volumétrie est bien souvent liée à l'histoire du territoire au sein duquel la bibliothèque s'inscrit (ville fortement équipée en matière théâtrale, ou

Lecture de théâtre jeunesse en bibliothèque d'Acteurs Pupitres et Cie (Laurence Cazaux et Patrick Gay-Bellile).

au contraire territoire faiblement doté mais à la tradition de théâtre amateur...), les bibliothécaires sont le plus souvent confrontés à l'obligation de mettre en place une importante action culturelle pour obtenir une valorisation réellement active du fonds. Pour cela, là encore, les compétences nécessaires sont multiples et l'ouvrage de théâtre porte en lui à la fois un certain nombre de handicaps, dont le principal étant la perte d'habitude de la *lecture* de théâtre, comme des atouts certains : ton direct des textes, leur brièveté, l'oralisation possible, et surtout la proximité avec un champ professionnel connexe, à savoir les compagnies théâtrales.

Les exemples d'actions sont nombreux et montrent que les résultats obtenus en termes de prêts d'ouvrages peuvent être tout à fait significatifs, mais à la condition presque unanimement reconnue de ne jamais laisser trop longtemps retomber la pression de l'animation culturelle au risque de rompre la dynamique née. Le livre de théâtre est sans conteste un objet hybride pour les bibliothèques, aux relais médiatiques modestes, mais permettant aux structures de la lecture publique un retour sur investissement qualitatif, et de nouer des partenariats variés (avec les éditeurs, les auteurs, les théâtres...).

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

6 AU 8 JUIN 2019
65^E CONGRÈS
DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES
DE FRANCE

PARIS
PORTE DE VERSAILLES

NUIT DE LA LECTURE 2019

De nombreuses bibliothèques partout en France ont participé à la Nuit de la Lecture : lecture à voix haute, jeux, spectacles et autres débats ont rythmés cette troisième édition. *BIBLIOTHÈQUE(S)* revient en photo sur cette nuit du 19 janvier 2019...



AUVERGNE



NOUVELLE AQUITAINE



LA RÉUNION





BRETAGNE



OCCITANIE



ILE DE FRANCE



GRAND EST-BIBLIOTHÈQUE DE LANGRES



RAMBOUILLET VISITE MINISTRE

DISCUSSION AVEC LE BUREAU NATIONAL

Le Bureau national s'est prêté au jeu de l'interview et a répondu à quelques questions posées par la rédaction de *BIBLIOTHÈQUE(S)* concernant les orientations prises pour les trois prochaines années.

Bibliothèque(s) : Comment êtes-vous devenu membre du bureau national de l'ABF ?

Alice Bernard. Le bureau précédent m'ayant sollicitée, croisé au fait que je ne sais pas dire non aux gens que j'aime bien et à une dose d'inconscience/goût du défi (on verra bien...), me voilà ! Exerçant mon deuxième mandat de présidente de groupe régional (le nombre maximum), c'était le moment où jamais...

Loriane Demangeon. Par un doux dimanche matin à Dijon, Alice se propose en présidente jeune et dynamique à la recherche d'une équipe pour l'épauler. Alors en toute jeune présidente de l'ABF Lorraine, je fais le tour de la question : pourquoi pas ? (Chez moi, la notion de « BN » représentait avant tout un gâteau avec un grand sourire chocolaté, c'était peut-être un signe ?) Curiosité, envie (et donc gourmandise ?) ont eu raison de moi. Un regard vers mon voisin de derrière : Stéphane, à plusieurs on est plus forts, si j'y vais tu viens aussi ?! Et voilà, le pas vers une double vice-présidence était fait aux côtés d'Alice... et cet engouement a été contagieux !

Chantal Ferreux. Lors du congrès de Strasbourg, lorsque l'on m'a proposé de candidater au bureau national, j'ai commencé par rigoler, puis par me dire que je n'y avais pas ma place... Ensuite j'ai réfléchi, et finalement sauté le pas... et ça m'a tellement passionnée que j'ai souhaité y retourner.

Agnès Garrus. Après avoir évacué l'idée tout le mois de janvier (trop de

travail, trop loin...) la belle énergie, la bonne humeur et les sourires réunis lors du séminaire de Dijon m'ont fait sauter le pas...

Lisa Ferrer. Après avoir affirmé avec force que je ne prendrais pas de responsabilité nationale, un froncement de sourcil et un regard appuyé de notre Présidente m'ont fait réfléchir, et la bonne humeur des autres candidats a emporté le morceau.

Bibliothèque(s) : Quel est le projet collectif que porte ce nouveau BN ?

Loriane Demangeon. Continuer à affirmer, à défendre et à promouvoir la place et le rôle des bibliothèques : formidables lieux de vie, espaces de dialogue et de citoyenneté en phase avec les besoins et les pratiques des gens. Avec un point d'honneur résolument tourné vers la prise en compte des enjeux numériques dans notre société connectée.

Chantal Ferreux. inclusion, citoyenneté, porter haut la lecture publique, et, on ne le répétera jamais assez : y'a pas que des livres dans les bibliothèques - même s'il y en a et qu'il y en aura toujours !

Agnès Garrus. Affirmer encore et toujours la place et le rôle des bibliothèques dans la société, utilité, inclusion, citoyenneté, ...

Lisa Ferrer. Inclusion et citoyenneté sont les maîtres mots de ce mandat, en parallèle avec la volonté d'inscrire les bibliothèques dans la politique nationale autour de la médiation

numérique. Et c'est visiblement une analyse partagée par les Français, puisque 63 % d'entre eux identifient la médiathèque comme premier lieu d'accompagnement numérique. Avec une dématérialisation totale des démarches à l'horizon 2022, l'exercice de la citoyenneté se passe de moins en moins du canal numérique. Or, les bibliothèques ont toujours contribué à la formation, l'information, l'accès aux savoirs et à la connaissance. Aujourd'hui, cet accès se joue sur le plan numérique et nous devons faire en sorte que les bibliothèques puissent continuer leur action en faisant reconnaître leur expertise et leur légitimité dans le domaine.

Bibliothèque(s) : Comment l'ABF compte-t-elle s'appuyer sur la publicité inédite dont les bibliothèques ont bénéficié grâce au rapport Orsenna-Corbin ?

Lisa Ferrer. Si tout n'est pas à retenir du rapport Orsenna, il aura au moins eu le mérite de replacer les bibliothèques au centre du débat pour un temps. À nous de capitaliser sur cette médiatisation pour rappeler aux tutelles que les bibliothèques ne doivent pas être le parent pauvre des politiques publiques. C'est également l'occasion de réaffirmer que les bibliothèques sont des lieux ouverts, des lieux d'inclusion, des espaces de mixité sociale ouverts à tous et à toutes. Enfin, c'est une opportunité de (re)nouer partenariats et



De gauche à droite en haut : Lauriane Demangeon, vice-présidente et Alice Bernard, présidente.

De gauche à droite en bas : Agnès Garrus, trésorière ; Lisa Ferrer, secrétaire adjointe ; Stéphane Dumas, vice-président ; Chantal Ferreux, secrétaire générale ; Martin Scius, trésorière adjointe.

MALENFER

échanges avec l'écosystème culturel, social, associatif dans les territoires.

Bibliothèque(s) : Pensez-vous que les bibliothèques peuvent vraiment sauver le monde ?

Loriane Demangeon. Et pourquoi pas, d'abord ! N'oublions pas que les bibliothèques sont le premier équipement culturel de proximité en France en 2018 (dixit le ministère de la Culture *himself*), ouvert à toutes et à tous. Et elles jouent un rôle très fort auprès des individus : apprentissage, découverte, partage, vivre-ensemble... autant d'éléments

qui forgent l'humain et la société. Les bibliothécaires qui les animent cherchent constamment à faire évoluer l'offre et les services proposés et à innover. Elles peuvent donc assurément contribuer à sauver le monde !

Chantal Ferreux. Elles peuvent au moins y participer, à leur niveau.

Agnès Garrus. Elles y participent en permettant à tous et à toutes d'accéder à l'information, à la formation, à l'art, etc.

Lisa Ferrer. Notre société est traversée par des lignes de fractures qui se creusent chaque jour un peu plus. Les bibliothèques sont là pour jeter des ponts, dépasser nos différences et incarner des lieux de vivre ensemble

qui sont aujourd'hui plus précieux que jamais. C'est ce qui se rapproche le plus de sauver le monde pour un ou une bibliothécaire !

Bibliothèque(s) : Si vous deviez définir les enjeux actuels des bibliothèques en trois mots (matière) ?

Alice Bernard. Les 3 C : catalogage, chut et chaton (pour une réponse plus sérieuse, lire la suite !)

Loriane Demangeon. Inclusion, médiation, vivre-ensemble

Lisa Ferrer. Inclusion, citoyenneté, lien social. ■

UN ROMAN-PHOTO, ÇA N'EST PAS UN PEU RINGARD ?

PAR JOSON DE FORAS

Parce que c'est vrai quoi, une plaquette de présentation de bibliothèque universitaire ça doit être synthétique. Alors quatre pages de texte en tout petits caractères et des photos un peu vintage est-ce vraiment un bon moyen de communiquer avec de jeunes étudiant-es ?



JEAN-PAUL A TROP ATTENDU.
IL SE LIVRE SANS DÉTOUR.

Je suis ton frère.

Et pourtant... La brochure est en réimpression et on nous réclame la suite des aventures de Jean-Paul et ses ami-es. Il faut croire que quand il y a de l'amour...

Dans le rôle de Jean-Paul : Sylvain Rayet, étudiant en master Français Langue Étrangère (FLE)

Dans le rôle de Birgit : Sanaâ Lachheb, étudiante en master Traduction, interprétation et médiation linguistique

Dans le rôle de Jessica : Valentina Novaglio, étudiante en master Civilisation espagnole

Dans le rôle de Fabrizio : Bryan Casas, étudiant en master Français Langue Étrangère (FLE)

Dans le rôle de la bibliothécaire : Tania Comaills, bibliothécaire

Dans le rôle de chuttttt : Mélisande Ferry, ancienne responsable du CRL Présidente ABF de la région Midi-Pyrénées.

AU CRL L'AMOUR SORT TOUJOURS VAINQUEUR



JEAN-PAUL, ETUDIANT EN CHINOIS, EST AU BORD DU GOUFFRE APRÈS UNE RUPTURE SOUDAINE AUTANT QU'INATTENDUE. HEUREUSEMENT, IL PEUT COMPTER SUR BIRGIT, SA CONFIDENTE ET AMIE DE TOUJOURS.



Jean-Paul, il faut te ressaisir, viens avec moi au Centre de ressources des langues, tu vas t'ouvrir à de nouveaux horizons.



LE CRL, LIEU DE VIE ET D'ÉTUDES DE 2200 M², SAURA-T-IL AIDER JEAN-PAUL A RETROUVER LE BONHEUR ?

Tu sais une bibliothèque c'est bien plus qu'une histoire de livres. Fais moi confiance, tu vas retrouver goût à la vie.



JEAN-PAUL, PRIS PAR LE DÉSESPOIR, EST AILLEURS.

Bonjour, le CRL vous accueille de 8h15 à 19h du lundi au vendredi dans un cadre chaleureux et convivial. Vous êtes ici chez vous.



ET SOUDAIN IL TOMBE EN ARRÊT, COMME HYPNOTISÉ.

Birgit, je ne sais pas ce qui m'arrive, il se passe quelque chose.



Tu vois ce garçon assis derrière nous ? Je me demande si je n'éprouve pas des sentiments très forts à son égard.

Jean-Paul, mon instinct me dit qu'il faut aller lui parler sans plus attendre. Et je me trompe rarement.

UNIVERSITÉ TOULOUSE Jean Jaurès Centre de ressources des langues UFR LLCE, bât. Erasme crl.univ-tlse2.fr / 05 61 50 41 20



JEAN-PAUL HÉSITE ET LES SUIT À DISTANCE DANS LE CRL.



BIENTÔT LES PARTIELS, JESSICA EST ANGOISSÉE. FABRIZIO FAIT SON POSSIBLE POUR LA RÉCONFORTER.

Fabri, je sais que tu ne me jugeras pas. À toi je peux le dire, je ne suis pas à la hauteur, je vais rater mon année.

Non Jess, tu fais ce qu'il faut pour réussir. Tu utilises tous les jours les bouchons d'oreilles mis à disposition gratuitement à l'accueil.



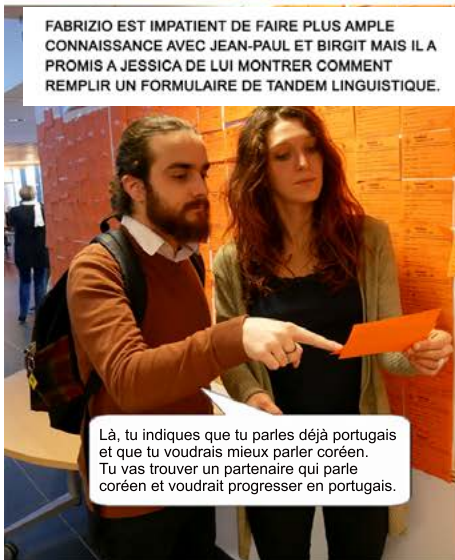
SOUS L'ŒIL DE JEAN-PAUL, TOUJOURS EN RETRAIT, FABRIZIO S'EST ENDORMI TANDIS QUE JESSICA SENT LA PANIQUE MONTER EN ELLE.



JEAN-PAUL, ENCOURAGÉ PAR SON AMIE, RÉVEILLE FABRIZIO QUI NE CACHE PAS SA SURPRISE.

Je m'appelle Jean-Paul mais tu peux m'appeler Jipé. Je ne te connais pas mais il y a quelque chose de fort entre nous, je le ressens profondément.

Je suis Fabrizio, parlons nous mais je dois d'abord accompagner Jessica mon amie au Cafés-langues italien à 12h45 comme chaque mardi. C'est ouvert à tout le monde pour discuter et jouer. Elle préfère être en avance. Allons-y tous ensemble.



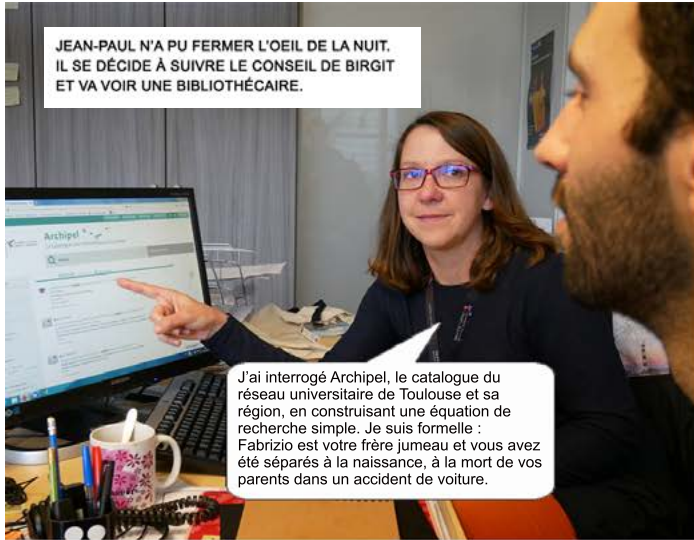
FABRIZIO EST IMPATIENT DE FAIRE PLUS AMPLE CONNAISSANCE AVEC JEAN-PAUL ET BIRGIT MAIS IL A PROMIS À JESSICA DE LUI MONTRER COMMENT REMPLIR UN FORMULAIRE DE TANDEM LINGUISTIQUE.

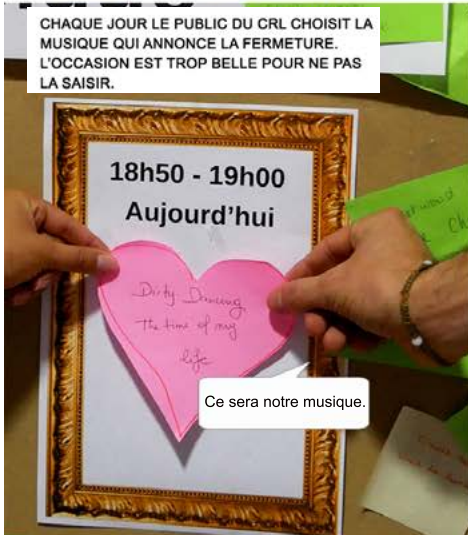
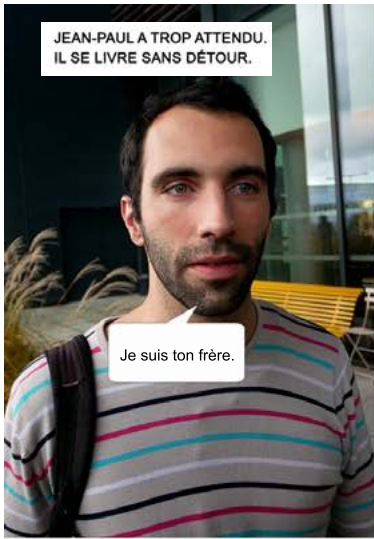
Là, tu indiques que tu parles déjà portugais et que tu voudrais mieux parler coréen. Tu vas trouver un partenaire qui parle coréen et voudrait progresser en portugais.



ENTRE JEAN-PAUL ET FABRIZIO LE COURANT PASSE IMMÉDIATEMENT, COMME S'ILS SE CONNAISSAIENT DEPUIS TOUJOURS.

C'est incroyable, je suis moi aussi orphelin, et comme toi j'apprécie de manger ma salade de pâtes au CRL en révisant avec mes amis avant de tout nettoyer bien soigneusement.





VOTRE AVIS SUR *BIBLIOTHÈQUE(S)*...

Avant la sortie du numéro 96/97 de juin 2019, le comité éditorial de l'ABF a souhaité avoir votre avis sur la nouvelle version de la revue parue depuis juin 2017. Nouvelle politique éditoriale, nouveau graphisme, nouvelle mise en page, elle a beaucoup évolué. Il était temps de faire un point d'étape afin de satisfaire au mieux notre lectorat.

Le fameux taux des 10 % de réponses est largement dépassé puisque nous avons reçu 306 réponses complètes.

Globalement, nous constatons une satisfaction générale pour la revue mais on se pose toujours la question de savoir quelles sont les pensées des silencieux-euses... En attendant le comité éditorial va s'attarder sur les critiques relevées en réponse aux questions ouvertes.

Concernant le graphisme et l'esthétisme de la revue, les lectrices et lecteurs semblent très satisfait-es de l'allure générale. On note en revanche plusieurs demandes concernant la lisibilité des légendes de photos et certain-es souhaiteraient des caractères plus lisibles.

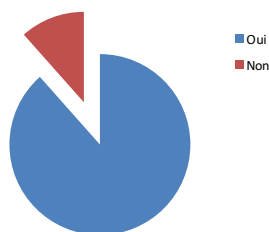
La périodicité est aussi remise en question car elle rend difficile l'interaction avec l'actualité. Le premier numéro de juin semble un peu tardif dans l'année. On nous réclame un format plus petit avec une parution plus fréquente.

Les demandes portent essentiellement sur le souhait de trouver plus d'articles sur les petites et moyennes bibliothèques en s'attardant sur leurs spécificités, leurs interrogations, leurs réalités de terrain, sur les bibliothèques universitaires et de recherche. Développer

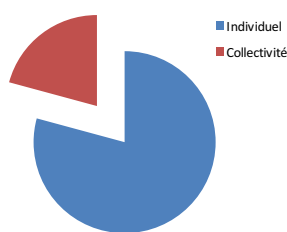
davantage les rubriques sur le numérique et l'international, créer des fiches techniques avec des idées de solutions pratiques (médiation, initiatives locales, animations, signalétique, horaires d'ouverture, jeux...). La vie de l'association est souvent abordée avec l'envie de connaître mieux les actions des groupes régionaux de l'ABF et des commissions. Ressort aussi le souhait de mettre en lumière les professionnel-les en général et celles et ceux qui font un pas de côté, les originaux-ales. Voici les points essentiels qui ressortent des deux questions ouvertes de l'enquête.

Le comité éditorial va les étudier en détail et peut-être aurez-vous des surprises! ■

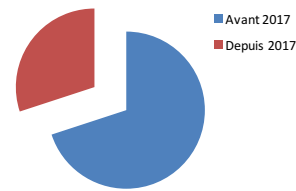
Êtes-vous adhérent-e de l'ABF ?



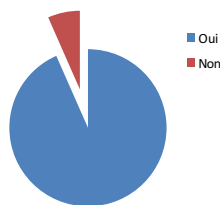
Vous êtes abonné-e à titre :



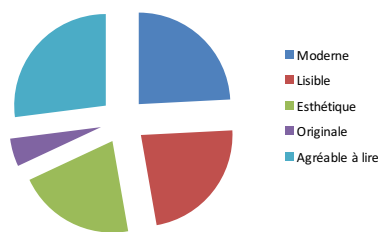
Vous vous êtes abonné-e à Bibliothèque(s) :



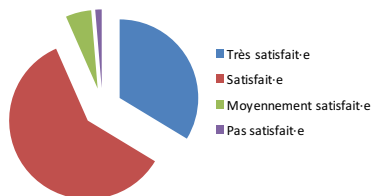
Vous reconnaissez-vous dans la nouvelle formule de Bibliothèque(s) ?



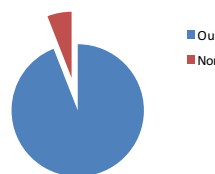
Selon vous la nouvelle formule est-elle ?



La lisibilité de la nouvelle version vous convient-elle ?



Les thèmes du dossier sont-ils en adéquation avec vos préoccupations professionnelles ?



L'ABF 2018 EN CHIFFRES

2133 adhésions individuelles

307 adhésions collectivités

5 permanent-es

Un siège social à Paris

1 formation diplômante d'auxiliaire de bibliothèque

21 groupes régionaux

100 réunions par an en moyenne

2160 publications facebook par an en moyenne

18 commissions et groupes de travail

50 réunions par an en moyenne

1 congrès annuel à Paris une année sur deux

BIBLIOTHEQUE(S)

1 revue professionnelle biannuelle

Médiathèmes

22 ouvrages

1 collection d'ouvrages pédagogiques, en moyenne **3** publications par an

En 2018, L'ABF :

1 congrès à La Rochelle

700 congressistes de toute la France et de l'étranger

3 jours

14 sites de formation

210 stagiaires inscrits-es

210 formateurs-rices

98,5% de réussite

21 prises de position

1 salon professionnel

70 exposant-es

32 conférences

@ Une communauté active sur les réseaux sociaux

4 voyages d'études organisés

32 journées d'études partout en France

BIBLIOTHEQUE(S)

2 2291 abonnements numéros doubles en 2018

Médiathèmes

2 66 auteur-es publiés en 2018

1700 exemplaires vendus

f **10 940** abonné-es

t **5604** followers

forum agora **2998** nouveaux messages

abf.asso.fr **1332 337** visites



Toutes ces actions ont pu être menées grâce à l'implication et aux cotisations des adhérent-es de l'ABF. Leurs valeurs, leurs compétences et leur créativité sont des atouts pour l'association et renforcent son champ d'action en faveur de la profession et auprès des décideurs. En 2019 poursuivons ce travail !

ET AUSSI...
L'ABF 2018 EN CHIFFRES

BIBLIOTHEQUE(S)
N° 96-97 - JUIN 2019

PAR ANNE-MARIE VAILLANT

Des tweets et des likes en bibliothèque, Enquête sur la présence de quatre bibliothèques de lecture publique sur les réseaux sociaux numériques

Audouard, Marie-Françoise ; Rimaud, Mathilde et Wiart, Louis. Des tweets et des likes en bibliothèque, Enquête sur la présence de quatre bibliothèques de lecture publique sur les réseaux sociaux numériques. Éditions de la Bibliothèque publique d'information. Collection Études et recherche. Paris, 2018



Cet ouvrage, résultat d'une enquête de terrain auprès de quatre établissements menée par des spécialistes du livre et du numérique, s'interroge sur l'investissement des réseaux sociaux par les bibliothèques et sur la façon dont celles-ci assurent leur présence en ligne. Les auteurs, spécialistes de la filière du livre ou de la communication, ont utilisé la méthode de sociologie qualitative des entretiens auprès des professionnels qui

interviennent sur les réseaux sociaux numériques pour évaluer la mobilisation d'outils informels, horizontaux plutôt que verticaux, dans le cadre d'une communication institutionnelle. Les bibliothèques ont une présence croissante sur les réseaux sociaux, car elles se déplacent sur les terrains où se trouvent leurs usagers ; et elles se voient du même coup amenées à adopter les codes de communication qui y règnent.

Les pratiques professionnelles ont intégré la prégnance des réseaux sociaux dans la vie quotidienne des publics, que ce soit pour s'en féliciter, s'en défier ou en faire un outil supplémentaire de communication. Les problématiques sont nombreuses. Certaines sont en lien avec l'univers professionnel des bibliothécaires : il faut s'adapter à la temporalité et au rythme de communication des différentes plateformes ; les agents doivent être autonomes tout en respectant leur position institutionnelle ; ils doivent contrôler le niveau de discours dans l'interaction avec les usagers. D'autres concernent le public : l'enjeu est la construction d'une communauté d'usage autour d'une participation accrue,

informelle et engagée pour une appropriation des services offerts par les bibliothèques.

Pour les établissements, adopter une stratégie éditoriale moins formalisée, « au fil de l'eau », propre aux réseaux sociaux, permet de modifier le mode de communication vers les publics et évite l'écueil de la « communication descendante » et de la verticalité du discours.

Accroître le sentiment d'appartenance à une communauté de pratiques, affirmer une intimité numérique partagée avec les utilisateurs, permet de montrer la bibliothèque autrement en créant un mode de communication participatif. Le fait de montrer les coulisses, d'informer en temps réel et, en règle générale, d'adopter les codes des usagers de la plateforme que l'on utilise renforce la proximité et l'adhésion des publics.

Cet ouvrage s'inscrit dans une réflexion globale autour des évolutions professionnelles et de la redéfinition du métier au quotidien. Si les auteurs pointent la difficulté d'évaluation de ces modèles d'action sur la fédération de nouveaux publics, l'enquête démontre malgré tout une relation approfondie avec les usagers engagés. L'étude met en valeur la nécessité d'adapter sa stratégie de communication en fonction des différentes plateformes tout en conservant une ligne directrice liée à ses propres contraintes et objectifs. Il s'agit d'utiliser les réseaux sociaux sans s'y perdre et de prendre en compte toutes les expériences culturelles des publics, en ligne et hors ligne. Enfin, un point méthodologique donne à voir les différents outils d'évaluation des établissements ainsi que les recommandations des groupes de discussions. Celui-ci permet de confronter, ou d'imaginer, sa propre pratique des réseaux grâce au partage et aux retours d'expérience.

PAR PHILIPPE COLOMB

Going Green : implementing sustainable strategies in libraries around the world.

Hauke, Petra ; Cahrney, Malein et Sahavirta, Harri. *Going Green : implementing sustainable strategies in libraries around the world.* IFLA Publication 177, De Gruyter, Berlin, 2018.



On ne peut que se réjouir de la publication dans la prestigieuse collection de l'IFLA d'un deuxième volume consacré à l'implication des bibliothèques dans le développement durable. Publié en 2013, *The Green Library* (déjà sous la direction de Petra Hauke) pouvait apparaître comme une démarche intéressante mais difficile à mettre en œuvre pour beaucoup et demandant des moyens dont tous les établissements ne disposent pas. Ce sont précisément ces réticences que ce nouveau volume tente de dépasser en analysant des exemples très variés de *bibliothèques vertes* situées dans des régions du monde et des réalités sociales très différentes les unes des autres. Au fil des pages, on a le sentiment d'assister à l'émergence d'une véritable mobilisation internationale et tous azimuts des bibliothèques en faveur du développement durable. L'ouvrage souligne bien la diversité et la créativité des bibliothèques qui s'appuient toutes sur leurs savoir-faire fondamentaux en matière d'information pour proposer des contributions qui apportent du sens et s'inscrivent dans un projet documentaire cohérent. Du très audacieux projet de Bad Oldesloe en Allemagne de faire de la bibliothèque une véritable plateforme pour relocaliser les ressources alimentaires aux approches plus classiques des établissements universitaires en passant par le projet *BookboXX* de réemploi des cabines téléphoniques en bibliothèques de rue ou même la pédagogie contemplative développée dans certaines BU américaines, ce volume est une mine qui ne manquera pas de stimuler la créativité de ses lecteurs et de ses lectrices et leur donnera certainement envie de se lancer dans l'aventure de la bibliothèque actrice et animatrice de la transition écologique!

PAR ANNE-MARIE VAILLANT

Bibliothèques en mouvement : innover, fonder, pratiquer de nouveaux espaces de savoir.

Maury, Yolande ; Kovacs Susan et Condette, Sylvie (dir.). Bibliothèques en mouvement : innover, fonder, pratiquer de nouveaux espaces de savoir. Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2018.



Quelles sont les évolutions en cours actuellement qui structurent les bibliothèques et pourquoi y a-t-il urgence à inventer de nouveaux modèles liés aux usages et aux pratiques de l'espace ?

L'ouvrage est organisé de façon à articuler les essais théoriques et les études empiriques. Il s'agit en premier lieu de qualifier ces nouvelles pratiques

de l'espace et de déterminer leurs frontières : missions et place des professionnels de l'information, liens avec l'extérieur, modes d'échange de savoirs. Il s'agit aussi du rôle des bibliothèques dans une structuration de l'information liée à l'essor du numérique : plutôt que de favoriser la vitesse au détriment de la réflexion, l'institution propose une nouvelle architecture de la pensée pour l'utilisateur. Enfin, l'appropriation par ceux-ci des outils mis à leur disposition, ainsi que des « contournements créatifs », permet une adaptation des lieux de savoirs en lieux de vie.

Les auteurs se sont penchés sur les processus d'innovation afin d'interroger la place des services imaginés dans le but de favoriser la circulation des savoirs. Les nouvelles formes de bibliothèques dont il est question dans cet ouvrage sont celles qui évoluent vers des systèmes hybrides, offrant un large choix de ressources et de services, dans un cadre pensé pour être convivial tout en offrant de nouvelles modalités de construction de la connaissance : *learning center*, *troisième lieu*... La problématique actuelle d'invention de nouveaux paradigmes correspond à un enjeu crucial pour les professionnels : répondre aux attentes des usagers à une époque où celles-ci évoluent et se diversifient.

Quels sont les mouvements à l'œuvre dans ces bibliothèques créatives ? La bibliothèque étendue est à la fois

celle de « l'espace augmenté » mais également celle des missions élargies. Il s'agit ici d'un renouvellement des fonctions symboliques dans un lieu agréable à fréquenter, « maisons des communs » proposant un ensemble de ressources et de services renouvelés, ou encore d'un déplacement des frontières symboliques à l'échelle du territoire combinant la mission de transmission du savoir et celle de l'accès pour tous à la culture et au numérique.

À la faveur d'un projet de restructuration, d'extension ou de mise en conformité, les missions sont repensées et désacralisées pour s'adapter aux pratiques locales et pour prendre en compte un public mobile et ses nouveaux usages. L'institution peut opter pour la mise en réseau, la co-construction des services ou encore de nouvelles modalités d'accueil afin de favoriser l'élargissement de la base de recrutement des publics. Celle-ci oblige cependant la bibliothèque à des ajustements permanents et au dépassement de ses missions traditionnelles pour gérer à la fois les nouvelles demandes et la cohabitation des publics. La reconfiguration des modèles et des espaces se traduit par une diversification de l'offre et une porosité des frontières entre intérieur et extérieur.

Parallèlement, l'ouvrage interroge la dynamique de changement et se penche sur les nouvelles organisations pensées pour les usagers et leur accès à la connaissance. Il s'agit ici de comprendre les processus d'adaptation réciproque entre bibliothécaires et publics : identification de la façon dont les professionnels ajustent leurs compétences et s'adaptent en équipe à la nécessité de communiquer activement sur les nouveaux services, diagnostic des moyens humains et financiers indispensables, qualification technique des évolutions nécessaires et évaluation des projets dans le temps. Qu'il s'agisse de *learning center* ou de nouvelles bibliothèques territoriales, les auteurs pointent la volonté des professionnels de créer un écosystème de la transmission des connaissances à travers un renouvellement des modalités d'accueil et d'interaction avec les usagers.

PAR DAVID SANDOZ

Le livre numérique, état des lieux, perspectives et enjeux.

Célimon, Sébastien. *Le livre numérique, état des lieux, perspectives et enjeux.* Éditions du Cercle de la librairie. Mars 2018.

L'auteur propose à partir d'un état des lieux détaillé de l'édition et de la lecture numérique en France une analyse centrée principalement sur la notion de valeur.



La lecture de roman sur écran, l'arbre qui cache la forêt. Le chiffre d'affaires de l'édition numérique, 234 millions d'euros en 2017, est en forte augmentation : +29,7 % entre 2015 et 2017. Mais la littérature est l'arbre qui cache la forêt. Loisirs et littérature ne représentent que 17 % du chiffre d'affaires global de l'édition numérique. L'essentiel, 83 %, concerne l'édition universitaire et scolaire avec 45 % seulement de vente au détail et 55 % de licences,

ventes d'accès, bouquets, portail... Ces coûts sont bien connus des bibliothèques universitaires.

Une partie de la production numérique passe sous les radars du CNL, celle qui ne relève pas de maison d'édition officielle : dictionnaire Vidal dans le domaine de la santé, les pure players¹, et l'auto-édition qui est un phénomène marquant en plein essor (à ne pas confondre avec l'édition à compte d'auteur). L'auteur aborde la question du Prêt Numérique en Bibliothèque, opérationnel depuis 2014 et reprend en les citant les réserves exprimées par l'ABF : les DRM (Digital Right Management), un catalogue incomplet déterminé par les éditeurs, des prix inadaptés.

Quelle valeur pour le livre numérique ?

Le livre arrivé tard sur les écrans (la première liseuse en France date de 2011) est de plus en plus lu sur téléphone ou tablette. Il s'y retrouve être un contenu en concurrence avec les autres dans l'économie de l'attention. La lecture de nécessité est bien développée en numérique, en revanche la lecture de loisir peine à trouver sa place sur les écrans qui débordent déjà de contenus diversifiés et attractifs.

L'accès à un fichier a un caractère d'impermanence. L'écran vecteur d'accès est aussi source de parasitage entre le livre et soi, panne, batterie à plat, notifications

incitant à passer à une autre activité. De plus il reste soumis à l'intervention d'acteurs externes sur les contenus : DRM, GAFAs. En 2009 une version de 1984 de George Orwell fut effacée des liseuses à distance par Amazon. Cet état de fait entre en tension avec le poids sociologique des livres dans la construction des identités sociales et culturelles ce qui questionne la notion de valeur du livre numérique. Ainsi à la différence du livre papier, le livre numérique n'est pas offert. Ce déficit de valeur peut aussi expliquer que les contenus les plus prisés en numériques soient la romance, la littérature érotique et les contenus utiles.

Quel est le consentement à payer ? Si le livre numérique est l'offre culturelle dématérialisée qui résiste le mieux à la tentation du gratuit, dans certains domaines les lecteurs ne sont plus à la recherche de livres mais de contenus non structurés sous la forme de livre. C'est le cas pour le manga qui a été et reste encore largement piraté. Par ailleurs, dans les jeunes générations, la concurrence d'autres modèles économiques comme l'offre freemium² des jeux vidéo est réelle. Malgré tout le rapport Hadopi de 2017, montre que pour les 8-14 ans le livre conserve une aura particulière et fait figure d'exception.

Prospectives : un cadre protecteur à construire pour ne pas tomber sous la domination des Gafas

L'économie des contenus numériques est largement dominée par les GAFAs. Promouvoir l'essor du livre numérique, c'est prendre le risque de vassaliser le monde de l'édition à un ou plusieurs groupes étrangers, comme Amazon, le premier d'entre eux dans le domaine du livre. Aucun groupe français n'est de taille à rivaliser. L'auteur appelle à ce que les acteurs s'associent pour créer un statut protecteur ce qui nécessitera l'intervention incontournable du législateur.

² Offre gratuite, facile d'accès qui encourage à payer pour une offre plus complète.

¹ Entreprises qui exercent leur activité uniquement sur internet.

PAR PHILIPPE COLOMB

Prescription culturelle : avatars et médiamorphoses.

Chapelain, Brigitte et Ducs, Sylvie (dir.). Prescription culturelle : avatars et médiamorphoses. Presses de l'enssib. Collection « Papiers ». Villeurbanne, 2018.



Alors qu'on a parfois tendance à considérer la prescription comme une approche dépassée de la médiation culturelle, ce fort volume a pour premier mérite de rappeler combien ce concept peut être encore fécond pour analyser les pratiques culturelles actuelles et les enjeux économiques qui leur sont liés. Recommandation, injonction, information, distinction, sélection, commen-

taire, désignation d'une valeur, avis partagé : si d'un point de vue formel la prescription a largement évolué, elle reste extrêmement présente dans notre monde de *l'hyperchoix* culturel et de l'atomisation de l'attention. S'inscrivant résolument dans un cadre théorique rejetant le double mythe de l'homogénéité et de la passivité du public et se revendiquant donc plus d'Yves Citton et de Michel de Certeau que de l'école bourdieusienne ou structuraliste, les responsables de cet ouvrage soulignent en introduction combien « la consommation culturelle est créatrice et ne peut être reléguée au rang d'une passivité consumée » (p. 20). Cependant, loin de toutes formes de naïveté théorique, elles soulignent par ailleurs « l'inflation des logiques marchandes, jusque dans des espaces jusque-là épargnés, notamment celui de la culture » (p. 16) et souhaitent interroger les dispositifs actuels de prescription « sous l'angle des systèmes symboliques, institutionnels et même politiques qui les constituent » (p. 32).

S'ouvre ainsi tout un champ de perspectives passionnantes et s'inscrivant dans une approche authentiquement pluridisciplinaire, assumant même le parti pris « de faire cohabiter des démarches différentes, parfois contradictoires » (p. 9). C'est ainsi que l'idée de prescription est ici scrutée dans de multiples contextes et de

multiples approches, faisant résonner des perspectives historiques (notamment sur le roman de chevalerie à la Renaissance ou la promotion du naturalisme par Zola) et des pratiques hyper contemporaines voire seulement émergentes, comme par exemple les effets de rétroaction que le point de vue d'une communauté de fans peut avoir sur certaines productions culturelles.

L'éclectisme que revendiquent également les auteures donne une densité théorique remarquable à ce volume exigeant. Si plusieurs contributions développent des approches théoriques qui paraîtront sans doute arides à plus d'un lecteur ou d'une lectrice, d'autres rencontrent certainement un écho plus immédiat avec les pratiques des professionnel·les des bibliothèques. On citera à titre d'exemple la passionnante contribution d'Isabelle Antonutti sur la presse du cœur et la presse du crime, mais aussi celles de Claire Blandin sur le prix littéraire du magazine Elle ou de Simon Bréan sur la science-fiction. Élargissement son champ d'investigation au-delà de la littérature et des bibliothèques, l'ouvrage apporte aussi de très intéressants éléments de réflexion sur l'évolution de la notion de prescription dans la mise en place de nouveaux outils de médiation et de nouvelles formes de visites des musées et des installations mémorielles, notamment celle de JR au Panthéon. Enfin, la finesse et la pertinence des analyses des pratiques prescrites numériques, notamment sur le site *SensCritique*, et de leur automatisation permettent de dépasser les lieux communs sur la place des algorithmes dans nos vies.

On l'aura donc compris, c'est après un long travail introspectif et réflexif sur son modeste rôle de prescripteur que l'auteur de ces lignes recommande vivement la lecture de cet ouvrage foisonnant et extrêmement stimulant.

BIBLIOTHÈQUE(S) N° 96-97

AUTEUR-ES

Marie Adrian

Chargée des projets intergénérationnels,
Pôle Lecture Publique Jeunes, médiathèque
André Malraux de Tourcoing

Yves Alix

Directeur de l'École nationale supérieure
des sciences de l'information et des
bibliothèques (enssib)

Pierre-Henri Aho

Directeur de la Bibliothèque départementale
de La Réunion

Pierre Banos

Directeur des éditions Théâtrales, maître de
conférences en Sciences de l'information et
de la communication

Géraldine Barron

Responsable du département des
Collections, bibliothèque de l'université du
Littoral Côte d'Opale

Isabelle Bizos

Conservateur stagiaire à l'enssib,
bibliothécaire responsable du pôle
Collections de 2013 à 2018 à l'université de la
Nouvelle-Calédonie

Vincent Bonnet

Chef du service culture et lecture publique,
communauté de communes Morvan
Sommets et Grands Lacs

Mina Bouland

Responsable commission Jeunesse de l'ABF

Mostafa Bouland

Cadre de l'administration pénitentiaire,
responsable d'une Unité Hospitalière
Spécialement Aménagée

Prisca Brard

Adjointe du patrimoine, secteur jeunesse et
cinéma, médiathèque de Flers

Evelio Cabrejo Parra

Psycholinguistique, maître de conférences
vice-président de l'association A.C.C.E.S.

Isabelle Caniot

Coordinatrice du réseau des médiathèques
de Lille

Laura Carvigan-Cassin

Maîtresse de conférences en littératures
française et francophone comparées à
l'université des Antilles et vice-présidente de
l'Association des écrivains de la Caraïbe

Christophe Cassiau-Haurie

Directeur des Services au public,
Bibliothèque nationale et universitaire de
Strasbourg

Nathalie Clot

Directrice des bibliothèques et archives de
l'université d'Angers

Philippe Colomb

Directeur adjoint de la médiathèque
Françoise-Sagan, Paris, membre des
commissions Légothèque et Livr'Exil et du
comité éditorial de l'ABF

Thomas Colombéra

Bibliothécaire, médiathèque d'Alfortville,
responsable de la commission Légothèque
de l'ABF

Vincent Deyris

Directeur adjoint de la bibliothèque
universitaire de la Polynésie française de
2014 à 2018

Jason de Foras

Chargé de communication au Centre de
ressources des langues, université Toulouse
Jean Jaurès

Anne Dhoquois

Journaliste et coordinatrice de la collection
Nous, jeunes

Lionel Dujol

Responsable du développement numérique
et de l'innovation au sein de la direction de la
Lecture Publique Valence Romans Agglo

Judes Duranty

Directeur de la bibliothèque municipale de
Schœlcher, Martinique

Cécilia Elsen

Conseillère à l'Association des bibliothèques
norvégiennes

Michel Etienne

Directeur de la bibliothèque municipale de
Nîmes

Aude Etrillard

Responsable intérim du Service numérique
et communication de la bibliothèque des
Champs Libres, Rennes

Paloma Fernández Sobrino

Directrice artistique et initiatrice de
l'Encyclopédie des migrants

Jean-Fred Figuin

Directeur de la médiathèque du Sud
Sauvage, île de la Réunion

Claire Gaudois

Bibliothécaire à la Bibliothèque
départementale du Val d'Oise

Loida Garcia-Febo

Présidente de l'American Library Association
(ALA)

Marine Gilis

Doctorante en histoire, université d'Angers,
laboratoire TEMOS (Temps, mondes,
sociétés) - CNRS Fre 2015, membre
d'Archives du féminisme et coordinatrice
de l'atelier EFiGiES « Archives, mémoire,
transmission du féminisme et LGBTQ+ »

Stéphanie Girma

Responsable adjointe de la médiathèque
Hugo-Pratt, Cournon

Matthieu Gradelet

Référent accueil de la médiathèque de Jaude,
Clermont-Ferrand

Laurence Guillemain

Responsable de la bibliothèque Alliance,
Grenoble

Matthieu Husson

Élève conservateur territorial de
bibliothèques promotion Alan Turing

Amandine Jacquet

Bibliothécaire-formatrice, membre de la
commission ABF International et de la
section MLAS de l'IFLA

Virginie Kremp

Consultante en plurilinguisme et éditrice

Valérie Laurent

Professeure-formatrice, chargée de projets
médiathèque, Vichy

Kathleen Le Cornec

Responsable de la médiathèque universitaire
de l'Orangerie, Vichy

Mélanie Le Torrec

Chargée des coopérations territoriales et
internationales à la BmL, Lyon

Laurence Macé

Conservatrice des bibliothèques, île de la
Réunion

Corinne Maubernard

Conservatrice des bibliothèques, adjointe au
directeur de la BU d'Avignon université

Joëlle Menant

Directrice du Service commun de la
documentation de l'université de La Réunion

Isabelle Mette

Responsable de la bibliothèque universitaire
Schoelcher, Service commun de la
documentation, université des Antilles,
Guadeloupe

Marc Meschberger

Adjoint au responsable de la médiathèque
André Malraux, coordinateur du réseau
Pass'relle, Strasbourg

Claire Mestre

Médecin et anthropologue, CHU de
Bordeaux

Philippe Mignard

Responsable des médiathèques municipales
de Strasbourg

Guillaume Morand

Responsable adjoint du département
Civilisation de la Part-Dieu, Lyon

Viviane Olivier

Conservatrice des bibliothèques, directrice
de la Lecture publique, Bibliothèque
départementale de la Creuse, membre de la
commission ABF Bibliothèques en réseau

Anne Pajard

Coordinatrice interrégionale Manioc, Service
commun de la documentation de l'université
des Antilles, Guadeloupe

Anne Ponté

Responsable de la mission formation tout
au long de la vie pour les médiathèques de
Drancy, Dugny, Le Bourget et membre de la
commission Jeunesse de l'ABF

Pascale Pruvot

Responsable adjointe de la médiathèque
Aimé Césaire du quartier du Blanc-Seau,
Tourcoing

David Sandoz

Directeur de la médiathèque d'Alfortville et
membre du comité éditorial de l'ABF

Bernard Strainchamps

Bibliothécaire, médiathèque d'Alfortville

Synthia Sully

Responsable de la médiathèque Louis Bierge,
Saint-Georges de l'Oyapock, Guyane

Rémi Thomas

Responsable de la médiathèque Andrée
Chedid du quartier de Belencontre,
Tourcoing

Anne-Marie Vaillant

Directrice adjointe de la médiathèque André
Malraux, Paris et membre du comité éditorial
de l'ABF

Hugues Van Besien

Bibliothécaire

Juliet Vathelet

Directrice de l'Agence régionale du livre et de
la lecture de Mayotte

Cécile Vivier

Responsable adjointe de la médiathèque de
Jaude, Clermont-Ferrand

Annie Vuillermoz

Responsable de l'unité Développement
de la lecture et bibliothèques de quartiers,
Grenoble

Adhérer à l'Association des Bibliothécaires de France, c'est :

- **DÉBATTRE ET S'INFORMER** lors du congrès national, des journées et des voyages d'étude ;
- **RÉFLÉCHIR ET AGIR** grâce au travail d'expertise des commissions, à une information constante par le forum agorabib, aux communiqués, aux motions et documents de référence comme la charte Bib'lib et au comité d'éthique ;
- **COMMUNIQUER ET PUBLIER** via *BIBLIOTHÈQUE(S)*, la collection *Médiathèmes*, *Le métier de bibliothécaire*, un site internet, la lettre électronique, Agorabib ;
- **VOUS FORMER** avec la formation d'auxiliaire de bibliothèque qui enseigne les bases élémentaires du métier pour participer à la gestion d'une bibliothèque ;
- **ÉCHANGER ET AGIR** dans l'intérêt public pour participer à l'évolution des bibliothèques ;
- **ÊTRE INFORMÉ.E** en permanence des actions de l'ABF ;
- **BÉNÉFICIER** de tarifs préférentiels pour l'abonnement à *BIBLIOTHÈQUE(S)*, l'inscription au congrès annuel et de la gratuité lors des journées d'étude.

→ www.abf.asso.fr/adhesion

10^e
anniversaire



GRAND PRIX
LIVRES HEBDO
DES
BIBLIOTHEQUES

CANDIDATEZ AVANT LE 30 JUIN 2019 !

WWW.GRANDPRIX-BIBLIOTHEQUES.FR

EN PARTENARIAT AVEC



bibliotheca
transforming libraries

AVEC LE SOUTIEN DE



MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR

WWW.GRANDPRIX-BIBLIOTHEQUES.FR

Depuis 2010, le magazine Livres Hebdo organise Le Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques afin de promouvoir les acteurs et les initiatives innovantes du monde des bibliothèques francophones.

☎ 01 44 41 29 41

✉ grandprixdesbibliotheques@livreshebdo.fr

DOSSIER

AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Au-delà des frontières
MINA BOULAND

La bibliothèque, trait d'union entre l'hôpital et la cité

MICHEL ETIENNE

Le Rhin est franchi !

MARC MESHBERGER & PHILIPPE MIGNARD

Quand les réseaux questionnent les frontières

CLAIRE GAUDOIS

Fait religieux et service public : quelles frontières ?

MOSTAFA BOULAND

Le bibliothécaire en quête de frontières : une question de légitimité

CORINNE MAUBERNARD

Contrat de ville : questions de frontières

RÉMI THOMAS & PASCALE PRUVOT

Au-delà des frontières intergénérationnelles

MARIE ADRIAN

[...]

FOCUS

LES BIBLIOTHÈQUES ULTRAMARINES, ENTRE MONDIALISATION ET ENRACINEMENT TERRITORIAL

De l'Outre-mer et ses bibliothèques

CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

La médiathèque universitaire du royaume d'Uvéea

ISABELLE BIZOS

Lecture publique au fil de l'Oyapock

SYNTHIA SULLY

Le SCD de l'université de La Réunion : le dynamisme de la jeunesse !

JOËLLE MENANT

Les bibliothèques de Mayotte, des espaces en quête d'identité

JULIET VATHELET

Le créole : de l'oraliture à la littérature

JUDES DURANTY

La médiathèque de Saint-Pierre

CHRISTOPHE CASSIAU-HAURIE

[...]

ET AUSSI...

BIBLIOMONDE

La Norvège met les bibliothèques à l'honneur

CÉCICLIA ELSÉN

ESPACES & ARCHITECTURE

La bibliothèque lieu de travail

NATHALIE CLOT

BIBLIOTHÈQUE & INCLUSION

Atelier EFiGiES Archives, mémoire, transmission du féminisme et LGBTQ+

MARINE GILIS

BIBLIOTHÈQUE & NUMÉRIQUE

L'Empreinte : démarche UX appliquée à un portail patrimonial

LIONEL DUJOL

PORTRAIT

Un bibliothécaire qui manipule les datas

INTERVIEW DE BERNARD STRAINCHAMPS

LE DÉBAT

Le langage inclusif, une évidence pour bon nombre de bibliothécaires

THOMAS COLOMBÉRA

Vive l'égalité femmes-hommes, non à l'écriture inclusive

YVES ALIX

[...]